DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12264 — 6 F — DIMANCHE 1er-LUNDI 2 JUILLET 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)

Los Angeles avec et sans les J.O.

Tour de France, tour de Babel...
(Lire page 12 l'article de J.-M. Théolleyre)

La paix des étoiles

Moscou et Washington acceptent de négocier en septembre

De notre correspondant

Washington. – Après une journée d'intenses consultations entre les plus hauts responsables de la Maison Blanche et du département d'Etat, les États-Unis ont accepté, vendredi 29 juin, d'entamer en septembre et sans *« condition préalable »* de nouvelles discussions avec l'URSS, sur le contrôle des armements.

On est encore loin d'un véritable dégel car Washington entend donner à ces pourparlers, proposés le même jour par Moscou, un ordre du jour sensiblement différent de celui avancé par le Kremlin. Alors que la déclaration du gouvernement soviétique appelait à l'ouverture de *« négociations sur la prévention de la militarisation de l'espace cosmique »*, qui *« pourrait »* également porter sur un bannissement des armes antisatellites, la Maison Blanche souhaite discuter à la fois des moyens de relancer les négociations de Genève et de l'élaboration d'une *« approche »* d'une *« limitation »* des armements antisatellites (ASAT).

Bien que M. McFarlane, le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale se soit refusé à parler d'une condition au rendez-vous de septembre, Washington veut lier l'ouverture de discussions sur les ASAT au retour des Soviétiques aux négociations sur les euromissiles et les armements stratégiques qu'ils avaient quittées à la fin de l'année dernière.

Il s'agirait de *« discuter et définir des arrangements permettant de reprendre »* les conversations de Genève, a expliqué M. McFarlane qui, seconde différence, n'a parlé que des ASAT et non pas de la militarisation de l'espace. Or l'expression employée dans la déclaration diffusée par l'agence Tass, désigne clairement la création de systèmes de protection antimissiles dans laquelle les Etats-Unis ont obtenu un premier succès le mois dernier, après que M. Reagan eut annoncé dans son discours dit de *« la guerre des étoiles »*, qu'il était favorable à leur développement.

Washington en somme, a répondu habilement à une habile initiative de Moscou, ce qui ne signifie pas que les avances auxquelles se livrent les deux capitales depuis plusieurs semaines ne puissent pas, de proche en proche, déboucher sur la reprise d'un dialogue réel. La proposition soviétique a l'avantage pour Moscou d'augmenter la pression en faveur de négociations dans un domaine où les Soviétiques risquent d'avoir à relever un sérieux défi technologique et financier, si les Etats-Unis poursuivent l'effort qu'ils viennent d'entamer.

Elle permet en second lieu à l'URSS d'espérer enfoncer un nouveau coin entre les capitales européennes et Washington. L'Europe et notamment la France sont en effet hostiles au développement des systèmes antimissiles car il remettrait en question l'équilibre actuel de la dissuasion et enlèverait toute raison d'être à la force de frappe française.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)



La tristesse du Creusot

***Le président de la République, qui inaugurait dans la Nièvre une salle polyvalente, a fait allusion samedi 30 juin à l'affaire de Creusot-Loire : Il a dénoncé ceux qui n'avaient pas su dans leur entreprise prendre les mesures de modernisation indispensables. « Naturellement,** a dit M. Mitterrand, **c'est vers l'Etat qu'ensuite on se retourne, l'Etat que l'on accuse toujours. Des bénéfices pour les entreprises privées, les pertes pour l'Etat. » Le président a ensuite adressé un message de confiance aux Français.** (Page 24.)*

Au Creusot même, une manifestation a eu lieu vendredi soir.

De notre envoyé spécial

Le Creusot. – Rue des Puddleurs, rue des Lamineurs, rue de Longwy... Dans toutes les rues tristes de la cité ouvrière décrites par Exbrayat, des groupes d'ouvriers se sont formés dès 8 heures du matin pour se retrouver cours de Verdun. Dans le cortège qui a traversé la ville, un panonceau résumait la situation : *« 30 000 emplois perdus à Creusot-Loire, c'est 6000 chômeurs au Creusot et 100000 dans la région. »*

D'abord médusés, silencieux, comme assommés par ce qui leur arrive, les Creusotins se réveillent peu à peu de cette fausse torpeur. *« Notre protestation va sans doute tomber à plat,* reconnaît un militant cégétiste. *Mais la riposte va s'organiser. »* Mais comment riposter, précisément ? Certains préconisent de barrer les routes, d'arrêter le TGV, comme l'avaient fait récemment des adhérents du Syndicat national du patronat moderne indépendant (SNPMI). D'autres s'affirment au contraire soulagés qu'il soit mis fin à la longue incertitude, fût-ce au prix d'un échec. *« Un mauvais coup »* des Parisiens : ainsi disent les gens aux terrasses de l'Hôtel Moderne ou de l'Hôtel des Voyageurs. La nouvelle a finalement surpris la population, d'autant que les syndicats, plus avertis de la gravité de l'affaire, avaient mis une sourdine ces derniers jours aux démonstrations locales. Moins par souci de réserve en cette période d'attente que parce que la mobilisation des salariés commençait à s'effriter après une série de rassemblements sans lendemain et sans perspectives.

Sans perspectives, elle l'était aussi la manifestation convoquée « à chaud » dès vendredi matin par l'ensemble des organisations de l'usine (CGT, CFDT, CGC) avec le soutien de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 21.)

Le coup du Sénat

La procédure engagée par la majorité sénatoriale, qui réclame l'organisation d'un référendum sur l'enseignement privé, n'a aucune chance d'aboutir. Qu'importe ! Là n'est pas la question, ni pour M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, auteur de ce coup politique, ni pour ceux qui, à droite, appuient son initiative.

M. Pasqua sait bien, pour travailler depuis longtemps avec M. Jacques Chirac – son maître en la matière, – que la réalité de l'action compte parfois moins que l'effet produit sur l'opinion publique. C'est du moins la conception de la politique sur laquelle M. Chirac a fondé son itinéraire.

Il s'agit d'accréditer l'idée selon laquelle il serait sain, dans une démocratie, d'en appeler au peuple pour trancher un débat controversé, élément primordial d'un autre débat plus large – la défense des libertés – qui a pesé lourd dans la défaite de la gauche. Et cela quoi qu'en dise la Constitution de la Ve République.

Il s'agit de contraindre la gauche à s'y opposer de la manière la plus spectaculaire possible, ce qu'elle ne manquera pas de faire, puisque l'Assemblée nationale repoussera la motion que le Sénat devait adopter samedi soir 30 juin.

Il s'agit enfin d'imposer, dans l'opinion, une interprétation du scrutin du 17 juin : l'expression de la volonté nationale reconnue à l'Assemblée par la Constitution ne se trouve plus au Palais-Bourbon, puisque la majorité de gauche installée en 1981 est devenue minoritaire dans le pays. Cette légitimité aurait été transférée, selon cette interprétation, au Sénat, où l'opposition nationale occupe deux tiers des sièges, proportion plus proche de la réalité du 17 juin que celle – moins d'un tiers – que représente la droite à l'Assemblée.

Déjà, M. Valéry Giscard d'Estaing s'était engagé sur cette pente, bien avant les élections européennes, lorsqu'il avait souhaité que, la gauche écartée du pouvoir, la droite considère comme réversibles celles des réformes mises en œuvre depuis 1981 sans avoir obtenu l'agrément du Sénat.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

UNE GRANDE ENQUÊTE DU « MONDE »

Les aventures de la raison

Il était une fois un monde étrange appelé « Occident ». Ses habitants avaient inventé la raison, la vérité, le progrès. Certes, on en excluait les ignorants et les fous, mais ses prêtres – « savants » et « philosophes » – étaient éclairés par des Lumières qui devaient un jour percer les secrets de la vie. Grâce au savoir, l'humanité – pensait-on – connaîtrait un avenir meilleur, tendrait vers une paix perpétuelle. Le dialogue raisonnable devait venir à bout de la violence. Un jour, une certaine guerre de 1914 a mis à mal l'édifice. Et notre siècle, très savant, a inventé les barbaries modernes, les bruits et les fureurs qui sont les nôtres.

A entendre ce qui se dit de plus en plus ouvertement, on croirait à ce mauvais conte de fées. Finies la raison, la vérité, la science exacte ? On pourrait s'en convaincre – trop facilement – à voir la crise de la civilisation dite des Lumières et l'ampleur des bouleversements que connaissent la science et la pensée contemporaines.

Et pourtant on sent bien que le vrai débat n'est pas entre la raison triomphante et le délire irrationaliste. Entre M. Homais et *le Matin des magiciens*. Mais bien à l'intérieur de la raison elle-même, confrontée à une complexité de la réalité physique et sociale qui l'oblige à affiner ses outils, à mettre en doute ses évidences, à multiplier ses parcours.

La relativité et les quanta, la découverte de l'inconscient, la crise du fondement des mathématiques, ont forcé chacun à penser autrement. A une architecture qui se constituait peu à peu, en bâtissant pièce après pièce les palais du savoir, se sont substituées des images de féconds glissements de terrain. Le positivisme tranquille s'est vu confronté à un imaginaire qui ne connaissait pas la contradiction, à un social traversé de symbolique. Et les diverses physiques, quoique très rigoureuses, sont loin de s'harmoniser entre elles.

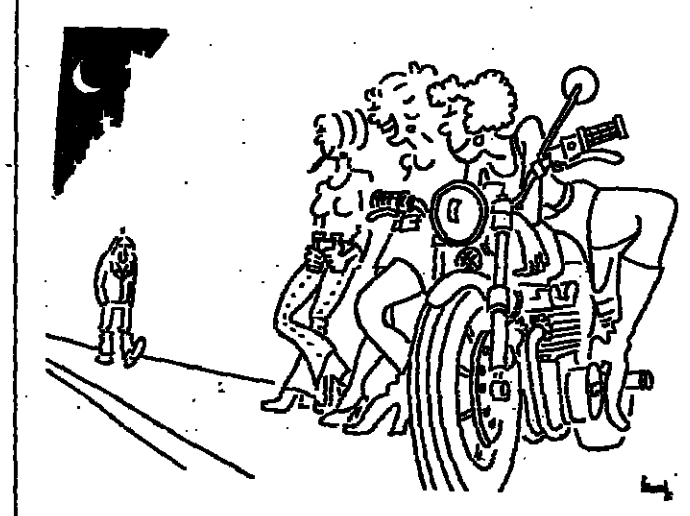
Plus qu'à une récusation de la raison – en quelle langue plaiderait-on contre elle ? – c'est à une diversification, à un éclatement qu'on assiste. Pour prendre en compte les notions d'imprécision, d'aléatoire, de fluidité, d'incertitude, d'analogie, qu'on trouve à l'œuvre aussi bien dans les sciences « dures » que dans les sciences sociales, il faut inventer de nouvelles catégories, de nouveaux modes de raisonnement, de nouveaux paradigmes.

Mais ces percées contemporaines retrouvent les grandes questions de la métaphysique. On voit des économistes citer Aristote, des historiens, faire référence à Marx et à Nietzsche, mais aussi les philosophes et les anthropologues se passionner pour la biologie, les découvertes des mathématiques et de la physique. Sans rêve d'unification, ni relativisme plat, ces parcours mettent en place des logiques subtiles et inventives.

C'est à suivre ces aventures de la raison que *le Monde* convie ses lecteurs en interrogeant les spécialistes qui, dans leur discipline, ont le plus contribué à en ouvrir la voie. Répondant au questionnaire que nous leur avons adressé, des scientifiques, des philosophes, des anthropologues, des historiens, des linguistes, apportent le témoignage de leurs interrogations et de leurs découvertes. Leurs réponses – dont la publication commence aujourd'hui (pages XIV et XV de notre supplément « Le Monde Aujourd'hui », avec les témoignages de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov et Michel Tournier) – montrent que la rigueur n'exclut pas la passion, ni la conviction le désir d'ouverture.

CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Histoire d'amour



C'est lundi
(dans le Monde daté mardi 3 juillet)

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

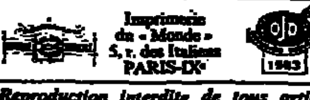
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A CINQUANTE ANS

Les longs couteaux de Hitler

Un nom chargé d'horreur évoque encore le premier crime collectif du régime nazi, le seul dont Hitler ait personnellement revendiqué la complète responsabilité : *« la Nuit des longs couteaux »* du 30 juin 1934. Luchino Visconti a paraphrasé l'événement dans *la Chute des dieux* (en français : *les Damnés*). Son interprétation pseudo-wagnérienne suggère mieux les drames d'une famille *d'industriels face au nazisme* triomphant qu'elle n'est fidèle à l'événement. En s'ébattant dans l'affaire de mœurs, Visconti, en somme, développe le prétexte que Hitler avait lui-même donné au massacre des *« débauchés homosexuels »*. Or, en fait, ce massacre procédait d'un calcul politique.

C'est, *en effet*, un compte intérieur au Parti national-socialiste que Hitler régla cette nuit-là. Lui-même, s'expliquant le 13 juillet 1934 devant le Reichstag, donna son nom à l'affaire : un *« massacre »*, assura-t-il, se préparait pour mettre en marche une *« seconde révolution »*. Il avait pour nom de code *« la Nuit des longs couteaux »*.

Pure invention ou presque, mais le nom resta à l'opération par laquelle Hitler devança le prétendu soulèvement en massacrant les futurs *« massacreurs »*.

Pour mieux marquer qu'il retournait contre les rebelles leur propre dessein, Hitler évoquait contre eux une de leurs chansons les plus abominables :

« Wetzt die langen Messer auf [dem Bürgersteig ! »...
Aiguisez les longs couteaux sur [le trottoir !
Faites voler les couteaux dans [la chair des juifs !
Le sang doit couler comme une [grêle de coups de gourdins,
Nous chions sur la liberté de la [République des juifs.
Vienne l'heure des représailles, nous sommes prêts au massacre [en masse.
Les Hohenzollern à la [lanterne !...
Un cochon noir est pendu dans la [synagogue...
Sortez la concubine du lit des [princes,
Graissez la guillotine à la graisse [de juif !

La gauche du parti

Cette citation donne le climat : terreur contre terreur, cadavres de bouchers déchiquetés par leurs propres couteaux. Cette terreur était dans la logique de toute prise de pouvoir qui, visant à conquérir ses adversaires, sacrifie tôt ou tard ses militants de base.

Pour Hitler, le processus essentiel s'est joué entre janvier et juillet 1933. Appelé à la chancellerie par les voies légales le 30 janvier, il a donné aux potentats de la finance et aux industriels une triple assurance : il éliminerait le marxisme, restaurerait la puissance militaire et en finirait avec *le système démocratique. L'incendie* du Reichstag lui fournit l'occasion de suspendre les libertés civiles et individuelles. Avec un Reichstag, élu le 5 mars, où les nazis n'ont que 44 % des suffrages, il obtient les pleins pouvoirs grâce à l'appoint des nationalistes. La suppression des Etats, *la dissolution des syndicats*, l'auto-liquidation du Parti du centre, catholique, en échange de la signature du Concordat, font le reste. Et, le 6 juillet 1933, Hitler peut proclamer : *« Il faut ramener dans le lit assuré de l'évolution le fleuve libéré de la révolution (...). Il ne faut pas remplacer un dirigeant de l'économie s'il est un bon dirigeant, même s'il n'est pas national-socialiste, surtout si le national-socialiste qu'on met à sa place n'entend rien à l'économie. La tâche du national-socialisme est d'assurer l'évolution de notre peuple. »*

La confiance du vieux maréchal Hindenburg, président de la République, ne lui est pourtant pas totalement acquise. Décréter la fin de la révolution ne suffit pas à lever les appréhensions des cadres conservateurs, conscients d'avoir été manipulés dans la marche du nazisme vers le pouvoir. Ils contrôlent encore l'armée, l'économie, et attendent des preuves pour appuyer les mots. Au-delà d'un ralliement tactique, Hitler compte sur eux pour rassembler les pouvoirs *qui lui manquent* encore, ceux de chef de l'Etat et de chef des armées. Or, en termes de révolution, le capitalisme redoute encore ce *« socialisme »* dont se targue le nazisme.

La déception des « biftecks »

Il est l'apanage d'Ernst Röhm, ancien capitaine durant la première guerre, officier de corps francs, *« vieux combattant »* qui a amené à Hitler ses premiers adhérents militaires et participé au putsch du *9 novembre 1923*. Il a formé les SA (sections d'assaut) comme service d'ordre d'un petit parti ; à partir de 1930, engageant chômeurs, sicaires, truands, sous-prolétaires sans affiliation politique, il en a fait des soldats populaires en chemise brune et képis, matraque en main, instrument majeur de la terreur qui assure au parti *nazi son principal argument*. Les SA sont aussi les lévites et les chœurs des liturgies païennes, à l'idéologie courte, sans autres projets que ceux des revanches sociales contre les *« possédants »*. Force de gauche à l'intérieur du parti ? Sans doute, si l'on s'en tient aux schémas classiques. Röhm rêvait pour eux des destins d'une armée jacobine supplantant celle des généraux prussiens, armature de milices populaires, dont il serait le chef unique.

Ses hommes et lui expriment leurs frustrations au milieu de 1933. Goering, en septembre, a été nommé général par Hindenburg ; Röhm est resté capitaine. Et rien du programme de Hitler n'a été exécuté : pas de partage des bénéfices capitalistes, pas de *nationalisation de l'industrie ni de* réduction des intérêts des dettes agraires, pas de suppression des grands magasins. La petite-bourgeoisie, qui est mise au pas en revêtant l'uniforme des SA, est aussi déçue que les sous-prolétaires, brimés dans leur ivresse de nettoyer les rues de tous les adversaires *de classe*. S'y ajoute une autre catégorie de révolutionnaires, ceux qu'on nomme les *« biftecks »*, bruns au dehors, rouges au dedans, directement venus des formations communistes au lendemain de leur interdiction, et qui ne sont pas les moins ardents.

A tous, Röhm prêche l'avènement de la *« seconde révolution »*, dont Goebbels *même* est partisan : *« Les SA et les SS, qui portent la grande responsabilité d'avoir mis en marche la révolution allemande, ne permettront pas qu'elle soit trahie à mi-chemin. Nous sommes les garants incorruptibles de l'accomplissement de la révolution allemande »*, réplique Röhm à Hitler.

Celui-ci louvoie. Il lui arrive de prononcer le mot de *« révolution »*. Il fait nommer Röhm ministre sans portefeuille en décembre 1933, se félicite publiquement d'avoir un tel *« ami et compagnon de lutte »*. Simultanément, il entreprend de transformer en ralliement complet la tolérance que *lui accorde* la Reichswehr, tout en veillant bien à ne pas tomber dans sa dépendance. Contraindre les soldats à porter l'aigle à croix gammée sur la tunique et la casquette, était-ce humilier l'armée ? Certes, pour un vieux soldat. *Mais Röhm y voit* la preuve que l'armée est symboliquement mise sur le même rang que les organisations paramilitaires du parti.

La mesure intervient au moment où Hitler s'engage plus loin, après la nomination de von Fritsch à la tête de la Reichswehr. *Le 25 février 1934*, réunissant tous les responsables des forces *armées*, il fixe un délai de cinq ans pour bâtir des forces capables d'assurer la défense du Reich, et un autre de huit ans pour les mettre en mesure de mener une guerre offensive. Le gonflement de la Reichswehr de cent mille hommes exige le service militaire obligatoire, ce qui exclut toute idée d'armée de milices et ramène les SA *au niveau d'une simple* organisation de réservistes. Röhm le comprend fort bien. Au sortir de la réunion, il décide de continuer sur sa voie, en renforçant l'armement des SA.

Hitler commence alors à tendre le piège où il va le perdre. En avril, il assure les chefs de l'armée que la puissance militaire du Reich reposera exclusivement en *leurs mains et* que les SA *seront* incorporés à la nouvelle Wehrmacht. En échange, il a l'assurance d'être accepté comme successeur de Hindenburg à la tête de l'Etat.

Simultanément, Goering, président du gouvernement prussien, et Himmler, chef de la SS, alors simple branche des SA, depuis longtemps unis contre Röhm, *entreprennent la prise en main* de la police politique par les SS et la mise au point du *« plan Colibri »*, qui prévoit la liquidation des SA et de quelques autres adversaires dans la même journée.

Sur sa droite, Hitler affronte alors la protestation des milieux conservateurs, dont le vice-chancelier von Papen se fait l'écho dans son célèbre discours de Marbourg, le 17 juin, réclamant *la fin de la terreur et le* retour à certaines libertés, dont celle de la presse. Bien pis : Hindenburg lui fait dire par von Blomberg, ministre de la défense, qu'il est disposé à proclamer la loi martiale et à remettre le pouvoir à l'armée si la tension continue.

Reste à préparer le coup. Du côté du parti, Goering et Hess proclament, à la radio ou dans des réunions, la confiance de l'Allemagne en Hitler et dénoncent la *« révolte au service de la révolution »*. Dans la Reichswehr, Blomberg expulse Röhm de la ligue des officiers, affirme la fidélité de la Wehrmacht au *« Führer Adolf Hitler, qui vient de ses rangs et restera l'un des siens »*.

Un coup bien monté

Entre les appels à la *« seconde révolution »* et les rumeurs de vagues complots, le malaise règne à Berlin. Hitler jette de l'huile sur le feu. Il appelle, le 3 mai, à l'ouverture d'une campagne jusqu'au 30 juin contre les *« saboteurs et provocateurs »*, avec *« les moyens utilisés à l'époque des combats »*, ce qui revient à inciter les SA à reprendre leur terrorisme.

Ils s'y emploient si bien que, le 7 juin, Hitler peut convoquer Röhm pour le prier d'empêcher l'*« action national-bolcheviste »* préparée par des *« éléments sans conscience »* qui veulent y impliquer l'armée. Röhm assure qu'il va s'en occuper, puis fait savoir qu'il prend une permission pour maladie jusqu'à la fin du mois et que les SA *sont mis en* vacances en juillet, avec interdiction de porter l'uniforme, sur l'ordre de Hitler. Rendez-vous est pris entre les deux hommes le 30 juin, à Bad-Wiessee, en Bavière, où doit se tenir une réunion de chefs SA.

Le 28 juin, il met les troupes en état d'alerte. En dépit de ce qu'avanceront, dans leurs Mémoires, *quelques généraux survivants*, il n'est pas soutenable que le haut commandement ait été étranger à toute l'affaire.

Entre la Ruhr et Munich, le 28 juin et le 1er juillet, Hitler prend lui-même les choses en main, dupant Röhm jusqu'au dernier moment. Arrivé de Cologne en avion dans la nuit, il l'arrête lui-même dans son hôtel de Bad-Wiessee, au petit matin du 30 juin. Escorté de quelques SS, il le ramène à Munich, à la Maison Brune, siège du parti, gardé par la Reichswehr.

Après avoir téléphoné le mot d'ordre *« Colibri »* à Goering, resté à Berlin, pour mettre en route les exécutions prévues, Hitler passe sa journée à rédiger le communiqué du service de presse du parti, la dépêche d'agence, un ordre du jour aux SA.

A 5 heures du soir seulement, il reçoit Sepp Dietrich, officier SS, chef de sa garde du corps, qui faisait antichambre depuis le matin. Il lui prescrit de fusiller sept chefs SS arrêtés le matin avec Röhm. Puis il repart pour Berlin, accueilli par Goering et Himmler, qui lui rendent compte des exécutions d'adversaires politiques : le général von Schleicher, ancien chancelier, le général von Bredow, Edgar Jung, collaborateur de Papen, Erich Klausener, dirigeant de l'Action catholique, entre autres.

Un millier de victimes

Les exécutions continuent le 1er juillet à Berlin et à Munich. Röhm, qui refuse de se suicider, est tué dans sa cellule de la prison de Stadelheim par les deux commandants SS du camp de Dachau.

Au total, compte tenu des règlements de comptes locaux, il y a probablement un millier de victimes, dans des conditions de cruauté spectaculaires et délibérées. Les documents relatant l'affaire sont détruits dès le 2 juillet. La seule explication donnée est celle que Hitler développe longuement dans son discours du 13 juillet.

Le Führer empoche tous les bénéfices du massacre. Les bien-pensants lui savent gré de s'être débarrassé des *« débauchés »* du parti, dont Röhm n'était qu'une illustration. Les généraux acceptent tout, même la mort de Schleicher, accusé d'avoir comploté avec Röhm et l'ambassadeur de France, André François-Poncet. Papen lui aussi plie l'échine et reprend du service comme représentant du Reich à Vienne.

Le 2 août, le vieux maréchal von Hindenburg s'éteint. En vertu d'un décret pris la veille, Hitler assume l'union en sa personne de la chancellerie et de la direction de l'Etat. Le jour même, von Blomberg publie la formule du nouveau serment des soldats au *« Führer du peuple allemand, commandant en chef des forces armées »*.

Soumis à référendum le 19 août, ce cumul des fonctions recueille 89,9 % de oui. Cinq millions d'Allemands ont encore la force de voter non.

Dix-huit mois de prison !

Entre Hitler et les chefs militaires, la complicité est totale. Qui dupe qui ? Fritsch sait, Oster sait, et Beck et le jeune Stauffenberg, et ceux qui, avec eux, quatre ans plus tard, trameront le premier complot, réel celui-là, pour éliminer Hitler. Sans doute ne virent-ils que l'enjeu immédiat : l'éviction d'une force massive et de ses chefs, obstacles à la fabrication d'une armée moderne.

Les vrais vainqueurs sont Himmler et les SS. Moins d'un mois après le 30 juin, ils deviennent une organisation autonome, ne relevant que de Hitler. Ils ont démontré leur capacité de massacrer froidement, sans flots de sang ni beuveries. Leurs cadres sont des gens distingués, pas des garçons bouchers ni des truands. Sepp Dietrich, chef de la garde du corps de Hitler, et son commando d'exécuteurs survivront presque tous à la guerre et attendront jusqu'à mai 1957 leur jugement pour leur participation à la Nuit des longs couteaux : dix-huit mois de prison !

Il n'y eut que deux généraux à la retraite pour protester contre l'assassinat de leurs camarades von Schleicher et von Bredow : le vieux maréchal von Mackensen, antique figurant en uniforme de hussard de la mort, qu'on verra participer à toutes les cérémonies militaires du IIIe Reich, et le général von Hammerstein, ancien commandant en chef. Au bout de six mois, Hitler leur accorde que les deux victimes ont été *« tuées par erreur »*, et que leurs noms peuvent être réinscrits dans les archives de leurs régiments de tradition. Mais la réhabilitation demeure secrète, et le corps des officiers s'en satisfait.

C'est le 2 août que commencent pour certains de ses membres les drames de conscience lorsqu'il faut prêter serment à la personne de Hitler.

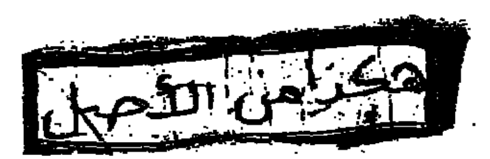
Plus tard, bien plus tard, lorsque d'anciens idéologues du national-bolchevisme écriront leurs souvenirs d'opposants courageux *et déterminés au nazisme*, on y trouvera étrangement des accents plutôt sympathiques à Röhm et aux siens, *« gauche révolutionnaire »*, massacrée *« comme les ouvriers français l'avaient été par Cavaignac ou les Spartakistes par Noske »*. Porte-drapeaux de la *« seconde révolution »*, victimes du grand capital et de la Reichswehr.

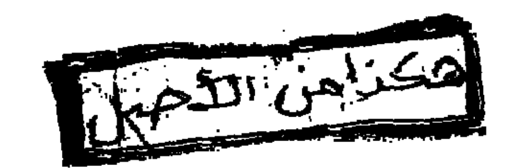
Les deux millions de SA menaçaient-ils vraiment les structures du nouvel Etat ? Ils s'écrasèrent dans l'ombre dès l'exécution de quelques meneurs. L'accusation de complot ne fut jamais prouvée de façon convaincante. *Et Hitler* réussit à la noyer dans une démonstration de moralisme *puritain en dénonçant* les turpitudes homosexuelles des SA.

Ce qu'en retint Visconti : les bacchanales des corps de mâles et des mitraillettes dans les ventres nus, une nuit, sur un lac bavarois.

JACQUES NOBÉCOURT.

ROUIL.





Étranger

LES « CONSEILS » DU PORTE-PAROLE DE M. JARUZELSKI

Comme prévu, M. Jerzy Urban, le porte-parole du gouvernement de Varsovie, est venu à Paris, où personne ne l'avait invité, pour une assez curieuse *opération* de *« relations publiques »* destinée à la presse et à l'opinion françaises. Sans se soucier *outre mesure de l'agacement* évident qu'a suscité son projet dans les milieux officiels français, il a profité d'une « visite privée » pour donner, vendredi 29 juin, une conférence de presse dans les locaux de l'ambassade de Pologne, et pour rencontrer quelques *« personnalités politiques »* qu'il n'a pas voulu *désigner plus précisément* (de source française, on indique qu'en tout état de cause aucun représentant du Quai d'Orsay ou, d'une manière plus générale du gouvernement, *n'avait prévu* de rencontrer M. Urban).

C'est donc par l'intermédiaire de la *presse que ce dernier* a conseillé aux responsables français de mener une politique *« plus indépendante »* et qu'il a exprimé son étonnement devant l'état des relations franco-polonaises : une situation que son gouvernement *« ne comprend pas »*, puisque dans les années 70 (à l'époque de MM. Gierek et Giscard d'Estaing) les relations entre les deux pays étaient exemplaires, et que depuis le régime *« a accompli de grandes transformations démocratiques sur le plan intérieur »*.

M. Urban attend donc de la France *qu'elle fasse « un pas »* en direction du régime Jaruzelski et renonce à espérer *« un changement dans la division de l'Europe et une disparition des systèmes qui ne* [lui] *plaisent pas »*. Et pour mieux remettre Paris à sa place, M. Urban reprend l'argument habituel de la diplomatie actuelle de Varsovie : *« De toute manière, les relations avec la France ne sont pas une question vitale pour la Pologne »*, les seuls liens qui importent vraiment étant ceux qui unissent Varsovie à Moscou.

Sur le fond, le raisonnement tenu par M. Urban est assez simple. Les autorités françaises justifient leur réticence à reprendre des relations suivies avec Varsovie *par* la pression de l'opinion publique. Or cette opinion est formée par la presse, et il se trouve *que* la presse française écrit des aberrations sur la Pologne, où, en fait, *« la situation s'améliore et où le pouvoir accomplit de très intéressantes et très importantes réformes »*.

M. Urban a-t-il *réussi* à remettre dans le droit chemin son auditoire *journalistique, comme* il s'attache à le faire chaque semaine, à Varsovie, depuis près de trois ans ? Il n'a en tout cas apporté aucune information nouvelle, à l'exception d'une seule, bien prévisible dans ces circonstances : la libération de M. Jacques Challot, le jeune Français, condamné, mercredi 27 juin, à deux ans de prison ferme, ne dépend plus que d'une démarche de son avocat qui demanderait la transformation de la peine en amende. *« Espérons qu'il a un bon avocat »*, a ajouté M. Urban retrouvant, pour l'occasion, l'ironie caustique qui caractérise d'ordinaire ses interventions en *tant* que porte-parole officiel. Mais, pour le reste, la prestation parisienne de M. Urban n'a permis à ses auditeurs que de se faire une bien pâle idée de très étrange personnalité de chroniqueur talentueux devenu l'un des hommes les plus connus, mais aussi les plus détestés, en Pologne : une réputation que ce « cynique » (selon sa propre définition) semble cultiver avec un certain plaisir *non* seulement *dans* son rôle de porte-parole officiel, mais dans les articles venimeux qu'il continue à publier *sous divers* pseudonymes, poursuivant de sa vindicte ceux qui ont choisi une autre route que lui. Mais cela est une autre histoire.

JAN KRAUZE.

PRINCIPALEMENT CONSACRÉE A L'EUROPE

La brève visite de M. Mitterrand à Madrid a illustré le net rapprochement franco-espagnol

De notre correspondant

Madrid. — *« Excellents »*, *« formidables »*, *« exceptionnellement cordiaux »*, *« chaleureux »* : le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, et son collègue espagnol, M. Sotillos, ont rivalisé d'enthousiasme pour qualifier les entretiens que M. Mitterrand a eus lors de la visite-éclair de quatre heures qu'il a faite à Madrid, vendredi 29 juin. Enthousiasme qui, malgré *l'emphase, ne semblait pas feint* : cette visite est venue confirmer qu'après des années de relations difficiles (*le Monde* du 30 juin), le rapprochement entre les deux pays est maintenant une réalité. Accompagné de son ministre des affaires européennes, M. Dumas, le président de la République s'est entretenu avec le chef du gouvernement espagnol, M. Gonzalez, et le ministre des affaires étrangères, M. Moran, avant de déjeuner au Pardo avec le roi Juan Carlos.

Les problèmes de la construction européenne après la réunion de Fontainebleau ont dominé les conversations. *« Je termine mon mandat comme président de la CEE et je le termine précisément ici*, a affirmé *M. Mitterrand dans une brève* déclaration. *Il s'agit de montrer que nous avons bâti avec les Espagnols un pacte durable. Je continuerai dans le futur, en tant que président de la France, à suivre de très près la négociation de l'adhésion espagnole, qui me paraît déterminante pour l'avenir du continent. »*

A la grande satisfaction de ses hôtes, M. Mitterrand a de nouveau précisé quel devait être le calendrier de la négociation : *« On peut prévoir que, d'ici à octobre, les choses auront été clarifiées. Pour respecter les prévisions, il faut aboutir avant la fin de 1984, et je pense que cette échéance sera tenue. Je me réjouirai de voir l'Espagne parmi nous après la conclusion des procédures de ratification de l'adhésion, le 1er janvier 1986. »* M. Mitterrand a souligné l'importance que revêt pour Madrid la conclusion heureuse du sommet de Fontainebleau.

Contrairement au président de la République, M. Gonzalez a accepté de se soumettre aux questions des journalistes. Il a souligné à plusieurs reprises que, dans les relations entre les deux pays, *« les paroles se sont traduites en actes »*. Faisant un bilan des six mois de présidence française de la CEE, il a fait l'éloge de *« la volonté politique persistante de la France de mettre fin à la crise interne de la Communauté »*. Il a souligné que l'attitude *« tenace »* de l'Espagne, *« exposant avec clarté les problèmes bilatéraux, a donné des résultats »*. Il a enfin affirmé que le problème du terrorisme n'avait été débattu que brièvement avec son hôte (*« dans ce domaine, nous progressons, et nous voyons une perspective raisonnable de solution »*, a-t-il précisé) et que la question du maintien de l'Espagne dans l'OTAN n'avait pas, elle, été abordée.

THIERRY MALINIAK.

République Sud-Africaine

« Big Brother vous regarde... »

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — *« Big Brother vous regarde... »* Le célèbre avertissement du roman de George Orwell, *1984*, est aujourd'hui d'actualité au commissariat central de Johannesburg, à John Vorster Square. *Le comité* de soutien aux parents de détenus politiques a révélé au *début de la semaine, au cours* d'une conférence de presse, qu'un circuit interne de télévision *avait été mis en place dans* un nombre indéterminé de cellules du deuxième étage du bâtiment, *lequel* est *réservé aux détenus* politiques. Deux anciens prisonniers ont apporté leurs témoignages, *expliquant* que *ce système était « pire que la torture physique »*.

La police a confirmé l'existence de caméras à l'intérieur même des cellules, précisant qu'elles avaient pour but de prévenir les suicides. Le professeur John Dugard, un juriste de l'université de Wits, a indiqué que, au contraire, c'était un moyen d'accroître la pression sur les suspects, rappelant que ce procédé est contraire au code réglementant le traitement des détenus mis sur pied en 1982 par le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange.

Le ministre lui-même avait prôné l'installation d'un circuit *interne de télévision* après la mort en détention du syndicaliste Neil Aggett, retrouvé pendu en février 1982 et *qui se serait suicidé* en raison de tortures subies, ce qui n'a jamais pu être formellement établi. Le professeur Dugard déplore, à ce propos, que les caméras ne soient pas plutôt chargées *de surveiller les salles* d'interrogatoire, comme l'avait suggéré la commission Bennett en Irlande du Nord.

Plusieurs personnalités, ainsi que des associations de défense des droits de l'homme, ont condamné cette technique de *surveillance « dégradante et inhumaine »*. Une atteinte à la dignité, un viol de la vie privée qui *contribue à accroître* le stress du prisonnier, ont estimé les victimes. Le révérend Frank *Chikane, ancien détenu à John* Vorster Square, a ajouté : *« On ne peut même plus communiquer avec les murs. »*

M. B.-R.

Une opposante au régime de l'apartheid est tuée en Angola par un colis piégé

Une opposante sud-africaine en exil en Angola, Mme Jeannette Schoon, et sa fille de six ans, Katryn, *ont été tuées*, jeudi 28 juin, à Lubango, par l'explosion d'un colis piégé, a annoncé, vendredi, le père de Mme Schoon, M. Jack Curtis, qui vit à Johannesburg.

Mme Schoon et son mari avaient été assignés à résidence en Afrique du Sud, en 1977, en vertu des lois sur la sécurité. Ils avaient fui au Botswana, puis en Zambie, avant de gagner, l'année dernière, l'Angola, où ils enseignaient à l'université de Lubango.

M. Schoon avait purgé une peine de douze ans de prison en Afrique du Sud pour « sabotage » et, au moment de sa fuite, le couple était soupçonné de contrôler les opérations de renseignements de l'ANC (Congrès national africain, organisation anti-apartheid) à Gaborone (Botswana) et de transmettre des informations au bureau de l'ANC de Londres.

En août 1982, Mme Ruth First, épouse du dirigeant de l'ANC Joe Slovo, avait péri dans l'explosion d'une lettre piégée, à Maputo (Mozambique). — *(AFP, Reuter, AP.)*

LA FIN DE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL EUROPÉEN

Nostalgie ?

Journée sans doute un peu nostalgique pour M. Mitterrand que ce samedi 30 juin : il marque la *fin de la présidence française* du Conseil européen. Dimanche, le premier ministre irlandais, M. *Garret FitzGerald, prend* la relève pour six mois, ainsi que le veut l'ordre alphabétique des Etats membres (en *vertu duquel* il devra lui-même passer le témoin à son collègue italien le 1er janvier 1985).

Le chef de l'Etat *ne* court-il pas, désormais, le risque de s'ennuyer ? La question peut sembler *incongrue si l'on songe* aux dossiers politiques, économiques et sociaux qui l'attendent. Mais il *avait pris tellement* à cœur l'exercice de cette présidence, jusque dans ses difficultés apparemment *les plus* inextricables, que l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il va lui manquer quelque chose.

Ce *mandat aura* tenu à la fois du marathon et de la course d'obstacles. Le marathon opposait *principalement M. Mitterrand* à Mme Thatcher, encore que l'un et l'autre de ces remarquables *coureurs* de fond se soient toujours refusés à limiter ainsi la compétition. Quant à la course d'obstacles, le président de la République lui-même *ne* manquait jamais une occasion, avant d'obtenir un accord budgétaire *au sommet de Fontainebleau*, d'en rappeler les étapes et les succès : de nombreux autres compromis ont *pu être trouvés à* Bruxelles lors du précédent *conseil européen*, et depuis. Mais le succès n'eût pas été achevé sans que fût enfin réglée la *lancinante controverse sur la contribution* britannique : si appréciables qu'ils aient été, le *démantèlement des montants* compensatoires monétaires ou l'accord sur le lait ne suffisaient *évidemment pas à faire oublier* le problème majeur auquel se heurtaient les Dix.

Un sort paradoxalement cruel *aura voulu que la Communauté* pût enfin aborder la phase « politique » que M. Mitterrand appe*lait de ses vœux, précisément* au moment où son *président* temporaire devait passer le relais après avoir largement contribué au règlement de questions financières qui, même s'il n'en sous-estimait pas l'importance, ne *devaient pas le passionner outre-*mesure. Du moins le chef de l'Etat peut-il espérer que l'impul*sion qu'il a donnée (notamment* à Strasbourg, en mai, devant les parlementaires de la CEE) à la relance de l'Union européenne sera suivie d'un commencement de réalisation.

Une passion ancienne

Un commencement seulement : tout le reste est incertitude. Y compris la pérennité *réelle du compromis budgétaire* ou le plein respect du calendrier prévu pour l'adhésion de l'Espagne *et du Portugal, dont il* vient de reparler à Lisbonne et à Madrid. Il y tient à cette adhésion, politiquement et sentimentalement, bien plus qu'il ne peut *le dire, en particulier* aux agriculteurs et viticulteurs du Midi.

Enfin, M. Mitterrand aura *éprouvé*, pendant six mois, une satisfaction qui n'était sans doute pas négligeable : celle de parler dans différentes circonstances, non pas seulement au nom de la France, mais au nom des Dix. *Que ce fût à* Washington, à Moscou ou lors de ses nombreux déplacements à l'intérieur de la Communauté.

Sans doute cette « bougeotte » présidentielle a-t-elle donné plus d'une fois le sentiment d'une *fuite en avant, d'un refus des* réalités moins exaltantes que la marche à l'unité du Vieux-Continent, *la plus récente étant* l'effondrement électoral de la gauche — aux européennes, précisément, par un apparent paradoxe. Mais, *servi* par une passion pour l'Europe beaucoup plus ancienne et plus forte qu'on ne le croit *généralement*, assisté par un ministre des affaires européennes dont l'engouement — *lui plus récent* — *pour* la diplomatie devrait rapidement trouver un autre emploi, *M. Mitterrand* a *incontestablement été pour* les Dix un président à la hauteur de sa tâche difficile. Sa situation *politique intérieure n'est pas si* brillante qu'on puisse aujourd'hui lui refuser à cet égard les compliments *que ne lui ménage d'ail*leurs pas l'étranger.

BERNARD BRIGOULEIX.

Ethiopie

Les secours alimentaires internationaux ne répondent pas à l'ampleur de la disette

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Les pluies qui tombent actuellement sur une partie de l'Ethiopie ne permettent pas d'espérer une amélioration rapide de la *situation alimentaire rendue* désastreuse en raison de la sécheresse. D'après les autorités d'Addis-Abeba, *un peu plus de 5 millions* de personnes se trouvent affectées (sur une population officiellement estimée à 34,6 millions d'habitants).

Même si ce chiffre est, comme il est probable, surestimé, l'état des populations sous-alimentées n'en fait *pas moins craindre une famine* de l'ampleur de celle de 1973, qui provoqua la mort de 150 000 à *200 000 personnes et prépara* le terrain à la chute de l'empire.

La sécheresse a aggravé une situation socio-économique déjà très *précaire*. En 1983, les pluies ont été au-dessous de la normale dans quatre régions (Erythrée, Wollo, Tigré, Gondar) et très insuffisantes dans les basses terres pastorales du Sud et de l'Est (Gamo-Gofa, Sidamo, Balé, *Hararghe*). L'une et l'autre partie du pays n'ont pas reçu de « petites pluies » au printemps 1984, ce qui *n'a pas permis les semis en temps* opportun. Les effets bénéfiques des « grandes pluies », qui ont com*mencé en mai avec un peu d'avance* et devraient, en principe, se prolonger jusqu'en septembre, ne se feront sentir *qu'à la fin de l'année sur* la production agricole.

Sous-nutrition aiguë

Aussi bien l'Ethiopie doit-elle faire face à un déficit de sa production agricole alimentaire important après deux années consécutives de sécheresse. Pour en apprécier le montant *on ne dispose cependant que de* « sondages ». En 1983, la production de céréales aurait *été* de 7,2 millions de tonnes et les *quantités* disponibles pour la consommation après prélèvement pour les semences, et *compte tenu des pertes*, de 5,8.

Ce chiffre ne comprend toutefois pas les légumineuses, qui constituent l'autre élément de base de la *consommation alimentaire*. Il ne permet pas non plus d'évaluer les déséquilibres régionaux. L'organisme éthiopien de secours (*Relief and Rehabilitation* commission) estime le déficit alimentaire pour 1984 à 912 000 tonnes et le Programme alimentaire mondial (PAM) à 685 000 tonnes, *dont* 80 % pour les quatre régions du Nord.

Les organisations d'assistance aussi bien que les autorités éthiopiennes se montrent très discrètes sur le nombre des victimes. Dans le *nord du Wollo, où se trouve* une équipe de Médecins sans frontières, treize à vingt personnes meurent en moyenne *chaque jour. Il s'agit essen*tiellement d'enfants en bas âge et de vieillards (*le Monde* du 29 mai). La situation *serait plus* critique dans la région de Wolaita, au nord de la province de Sidamo, où l'UNICEF a enregistré trois cent *cinquante* mille à *quatre cent* mille cas de sous-nutrition aiguë. Le taux de mortalité est très élevé (une vingtaine de *morts par semaine dans un seul* dispensaire), y compris parmi les adultes.

La cause principale en est les ma*ladies diarrhéiques mais on a* constaté aussi des décès dus à une épidémie de rougeole alors que les services de santé affirmaient avoir immunisé tout le monde. Jusqu'à une date récente, les autorités paraissaient encore *ignorer* l'existence de cette poche de disette. Une situation semblable prévaut dans la partie de la province de Shoa, voisine du *Wolaita, où se trouve le même* groupe ethnique. Les pertes d'animaux sont, dans les deux cas, considérables, *le cheptel est décimé*, en particulier, par la peste bovine.

Addis-Abeba a annoncé l'envoi de secours (*céréales* et médicaments) *dans ces régions proches* de la capitale. Mais, d'une façon générale, leur distribution se heurte à de sérieux *problèmes logistiques : difficultés* de transbordement dans les deux ports du pays — Massawa et Assab — et *d'acheminement en raison du man*que de véhicules et du mauvais état des voies de communications ainsi *que de l'éloignement et de l'éparpil*lement sur un vaste territoire des populations touchées ; outre les diffi*cultés consécutives à la guerre civile* en Erythrée et au Tigré.

Quoiqu'il en soit il est significatif que le gouvernement éthiopien ait *lancé un appel à l'aide internationale* ces derniers mois. Fin mars, le responsable de la Commission des secours, *M. Dawit* a demandé la *livrai*son de 400 000 tonnes de céréales (non compris une aide financière pour l'acheminement des secours). Le PAM *estime cependant que* le système de distribution n'est pas en mesure d'absorber une telle quantité.

La réponse des donateurs à cet *appel a été très décevante puisque* l'Ethiopie n'avait reçu, au début juin, que 70 000 tonnes de céréales destinées à des projets de *« nourriture pour du travail » (food for work)*. Les engagements de livraisons d'ici à la fin de l'année se montaient au début *du mois à 45 000 tonnes de céréales*, au titre cette fois de l'aide alimentaire d'urgence. C'est pourquoi, *M. Dawit a renouvelé son appel* à la communauté internationale, le 30 mai à Genève, dénonçant en même temps *« la volonté de certains pays d'utiliser l'aide humanitaire comme instrument politique »*.

Le manque d'empressement des donateurs

Le manque d'empressement des grands donateurs semble d'abord dû au fait qu'ils ont à répondre aux demandes d'un grand nombre de pays africains. Certains se plaignent aussi qu'il ne leur soit pas rendu compte de l'utilisation de l'aide alimentaire (la majorité provient du PAM, de la CEE, du Canada et de l'Australie) et des *difficultés administratives* rencontrées pour sa livraison.

Enfin, certains ont aussi le sentiment *que* le gouvernement d'Addis-*Abeba n'accorde pas une priorité suf*fisante aux opérations de secours ainsi qu'à des actions d'envergure pour *relever à plus long* terme la production agricole, et qu'il se consacre plutôt actuellement à... la préparation *du Xe anniversaire de la révolu*tion. Ainsi le port d'Assab a-t-il été partiellement fermé au déchargement de l'assistance *internationale alors* qu'il est plus *proche* que celui de Massawa de certaines régions sinistrées.

GÉRARD VIRATELLE.

Italie

EN PRÉSENCE DE MAGISTRATS ET D'HOMMES POLITIQUES

Des détenus organisent le premier congrès « derrière les barreaux »

La question de l'extradition de M. Toni Negri, fondateur d'Autonomie ouvrière, condamné à trente ans de prison par la justice italienne, « ne se pose pas aux autorités françaises pour la simple raison qu'elle ne leur a pas encore été posée au stade actuel de la procédure », *a déclaré vendredi 29 juin M. Pierre Mauroy.*

Au cours d'une conférence de presse à Rome, M. Mauroy a ajouté qu'il « ignorait » *si M. Negri se trouvait encore en France :* « Il y a transité, c'est sûr, mais la police française pense qu'il s'est enfui. »

De notre correspondant

Rome. – M. Giuliano Naria est un peu un symbole : inculpé d'appartenance aux Brigades rouges, il est en prison depuis huit ans... en attente d'un procès. Son état physique s'étant gravement détérioré au cours des dernières semaines (il souffre d'anorexie et ne se nourrit plus), il vient, après une laborieuse campagne de presse, d'être finalement transféré à l'hôpital. Son cas est symptomatique de la situation carcérale en Italie. Combien sont-ils à attendre en prison d'être déclarés coupables *ou* innocents ? Sans doute, plusieurs milliers, mais aucune statistique n'indique leur nombre exact, étant donné, fait-on valoir au ministère de l'intérieur, les difficultés provoquées par la pyramide des procédures de la première instance à la cassation.

D'un peu partout, des voix s'élèvent pour dénoncer une situation que le succès de la lutte contre le terrorisme tend à occulter, comme si, inconsciemment, on se résignait à penser que c'est là le prix à payer.

A la prison de Rebibbia à Rome, trente-trois détenus font actuellement la grève de la faim pour protester contre les conditions de détention et attirer l'attention de la commission justice du Sénat, qui étudie une réforme du système de la prison préventive.

Une délégation de parents de détenus vient, d'autre part, de remettre à la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg un dossier sur la situation des prisons en Italie. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 46 000 détenus (bientôt 50 000 selon les prévisions du ministère de la justice) dans des prisons conçues pour en recevoir 27 000. En 1982, il a eu 287 manifestations à l'intérieur des prisons et 1 164 grèves de la faim pour protester contre les conditions de détention. Une commission de la Fédération internationale des droits de l'homme devrait prochainement visiter les prisons spéciales italiennes.

A Rebibbia, les détenus de droit commun organisaient, vendredi 29 juin, ce qu'ils nomment le premier congrès européen *« derrière les barreaux »* ayant pour thème la prison et le monde extérieur. Il réunissait des magistrats, des hommes politiques et des représentants des administrations locales. C'est le président de la commission justice du Sénat qui dirigeait les débats. Comme le souligne *l'Unita*, organe du PCI, c'est là un des paradoxes de l'Italie : à la fois un pays assez avancé pour organiser ce type de rencontre dans une prison, mais assez retardataire au point d'attendre qu'un détenu soit au seuil de la mort pour le faire hospitaliser.

PHILIPPE PONS.

La paix des étoiles

(Suite de la première page.)

Aux États-Unis, enfin, ces critiques sont très largement partagées par une partie importante de l'opinion, dont les démocrates, qui en ont fait un thème de campagne électorale, et un grand nombre de parlementaires républicains. La Chambre des réprésentants (à majorité démocrate) s'est ainsi récemment déclarée en faveur d'un moratoire d'un an, sur les tests d'armes antimissiles, à la seule condition que l'URSS s'en tienne à son propre moratoire annoncé l'été dernier. Le Sénat, à majorité républicaine, n'a pour sa part autorisé ces tests qu'à la condition que M. Reagan fasse la preuve de sa volonté de négocier avec l'URSS un accord en ce domaine.

Ces deux résolutions reflètent le désir plus général du Congrès de pousser, en pleine année électorale, la Maison Blanche à une relance des pourparlers avec Moscou sur le contrôle des armements. Les pressions auxquelles M. Reagan a été soumis par son propre parti pour accepter une rencontre au sommet avec M. Tchernenko illustrent cette tendance.

C'est là, donc, que réside la troisième habileté de la résolution soviétique, car il était pratiquement impossible à la Maison Blanche, à quatre mois de l'élection présidentielle, de refuser purement l'offre de Moscou. Or cette offre est particulièrement embarrassante pour l'administration républicaine, pour trois raisons. Les dirigeants américains estiment d'abord que l'URSS bénéficie d'une avance dans le domaine des ASAT. Ils considèrent ensuite que l'application d'un éventuel accord sur les armements serait presque impossible à vérifier, et ils entendent bien enfin aller de l'avant dans le développement des armes antimissiles, dont ils soulignent qu'elles sont défensives.

Ce sont ces positions de l'administration et le risque politique que M. Reagan aurait encouru en ne réagissant pas rapidement et favorablement aux propositions soviétiques qui expliquent que Washington y ait répondu le jour même mais en piégeant à son tour Moscou.

A ce « oui » pour des pourparlers sans condition, le Kremlin ne pourrait maintenant opposer un refus sans se donner le mauvais rôle. L'URSS se trouve en conséquence acculée à modifier la condition qu'elle a inlassablement posée depuis la fin de l'année dernière à une reprise des conversations de Genève : le retrait des euromissiles que l'OTAN a commencé de déployer en novembre dernier. Elle devrait ensuite accepter un rendez-vous qu'elle a elle-même fixé, mais qui n'aurait pour second objet que l'élaboration d' *« approche de négociations réalisables »* sur une *« limitation vérifiable et effective »* des ASAT.

C'est à la fois beaucoup plus et beaucoup moins que ce qu'elle souhaitait, à moins que ces petits pas et contre-pas ne fassent partie d'un scénario mis au point en coulisse par les deux capitales. A voir vendredi le trouble des dirigeants américains, et compte tenu du fossé séparant aujourd'hui les deux superpuissances, l'hypothèse est très peu plausible, mais on ne peut pour autant l'exclure complètement.

BERNARD GUETTA.

● *Visite du chef du PC laotien.* – Le chef du PC et de l'Etat soviétiques, M. Tchernenko, a reçu le mardi 26 juin au Kremlin le secrétaire général du PC laotien, M. Kaysone Phomvihane, a annoncé l'agence Tass. L'arrivée de M. Phomvihane en URSS n'avait pas été annoncée par la presse soviétique. A la mi-juin, M. Tchernenko avait reçu, en marge du sommet du Comecon, le numéro un du PC vietnamien, M. Le Duan. – *(AFP.)*

● *Quatre sportifs estoniens demandent asile à la Suède.* – Quatre jeunes Estoniens, spécialistes de différents sports, ont réussi à fuir l'URSS à bord d'un bateau pneumatique, en traversant le golfe de Finlande, a-t-on appris, jeudi 28 juin, à Stockholm. Ils ont ensuite parcouru 700 kilomètres à pied à travers la Finlande (les autorités finlandaises remettent habituellement les réfugiés soviétiques à l'URSS) avant de franchir la frontière et de demander asile à la Suède. – *(AFP.)*

Canada : Exit Trudeau

Avec les successeurs que la vie sera monotone

De notre correspondant

Montréal. – Les Canadiens sont orphelins. Ils ne savent pas encore s'ils doivent s'en attrister ou s'en réjouir. Après seize ans de présence envahissante, le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau a décidé de *passer la main. Le conseil de famille* – le congrès du Parti libéral, – a désigné le 26 juin un tuteur ; M. John Turner prend ses fonctions ce samedi sans être député.

M. Trudeau s'était fait beaucoup d'ennemis en exerçant un pouvoir très personnel et en refusant tout compromis avec ses adversaires, en particulier les nationalistes québécois, les milieux d'affaires de l'ouest du pays et avec le gouvernement de M. Reagan. *Mais sans lui, que la vie sera donc* monotone ! M. Turner, en revanche, *se vante de ne compter que* des amis, mais n'a guère de politique définie. C'est même le grand vide. Quand les Canadiens iront aux urnes dans les mois prochains, ils devront choisir entre le successeur officiel de M. Trudeau et le chef de l'opposition conservatrice, M. Brian Mulroney, qui n'a pas non plus de véritable programme. Tous les deux sont issus de milieux d'affaires. Le premier de Toronto et l'autre d'une entreprise multinationale américaine *dont* il *dirigeait* la filiale canadienne.

Les Canadiens, mais plus encore les étrangers, ont été fascinés par M. Trudeau, *qui* ne laissait personne indifférent. MM. Turner et Mulroney ne suscitent aucune passion. Mais les éditorialistes québécois, qui ont souvent dénoncé *« l'arrogance »* de M. Trudeau, en conviennent : *« Rien ne sera jamais plus comme avant,* écrit l'un d'eux, qui voit dans M. Trudeau un *« héros solitaire qui n'aura jamais fini de captiver l'imagination de ce pays auquel il ressemble si peu. »*

Tous s'entendent pour dire que son successeur apparaîtra nécessairement, quoi qu'il fasse, comme *« un homme ordinaire »* ; après la « trudeaumanie » des années 60, et 70, il est clair qu'il n'y aura pas de « turnermanie ».

Malgré toutes ses qualités, depuis son enfance M. Turner a toujours voulu être *« le meilleur »* dans tous les domaines, et il a en bonne partie atteint ses objectifs en faisant de brillantes études au Canada et à l'étranger, en étant un des meilleurs sprinters de sa génération vers 1950, en occupant plusieurs fonctions ministérielles jusqu'en 1975, et en devenant ensuite un des avocats d'affaires les mieux payés du pays. Pourtant, le nouveau premier ministre n'a rien d'un chef charismatique, et les Canadiens *n'en sont pas mécontents,* même si la vie politique risque de *manquer de sel au cours* des prochaines années.

Le flou artistique de M. Turner

Pourtant, comme tous les hommes politiques, M. Turner aimerait être adulé par les foules. Cinquante-cinq ans, une belle chevelure *blanche, éternellement* bronzé et reposé, père de quatre enfants et marié à une femme brillante, il a tout ce qu'il faut pour plaire à l'électorat. Ce n'est pas pour rien qu'on le compare souvent à John Kennedy, et il en est visiblement flatté. Il cultive d'ailleurs cette image en se définissant, contre toute *évidence*, comme un homme politique « tactile ». *« Je suis comme les latino-américains,* dit-il volontiers. *J'aime les accolades, et je serre la main de mes deux mains, aussi bien aux hommes qu'aux femmes. »*

En fait, les Canadiens, excédés par des *années de crise économique* et d'incurie gouvernementale, sont, semble-t-il, davantage à la recherche d'un Ronald Reagan que d'un Kennedy. MM. Turner et Mulroney en sont conscients et se targuent tous les deux d'être en mesure de rétablir la confiance des investisseurs, et de ramener le taux de chômage – près de 12 %, soit environ un million cinq cents mille *personnes sans emploi,* – à un niveau plus acceptable.

Comment vont-ils s'y prendre ? Aucun n'a, pour l'instant, de réponse précise. M. Turner a indiqué, à de nombreuses reprises, qu'il accorderait la priorité à l'économie et qu'il s'entourerait de gens compétents dans ce domaine. Il s'agit avant tout, estime-t-il, de rétablir un climat favorable aux affaires. Des avantages fiscaux seront notamment accordés à ceux *qui* moderniseront leur affaire. Certaines entreprises nationales *seront* vendues au secteur privé. Lesquelles ? *M. Turner n'a pas* voulu donner de noms. Air Canada ? C'est improbable, même si certains dirigeants de la compagnie aérienne nationale seraient favorables à une privatisation partielle ou totale de leur entreprise.

Pétro-Canada ? Peut-être... Le fait que ce soit une ancienne revendication des conservateurs ne semble pas gêner M. Turner, qui, en vendant Pétro-Canada à des intérêts privés, remettrait en question toute la politique énergétique élaborée par M. Trudeau en 1980. *Rien ne saurait faire davantage* plaisir aux Etats-Unis, qui se sont *battus contre les aspects « discriminatoires »* de cette politique à l'égard des sociétés pétrolières américaines.

Restent les sociétés aéronautiques, Canadair (Montréal), de Haviland (Toronto), dans lesquelles le gouvernement fédéral a investi des millions de dollars à fonds perdus pour éviter une faillite retentissante. Selon M. Turner, les interventions gouvernementales dans ce secteur doivent être considérées comme *« l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire »*. Mais qui voudra acheter de grosses entreprises en difficulté ?

Tout cela ne ressemble guère au nationalisme économique que M. Trudeau a défendu au cours des dernières années, n'hésitant pas parfois, comme lors de son discours d'adieu le 14 juin, à s'attaquer aux multinationales. Pour le monde des affaires, qui n'a guère de nuances, M. Trudeau, c'était un *« socialisme »* et un gouvernement trop présent. Avec M. Turner, les chefs d'entreprise sont en terrain connu. Le nouveau premier ministre se considère lui-même comme un *« libéral du centre »*, dans la lignée des grands prédécesseurs de M. Trudeau : Wilfrid Laurier, Mackenzie King et Lester Pearson.

Comment s'étonner alors que certains libéraux et non des moindres s'inquiètent de voir leur parti *« adopter en douce une politique de droite »*. Trois ministres du gouvernement de M. Trudeau ont déjà dénoncé publiquement ce glissement.

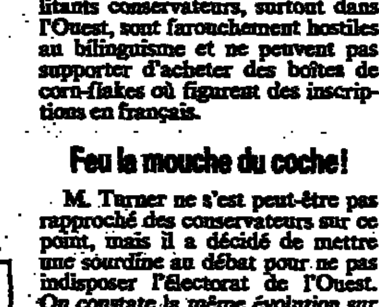
En fait, comme tous les grands partis nord-américains, le parti libéral n'est ni à gauche ni à droite. Ces notions n'ont d'ailleurs pas grande signification outre-Atlantique dans la *mesure où* les divisions politiques ne se font pas selon des lignes idéologiques, mais plutôt en fonction de groupes d'intérêts. *Les libéraux et les conservateurs* sont interchangeables sur le plan *idéologique. Même* si l'on trouve les plans conservateurs sur *le plan* social chez les ... conservateurs (dont la formation s'appelle curieusement parti progressiste conservateur).

Si ces derniers sont à l'origine de la plupart des grandes lois sociales (assurance-chômage, assurance-maladie, etc.), ce n'est pas tant parce qu'ils les ont voulues, mais tout simplement parce qu'ils étaient au pouvoir au moment où toutes les démocraties occidentales adoptaient des mesures similaires.

Quelques heures avant d'être élu à la tête du parti libéral, M. Turner a prononcé un discours dans *lequel* il a repris à son compte le credo libéral : *« La recherche de la justice et de l'égalité, la passion pour le progrès et l'engagement en faveur de la dignité humaine. »* On ne saurait être plus vague.

M. Turner a dû finalement en faire un peu plus pour obtenir l'appui de l'aile *« gauche »* des partis représentés par plusieurs ministres, dont Mme Monique Bégin, responsable de la santé dans le gouvernement de M. Trudeau. Il s'est donc engagé à faire un effort supplémentaire en faveur des jeunes chômeurs et à prendre les dispositions nécessaires pour que les femmes aient le même salaire que les hommes *« à travail égal »*.





PLANTU.

Comment va-t-il concilier ces deux promesses avec son engagement de réduire de moitié le déficit budgétaire en quelques années ? Cela *reste un mystère,* y compris pour ses amis libéraux, qui ont préféré *se satisfaire de vagues* explications plutôt que de provoquer un débat que les conservateurs s'empresseraient d'exploiter au cours de la campagne électorale. Avec le temps, les libéraux ont appris à naviguer à vue et à changer de cap selon l'humeur de l'électorat.

Depuis la création de la confédération canadienne il y a cent dix-sept ans, ils ont été au pouvoir pendant soixante et onze ans. Et cela fait maintenant vingt et un ans sans interruption, sauf un intermède conservateur de neuf mois en 1979-1980, *qu'ils* sont à la tête du pays. Cette fois-ci, la partie n'est pas gagnée d'avance pour les libéraux. L'opposition conservatrice s'est donné un chef originaire au Québec, M. Mulroney. L'ouest du pays ne veut plus entendre parler du Québec et déteste M. Trudeau, qui le lui rend bien, au point de ne pas avoir accordé un seul siège aux libéraux au-delà de Winnipeg (centre du pays) aux élections de 1981.

L'Ouest est donc devenu un bastion conservateur, tandis que le Québec vote massivement pour les libéraux depuis *soixante-dix* ans. M. Mulroney espère conquérir le Québec en jouant de son origine québécoise, tout en maintenant les positions de son parti dans l'Ouest, où il se garde bien de parler du Québec.

La fin des querelles

M. Turner a peut-être l'avantage de ne revenir ni du Québec ni de l'Ouest, tout en ayant vécu dans les deux régions. Mais comme M. Mulroney, il tient un langage différent selon qu'il est à Montréal ou à Vancouver, ce qui lui a valu quelques *questions* embarrassantes.

Dans un premier *temps*, M. Turner s'était dit d'accord *« en principe »* avec la *charte* de la langue française (loi 101), qui fait du *français* la *seule* langue officielle du Québec, et qui a toujours été contestée par les libéraux depuis son entrée en vigueur en 1977 à l'initiative du gouvernement indépendantiste québécois.

Sous la pression de son propre parti et des anglophones du Québec, M. Turner s'est finalement plus ou moins rétracté. Il a commis une erreur similaire à propos du Manitoba, où la bataille fait rage entre la majorité anglophone et la petite minorité francophone. Celle-ci réclame le respect de ses droits, conformément à la Constitution et a plusieurs décisions judiciaires. Dans cette affaire, Ottawa appuie les francophones.

En renvoyant dos à dos les deux parties et en affirmant que le gouvernement provincial du Manitoba devait trancher, M. Turner a créé la *stupéfaction* dans les rangs de son propre parti. Une fois de plus, il a dû se *rétracter*.

Le débat linguistique qui agite *la Canada depuis l'arrivée* de M. Trudeau au pouvoir en 1968, est le seul domaine dans lequel les deux grands partis défendent des positions très différentes. En fait, la politique officielle des deux formations est assez proche, depuis que le parti conservateur ne conteste plus le bilinguisme dans les institutions fédérales. En revanche, une frange importante des militants conservateurs, surtout dans l'Ouest, sont farouchement hostiles au bilinguisme et ne peuvent pas supporter d'acheter des boîtes de corn-flakes où figurent des inscriptions en français.

Feu la mouche du coche !

M. Turner ne s'est peut-être pas rapproché des conservateurs sur ce point, mais il a décidé de mettre une sourdine au débat pour ne pas indisposer l'électorat de l'Ouest. On *constate* la même évolution *sur* le plan des relations avec les provinces. *Sous M. Trudeau, ces querelles* s'étaient multipliées au cours des années. Son successeur *préfère* le dialogue et le *« fédéralisme coopératif »*, comme les conservateurs.

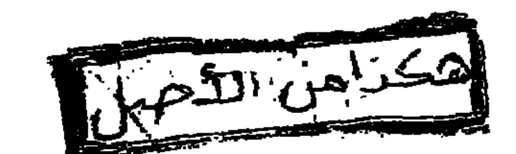
A l'égard du Québec, M. Turner a déjà montré qu'il entendait *« dédramatiser »* les relations très tendues depuis l'arrivée au pouvoir des indépendantistes en *1976*. Cela ne l'a pas empêché de déclarer qu'il ne négocierait aucun amendement constitutionnel avec la province francophone, tant que le parti québécois de M. René Lévesque serait au pouvoir. En attendant, il s'engage à *« respecter les traditions et l'intégrité de la province dans le cadre de la confédération »*. Flou artistique !

On retrouve le même discours à propos des relations avec les Etats-Unis, devenues aigres-douces au cours des dernières *années*. M. Trudeau avait de nombreux désaccords avec M. Reagan, *en* particulier sur l'Amérique centrale, le dialogue Nord-Sud, et les relations Est-Ouest. Pour M. Turner, l'indépendance du Canada est relative, dans la mesure où son commerce extérieur se fait à 70% avec son voisin. C'est un fait dont il tiendra davantage compte que son prédécesseur.

Avec M. Turner ou M. Mulroney, le Canada va cesser d'être la mouche du coche qui agaçait Washington. Les deux hommes apprécient le président Reagan, et ils sont décidés à *diriger* leur pays comme de bons administrateurs d'une filiale de *multinationale* américaine. Finies les folies !

BERTRAND DE LA GRANGE.





Il n'est pas certain du tout que les Canadiens, et d'abord les Québécois, soient mécontents de voir partir enfin le gentilhomme à la boutonnière fleurie. Mais même dans leur satisfaction se glisse une pointe de regret. Finies les extravagances, la fantaisie, les obsessions ! Avec M. Turner ou M. Mulroney, qu'il soit libéral ou conservateur, l'ennui va reprendre la barre. Les successeurs possibles n'ont pas d'idées choquantes, mais ont-ils seulement des idées ?

Le bilinguisme invendable d'un « pseudo-Québécois »

Pour un grand bourgeois né dans une riche famille montréalaise du quartier chic d'Outremont, d'un père canadien français et d'une mère écossaise, elle-même issue d'une famille «mixte», rien de plus facile que de pratiquer un bilinguisme élégant et raffiné, de se mouvoir dans un biculturalisme de bon ton, avec la même aisance un peu snob dans les salons parisiens, les universités américaines ou les clubs anglais. M. Pierre-Elliott Trudeau, qui a fait ses études à l'université de Montréal et à Harvard, à l'Ecole libre des sciences politiques de Paris et à la London School of Economics, avait un rêve pour ses compatriotes et son pays : vingt-trois millions de bilingues dans un Canada biculturel. Aurait-il suffi de lancer un grand mouvement d'éducation par l'école, la radio et la télévision pour réaliser cette utopie produire vingt-trois millions de petits Trudeau ?

Après seize années presque ininterrompues à la tête du gouvernement d'Ottawa, le premier ministre s'en va sans que des progrès décisifs aient été accomplis dans ce sens. Il part sur un échec d'autant plus marquant qu'il ne sanctionne pas seulement une œuvre inachevée, mais un rêve mort-né. Son successeur quel qu'il soit, ne le reprendra pas à son compte, qu'il s'agisse de M. Turner, qui va exercer les fonctions de premier ministre jusqu'aux prochaines élections ou M. Mulroney, le conservateur, qui prendra les rênes si son parti remporte la consultation.

A dire vrai, M. Trudeau s'est toujours défendu d'avoir jamais caressé cette ambition. Il attribuait à ses adversaires cette « caricature » de sa politique. Son objectif, à l'en croire, aurait été beaucoup plus modeste et donc plus réaliste. Il voulait simplement que la fonction publique canadienne fût bilingue de telle sorte que tout Canadien unilingue puisse s'adresser à un fonctionnaire dans sa propre langue.

Les « harkis » d'Ottawa

Même sous cet angle étroit, M. Trudeau abandonne loin du but. Les Québécois ne se reconnaissent guère dans cette idée d'un Canada bilingue mais uni, pas plus d'ailleurs que les anglophones qui, largement majoritaires se demandent pourquoi ils apprendraient une autre langue. Dans les provinces de l'ouest, les minorités francophones sont assimilées très rapidement de même que les nouveaux immigrants. Le parti québécois n'a pas totalement tort quand il affirme que seule une défense conséquente de la langue française (loi 101 du Québec) peut permettre sa survie et que la minorité anglophone a plus de droits dans la Belle Province que les minorités francophones dans le reste du Canada.

Les indépendantistes québécois sont toutefois un peu injustes envers M. Trudeau quand ils l'accusent, à mots couverts, d'avoir été un véritable « *traître* » : « *pseudo-Québécois* » il aurait tout fait pour réduire les velléités d'indépendance de la province et même les quelques pouvoirs que l'histoire lui avait données. M. Lévesque n'hésite pas à parler, à ce sujet des « obsessions » de M. Trudeau. Ce qui est vrai, c'est que le premier ministre sortant ne voyait l'avenir du Québec que dans l'ensemble de la Fédération canadienne, au mêmte titre que les autres provinces, dans un Canada indépendant et souverain. C'est pourquoi il a consacré une partie importante de sa vie politique à obtenir le « *rapatriement* » de la Constitution. En contrepartie, il voulait démontrer aux Québécois qu'ils pouvaient aussi gouverner à Ottawa. Il a toujours pris soin de s'entourer de nombreux francophones dans son gouvernement ; il en a truffé l'administration canadienne (des francophones, qui soit dit en passant, sont en général parfaitement bilingues ce qui n'est pas le cas des anglophones). C'était le *french power* qui disparaîtra vraisemblablement avec son retrait de la vie politique.

Si l'on ajoute que depuis la fin des années 50, les libéraux ont été peu à peu éliminés des provinces de l'Ouest au profit des conservateurs, que la moitié du groupe parlementaire libéral, depuis les élections de 1980, est composée de francophones du Québec (où le Parti libéral avait obtenu soixante-treize des soixante-quatorze sièges à pourvoir), on comprend que le *french power* ait agacé les Canadiens anglophones. Le malheur pour M. Trudeau est qu'il n'a pas rallié les Québécois qui considéraient les ministres fédéraux francophones comme les « harkis » d'Ottawa.

La Constitution « rapatriée »

M. Trudeau ne s'était pas contenté de s'entourer de francophones ; il avait aussi multiplié les gestes symboliques. Il avait par exemple fait adopter pour hymne national, en lieu et place du *God Save the Queen* cher aux Anglais, un morceau composé il y a un siècle par deux Québécois, Adolphe-Basile Riuthier et Calixa Lavallée à la demande de la société Saint-Jean-Baptiste, dont l'objectif était l'indépendance du Québec. Cet hymne commence par ces mots : « *O Canada, terre de nos aïeux !* » Mais le grand quotidien de Montréal, *le Devoir*, ne l'avait pas envoyé dire : « *Les symboles et les discours officiels ne suffisent pas à construire la cohérence d'un pays.* »

« *Le Canada existera-t-il encore comme pays à la fin de cette décennie ou se sera-t-il disloqué ? Partout dans le pays des forces de désintégration nationale sont à l'œuvre.* » Quand il faisait prononcer ces propos pessimistes au gouverneur dans son discours du trône de 1980, M. Trudeau ne pensait pas seulement à l'action désintégratrice du parti indépendantiste québécois. Il faisait aussi allusion aux forces centrifuges à l'œuvre dans les provinces anglophones. Il faut bien constater qu'il a dépensé une bonne dose d'énergie à remettre à sa place M. Lévesque et ses partisans.

Ces derniers l'admettent volontiers : M. Trudeau a joué un rôle décisif dans leur défaite au référendum de 1980 sur la souveraineté-association. Et puisque le général de Gaulle reste une référence dans la Belle Province pour son « *Vive le Québec libre !* » de 1967, c'est au « *Je vous ai compris !* » lancé par le fondateur de la Vᵉ République en Algérie qu'ils font référence pour caractériser l'attitude ambiguë du premier ministre fédéral pendant la campagne référendaire. Dénonçant l'« *ennemi intérieur* » qui sapait les bases de l'unité canadienne, M. Trudeau avait trouvé une formule qui ne pouvait que semer le trouble dans les esprits : « *Votre non* [à la souveraineté-association] *sera un oui* » [à un fédéralisme rénové] », affirmait-il.

Combien de Québécois en refusant la souveraineté-association prônée par le PQ ont-ils voté en toute bonne foi pour un nouveau fédéralisme qui aurait donné au Québec une place particulière dans l'ensemble canadien ? Il est difficile de le dire avec précision. Mais il est certain que ceux qui se sont prononcés pour le non avec cet espoir ont été trompés. Car le « *fédéralisme rénové* » s'est en fait traduit par une aggravation de la centralisation.

L'étape décisive à été le « rapatriement » de la Constitution, c'est-à-dire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui en tenait lieu et qui, malgré l'indépendance et le statut de Westminster de 1931, était toujours placé sous la protection du Parlement de Londres. Ce « rapatriement » n'est pas allé sans mal, car les différentes provinces et le gouvernement fédéral ont eu beaucoup de difficultés à se mettre d'accord. Finalement, ils ont adopté, après quelques péripéties rocambolesques, une procédure d'amendement de la Constitution qui retire au gouvernement du Québec le droit de veto qu'il détenait pratiquement dans la situation antérieure. D'autre part, l'adoption d'une charte des droits et libertés tend à uniformiser les dispositions législatives et à renforcer le gouvernement central, le « fédéral », comme on dit au Canada.

Et ce n'est pas fini. De l'aveu même de M. Trudeau, qui a laissé une sorte de « testament » lors d'une conférence prononcée en avril dernier à l'université Laval de Montréal, le renforcement de la centralisation et du pouvoir fédéral est inévitable si le Canada veut survivre. « *Non seulement la question se pose, mais les forces historiques à l'œuvre dans le monde nous forceront à y répondre plus tôt que nous le croyons* », a-t-il déclaré, avant de conclure : « *Ce qui est exigé par notre époque, c'est un renforcement organique du pays, une plus grande symbiose entre les diverses provinces et régions de la Fédération. Bref, un vouloir-vivre collectif plus fort parce qu'enraciné plus profond dans l'esprit et le cœur des Canadiens et des Canadiennes de tous les coins du pays.* »

Les indépendantistes les plus militants ne contestent pas cette analyse. Ils sont même prêts à l'approuver puisqu'ils utilisent des arguments comparables au niveau du Québec. Simplement, ils estiment ne pas avoir de place dans cette entité diverse mais centralisée. Le maintien d'une spécificité francophone en Amérique du Nord suppose, selon eux, la création d'un Etat souverain et fort au Québec. Autrement dit, la logique de l'identité québécoise et la logique de l'identité canadienne sont antagonistes. Avec sa stratégie du bilinguisme et du *french power*, M. Trudeau n'a pas apporté la preuve du contraire.

Les indépendantistes, dont la cote d'amour est au plus bas au Québec même, attendent de son départ une « clarification ». Les successeurs de M. Trudeau devront en tout cas tenter de concilier l'existence d'une « *société à part* », îlot francophone dans un océan anglophone, et le maintien d'un « *pays baroque* » appelé Canada. Le problème reste entier.

DANIEL VERNET.

Brian Mulroney : conservateur charmeur et sans pitié

De notre correspondant

Montréal. – Faut-il être Québécois pour devenir premier ministre du Canada ? Exaspérés par les victoires successives de M. Trudeau depuis 1968, les conservateurs ont décidé d'appliquer la recette des libéraux en élisant un chef originaire du Québec, lors de leur congrès en juin 1983. Malgré son nom, M. Brian Mulroney est né au Québec, et a fait toute sa carrière dans la province francophone.

Ce qui était une excellente idée en 1968, est peut-être une erreur aujourd'hui dans la mesure où le Québec n'est plus aussi indispensable que naguère pour remporter des élections fédérales. Surtout depuis le départ de M. Trudeau. Cela n'inquiète pas outre mesure les conservateurs ni M. Mulroney qui sont décidés à jouer toutes leurs cartes pour gagner les prochaines élections.

Il est vrai que M. Mulroney a toutes les qualités requises pour « *faire un malheur* » auprès de l'électorat. Il est né il y a quarante-cinq ans dans une humble famille d'ouvriers irlandais installés dans la petite ville de Baie-Comeau, sur le bord du Saint-Laurent, à quelques centaines de kilomètres au nord-est de la ville de Québec. Il est bilingue. Il a fait une brillante carrière d'avocat en droit du travail, avant de devenir président de la société minière Iron Ore, une filiale d'une multinationale américaine. Un véritable conte de fées pour ce self-made man.

Seul point noir de cette ascension sociale : la fermeture des mines de l'Iron Ore à Schefferville. Or, il a réussi à la transformer en succès, en obtenant de substantielles indemnités en faveur des ouvriers licenciés.

Dans son adolescence, le jeune Mulroney s'est nourrit de politique en militant dans les organisations étudiantes du Parti conservateur. Depuis cette époque, il est resté fidèle au parti, même après son échec au congrès de 1976, au cours duquel les conservateurs lui préférèrent M. Joseph Clark.

Pour le congrès de 1983, il ne ménagea pas ses efforts, mettant à contribution ses nombreux amis du monde des affaires qui l'appuyèrent financièrement. Même M. Trudeau se réjouit de sa victoire, car il y a vu une énorme « *évolution* » de la part des conservateurs à l'égard des francophones. Les deux hommes défendent des positions similaires sur le plan constitutionnel. « *M. Trudeau est Canadien et Québécois*, affirme M. Mulroney. *Il tient à sa province et à son pays. Moi aussi.* » Sur le plan économique, en revanche, tous deux accusent M. Trudeau d'avoir mis le pays au bord de la faillite, et d'avoir fait preuve d'irresponsabilité en gaspillant les fonds publics.

De la même manière qu'il passe aisément de l'anglais au français, M. Mulroney peut être tout sourire, et l'instant d'après recourir aux mots les plus durs pour attaquer un adversaire, jouant de son menton en galoche et de sa voix grave. Charmeur et sans pitié, tout à la fois.

B. D.L. G.

Inde

Important remaniement de l'administration du Pendjab

New-Delhi *(Reuter)*. – Le gouvernement central a procédé, vendredi 29 juin, à un important remaniement de l'administration du Pendjab. Le gouverneur, M. B. D. Pande, nommé en octobre dernier par Mᵐᵉ Gandhi, qui avait démissionné dans la matinée, a été remplacé le même jour par M. K. T. Satarawala, lieutenant gouverneur du territoire de Goa et ancien président de la compagnie Air India, qui est considéré comme l'un des administrateurs les plus capables du pays. Membre de la petite communauté parsi, il a déjà été auparavant conseiller du gouverneur de l'Etat du Jammu-et-Cachemire, souvent en proie à l'agitation communautaire. Le chef de la police du Pendjab, P. S. Bhinder, a remis également sa démission.

Selon l'opposition, Mᵐᵉ Gandhi a contraint les deux hauts fonctionnaires à démissionner afin de désigner des boucs émissaires après l'échec de sa politique au Pendjab. Les autorités de New-Delhi ont accusé certains membres de l'administration locale d'être de connivence avec les insurgés sikhs. Le gouvernement a exprimé son intention de « *remanier en profondeur l'appareil civil et policier dans tout l'Etat afin d'en faire un instrument efficace du maintien de l'ordre* ».

Par ailleurs, un attentat dans l'Etat du Tripura, dans le nord-est du pays, a fait trois morts et sept blessés parmi les forces paramilitaires. Celles-ci seraient tombées dans une embuscade tendue par des maquisards indépendantistes hostiles à la nomination, en juin, d'un ancien chef d'état-major de l'armée au poste de gouverneur du Tripura et des Etats voisins de Manipur et de Nagaland.

Nicaragua

EN VISITE AUX ETATS-UNIS

M. Eden Pastora souhaite des « garanties » pour participer aux élections de novembre

Washington. – M. Eden Pastora, exclu le 25 juin de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, *basée au Costa-Rica*) dont il dirigeait l'aile militaire, a demandé à des membres du Congrès de Washington de l'aider à participer aux élections qui doivent avoir lieu au Nicaragua le 4 novembre.

M. Pastora, blessé dans un attentat le 26 mai au Nicaragua et soigné au Venezuela, est en visite aux États-Unis depuis lundi 25 juin. Au cours de ses entretiens avec plusieurs congressistes, en particulier avec M. William Alexander (démocrate, Arkansas), l'ancien commandant Zero a envisagé un arrêt de la lutte armée contre le régime de Managua s'il pouvait obtenir des « garanties » afin de prendre part à la campagne électorale. Il a précisé qu'il a essayé « *de rassembler des Nicaraguayens pour élaborer une solution politique* ». Il a ajouté que cela ne signifiait pas qu'il abandonnait « *ses camarades de la lutte armée* ».

M. Pastora était accompagné vendredi à Washington par plusieurs personnalités nicaraguayennes, notamment MM. Alfredo Cesar et Arturo Jose Cruz, ayant collaboré avec les dirigeants sandinistes puis rompu avec eux, tout comme M. Pastora, ancien vice-ministre de l'intérieur du gouvernement de Managua. Les autorités sandinistes n'ont jamais accepté l'éventualité d'une participation au processus électoral de M. Pastora, considéré comme un « traître ».

Colombie

LE GOUVERNEMENT BETANCUR EST REMANIÉ

Bogota *(Reuter)*. – Le président Belisario Betancur a remanié son gouvernement, le vendredi 29 juin. La nouvelle équipe dirigeante respecte l'équilibre entre libéraux et conservateurs du précédent cabinet. Voici sa composition :

Intérieur : M. Jaime Castro (Libéral) ; *Affaires étrangères :* M. Augusto Ramirez Ocampo (Conservateur) ; *Finances :* M. Roberto Junguito (Conservateur) ; *Santé :* M. Amaury Garcia (Conservateur) ; *Développement :* M. Ivan Duque (Libéral) ; *Sécurité sociale :* M. Oscar Salazar (Libéral) ; *Mines et énergie :* M. Alvaro Leyva (Conservateur) ; *Travaux publics :* M. Hernan Beltz (Conservateur) ; *Agriculture :* M. Gustavo Castro Guerrero (Libéral) ; *Communication :* M. Bernardo Ramirez (Conservateur) ; *Éducation :* M. Boris Eder de Zambrano (Libéral) ; *Justice :* M. Enrique Parejo Gonzales (Libéral) ; *Défense :* Général Gustavo Matamoros.

A travers le monde

Argentine

- PÉTROLIERS DÉTRUITS DANS LE PORT DE BUENOS-AIRES. – Deux navires pétroliers ont explosé et brûlé, jeudi 27 juin, dans le port de Buenos-Aires. Le président de la Société nationale des pétroles argentins a démenti, vendredi 28, que ces explosions soient dues à un attentat, comme on l'avait tout d'abord indiqué. – *(AFP.)*

Cameroun

- NOUVEAU PROCÈS CONTRE LES PUTSCHISTES DU 6 AVRIL. – Ce procès, qui s'est ouvert mercredi 27 juin devant le tribunal militaire de Yaoundé, au quartier général des forces terrestres, concerne, selon des sources non officielles concordantes, une vingtaine de personnes, en majorité des civils, accusées d'avoir participé à la tentative de coup d'État du 6 avril dernier. Les faits reprochés aux accusés sont mineurs, indique-t-on de même source, plusieurs inculpés auraient déjà été relaxés, et deux officiers auraient été condamnés à de courtes peines de prison. – *(AFP.)*

Chili

- ARRESTATIONS A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE SANTIAGO. – Quinze étudiants de l'université catholique de la capitale ont été arrêtés vendredi 29 juin alors qu'ils manifestaient contre l'expulsion de vingt et un de leurs camarades d'études. D'autre part, le gouvernement Pinochet a décidé de créer une commission spéciale chargée de réprimer les activités du Parti communiste, clandestin depuis le coup d'Etat de 1973, et qui a préconisé « *toute les formes de lutte, même violentes* » pour renverser le régime. – *(AFP.)*

Roumanie

- LE CONGRÈS DU PC. – Le treizième congrès du Parti communiste roumain se réunira du 19 au 23 novembre prochain. Le comité central, en fixant cette date, a proposé à l'unanimité la réélection du président Nicolas Ceausescu au poste de secrétaire général du PC.

En acceptant cette proposition, M. Ceausescu a insisté de façon inhabituelle sur l'importance de son récent voyage à Moscou et sur la nécessité d'« *œuvrer pour le resserrement continuel avec les pays socialistes* ». – *(AFP, Reuter.)*

Thaïlande

- LIBÉRATION DE DÉTENUS. – Plus de douze mille détenus devraient être libérés cette année en Thaïlande en raison du surpeuplement des prisons, a annoncé un responsable de l'administration pénitentiaire thaïlandaise cité le dimanche 24 juin par la presse de Bangkok. On ignore encore si cette mesure concernera les six cent soixante-dix prisonniers étrangers (dont quarante-huit Américains et vingt-sept Français) actuellement emprisonnés en Thaïlande, le plus souvent pour des affaires de trafic de stupéfiants. La population carcérale en Thaïlande est actuellement de quatre-vingt-quatre mille trois cents prisonniers (pour cinquante millions d'habitants) détenus dans cent quinze prisons. – *(AFP.)*

Étranger

PAYS-BAS

Le feuilleton des croque-florins

Les Néerlandais ne parlent que de cela. Ils suivent les péripéties du feuilleton télévisé des croqueurs de florins. Gabegie, incompétence, malversations sont au programme. Avec, dans les rôles principaux, des messieurs bien sous tous rapports que l'on prenait pour des financiers intègres et des politiciens dévoués.

De notre correspondant

Amsterdam. – Les téléspectateurs des Pays-Bas savourent actuellement avec délice un feuilleton qui n'est pas de fiction, plein d'intrigues politiques, de magouilles financières et de trafics d'influences. Seules, pour le moment du moins, les affaires de cœur font défaut à l'intrigue et la différencient d'une version néerlandaise de Dallas.

Pourtant, le taux d'écoute du feuilleton, diffusé cinq fois par semaine après le journal télévisé de 22 h 30, se rapproche sérieusement de celui des aventures de la richissime famille texane. Il est vrai que la distribution compte les grands noms de l'industrie et de la politique néerlandaises. Tous ont été et seront interrogés dans les mois qui viennent par une commission parlementaire sur leur rôle dans une débâcle économique sans précédent aux Pays-Bas : le naufrage de ce qui fut naguère la plus grande entreprise de construction navale et industrielle nationale, Rijn-Schelde-Verolme (RSV).

Question-clé : où sont donc allés plus de 2 milliards de florins des deniers de l'Etat, de l'argent des contribuables, destinés à maintenir à flot ce conglomérat ? Comment *se peut-il que* cette somme gigantesque n'ait pas pu empêcher la déconfiture d'un géant, qui, dans un passé récent assurait la subsistance de 17000 Néerlandais ?

Grâce à la couverture télévisée de l'enquête parlementaire, qui se déroule dans l'austère salle des Chevaliers, le public suit le feuilleton. Il est partagé entre une incrédulité hilare et un profond ressentiment tant sont éclatantes les preuves d'incompétence, crevant le petit écran, de personnalités qui paraissaient hier encore intouchables dans leur tour d'ivoire.

Gestion fantaisiste

Le gouvernement actuel, une coalition de centre-droit, avait procédé l'année dernière au démantèlement de RSV. La plus grande partie du vieux conglomérat est vouée à disparaître et une dernière chance sera donnée à d'autres filiales, permettant peut-être de sauver quelques milliers d'emplois. La société mère, qui à son apogée gérait une centaine d'entreprises, a été déclarée en cessation de paiement.

Cet échec a incité la Chambre des députés à dégainer son arme la plus redoutable : l'enquête parlementaire. Toutes les personnes citées comme témoins ne peuvent pas refuser de comparaître et doivent déposer sous serment. Depuis *la Libération*, les Pays-Bas n'avaient connu qu'une enquête parlementaire, menée peu après la guerre, sur l'attitude du gouvernement néerlandais réfugié à Londres pendant l'occupation du pays. Elle n'avait rien trouvé de bien répréhensible dans le comportement des exilés.

C'est sous la pression de l'Etat que sept grandes entreprises industrielles ont été amenées à fusionner au sein de la RSV au début des années 70. A l'époque déjà, La Haye avait largement subventionné la naissance d'un conglomérat devant garantir que *les Pays-Bas ne perdraient* pas leur place parmi les grands de la construction navale.

Pourtant l'union de tant d'entreprises eut vite fait de se révéler illusoire. Les barons de l'industrie, tout en *restant unis* dans leur profonde méfiance envers l'*Etat*, se guettaient avant de se déchirer. Une trentaine de réorganisations successives ne parvinrent pas à assurer l'homogénéité du groupe géant, occupé à faire main basse sur un nombre croissant de petites et moyennes entreprises dans le vaste bassin portuaire autour de Rotterdam.

Interrogés par la commission parlementaire sur les raisons des subventions jetées dans ce puits sans fond, des politiciens ont dû reconnaître implicitement qu'ils étaient avant tout à la recherche d'avantages électoraux... Il s'agissait, affirma l'ancien premier ministre socialiste, M. Joop Den Uyl, devant la commission de *« sauvegarder autant d'emplois que possible »*, tout en sachant que les premiers responsables, les industriels, étaient en train de conduire RSV à la ruine en raison de leur gestion fantaisiste.

Pouvait-on soupçonner certains politiciens d'avoir eu des intérêts personnels à défendre la survie artificielle de RSV ? Ces derniers *jours, l'enquête parlementaire* s'est concentrée sur cet aspect de l'affaire. Seul sur la sellette devant les membres de la commission et les caméras de télévision, M. Norbert Schmelzer, ancien ministre des affaires étrangères, a dû convenir qu'au milieu des années 70 il avait reçu 20 000 florins annuels en tant que *« conseiller »* de M. Verolme, le puissant armateur qui avait refusé longtemps de fusionner avec ses concurrents d'antan. M. Schmelzer, du temps où il était *« conseiller »*, dirigeait le groupe parlementaire du Parti catholique populaire ; il reconnaît n'avoir *« donné que quelques coups de téléphone »* pour empocher ces grosses enveloppes. A l'en croire, elles n'étaient pas en contradiction avec les devoirs et obligations d'un élu du peuple

Cet aveu, dans la salle des Chevaliers, n'a rien fait pour rétablir la confiance des Néerlandais dans leurs dirigeants politiques. Deux anciens ministres chrétiens-démocrates avaient été entraînés, il y a quelques années, dans la déconfiture de l'empire commercial OGEM dont des milliers d'employés perdirent leur travail. *Ils le devaient* pour une bonne part à la mégalomanie de l'ancien ministre Bernard Udink, succombant à des fantasmes de construction de villes en Arabie Saoudite qui scellèrent le sort de l'entreprise. Le public néerlandais s'est ému en apprenant que M. Udink avait reçu, en guise d'adieu, un *million de florins*, tout comme un peu plus tard M. Stikker, un des nombreux directeurs déchus de RSV.

Gaffes coûteuses

Autre affaire rocambolesque mais sans chômeurs ni politiciens véreux : celle de la banque Slavenburg en 1982. Réagissant à des rumeurs *persistantes* selon lesquelles la banque, dans laquelle le Crédit lyonnais avait alors un intérêt minoritaire, se montrait particulièrement tolérante envers de l'argent *« noir »*, c'est-à-dire non déclaré au fisc, la police de Rotterdam avait fait une descente massive au siège social sous l'œil attentif des caméras.

Depuis lors une dizaine de responsables bancaires ont été inculpés de fraude en écritures. Ils géraient la fortune, largement illégale, du *« roi du porno »* d'Amsterdam. La crédibilité de Slavenburg ainsi mise en question, le Crédit lyonnais finit par l'incorporer entièrement, après avoir eu soin d'en changer le nom, dans un effort pour passer l'éponge sur une affaire qui avait tant fait pour ébranler la foi des Néerlandais dans la respectabilité du monde du commerce et des finances.

Aujourd'hui, le feuilleton télévisé de l'enquête parlementaire sur RSV dissipe les dernières illusions.

Ces derniers jours, les Néerlandais ont pu assister à la reconstitution de quelques gaffes coûteuses commises avec l'argent des contribuables. Ainsi, 450 millions de florins ont été investis dans des appareils conçus aux *Pays-Bas* pour extraire du charbon à fleur de terre aux États-Unis. D'anciens responsables de RSV ont déclaré, sous serment, que des industriels américains véreux avaient promis un avenir radieux au projet, si on voulait bien leur confier le marketing outre-Atlantique. Certains de ces chevaliers d'industrie ont gagné des millions pour des *« conseils »* d'une parfaite nullité, personne aux États-Unis ne voulant de cette invention néerlandaise, pas plus que d'une *« plate-forme de dragage ambulante »* dans laquelle 300 millions de florins avaient été vainement investis.

La construction d'une centrale électrique en Algérie ne tenait aucun compte du climat du Sahara. Les autorités algériennes s'en aperçurent et exigèrent des garanties *afin* que le travail fût accompli dans les conditions convenues. Au printemps 1982, les relations avec le pays hôte s'envenimèrent et RSV *fit* rapatrier par avion, dans le plus grand secret, les employés, craignant qu'ils ne soient pris en otages. 250 millions de florins ont ainsi disparu dans le sable chaud.

Ce n'est là qu'un aperçu des déboires subis par RSV et dont les détails sont distillés, jour après jour, à un public incrédule. L'enquête parlementaire sur les *croque-florins*, rebaptisée ici *« le show des gaffes de RSV »*, est le spectacle le plus coûteux jamais montré sur les petits écrans néerlandais. Il durera jusqu'à l'automne prochain quand la commission publiera *les résultats* de son enquête. D'ores et déjà d'anciens responsables de la débâcle sont accusés de parjure. Le feuilleton s'achèvera sans doute par des exécutions capitales.

RENÉ TER STEEGE.

RFA

Un chef d'Etat sans ennemis

La fonction de président de la République fédérale d'Allemagne a été inaugurée par Theodor Heuss – homme de sagesse et de culture. Le 1er juillet, elle sera assurée par Richard von Weizsäcker. Il n'est pas indigne de ce grand devancier et s'est toujours montré assez ouvert et habile pour avoir des adversaires, certes, mais pas d'ennemis.

De notre correspondant

Munich. – Jamais président de la République allemande n'avait été élu, pour son premier mandat, avec une telle majorité. Le 23 mai dernier, le baron Richard von Weizsäcker, qui succède, ce 1er juillet, à Karl Carstens, a vu 832 des 1 040 grands électeurs de l'Assemblée fédérale allemande porter leurs voix sur son nom. L'écrivain Luise Ringer, présentée symboliquement par les Verts, a réuni 86 suffrages. La majorité absolue dont disposent les trois partis de la coalition gouvernementale n'explique pas tout. Bon nombre de sociaux-démocrates ont, en l'absence de candidat propre, apporté leur confiance à celui de l'autre bord.

« Richard von Weizsäcker, commentait l'éditorialiste de la *Stuttgarter Zeitung, dispose aujourd'hui de cette chance rare d'être respecté sans partage, respect auquel même les Verts ne peuvent pas tout à fait se soustraire. »*

A soixante-quatre ans, cet aristocrate, entré sur le tard en politique, semble fait sur mesure pour le rôle que la Constitution allemande a assigné au président de la République. Celui d'un homme sans véritables pouvoirs, mais qui est là pour incarner la cohésion nationale, au-delà du débat politique quotidien. Son premier devoir est de veiller à ce que personne ne se sente exclu, et de mettre de l'huile dans les rouages de la République. *« Plus les doutes sur la crédibilité des partis, sur le sens de la démocratie représentative, deviennent forts, notamment au sein de la jeune génération, plus le président fédéral doit représenter de manière crédible l'ouverture, le libéralisme, mais aussi la solidarité fondamentale de la loi »*, écrit à ce propos, le journaliste Joachim Braun.



Réconcilier d'abord

Richard von Weizsäcker bénéficie de l'autorité morale qui ne suffit pas toujours à faire les grands hommes d'Etat, mais qui s'avère souvent utile dans des périodes troublées comme celle que traversent aujourd'hui toutes les sociétés industrielles. Avec *plus de 70 % d'opinions favorables*, il est de loin l'homme le plus populaire de la République fédérale. Cette popularité n'est pas fondée sur la reconnaissance de qualités qui font généralement la force des hommes politiques. Il n'est considéré ni comme spécialement énergique, ni comme un *chef, ni même comme particulièrement* sympathique. Son rôle est davantage celui d'un sage, de quelqu'un qui sait écouter, conseiller, persuader.

Le futur président de la République n'est pas à proprement parler un homme de parti. S'il adhère en 1953 au Parti démocrate-*chrétien, c'est seulement* au nom de la logique. Il y est tout naturellement à sa place, mais n'en épouse pas les tendances réactionnaires. Libéral au propre sens du terme, il fait partie de cette race de gens davantage intéressés à réconcilier le monde avec lui-même qu'à conduire des révolutions. D'une longue tradition familiale, dont il se sent très fortement le continuateur, il a hérité le sens du devoir, de la probité. Il y associe très tôt une ouverture au monde, aux autres, qui lui vaudra dès la guerre, qu'il passera *comme jeune officier sur le front* russe, le respect de ses camarades et de ses hommes.

Plusieurs de ses amis du 9e régiment de grenadiers de Potsdam, ce régiment d'élite où servent les fils de l'intelligentsia allemande d'avant-guerre, feront partie du cercle des conjurés du 20 juillet 1944 autour du comte von Stauffenberg. Au courant lui-même des préparatifs d'attentat contre Hitler, il en reste cependant à l'écart, se bornant à transmettre à l'occasion des renseignements que lui fournit son père. Pendant tout le troisième Reich, ce dernier continuera à occuper d'importantes fonctions dans la diplomatie, en accord avec des personnalités *auxquelles il est lui-même lié* comme Canaris, Dohnanyi, Beck. Ce qui ne l'empêchera pas plus tard d'être condamné par le tribunal de Nuremberg à l'issue d'un procès où son fils assumera lui-même une partie de la défense.

Est-ce de là que le jeune juriste tient sa vision relativiste du monde ? La condamnation de son père, *« c'était une folie*, dit-il, *ou, comme devait le reconnaître Churchill devant la Chambre des communes, une erreur fatale de la part des autorités judiciaires américaines. Mais, au vu de tous les crimes qui ont été commis, mon père considérait lui-même de telles erreurs comme trop compréhensibles »*. Ce sens de la mise en situation est l'un des traits essentiels de l'homme politique que Richard von Weizsäcker est devenu, après une brillante carrière d'homme d'affaires. Elu membre du Bundestag en 1969, l'année où les chrétiens-démocrates perdent le pouvoir, il se fait remarquer du public et de ses adversaires politiques comme un opposant modéré, d'une grande rigueur intellectuelle. Au sein de la CDU, où il s'affirme notamment comme un spécialiste des relations avec l'Est et de la politique inter-allemande, il appartient au petit groupe de responsables qui apportent un soutien critique à l'Ostpolitik de Willy Brandt.

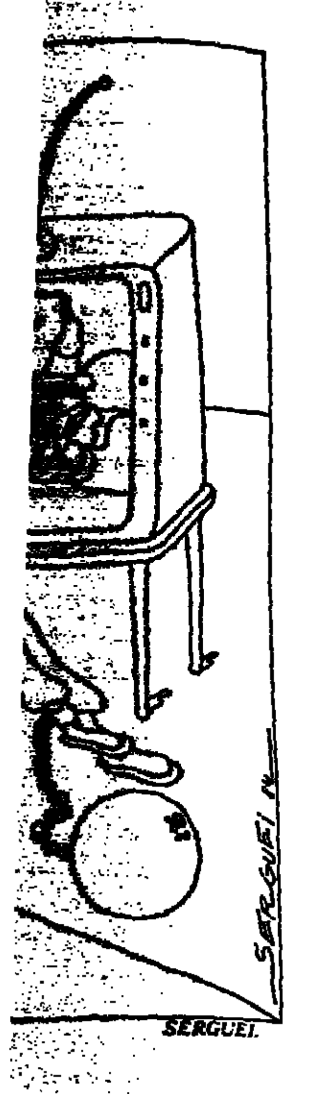
Maire de Berlin

Parallèlement à sa carrière politique, son goût de l'ouverture en a fait également un des piliers de l'Eglise évangélique allemande, dont il préside, de 1965 à 1971, les congrès. C'est lui qui organise, à la Pentecôte 1971, la première rencontre œcuménique entre les Eglises protestante et catholique allemandes. Si, le jour de son élection à la présidence, les Verts lui ont reproché de ne jamais l'avoir vu dans les chaînes humaines contre les missiles américains, à l'automne dernier, il n'en avait pas moins approuvé, deux ans plus tôt, l'ordre du jour du congrès des Eglises évangéliques de Hambourg consacré au problème de la paix.

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait souvent été considéré, dans son propre parti, comme un marginal, même si c'est à lui qu'avait été confié, à la fin des années 70, le soin de rédiger la nouvelle plate-forme du Parti chrétien-démocrate, toujours en vigueur actuellement. Il lui a souvent été reproché d'être plus un dilettante plutôt qu'un véritable chef. *« A la tribune du Bundestag*, commente l'ancien porte-parole du chancelier Schmidt, Klaus Boelling, *il montrait une tout autre manière d'être que celle de la plupart de ces soi-disant professionnels qui le qualifiaient avec ironie de bel esprit et le trouvaient peu doué pour le dur métier de Bonn. »*

Elu en 1981, à sa deuxième tentative, maire de Berlin, von Weizsäcker se chargera lui-même de rassurer ses détracteurs sur ses capacités. Ce n'est qu'avec beaucoup de réticence que le chancelier Kohl, qui peut pourtant se targuer d'avoir découvert, vingt ans plus tôt, le futur président de la République et de l'avoir mis sur les rails, dut accepter, au début de l'année, de présenter sa candidature à la magistrature suprême. *Les chrétiens-démocrates risquent fort, en effet, dans l'affaire, de reperdre* la mairie de Berlin aux élections de l'année prochaine. Mais la volonté de Richard von Weizsäcker de briguer, pour la seconde fois, un poste pour lequel il se sentait prédestiné, a été plus forte finalement que les hésitations du chancelier.

HENRI DE BRESSON.



SERGUEI.

RENÉ TER STEEGE.

HENRI DE BRESSON.

GUATEMALA

Le recteur qui risque sa vie

Les Guatemaltèques doivent élire, le dimanche 1er juillet, une assemblée constituante de quatre-vingt-huit membres. Dix-sept partis politiques, de l'extrême droite au centre droit, sont sur les rangs. Une soixantaine de militants de ces formations ont été enlevés ou assassinés pendant la campagne depuis octobre 1983, car la violence est de nouveau en hausse. Eduardo Meyer, le recteur de l'université San Carlos, est sur la liste noire des tueurs.

De notre envoyé spécial

Guatemala. — *« J'accepte le risque d'être assassiné... »* Il dit cela d'une petite voix tranquille, posée, un sourire sans forfanterie dans son visage paisible. Eduardo Meyer, recteur de l'université San Carlos de Guatemala, n'a pas un physique de héros. Petite moustache, jean et blouson, brun de poil et de peau comme on l'est dans ce pays lorsqu'on appartient à ce secteur assez mal défini aujourd'hui des *« classes moyennes »*, des maniers simples et cordiales, Eduardo Meyer est pourtant bien obligé de rappeler, de sa voix douce, que le poste qu'il occupe depuis juillet 1982 le désigne à peu près automatiquement à l'attention des différentes bandes de tueurs à gages qui agissent impunément au Guatemala.

« J'accepte le risque d'être tué. Et ma famille l'a accepté avec moi. Quand le poste de recteur m'a été proposé, nous en avons délibéré tous ensemble en conseil de famille. Et nous avons décidé d'un commun accord que je devais courir le risque... »

Ce n'est pas une formalité. Le prédécesseur de Meyer au rectorat, Mario Darcy Ribera, a été abattu par des tueurs *« non identifiés »* dans ce même escalier qui conduit au bureau d'où l'on découvre les pelouses du campus de l'université. Les bâtiments sont fonctionnels, spacieux, modernes. Des étudiants, garçons et filles en jeans, livres sous le bras, passent d'un air concentré. Pas le moindre signe de tension. Ce n'est pas un cadre de série noire. Et l'escalier n'est même pas gardé. On entre ici sans être fouillé, sans même être interrogé sur son identité...

Les employés du rectorat ne fait pas preuve d'une méfiance particulière.

Et pourtant, le petit homme tranquille, aux allures de fonctionnaire consciencieux, qui vous reçoit avec chaleur — et peut-être une pointe de soulagement dans le regard — assène des vérités terribles. Darcy Ribera a été assassiné en décembre 1981. Pourquoi ? *« On ne sait pas exactement... »* Comme on ignore les raisons pour lesquelles, avant lui ou depuis son meurtre, des dizaines d'autres universitaires, professeurs, étudiants, ont été enlevés, torturés, exécutés. La plupart n'ont pas reparu. En mai dernier, selon des sources sérieuses, treize étudiants de l'université San Carlos ont été victimes de cette *« violence »*, traditionnelle au Guatemala depuis 1954, mais en nette augmentation, de l'avis général, depuis quelques mois. Depuis que la campagne pour l'élection d'une Assemblée constituante, le 1er juillet, a commencé.

Un scénario immuable

Quelques-uns des *« disparus »*, pourtant, reviennent parfois de l'enfer. De l'enlèvement qui se déroule selon un scénario immuable : plusieurs voitures, aux vitres fumées, surgissent, des civils armés en descendent, emmènent leur prisonnier impuissant sans que l'alarme puisse être donnée, même lorsque, dans la plupart des cas, le kidnapping a lieu devant le domicile de la victime.

Eduardo Meyer connaît plusieurs cas de *« revenants »*. Deux sur les douze enlèvements de février. Ils reviennent, marqués par les coups et la torture, silencieux. *« Ils ne veulent absolument pas parler. Ils disent seulement qu'ils ont vécu un cauchemar, et qu'ils n'ont qu'un désir, l'oublier... »*

Oublier ? Pas si simple même si tout le monde ici fait semblant de vivre normalement, refoulant au fond de soi cette angoisse diffuse qui explique, en grande partie, l'apparente apathie de la population face à la *« chose politique »*. La liste est trop longue des militants et des dirigeants de formations politiques modérées ou d'organisations syndicales qui ont été enlevés et dont les cadavres torturés ont été exhibés *« pour l'exemple »*.

Au cours des six derniers mois, près d'une soixantaine de dirigeants politiques connus ont été assassinés. Selon certaines sources, on compte actuellement une quinzaine de meurtres quotidiens attribués aux *« forces de sécurité »*. On ne prête qu'aux riches, et depuis le temps que les massacres se poursuivent ! Il est toutefois possible que les chiffres soient gonflés, ou que certaines des victimes de la *« violence politique »* aient été en fait impliquées dans des affaires de droit commun.

Possible, mais pas sûr. Une seule certitude admise par tous, par les hommes politiques, par les diplomates (inquiets de la recrudescence de demande d'asiles politiques dans leurs ambassades respectives), par l'Eglise aussi : la violence connaît une hausse spectaculaire.

Les évêques, dans leur grande majorité très conservateurs, ont énergiquement condamné cette violence dans une lettre pastorale, en juin, et ont demandé aux futurs membres de la nouvelle Assemblée constituante de mettre au point un document *« assurant le respect des droits de l'homme »*. Ces derniers sont, il est vrai, bien négligés. Dans les campagnes de l'intérieur, particulièrement dans le Quiche indien mais aussi dans ces zones que l'on qualifie de *« boca costa »* (à mi pente, entre les hauteurs de l'altiplano et le littoral du Pacifique), les affrontements réguliers entre militaires et forces de la guérilla débouchent immanquablement sur des massacres de populations civiles innocentes. Les rumeurs de ces tueries n'arrivent qu'estompées dans la capitale, car les témoins directs sont très rares. Et les habitants de Guatemala Ciudad, qui avaient recommencé à reprendre leur souffle pendant le gouvernement de Rios Montt (le *« fou de Dieu »*, aux méthodes autoritaires et étranges, mais qui avait eu le mérite de faire baisser la violence politique de plusieurs degrés dans la capitale même), sont de nouveau préoccupés par leur propre sécurité. *« Nous sommes revenus aux pires moments du gouvernement Lucas Garcia... »*

Les évêques — et le recteur Eduardo Meyer — ne disent pas autre chose. *« L'escalade de la violence*, précise la lettre pastorale, *s'exerce contre toutes les classes sociales sans discrimination. Mais cette violence frappe particulièrement les Indiens et les paysans. Rapts, détentions illégales, tortures et massacres de populations innocentes. »* Nous rappelons, dit la lettre que *« les forces de l'ordre ne sont pas au service de la population, mais de l'Etat, et que, fréquemment, en ignorant les droits de l'hpmme, elle créent une atmosphère de terreur et de violence. »*

Oublier ? Pas simple non plus lorsque l'on passe la moitié de sa vie à l'université San Carlos. Un symbole, une légende, une institution. Elle a été, dans les années soixante, l'un des fiefs de la gauche révolutionnaire. Le prestige de Cuba était au plus haut, et Guevara était une idole. Les temps ont bien changé. Peu de slogans aujourd'hui sur les murs propres de San Carlos. *« La politisation de l'université a beaucoup baissé,* dit le recteur. *La grande majorité des étudiants sont d'abord préoccupés par leurs études. »*

Le recul de l'extrême gauche

Significativement, les dernières élections à la faculté de droit ont vu la victoire des candidats se réclamant d'une liste *« apolitique »*. L'extrême gauche a perdu. Des groupuscules révolutionnaires de gauche *« existent encore sans doute »*, mais ils ne *« s'identifient pas en tant que tels »*. Quand des étudiants revêtus de cagoules bloquent la circulation devant l'entrée de l'université et distribuent des tracts, c'est pour annoncer, à leur manière, une *« manif »* qui n'est politique qu'au second degré, par exemple à l'occasion de leur défilé traditionnel de la semaine sainte. Le recul sensible de la gauche militante — sous les coups d'une répression très dure — et la dépolitisation générale n'ont cependant pas beaucoup atténué l'exaspération de tous ceux, à l'extrême droite, qui voient encore San Carlos comme un repaire de gauchistes et de guérilleros.

La preuve : le recteur donne des chiffres qui feraient frémir ailleurs que dans ce pays tétanisé par un quart de siècle de règlements de comptes et de meurtres politiques. L'offensive a été particulièrement dure pendant le gouvernement Lucas Garcia : *« Plus d'une centaine de morts, entre professeurs et étudiants. Près de deux cents disparus. Et trois cents personnes appartenant à l'université, enseignants, élèves ou employés, qui ont choisi l'exil... »*

La *« peur et l'anarchie »* dans cette véritable ville dans la ville qu'est l'université de San Carlos : quarante-huit mille étudiants en 1984 et dix mille employés. Elle est située dans la zone 12 de la capitale. La zone 1 est la plus centrale, cathédrale et palais du gouvernement. La zone 10 est résidentielle, celle des diplomates. Entre la 10 et la 12, on traverse des quartiers populaires et des bidonvilles de planches et de tôle ondulée. San Carlos est un peu excentrique dans cette capitale qui a démesurément grandi, mais elle reste au cœur de la violence. L'une des cibles préférées.

« Il faut, dit Eduardo Meyer, *trouver absolument une brèche dans ce mur de la violence. C'est pour cela que j'ai accepté cette tâche. San Carlos est le premier centre d'études supérieures du Guatemala. Il faut le défendre à tout prix. Nous avons trois siècles d'existence et près de 97 % des professionnels de ce pays sont formés à San Carlos. Ce n'est pas rien... »*

Le recteur a proposé — initiative audacieuse et tout à fait nouvelle — la formation d'une commission de la paix (un peu dans le style de celle créée en Colombie par le président Belisario Betancur). Objectif : mettre fin aux disparitions et aux détentions illégales. Lourde tâche. *« Toutes les requêtes seront écoutées »*, dit-il. Le gouvernement a accepté. Le recteur préside cette commission de paix, dont font également partie deux ministres (de l'intérieur et du travail), deux représentants des forces armées, un délégué de l'association des journalistes, Gonzalo Marroquin, des ecclésiastiques et des hommes d'affaires. Un éventuel dialogue avec la guérilla ? *« C'est une question qui devrait être décidée par la commission »*, affirme Eduardo Meyer, qui ne se fait pourtant pas trop d'illusions. Il est médecin orthopédiste. Chaque matin, de 7 heures à 9 heures, il opère. Ensuite, il dirige l'université. Il a déjà reçu plusieurs menaces de mort et fait même état d'un *« complot »* pour l'assassiner. La routine quand on a accepté de s'installer dans ce bureau. *« C'est pour tenter de créer la panique »*, dit-il. Et il se retourne vers le crucifix, derrière son fauteuil : *« Je ne suis pas armé. Je suis avec Dieu... »*

MARCEL NIEDERGANG.



FRANCHINI.

Liban : les coulisses de la guerre de dix ans

Le Liban est entré au son du canon dans sa dixième année de guerre. Les protagonistes n'ont guère changé même si l'hypothèque palestinienne a été douloureusement levée par l'invasion israélienne de 1982. Les 10 452 kilomètres carrés chers à Bechir Gemayel sont aujourd'hui occupés par les Syriens et les Israéliens, et l'entente islamo-chrétienne, fondement du pacte de 1943, a éclaté sous des coups de boutoir internes et externes. Alors que le pays s'enfonce doucement dans une *situation de « trêve »* armée à laquelle s'habitue l'opinion internationale, plusieurs livres apportent révélations et précisions sur ces sombres *années et tentent d'expliquer* pourquoi le Liban, jadis si prospère, s'est inexorablement déchiré.

Conseiller politique des forces libanaises, ami de Bechir Gemayel, fin analyste de la politique de son pays, Karim Pakradouni livre, avec *la Paix manquée* (1) un document précieux sur les huit ans de mandat (1976-1982) du président Sarkis. Proche du président pendant toutes ces années, admirablement informé, il fait relation presque quotidienne des événements qui se sont succédé depuis ce qu'il est convenu d'appeler la fin de la guerre civile libanaise (1975-1976) au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie à Bechir Gemayel.

Quand il est élu président d'*« un Etat ingouvernable et déchiré »*, alors que les massacres intercommunautaires se succèdent et que l'armée, symbole de l'Etat et de la nation, a éclaté, chacun regagnant sa communauté d'origine, M. Sarkis est plein d'espoir. Il définit son rôle en trois verbes : *« Réconcilier, reconstruire, réformer. »* Il énonce d'emblée l'une des constantes de sa politique : *« Je ne peux pas gouverner contre les Syriens ou contre les chrétiens. Sans la Syrie, c'est la guerre, et je suis l'homme de la paix ; sans les phalanges, c'est la fin du Liban, et je suis Libanais. »* Mais les Syriens ne pourront ou ne voudront *jamais* faire appliquer par les Palestiniens, qui jouent à merveille des divisions arabes, les accords du Caire qui organisent leur présence au Liban. Les chrétiens, excédés et apeurés par l'emprise des Palestiniens alliés de la gauche musulmane, se détourneront de la Syrie au profit d'Israël, consacrant ainsi la rupture islamo-chrétienne.

Tous ces épisodes, qui se dérouleront sur fond de guerre, de massacres, d'humiliation, Karim Pakradouni les décrit de l'intérieur, mettant en scène les différents acteurs du drame libanais.

Appelée en 1976 par les chrétiens, – que menaçait la coalition du mouvement national allié aux Palestiniens, – la Syrie fait son entrée au Liban à peine le président élu, et celui-ci constate amèrement devant ces agissements : *« Je suis président de la République depuis quinze jours et je n'ai pas gouverné une seule heure. »* Relatant sa première visite à *Damas* où il avait été envoyé par le président Sarkis pour prendre contact avec le chef d'État syrien, Karim Pakradouni comprend vite le message qu'il est chargé de transmettre. *« Le président peut tout faire au Liban à condition de ne compromettre en rien l'intervention syrienne. »* Il dresse à cette occasion un portrait brillant et incisif du *« Bismark des Arabes » (le Monde* du 21 novembre 1983).

Assassiner Sadate

La relation que l'auteur donne des conversations du président Assad tant avec lui-même qu'avec M. Sarkis ou certains chefs d'État arabes illustre largement sa virtuosité et son goût de la Realpolitik. Ainsi la condamnation sans appel de Kamal Joumblatt dès 1976 – *« Nous ne pouvons pas sacrifier le nationalisme arabe pour satisfaire les caprices d'un Kamal Joumblatt, assoiffé de sang et de pouvoir. Il est fini »* – ne prélude-t-elle pas à l'assassinat par les services secrets syriens en 1978 du grand chef druze ? Qui connaissait, hormis de rares initiés, la teneur des entretiens entre Assad et Sadate à la veille de son voyage à Jérusalem les 16 et 17 novembre 1977. Pakradouni raconte que les dirigeants de Damas avaient tout simplement envisagé de conjurer l'irréparable... d'assassiner le Raïs. Selon M. Khaddam, s'adressant en octobre 1978 à une délégation libanaise, que l'auteur dit, et on le conçoit, *« abasourdie et inquiète »* : *« Nous ne crûmes pas qu'il effectuerait sa visite à Jérusalem. Nous pensions, lorsqu'il arriva ici, que Sadate manœuvrait et que ses propos étaient destinés à la consommation intérieure. Mais le président Assad ne tarda pas à nous informer que le raïs était vraiment décidé à se rendre à Jérusalem. Le commandement syrien, réuni en l'absence du chef de l'État, envisagea alors à l'unanimité des présents la possibilité d'assassiner Sadate. Nous avons passé en revue plusieurs scénarios : on pouvait le tuer à la sortie du palais présidentiel ou à l'aéroport, en confiant la tâche à un « Palestinien » exalté. On a même pensé à abattre son avion après le décollage dans l'espace aérien de la Syrie ou dans celui de l'Irak. Moi, je pensais qu'il fallait, faute de l'assassiner, du moins le retenir prisonnier. Notre code pénal punit en effet tout citoyen qui entretient le moindre rapport avec Israël. Seul, le président Assad s'opposa au projet d'assassinat en invoquant la nécessité de respecter le droit international. »*

La paix manquée fourmille ainsi d'anecdotes aidant à comprendre et les faits et les hommes et contient une remarquable galerie de portraits. Voici Abdel Halim Khaddam, vice-président syrien, *« la réplique facile, l'imagination fertile, tel un fauve, prêt à bondir à tout moment. Il négocie comme il mène une bataille sur le front. Il explore, se renseigne, observe, planifie, mobilise, tranche et fonce »*. Yasser Arafat *« homme à donner, avec la même ferveur, l'ordre d'assister un orphelin ou de liquider un ennemi. Passé maître dans l'art de convaincre ou de dissuader, il parcourt avec agilité toute la gamme, tour à tour serein, geignard ou menaçant »*. *« Le comédien de la Palestine »*, selon un mot féroce de Halim Khaddam que rapporte l'auteur ; Camille Chamoun, *« phénix politique du Liban qui renaît sans cesse de ses cendres »* ; Pierre Gemayel, *« meneur d'hommes, né pour l'action sous des dehors de vieil enfant de chœur »* ; Walid Joumblatt *« dégingandé, avec des dehors raffinés et courtois, chauve avant l'âge, il traîne nonchalamment des mains aux fins doigts de pianiste et pose sur toute chose le regard fuyant d'un homme traqué, cherchant sans trêve le moyen de se protéger »*.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Les mérites d'Elias Sarkis

Karim Pakradouni tient beaucoup à rendre justice au président Sarkis, *« déchiré entre les exigences de la morale et celles de la politique »*. Sachant trop bien qu'il fut *« président d'une autre époque et d'une autre République »*, l'auteur en fait un portrait très chaleureux. Impuissant dans l'action, M. Sarkis a su incarner jusque dans le drame la continuité de l'État libanais, avec une clairvoyance sereine de ce qu'il aurait fallu faire et une fidélité sans faille à ses options fondamentales : réconciliation islamo-chrétienne à l'intérieur, alliance avec la Syrie et les Etats-Unis à l'extérieur. Sur ces derniers, le chef de l'Etat ne se faisait guère d'illusions. *« Je sais parfaitement*, dit-il, en mai 1979, au président Assad, qu'*« entre le Liban et Israël, les Etats-Unis choisiront toujours l'Etat hébreu »*. En 1978, après l'invasion israélienne au Liban du Sud, il se livre à une autocritique qu'aurait pu méditer son successeur : *« Quant à moi, je le confère à haute voix, j'ai échoué. Oui, j'ai échoué. Personne n'a consenti à me procurer la moindre aide. Les Etats-Unis qui m'avaient tout promis n'ont rien fait. Peut-être faut-il pour ce pays un autre président que moi. Un président qui risque, qui sache trancher le nœud gordien, qui sache surtout soit pactiser avec la Syrie, soit s'allier au Front et expulser l'armée syrienne. Personnellement, je ne peux rien faire de tout cela. Il aurait fallu un président militaire ou un aventurier ! »*

Ce vœu, le président Sarkis aura l'occasion de le concrétiser quatre ans plus tard en se faisant l'artisan discret mais décisif de l'élection de Bechir Gemayel à la tête de l'Etat. Après avoir relaté la montée en puissance de Bechir Gemayel et, en particulier, l'épisode sanglant du 7 juillet 1980 au cours duquel le jeune chef phalangiste donne à ses hommes l'ordre de réduire toutes les unités chrétiennes concurrentes de Dany Chamoun, devenant ainsi le chef incontesté des forces chrétiennes, Pakradouni raconte la rencontre entre deux hommes que tout opposait, mis à part leur passion pour le Liban et leur sentiment commun que le pacte de 1943 n'est plus viable en l'état.

Au lendemain de l'invasion israélienne de 1982, le président Sarkis, qui a déjà évoqué avec Bechir Gemayel l'éventualité de sa candidature, le met en garde contre toute collusion avec Israël : *« Il ne faut pas que le chrétien se souille les mains du sang palestinien en luttant aux côtés de l'Etat hébreu. »* Selon Pakradouni *« la réponse est si rassurante que le président Sarkis ne cesse de répéter à cette époque : « Bechir a mûri beaucoup plus vite que je ne l'imaginais. »*

Il faudra encore au président Sarkis beaucoup de persuasion pour convaincre les députés récalcitrants et déclarer à l'auteur, le soir de l'élection de Bechir : *« C'est le miracle ! Toutes les souffrances que j'ai endurées depuis six ans trouvent enfin un sens. Qui l'eût cru ? Bechir Gemayel président de la République et Yasser Arafat en voie d'évacuer Beyrouth. Dieu est grand ! Le Liban est sauvé ! »*

Le miracle est de courte durée, et c'est en sanglotant que le président Sarkis apprendra la nouvelle de la mort de Bechir Gemayel avant de transmettre ces pouvoirs à son frère Amine.

Bechir ou l'esprit d'un peuple

Jésuite, doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, Selim Abou serait-il tombé dans l'hagiographie ? Son livre sur *« Bechir Gemayel ou l'esprit d'un peuple »* (2) s'ouvre sur ces mots : *« La mort de Bechir Gemayel fut une catastrophe nationale. Habité par une passion exclusive pour son pays et son peuple, façonné par l'épreuve et mûri par le sacrifice, animé d'une volonté politique inébranlable et prompt à discerner l'action à accomplir, Bechir Gemayel a surgi comme l'homme historique du Liban contemporain et s'annonçait déjà comme l'homme fort du Proche-Orient. Marqué par un tel destin, pouvait-il survivre dans cette région du monde où la liquidation des grands hommes est devenue tradition ? »*

La ferveur estompe la distance critique et l'auteur trouve des accents religieux. Ainsi, lorsque Bechir partout happé par les enfants dit aux adultes soucieux de le libérer de cette marmaille *« laisser-les faire, c'est pour eux que j'ai voulu être président de la République, pour leur assurer un avenir tranquille et heureux »*. Mais l'intérêt du livre de Selim Abou tient surtout au fait qu'il analyse parfaitement l'ampleur du *« phénomène Bechir »*, donnant la mesure de la légende et faisant comprendre les difficultés qu'eut son frère Amine à s'imposer à une partie des maronites.

L'auteur, avec un imposant appareil de citations qui révèle son universitaire, retrace une épopée essentielle à la compréhension de la situation actuelle. Prenant quelques libertés avec l'histoire en gommant les aspects les plus contestables de la personnalité du président assassiné, il est plus intéressant quand il expose le projet politique, idéal ou utopiste, de son héros, en le fondant autant sur des considérations historiques que politiques.

S'appuyant sur un discours du président assassiné, Selim Abou reconnaît avec lucidité quelques-uns des travers de la société libanaise.

« C'est parce que nous nous sommes moqués du monde pendant quarante ans que le monde s'est moqué de nous. C'est parce que nous avons menti au monde pendant quarante ans que le monde nous a menti à son tour. C'est parce que nous nous traitions nous-mêmes en quantité négligeable que le monde nous a négligés », disait Bechir Gemayel une semaine avant sa mort. *« Mensonge aux autres, mensonge à soi-même »*, écrit justement Selim Abou avant de poursuivre : *« Bechir ne vise pas seulement ici le langage par lequel les Libanais ont cherché à occulter, à leurs propres yeux comme aux yeux de l'étranger, les problèmes politiques et culturels que posait leur société complexe et les conflits latents dont ils étaient porteurs, mais aussi et surtout la pratique d'un individualisme forcené dont le but était de contourner ces problèmes ou de les esquiver, et d'assurer à chacun le maximum de profit économique pour se prémunir contre l'angoisse sourde d'un avenir menaçant. »*

Un ambassadeur trop discret

Bechir Gemayel avait coutume de dire, selon Karim Pakradouni : *« J'ai l'habitude de rêver, mais aussi de réaliser mes rêves. »* Aurait-il pu mener à bien cette tâche de construction du Liban de l'an 2000 ? Personne ne le saura jamais. Selim Abou en est convaincu et force est de reconnaître qu'il n'est pas seul de son avis au Liban, même chez *certains musulmans*. On peut s'interroger toutefois pour savoir si les Libanais, une fois de plus, ne s'accrochent pas à cet espoir déçu pour justifier leur malheur présent ?

En diplomate qu'il est et a *été* à Beyrouth de novembre 1981 à août 1983, Paul-Marc Henry, ambassadeur de France, ne se hasarde pas à répondre à la question même si, et c'est visible dans son livre *les Jardins de l'enfer* (3), il a eu beaucoup de sympathie pour Bechir Gemayel *« au sens propre un homme nouveau, l'homme de la jeunesse »*. *« Par nos contacts répétés, j'ai acquis*, écrit-il cependant, *la conviction que son patriotisme indéniable, à l'échelle de tout le Liban, lui aurait permis de négocier, avec des militants des autres communautés forgés aussi dans le creuset du grand malheur national, un* modus vivendi *sans lequel le nouvel État libanais et sa nouvelle armée n'auraient pu s'édifier »*. Paul-Marc Henry partage en tout cas avec le président assassiné la conviction que le Liban de 1943 a vécu. Pour lui, il a été *« victime d'une certaine impuissance occidentale »*. *« Le Liban*, écrit-il, *résume sur son territoire minuscule toutes les contradictions et malheureusement les échecs qui ont caractérisé les rapports d'ensemble entre l'Occident et l'Orient depuis le dix-neuvième siècle. »* Et de poser brutalement la question : *« Le destin d'un Liban indépendant serait-il finalement inséparable de celui d'un certain pouvoir occidental fondé sur l'affaiblissement d'une prédominance islamique ? »* L'auteur décrit bien l'émergence d'un pouvoir chiite qui se veut avant tout libanais et qui réclame aujourd'hui sa part du gâteau. Il est cependant plus instructif quand il analyse le drame que quand il témoigne sur les événements qu'il a vécus. Alors, il laisse le lecteur sur sa faim, n'apportant guère de nouveau sur des faits dont beaucoup d'aspects restent encore aujourd'hui dans l'ombre. Ainsi il écrit par exemple au sujet du premier départ de la force multinationale : *« Dans le tourbillon des événements, le départ subit et franchement inattendu de la FM représentait un épisode quasi absurde. »* On aimerait connaître, auprès d'un observateur aussi bien placé, les raisons de ce départ *« absurde »*, et notamment sur ce qu'il a pu faire ou dire à cette époque pour l'éviter. On aurait aimé en savoir plus aussi sur les difficiles négociations ayant abouti au départ des Palestiniens. Tel qu'il se présente, ce livre de diplomate trop discret contribue cependant à la compréhension d'un problème dont l'Occident ne peut, pour des raisons historiques évidentes, se désintéresser. Car *« l'échec libanais, s'il s'avérait définitif et sans espoir de retour, serait celui d'une civilisation à vocation universelle »*.

Dans un registre bien différent, Jean Lartéguy, *romancier visant le grand public*, conclut à la mort de ce Liban *« indépendant, décidant lui-même de son sort, pratiquant la tolérance religieuse dans un environnement de passions fanatiques »*. Son *Liban, huit jours pour mourir* (4), illustré de photos de Claude Azoulay, retrace les événements du mois de février dernier, qui ont vu la victoire des milices chiites Amal à Beyrouth-Ouest, la reconquête du Chouf par les druzes, le repli des chrétiens dans ce que certains appellent déjà le Marounistan. Jour par jour, Lartéguy met en scène les acteurs de ce nouveau drame, sans chercher à dissimuler une sympathie très exclusive pour les milices chrétiennes, *« avant-poste de l'Occident »*. On regrettera que de nombreuses erreurs de fait viennent entacher un récit mené tambour battant et qui rend compte de l'atmosphère beyrouthine, même si le parti pris de l'auteur lui fait voir, un peu vite, un Beyrouth déjà soumis à l'islamisation qu'il redoute.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) *La Paix manquée ; le mandat d'Elias Sarkis 1976-1982*, par Karim Pakradouni, éditions Fiche du monde arabe Beyrouth. Distribué en France par Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, 274 pages, 90 F.

(2) *Bechir Gemayel, l'esprit d'un peuple*, par Selim Abou, éditions Anthropos, 462 pages, 130 F.

(3) *Les Jardiniers de l'enfer*, par Paul-Marc Henry, éditions Olivier Orban, 231 pages, 75 F.

(4) *Liban : 8 jours pour mourir*, par Jean Lartéguy, photos de Claude Azoulay, 222 pages, 75 F.

Images poignantes

Voici un très bel album sur l'invasion du Liban et le siège de Beyrouth-Ouest. Images poignantes, insoutenables, images-documents, cocasses aussi, images de désespoir et d'espoir d'un passé si proche – deux ans – et déjà si lointain. Vous souvenez-vous ? Après les affres d'une guerre terrible, succédant à d'autres, débarquaient les « petits gars » de la multinationale, la paix au bout du fusil. Même horribles les images ont leur fascination. Ce livre le montre avec brio. Témoignage véridique et sobre, il fixe dans la mémoire collective des moments intenses : une marche des troupes syriennes à travers le Liban du Sud vers Beyrouth, le drame de la *« demi »* capitale asphyxiée, la mort des innocents, hommes, femmes, enfants, bien plus nombreux comme toujours dans la guerre du Liban que les combattants. Le départ d'Arafat et de ses *fedayins, leur V de la victoire* sublime et dérisoire, l'élection de Bechir Gemayel et son assassinat, la joie et le ralliement d'un peuple écartelé, ses illusions perdues, puis retrouvées quand il crut que le cauchemar était désormais derrière lui. Aujourd'hui, les images sur lesquelles s'achève ce beau livre, qui se voulait symbole d'un temps de guerre révolu, sont peut-être plus poignantes que celles des morts. Le texte d'accompagnement est bilingue.

La version française est de Mme Marie-Thérèse Arbid, journaliste au quotidien de Beyrouth *l'Orient-le Jour*, et l'anglaise de M. John Roberts, de la revue *Meed* à Londres, sait éviter à la fois excès et sécheresse.

L.G.

★ L'été 82. (*The Summer of 82*). Ed. Express International Printing Cº Beyrouth.

France

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE AU VATICAN

M. Mauroy répond à Jean-Paul II : *notre démarche est commune*

De notre envoyé spécial

Rome. – « Je suis parfaitement d'accord avec vous » : telle est en substance la réponse que M. Pierre Mauroy a faite le samedi après-midi 30 juin à Jean-Paul II, qui avait consacré, quarante-huit heures *auparavant* une longue allocution à la défense de l'enseignement catholique (*le Monde* du 30 juin). Une réponse au demeurant très sereine, bien que l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège ait fait remarquer au gouvernement de l'Eglise catholique *que cette intervention* du pape dans le contexte actuel pouvait difficilement apparaître neutre au chef du gouvernement français.

Vendredi matin, au cours d'une conférence de presse tenue en compagnie du président du conseil italien, M. Bettino Craxi, M. Mauroy avait brièvement réagi : « *Rien dans les propos du pape ne m'est apparu contradictoire avec la législation que nous préparons en France.* » Il avait précisé à l'intention de la presse italienne que les subventions versées par l'Etat aux écoles privées atteignaient en 1980 11 milliards de francs et qu'elles atteindront en 1984 18,5 milliards, soit une augmentation de 68 %. Il avait aussi *ajouté, sans cacher son intention* malicieuse, qu'en Italie l'enseignement catholique ne bénéficie pas d'un soutien analogue.

Après avoir *été reçu en* audience par le souverain pontife le premier ministre a véritablement répondu samedi en début d'après-midi, dans un toast *porté* au cours d'un *déjeuner* à la Villa Bonaparte auquel participaient le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Casaroli, et de nombreuses personnalités de la curie romaine.

L'argumentation du premier ministre a consisté pour l'essentiel à essayer de démontrer non seulement que dans la « *guerre scolaire* » les défenseurs de l'enseignement privé font un mauvais procès à la majorité, mais aussi que les orientations du gouvernement correspondent tout à fait aux préoccupations de Jean-Paul II. M. Mauroy en veut pour preuve le fait que le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en première lecture « *applique rigoureusement* » selon lui la charte des droits de la famille *édictée* par le Saint-Siège en octobre 1983.

« *Notre démarche est commune* », a-t-il déclaré à l'adresse de son auditoire ecclésiastique. Toutefois le chef du gouvernement ne s'est pas étendu exagérément sur ce sujet afin de ne pas donner l'impression de chercher à *se justifier* aux yeux du Vatican. M. Mauroy tenait en effet à parler aussi des droits de l'homme et des droits des peuples à *disposer d'eux-mêmes*. Il a donc rappelé que la France avait condamné l'état de guerre décrété en Pologne.

Mais il a également souligné que la France « *tente en Amérique centrale de favoriser l'émergence d'authentiques démocraties. Au Nicaragua comme ailleurs* » a-t-il affirmé, *précision dont l'intention* politique ne pouvait échapper aux représentants du Saint-Siège dans la mesure où le gouvernement français partage le point de vue *des socialistes* et des communistes qui avaient jugé trop timorée, lors du voyage du pape au Nicaragua, l'attitude de Jean-Paul II à l'égard des prêtres directement engagés dans l'action politique révolutionnaire.

De même M. Mauroy a formé implicitement le vœu que, au moment où l'extrême droite marque des points, la hiérarchie catholique française se mobilise « *contre le racisme et la xénophobie* ».

ALAIN ROLLAT.

« La liberté de l'enseignement n'a jamais été mise en cause »

Dans sa réponse au discours du pape, samedi après-midi, le premier ministre a notamment déclaré : « *Tout au long de ma vie militante, et aujourd'hui encore comme chef du gouvernement, je n'ai cessé de travailler au rapprochement entre le monde chrétien et la gauche française. Je n'ai cessé de lutter contre les malentendus comme contre les manifestations partisanes excessives, d'où qu'elles viennent. (...) La France est un pays de liberté, de toutes les libertés (...), elle rénove à présent son système d'éducation. Elle assure la liberté des parents pour le choix du genre d'éducation qu'ils souhaitent donner à leurs enfants et la liberté des enseignants en ce qui concerne leur statut. L'ensemble des forces éducatives du pays doivent concourir au service public en respectant la spécificité des divers projets éducatifs. Cette liberté de l'enseignement, qui n'a jamais été mise en cause en France, nous voulons mieux l'organiser. A cet égard, je tiens à souligner que sur ce sujet également notre démarche est commune. Qu'on en juge : l'article 5 de la charte des droits de la famille publiée par le Saint-Siège en octobre 1983, précise que* « les pouvoirs publics doivent faire en sorte que les subsides publics soient répartis de façon telle que les parents soient véritablement libres d'exercer ce droit sans devoir supporter des charges injustes ».

» *Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le mois dernier applique rigoureusement ce principe, puisqu'il garantit le financement de l'enseignement privé et précise même que l'État affecte les moyens aux établissements privés selon les mêmes règles et les mêmes critères que ceux applicables aux établissements publics. La France, en matière de financement des écoles privées, fait plus que de nombreux pays. (...) Le gouvernement français a pour mission d'assurer le bien commun et de promouvoir la justice sociale. Il a le devoir de tenir compte de la diversité des familles d'esprit qui coexistent au sein de la nation française, en ayant le souci essentiel de respecter la liberté de chacun. C'est dans cette voie que nous œuvrons.* »

800 000 immigrés clandestins en Italie

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenu le vendredi matin 29 juin, M. Mauroy a indiqué notamment que la France et l'Italie ont décidé de préparer de nouvelles mesures pour faciliter le passage des voitures et des poids lourds à la frontière transalpine. Les Italiens envisagent de procéder aux aménagements nécessaires pour les formalités de dédouanement et de contrôle de police ne soient plus effectuées sur la frontière même, mais plusieurs dizaines de kilomètres au-delà de celle-ci.

En revanche, aucune disposition concrète n'a été arrêtée pour renforcer la lutte contre l'immigration clandestine à travers la frontière des Alpes. Le président du conseil italien a précisé que les services gouvernementaux de son pays évaluent à huit cent mille le nombre des étrangers que se trouvent actuellement en situation irrégulière en Italie, contre environ trois cent cinquante mille en situation régulière. Il a confirmé que certains de ces étrangers cherchent à passer clandestinement en France par les Alpes afin d'éviter les nouveaux contrôles mis en place notamment sur la frontière franco-espagnole.

Dans le domaine de la coopération spatiale, l'Italie a confirmé son intérêt pour le programme Ariane 5, à condition qu'elle puisse participer aux opérations de production. Dand le domaine de la coopération militaire, les deux pays vont étudier en commun la fabrication d'un hélicoptère.

Interrogé sur la position de la France à l'égard de Toni Negri, l'« autonome » italien recherché depuis plusieurs mois par les autorités transalpines pour atteinte à la sûreté de l'Etat, M. Mauroy a déclaré : « *J'ignore si Toni Negri est en France. Il fait l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux en cours, à la chancellerie. A ce point de la procédure, la question de l'extradition ne se pose pas au gouvernement pour la simple raison que la question ne lui est pas posée. Le gouvernement n'a pris aucun engagement pour la simple raison qu'on ne lui a pas demandé l'extradition.* »

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le Sénat veut contraindre la gauche à refuser clairement l'organisation d'un référendum

« *En application de l'article 11* (1) *de la Constitution et de l'article 67 de son règlement, le Sénat propose au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé* » : ce texte est celui de la motion déposée par plus de trente sénateurs de l'opposition dont la présence dans l'hémicycle a été constatée par appel nominal, vendredi après-midi 29 juin.

Examinée par la commission des lois, samedi 30 juin, elle doit être adoptée, dans la journée, « *dès la première séance publique suivant son dépôt* ». Transmise à l'Assemblée nationale, la motion est « *immédiatement renvoyée en commission* », le délai pour l'adoption est fixé à trente jours. Si – ce qui est plus que probable – elle est repoussée par la majorité des députés, elle devient caduque.

Les sénateurs de l'opposition ne peuvent guère nourrir l'espoir que leur initiative aboutira. En ayant recours à une procédure jamais utilisée sous la Vᵉ République, ils ont entendu apporter une réponse à ce qu'ils ont ressenti comme un « camouflet » infligé par le président de la République à leurs préoccupations. Dès lors que M. Mitterrand s'était montré inflexible aux arguments développés devant lui par M. Poher, jeudi 28 juin (*le Monde* du 29 juin), la majorité sénatoriale a voulu manifester son désir de ne pas en rester là. Il n'est pas sûr qu'elle y réussisse complètement.

Là encore la procédure n'est pas automatiquement de son côté. En effet, elle attendait que, pour être discutée par l'Assemblée, sa motion tendant à organiser un référendum soit inscrite à l'ordre du jour par un *nouveau décret signé* du président de la République. Or cette démarche du chef de l'Etat ne serait pas indispensable dans la mesure où la motion porte sur un *texte qui figure* déjà à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

Quant au fond – l'organisation d'un référendum sur le projet de loi, – la majorité sénatoriale estime que, « *à l'évidence* », il touche à l'« *organisation des pouvoirs publics* ». Cette position n'est pas nouvelle : elle a été développée dans nos colonnes par M. Albin Chalandon (*le Monde* du 18 février). Dans ces colonnes aussi (*le Monde* du 25 février), Mᵉ François Bronchot, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et conseil du secrétariat général de l'enseignement catholique, expliquait en quoi cette proposition se heurtait au droit constitutionnel.

Reste le symbole. En mettant en avant la mobilisation contre le projet de loi Savary pour justifier son ardeur à le combattre, la majorité sénatoriale entend retirer un bénéfice politique d'un appel direct à l'opinion auquel la gauche refuserait de se soumettre. Le recours au référendum pour tout texte touchant aux libertés fait partie des propositions de modifications constitutionnelles auxquelles songe l'opposition. Et n'est-ce pas M. Mitterrand lui-même qui, interrogé par *Paris-Match*, réaffirmait qu'à ses yeux il serait bon que les Français puissent se prononcer par référendum « *sur des problèmes de société comme cela se passe en Suisse* » (*le Monde* du 23 mars).

Les réactions provoquées par la convocation de la session extraordinaire et son contenu (2) ne laissent guère de doutes sur la manière dont l'opposition *envisage de mener son* action tout au long de l'été. Pour M. Jean Lecanuet, la décision de M. Mitterrand montre que le président de la République « *se conduit davantage en chef de parti qu'en chef de l'Etat* ». Pour le président de l'UDF, le socialisme, « *désavoué par le pays* », cherche à flatter ses partisans : « *Parce qu'il perd ses fidèles, il veut retenir son clergé (...). Il refuse le référendum parce qu'il a peur de l'opinion publique.* » Selon M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, il s'agit d'« *une représaille contre je ne sais quelle mauvaise volonté de la majorité du Sénat ou de l'opposition à l'Assemblée* ». Cette réflexion lui a valu la réplique de M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) : « *Il est grave que l'on qualifie de représailles ou d'atteintes à la démocratie ce qui n'est qu'application de la démocratie.* » Quant à M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, il estime : « *Le pouvoir ne repose plus sur la confiance des citoyens, mais uniquement sur le bon plaisir du prince.* »

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) L'article 11 de la Constitution stipule : « *Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées, publiées au* Journal officiel, *peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. (...)* »

(2) Est prévu l'examen des textes suivants : projet de loi tendant à garantir la liberté de la presse et son pluralisme, à assurer la transparence financière des entreprises de presse et à favoriser leur développement ; projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privés ; projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ; projet de loi relatif à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances ; projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française ; projet de loi organique relatif à la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation ; projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public.

Le coup du Sénat

(*Suite de la première page.*)

« *L'obstruction est désormais légitime* », affirmait, passé le 17 juin, un député UDF. L'opposition a montré, à l'Assemblée nationale, qu'elle a du savoir-faire dans la mesure ou le gouvernement répugne à utiliser les procédures contraignantes dont il dispose. Privée de débat au Palais-Bourbon sur l'enseignement – par l'une de ces procédures justement, – elle menace le pouvoir d'obstruction au Sénat, où le gouvernement n'a pas le pouvoir d'accélérer les travaux.

Défenseur sourcilleux des libertés, ainsi que ses membres aiment à le présenter, le Sénat brandit cette banière sacrée dans un climat qui le conduit à prêter le flan au soupçon d'« *esprit d'opposition systématique* » et d'« *obstination partisane* », travers dans lesquels son président, M. Alain Poher, avait assuré en 1981 qu'il ne tomberait pas.

Que peut le gouvernement, face à ce qu'il considère comme une opération politique ? Rien d'autre, sans doute, que de laisser faire et de laisser dire, tout en dénonçant un dévoiement, à caractère *strictement* politique, de la pratique parlementaire. S'opposer de front au Sénat, sous la Vᵉ République, présente quelque danger. Certes, en *1962*, le général de Gaulle avait superbement ignoré l'accusation de « *forfaiture* » lancée par son président, M. Gaston Monnerville, a propos de l'organisation du référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Certes, le général de Gaulle avait gagné son référendum et traité, par la suite, le Sénat par le mépris.

Mais s'il a quitté l'Élysée, en *1969*, c'est justement après l'échec d'un autre référendum destiné à limiter les pouvoirs du Sénat.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le projet sur les droits d'auteurs approuvé en première lecture à l'Assemblée nationale

L'opposition ne prend pas part aux votes

Les députés socialistes et communistes ont approuvé à l'unanimité en première lecture, le vendredi 29 juin, le projet de loi sur les droits des auteurs, des artistes-interprètes et des producteurs (*le Monde* des 22 et 31 mai, 1ᵉʳ, 26 et 30 juin) ; les élus du RPR et de l'UDF ont refusé de prendre part aux votes. Pour justifier l'attitude de ses amis, M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) a expliqué que ce projet « *apportait incontestablement des innovations utiles et justes* », mais qu'il était inacceptable *que* le ministre de la culture ait un pouvoir d'agrément sur les sociétés de collecte et de répartition des droits. M. Jack Lang s'est *félicité* des améliorations apportées par l'Assemblée à son projet, a souhaité que la discussion au Sénat et les navettes permettent d'autres progrès, *citant parmi les points* « *qui méritent d'être revus* » : les dispositions relatives au câble et au satellite, les rapports entre les sociétés de perception et les associations, la situation des dessinateurs, graphistes et photographes travaillant pour la publicité, la protection des inventeurs de logiciels informatiques.

Au cours de la discussion des articles, les principaux problèmes abordés ont été les suivants :

● **Logiciels informatiques** : malgré la demande de M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin) et de la commission des affaires culturelles, l'Assemblée a refusé d'inclure leur protection dans ce texte de loi.

● **Numéros et tours de cirque** : leurs auteurs seront assimilés aux autres artistes-interprètes.

● **Travail pour la publicité** : des accords entre organisations d'auteurs et de publicistes devront prévoir les conditions de rémunération, d'utilisation des œuvres.

● **Droits des auteurs** : à l'initiative de M. Foyer, des amendements sont adoptés, qui les protègent contre la captation d'un signal audiovosuel par un distributeur pirate ; de même M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois, fait améliorer leur garantie en cas de transmission par satellite.

● **Rémunération des artistes et auteurs** : M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) voulait que soit clairement indiquée la nature salariale de celle-ci et refusée toute préemption de cession de droits. Sans aller aussi loin, la commission des lois fait décider qu'il y aura cession de droits s'il y a eu convention ou accord collectif, et que les contrats liant un artiste à un producteur sont régis par les articles L 762-1 et L 762-2 du code du travail. Faute d'accord collectif, une commission réunie à la demande du ministre de la culture déterminera les modes et les taux de rémunération pour les programmes, il y aura des accords de rémunérationspécifiques à chaque branche d'activité pour tenir compte du cas de Radio-France.

● **Copie privée** : la commission chargée de répartir la taxe sur les cassettes vierges comprendra des représentants des consommateurs. Contrairement au projet initial, la répartition des sommes ainsi collectées ne se fera pas en tenant compte d'éléments statistiques. La commission des lois fait préciser que, pour les phonogrammes, elle ira pour moitié aux auteurs, pour un quart aux artistes-interprètes et pour un quart aux producteurs ; pour les vidéogrammes, il y aura parts égales pour les auteurs, les artistes-interprètes et les producteurs.

● **Sociétés de perception et de répartition des droits** : contre M. Foyer, l'Assemblée maintient le pouvoir d'agrément du ministre de la culture, M. Lang soulignant que le contrôle public est plus fort dans les autres pays européens. Mais M. Richard fait préciser que cet agrément est précédé de l'avis d'une commission composée de professionnels ; elle sera aussi consultée en cas de retrait d'agrément, M. Foyer faisant ajouter que celui-ci ne peut avoir lieu qu'en cas de violation de la loi. M. Fuchs et la commission des affaires culturelles insistant sur le coût de ces droits pour les association sans but lucratif, l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement – M. Lang déclarant : « *Ne pénalisons pas les auteurs sous prétexte d'encourager la vie associative* », – un amendement de cette commission imposant à ces sociétés des exonérations ou des réductions de droits d'auteurs pour les manifestations gratuites organisées par des associations.

Textes définitifs

Le Sénat a approuvé définitivement, vendredi 29 juin, les conclusions des commissions mixtes paritaires relatives au projet de loi sur le développement de l'initiative économique (*le Monde* des 4 et 5 mai, 22 et 23 juin), au projet de loi portant diverses mesures relatives à l'amélioration de la protection sociale des Français de l'étranger (*le Monde* des 16 et 27 juin), au projet de loi relatif à l'usage vétérinaire de substances anabolisantes et à l'interdiction de diverses autres substances (*le Monde* des 13 avril, 13-14 mai et 30 juin).

Il a également adopté définitivement en nouvelle lecture, par 106 voix (communistes, socialistes et radicaux de gauche) contre 0, le projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif aux obligations du service national (*le Monde* des 29 et 30 juin) ; et le projet de loi relatif à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (*le Monde* des 15 et 28 juin) dans la version approuvée par l'Assemblée nationale.

De son côté l'Assemblée nationale a aussi approuvé définitivement le vendredi 29 juin, en dernière lecture, dans la version qu'elle avait précédemment adoptée après échec de la commission mixte paritaire, les projets de loi sur : les ports (*le Monde* du 12 mai 1983, des 12, 13, 14-15 et 16 avril, 7 et 28 juin 1984) ; la SEITA (*le Monde* des 26 avril, 25 mai, 8 et 29 juin) ; le conditionnement de la margarine (*le Monde* des 22, 27 et 29 juin) ; le contrôle des structures agricoles et le statut du fermage (*le Monde* des 5 et 6 avril, 16 et 17 mai, 8, 22 et 29 juin) ; la révision des prix des contrats de construction de maisons et d'immeubles (*le Monde* des 13, 14 mai, des 15, 22 et 29 juin) ; diverses dispositions d'ordre sociale, notamment sur la retraite à 60 ans des commerçants et artisans (*le Monde* des 1ᵉʳ, 21 et 29 juin). Pour ce dernier texte l'Assemblée a simplement accepté trois amendements de forme du Sénat dont un qui précise que la taxe sur les tabacs pour la sécurité sociale sera supprimée le 11 juillet 1984, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, confirmant que cette perte de recettes serait intégralement compensée lors du budget de 1985 par un prélèvement sur les droits de consommation sur les tabacs attribués à l'Etat.

UN MESSAGE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND POUR LA FIN DU RAMADAN

Le président de la République a adressé, ce samedi 30 juin, le message suivant au recteur de la mosquée de Paris : « *Le mois de ramadan s'achève. Il représente pour les croyants une période marquée par la maîtrise de soi et la solidarité avec le prochain. A vous, les musulmans de France, et en particulier aux Françaises et aux Français de condition musulmane, j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour la fête de l'Aïd es Seghr. En cette année où les Français célèbrent le quarantième anniversaire de la libération de la patrie, j'ai une pensée particulière pour les centaines de milliers de soldats originaires du Maghreb qui sont tombés à nos côtés pour que triomphent les forces de la liberté.* »

L'abstention massive du 17 juin a mis en difficulté les instituts de sondage

La campagne pour les élections européennes a donné lieu à nombre de sondages. Une constante s'en dégage : le score de la liste Le Pen a été systématiquement sous-estimé, et, en sens inverse, celui de la liste communiste a été surestimé. Ces écarts ne sont pas explicables par l'incertitude statistique, car ils devraient alors s'observer dans un sens comme dans l'autre. On ne peut non plus imputer aux instituts de sondage d'utiliser de mauvaises méthodes, puisque tous se sont trompés de la même manière. Il semble bien que ces écarts mettent en évidence une limitation intrinsèque des sondages, qui appréhendent mal les situations électorales à fort abstentionnisme, surtout s'ils manquent de bons précédents.

Le principe de base des sondages – qu'ils portent ou non sur des choix politiques – est celui de toute étude statistique : à partir d'informations recueillies sur un échantillon d'une population, on estime le comportement de cette population. La taille de l'échantillon, *la manière de le choisir*, la nature des questions posées et les *traitements que l'on fait subir* aux réponses brutes interviennent *dans la qualité des résultats.*

La taille de l'échantillon commande directement la précision statistique, qui varie comme la racine carrée de cette taille. Soit une question à réponse simple, par oui ou par non. Si on la pose à deux échantillons de mille personnes – taille usuelle pour les sondages politiques, – il est normal d'enregistrer un écart de l'ordre de la trentaine entre les nombres de réponses affirmatives recueillies sur chaque échantillon. Ramené en pourcentage, l'écart est de trois points, et il ne faut donc pas s'étonner d'une différence de trois points de pourcentage entre deux sondages, ou entre un sondage et le vote réel. C'est pourquoi les sondages ne permettent aucune prédiction sérieuse en cas de compétition serrée, comme ce fut le cas au second tour des deux dernières *élections présidentielles.*

L'augmentation de la taille de l'échantillon améliore la précision statistique : avec dix-mille personnes, l'écart normal de trois points se réduirait à un point, mais il n'est pas certain qu'on y gagne vraiment : il y a d'autres causes d'erreur, qui peuvent être plus importantes. D'autre part, les opinions sont changeantes ; en matière politique, rien ne prouve qu'elles puissent être plus précisément mesurées : nul ne saura jamais quels auraient été les résultats d'une élection si elle avait eu lieu huit jours plus tôt ou plus tard, nul ne peut dire quel a été l'impact exact de la mort d'Enrico Berlinger sur le scrutin italien. Et les déplacements de voix parfois oberservés entre deux tours d'une élection mettent en évidence la *versatilité de l'opinion, qui dénue* de signification toute analyse trop *précise.*

Le choix de l'échantillon n'est pas moins important que sa taille. Il doit être représentatif : il est évident qu'en interrogeant mille prêtres, on n'aura qu'une vision très déformée de l'attitude des Français devant la religion. La meilleure méthode pour obtenir un échantillon représentatif est de le tirer au hasard, chaque individu ayant les mêmes chances d'être choisi. Bien qu'on puisse en théorie choisir ainsi mille prêtres, la probabilité en est tellement faible que cela ne se produira jamais.

Mais assurer cette égalité des chances est impossible en pratique, et les instituts de sondage ne procèdent pas ainsi. Ils utilisent la méthode des quotas, qui consiste à respecter certaines proportions mesurées sur la population globale – proportions d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, de représentants des diverses catégories socio-professionnelles, d'urbains et de ruraux, d'habitants de diverses régions. On définit ainsi des quotas correspondant à *chaque catégorie de population* et l'on choisit plus ou moins arbi*trairement les individus à interro*ger dans chacune. Les quotas ne *sont jamais exactement respectés*, ne fût-ce que parce qu'il s'agit de nombres décimaux et qu'on interroge nécessairement un nombre entier de personnes ; mais en donnant un poids approprié aux différentes réponses, on peut corriger cette imperfection. Le respect des quotas n'améliore pas sensiblement la précision statistique, mais il réduit à néant le risque de commettre une très grosse erreur.

L'erreur statistique

Gênante sur un seul sondage, l'erreur statistique l'est moins quand on répète des sondages identiques. Une compensation doit se produire quand on moyenne plusieurs sondages. De même, une évolution de l'opinion, qui à tout prendre est aussi intéressante que sa photographie instantanée, devrait donc pouvoir être correctement appréciée. Or la comparaison des différents sondages ne confirme pas cette impression. Une montée du vote d'extrême droite a été perçue par *l'IFOP et par* BVA – la SOFRES le montrant plutôt stable, – mais *les trois instituts ont convergé sur* un pourcentage de 8 %, bien inférieur à *la réalité.* Pour *le* vote communiste, il n'y a guère de différence entre *les évaluations* de février-mars et celles de mai-juin, la SOFRES suggérant une *légère* croissance, BVA une décroissance à peine plus marquée, et l'IFOP le voyant stable. Mais là encore les évaluations finales convergent vers un *niveau* de 13 %, que le scrutin n'a pas reflété.

C'est qu'il n'y a pas que l'erreur statistique : les analystes des instituts de sondage doivent prendre en compte bien d'autres causes *d'imprécision, plus subtiles et* moins mesurables. Les questions *peuvent être mal comprises*, les réponses manquent parfois de sincérité. *Dans* le cas du vote pour une formation jugée extrémiste, ce qui est le fait du Front national et, dans une moindre mesure, du Parti communiste, les personnes interrogées ont parfois des réticences à donner leur opinion. En sens inverse, certains peuvent affirmer devant l'enquêteur une opinion extrême, et se montrer plus modérés dans l'isoloir. Aussi les instituts de sondage font-ils des « redressements », corrigeant les résultats bruts à la question principale en fonction de leur expérience et des réponses aux questions annexes. A titre d'exemple, il a été souvent demandé aux interrogés pour qui avaient-ils voté à une élection récente, présidentielle ou législative : la comparaison des pourcentages calculés sur ces réponses avec ce qu'ils ont été lors du vote de 1981 permettait de nuancer les intentions exprimées pour le scrutin européen, et d'apprécier quelles corrections pouvaient être apportées aux résultats bruts.

Après et avant

La sous-évaluation du vote en *faveur de la liste Le Pen tient en* partie à l'absence de références antérieures. M. Michel Brulé, de BVA, explique que les redressements ont été faits en utilisant *le* second tour des présidentielles – pour le rapport gauche-droite – et le premier tour des législatives pour la répartition à l'intérieur des deux blocs. Aucun de ces deux scrutins ne donnait d'information sur la manière d'apprécier la sincérité des intentions de vote en faveur de la liste d'extrême droite. Pour le vote communiste, la référence aux législatives a pu être trompeuse : bien que le scrutin européen ait été un scrutin de liste, celle-ci était personnalisée par un individu, la tête de liste. L'image de M. Marchais est sans doute moins bonne que celle du Parti communiste dans son ensemble, ce qui a pu faire surévaluer la liste qu'il menait.

Le point de vue est similaire à la SOFRES, où, en l'absence de données *valables tirées des élec*tions précédentes, aucun redressement n'a été fait sur les résultats bruts concernant la liste du Front national. M. *Jérôme* Jaffré, qui admet qu' *« on est toujours plus intelligent après qu'avant »*, pense que cette absence de référence a joué, mais il met surtout en cause l'abstention. D'après lui, les personnes interrogées répugnent à dire qu'elles ne voteront pas. Des questions du genre « Vous intéressez-vous à l'élection ? » permettent une certaine évaluation de la tendance abstentionniste, mais celle-ci est toujours très difficile à mesurer précisément. Ce n'est pas grave quand le taux d'abstention est faible : en dehors de la frange des non-votants *systématiques*, les abstentions résultent largement *d'empêchements individuels* qui n'ont rien à voir avec les opinions *politiques et ne modifient donc* pas la répartition des voix. Au contraire, quand les abstentions sont nombreuses, elles peuvent venir plus d'un camp que d'un autre. Pour M. Jaffré, il y a eu en 1984 une abstention différentielle pénalisant la gauche – ce qui ne s'était pas produit aux élections européennes de 1979, – et c'est une mauvaise perception de ce phénomène qui a fait surestimer le vote communiste.

Ce point de vue est partagé à l'IFOP, où Mme Françoise Robinet fait état d'un sondage par téléphone, le jour du vote, auprès d'abstentionnistes. Il indique deux fois plus d'abstentions à gauche qu'à droite. Tout en précisant qu'il faut une enquête électorale plus sérieuse pour y voir clair, elle suppose que l'abstentionnisme différentiel a pu jouer. Elle met moins en cause que ses confrères l'absence de références sur le vote en faveur de la liste Le Pen, et insiste sur le problème des hésitants : beaucoup de personnes in*terrogées ne savaient pas si elles* iraient voter. Leur opinion a *quand même été retenue dans* les sondages, alors que le fort taux d'abstentions montre qu'elles n'ont effectivement pas voté. Il y a là une cause de distorsion entre les sondages et le vote réel.

Pour finir, il est intéressant de noter le sondage post-électoral de la SOFRES publié par *le Figaro* du mardi 26 juin : en cas de législatives anticipées, il accorde 13 % de voix au Parti communiste et 7 % à l'extrême droite, chiffres cohérents avec les derniers sondages précédant le 17 juin, mais non avec le vote. Bien qu'un seul sondage ne prouve rien, il suggère une *hypothèse* : les instituts auraient mal apprécié la spécificité *du scrutin – vote sans véritable* enjeu, – et, croyant mesurer les intentions de vote aux élections européennes du 17 juin, ils auraient en fait évalué une élection plus traditionnelle qui se serait faite à cette date.

MAURICE ARVONNY.

Les intentions de vote d'après trois instituts

		Février	Mars	Avril	Mai	Mai	Juin	Dern. sem.*
SOFRES	Liste VEIL	48	46	47	45	43	44	44
	Liste JOSPIN	23	24	22	21	22	21	21
	Liste MARCHAIS	12	13	13	13	14	14	14
	Liste LE PEN	7	6	6	7	7	7	8
IFOP	Liste VEIL	48	46	43	41		44	
	Liste JOSPIN	22	23	22	23		20	
	Liste MARCHAIS	12	12	14	13		13	
	Liste LE PEN	4	5	6	5		7,5	
BVA	Liste VEIL	48	48,5	47,5	43,5		44,5	44
	Liste JOSPIN	30	27,5	24,5	25,5		24,5	23
	Liste MARCHAIS	14	14,5	15	11,5		12,5	12,5
	Liste LE PEN	1	2,5	3,5	5,5		6	8,5

* Sondages réalisés dans la dernière semaine avant les élections et non publiés.

Rappel des résultats : liste Veil : 43,02 % ; liste Jospin : 20,75 % ; liste Marchais : 11,20 % ; liste Le Pen : 10,95 %.

Défense

LA FRANCE AIDERA L'ÉGYPTE A INSTALLER DES CANONS SOVIÉTIQUES SUR DES BLINDÉS AMÉRICAINS.

La société Thomson-CSF aidera l'Egypte, selon les termes d'un *accord d'assistance militaire* particulièrement original, à monter des *tourelles anti-aériennes*, de conception soviétique, sur des blindés chenillés de fabrication américaine. Le montant de ce contrat n'est pas révélé officiellement.

Le protocole conclu entre Thomson-CSF et le ministère égyptien de la défense prévoit de transformer l'ensemble du parc de bitubes anti-aériens ZU-23 mm, actuellement installés en affûts fixes, en un système d'armes mobiles, automatiques et contrôlées par des radars et des conduites de tir développés par la société française. La tourelle soviétique ZU-23 mm sera montée sur des châssis de blindés chenillés M 113-A2.

Un prototype de ce matériel devra être *prêt pour novembre prochain*, de façon que les blindés M 113-A2 *porteurs de tourelles ZU-23 mm* commencent à être opérationnels en *1985. Le nouveau matériel pourra* être coordonné avec le système de *missiles anti-aériens Crotale que* l'Egypte a acquis de la France.

C'est un programme tout à fait original dont la division « systèmes électroniques » de Thomson-CSF a reçu la responsabilité. L'Egypte s'est adressée à la France du fait de l'interruption de ses approvisionnements militaires avec les Soviétiques.

RETOUR AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

II. – *Le glissement à droite*

par JÉROME JAFFRÉ

Dans un premier article (*le Monde* du 30 juin) Jérôme Jaffré a analysé les pertes de la gauche aux dernières élections européennes.

Depuis 1981, le glissement à *droite de l'électorat est constant.* A l'élection présidentielle, il y a eu le grand *recul communiste* et la montée du Parti socialiste, en 1982-1983 le recul socialiste et la poussée de la droite modérée. Aujourd'hui, il y a baisse de la gauche, stagnation de la droite et percée de l'extrême-droite.

Avec 43 % des voix, la liste de Mme Veil obtient pourtant un très bon résultat de premier tour, comparable à ceux du général de Gaulle en 1965 ou de Georges Pompidou en 1969. A ce détail près qu'il n'y a pas cette fois-ci de second tour pour créer une dynamique majoritaire... Observons d'ailleurs que la liste d'union devance de 11,1 points les listes PS et PC alors qu'en 1981 l'avance de MM. Giscard d'Estaing et Chirac sur MM. Mitterrand et Marchais n'était que de *4,3* points.

Sur le plan de la géographie électorale, aucun bouleversement n'est à noter. La liste Veil dépasse les 50 % des voix dans 12 départements, tous bastions traditionnels de la droite conservatrice situés dans le sud-est du Massif Central, dans l'Ouest intérieur ou en Alsace. A l'inverse, elle obtient ses plus mauvais scores dans les fiefs historiques de la gauche comme le Nord-Pas-de-Calais ou le *Midi* méditerranéen.

La nouvelle donne, c'est bien sûr les 11 % de M. *Jean-Marie Le Pen.* Le phénomène est tout à la fois politique et sociologique. *Il s'agit* d'un vote d'opposition exacerbée face à la gauche ; il s'agit aussi d'un vote urbain lié aux problèmes de l'insécu*rité et de l'immigration.*

La signification du vote Le Pen

En premier lieu, *le* vote Le Pen s'inscrit dans la tradition électorale de l'extrême *droite*. Près de vingt ans après la candidature de M. Tixier-Vignancour à *l'élection* présidentielle de 1965, il est saisissant de constater que *M. Le Pen* réalise ses meilleurs résultats dans les départements où l'avocat du général Salan obtenait déjà ses scores les plus élevés.

La liste du Front national recueille 21,4 % des voix dans les Alpes-Maritimes (M. Tixier-Vignancour *12,5 %*), 20 % dans le Var (14,1 %), 19,5 % dans les *Bouches-du-Rhône (12,5 %)*, *16,4 %* dans le Vaucluse (12,2 %), 15,9 %, enfin, dans les *Pyrénées-Orientales* (10,4 %). Dans ces régions, M. Le Pen a *bénéficié* d'un large soutien des rapatriés et de la neutralité, voire de la *bienveillance*, de nombreux notables de l'opposition. Dans *le Sud-Ouest*, en revanche – où la participation est plus élevée et où le PS *résiste mieux*, – *l'extrême droite* ne réalise pas en valeur relative une percée *équivalente* à *celle* de M. Tixier-Vignancour (Haute-Garonne, Gers, etc).

Cette dimension politique du vote Le Pen – *40 %* de ses électeurs se classent à l'extrême droite – s'inscrit dans une volonté d'opposition maximale face à la gauche. Selon le *sondage* SOFRES-TF 1-*le Nouvel Observateur*, ce sont ses électeurs *qui dans leur plus grand nombre* (près de 70 %) ont voulu voter *« contre le gouvernement ».*

En second lieu, le succès du Front national tient à une poussée dans les grandes agglomérations. Hormis les départements du Sud-Est, la liste obtient ses meilleurs scores dans le tissu urbain de la région Rhône-Alpes, de l'Est et de la région parisienne. Elle recueille *15,2 %* des voix à Paris, 15,9 % dans le Rhône, 14 % en Moselle. Dans presque chaque ville-centre des 96 départements, elle *obtient* en moyenne 3 à 4 points de plus que dans les autres com*munes.*

Dans les 36 villes de plus de 100 000 habitants, sa moyenne de pourcentage s'élève à 14,1 % (au *lieu de 11 % sur le plan national).* Dans 5 de ces villes, le seuil de 20 % des *suffrages* est *dépassé* : 22,9 % à Aix-en-Provence, 22,8 % à Nice, 22,3 % à *Toulon*, *21,5* % à Perpignan, 21,4 %, enfin, à Marseille. Le vote Le Pen *est encore plus élevé* là où le pourcentage d'immigrés dans la population active dépasse les 10 %. Dans les villes de plus de 100 000 habitants, il frôle alors les 17 %, avec très exactement 16,7 % des suffrages. Dans ce type de situation, le Front national sort complètement des contrées traditionnelles de l'extrême droite : il obtient 19,1 % à Roubaix, 18,7 % à Mulhouse, 17,1 % à Saint-Etienne, 16,9 % à Metz, etc. La poussée de l'extrême droite cesse alors d'être un événement politique pour devenir un phénomène de société. Un sujet de réflexion important et grave pour tous ceux que préoccupe la montée du racisme en France.

M. Le Pen trouve *ses limites* quand il tente d'apparaître comme le champion du pays *conservateur.* Sa liste obtient d'assez médiocres *résultats dans les bastions* traditionnels de la droite. Dans les 16 dépar*tements où les candidats modérés* avaient obtenu le 26 avril 1981 plus *de 55 %* des voix, Mme Veil est majoritaire avec 51,3 % des suffrages et M. Le Pen au-dessous de sa moyenne nationale avec 10,1 % des voix. A titre d'exemple, il ne recueille que 6,1 % en Vendée, 6,2 % en Mayenne, 6,5 % en Ille-et-Vilaine, 6,7 %, enfin, en Lozère.

Un transfert de la gauche

Toutes ces caractéristiques montrent bien que le vote Le Pen échappe au moins en partie aux clivages politiques traditionnels. Il bénéficie d'ailleurs d'un transfert spécifique de la gauche : près d'un électeur sur quatre du Front national a voté le 10 mai 1981 pour M. Mitterrand alors qu'on en compte moins de un sur dix parmi les électeurs de Mme Veil.

Y a-t-il pour autant une contribution substantielle de l'électorat communiste en faveur du Front national ? Les sondages, avec constance, la démentent vigoureusement puisqu'ils indiquent *que* 2 % *seulement* des électeurs de M. Marchais *de 1981 ont voté cette fois-ci pour* la liste Le Pen. Mais on ne peut écarter l'hypothèse *que les interviewés nient* l'existence même d'un tel itinéraire *politique. Pourtant*, les *premières* analyses des résultats permettent de conclure, *sauf* exception, à un très faible apport communiste.

Dans les 15 départements où le PC recule le plus (indice inférieur à *60*), M. *Le Pen n'obtient* que 10,4 % des voix, soit un score inférieur à sa *moyenne* nationale. Dans les 16 départements où le Front national dépasse 14 % des suffrages exprimés, l'indice d'évolution du PC s'établit à *71,2*, très proche donc de sa moyenne nationale (72,4). *Dans* les villes communistes de plus de 100 000 habitants, l'extrême droite obtient 9,7 % des voix contre 13,2 % dans les villes socialistes et 15 % dans les cités détenues par l'opposition. Même phénomène dans les villes de plus de 30 000 habitants à forte densité d'immigrés (plus de 16 % de la population active) : le score de M. Le Pen est de 14,9 % dans les mairies communistes, 16,2 % dans les mairies socialistes et 18,9 % dans les villes de droite.

En Isère, par exemple, à Saint-Martin-d'Hères, municipalité communiste où la proportion d'immigrés atteint 19,3 %, M. Le Pen n'obtient que 9,9 % des voix ; à *Grenoble*, ex-ville socialiste passée à l'opposition où le taux d'immigrés est de 10,8 %, la liste du Front national atteint 12,1 % des suffrages exprimés. On ne peut bien sûr exclure des situations locales où existe un réel appoint communiste mais dans les zones urbaines où M. Le Pen réalise une percée, son score est inversement proportionnel à l'influence traditionnelle du Parti communiste.

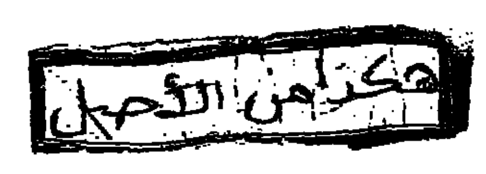
La double dimension du vote Le Pen – opposition maximale à la gauche, protestation contre les conditions de vie en milieu urbain – incite à prendre au sérieux ses chances de durée. Si l'on ôte d'ailleurs la fraction des sympathisants UDF et RPR qui ont porté sur lui leurs suffrages, le mouvement représente encore 7 % des voix.

Sa survie, voire son développement, dépendra du mode de scrutin choisi pour les prochaines législatives (selon la plus ou moins forte dose de proportionnelle) et des réponses apportées aux préoccupations des habitants des grandes villes. Mais il est désormais vraisemblable que jusqu'à l'alternance M. Le Pen incarnera un courant structuré et significatif de notre vie politique.

FIN

● *Les élus UDF de Champagne-Ardennes se rassemblent derrière M. Barre.* – Les élus UDF de la région Champagne-Ardennes, réunis jeudi 28 juin sur l'initiative de M. Bernard Stasi (CDS), président du conseil régional, et en présence de M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, ont décidé de *« se rassembler de toute façon avant les élections législatives, derrière celui qui apparaît comme la meilleure chance de faire triompher leur conception de la société aux prochaines élections présidentielles ».* S'ils ne nomment pas M. Barre, les élus précisent qu'ils font bien allusion à l'ancien premier ministre.

M. Bernard Stasi, membre du collège exécutif du CDS, a déclaré à cette occasion : *« Le bureau politique de l'UDF a pris des positions qui ne nous conviennent pas. Le RPR seul ne peut pas gagner. Il faut également une UDF forte, car l'avenir de la France passe par une UDF dynamique, sûre d'elle-même, qui peut garantir la victoire de l'opposition républicaine aux élections législatives de 1986. »*



Société

« UN BATEAU POUR ALGER »

Le drame des enfants-otages

Le 6 juillet, des femmes, ex-épouses ou anciennes compagnes de ressortissants algériens, prendront le bateau à Marseille, direction Alger. Bateau symbole, bateau espoir : leur intention est de rencontrer le président Chadli Bendjedid et le ministre de la justice pour leur demander de signer rapidement un accord avec la France sur la reconnaissance des décisions de justice en matière de garde d'enfants.

Car ces femmes sont aussi des mères. Leurs enfants ont été amenés illégalement, enlevés de France par les pères selon un scénario tristement semblable. Un départ en catimini, à la faveur d'un droit de visite, avec le vide, le silence pour seuls messages.

Environ vingt mille mariages mixtes sont contractés chaque année en France, et les estimations donnent un nombre équivalent d'unions libres. Ces couples sont surtout franco-maghrébins. Fragilisées par la coexistence d'une *double culture*, les unions mixtes sont beaucoup plus vulnérables. Des conflits s'ensuivent avec les enfants pour otages. En général, les juges français laissent aux mères, quelle que soit leur nationalité, la garde de ceux-ci, accordant, en contrepartie, au père un droit de visite. Mais trop de conjoints refusent ces décisions et emmènent illégalement dans leur pays leurs fils et leurs filles.

Le bureau de l'entraide judiciaire internationale (1), qui s'occupe au ministère de la justice de ces affaires pathétiques, estime à plus d'un millier le nombre d'enfants ainsi déplacés. Lui-même a été saisi de 348 dossiers en 1982 (un dossier par fratrie), 297 en 1983, mais son responsable, M. L. Chatin, explique que ces chiffres ne représentent qu'un tiers des enlèvements.

Les pays vers lesquels se réalisent ces déplacements illicites sont des plus divers, mais le Maghreb vient en tête de liste à cause du nombre élevé de couples franco-maghrébins. Si l'on considère uniquement les dossiers dont le ministère de la justice est saisi, on constate que, en *1972*, les 348 *dossiers* se répartissaient ainsi : 139 pour le Maghreb (92 pour l'Algérie, 30 pour la Tunisie, 17 pour le Maroc), 20 pour le Portugal, 15 pour l'Espagne, 13 pour les Etats-Unis et 13 pour la RFA. A noter que la France elle-même faisait cette même année l'objet de 24 dossiers.

Accords bilatéraux

Comment un phénomène d'une telle ampleur peut-il être possible ? Signe de progrès (et qui ne saurait être remis en question), le *principe de la libre circulation des individus a cependant pour contrepartie un déplacement* d'enfants difficilement contrôlable. La principale responsabilité de cette situation incombe cependant aux gouvernements, qui, lorsqu'ils ne se font pas complices de l'enlèvement (en délivrant sciemment les papiers nécessaires au passage de la frontière), ferment les yeux quand ils sont alertés.

Un remède à ce mal : la signature de textes multilatéraux ou bilatéraux pour reconnaître à l'enfant d'unions mixtes le droit à une double culture, le droit de conserver des liens avec ses deux parents, et pour faire respecter la décision de justice prise dans le pays où résidait l'enfant avant son déplacement. Des principes simples qui peuvent sembler fondamentaux, mais qui, pourtant, se heurtent à une forte réticence de la part des gouvernants. Lorsqu'il s'agit de ratifier un tel texte, un fort protectionnisme nationaliste resurgit.

La France, qui travaille en faveur de tels accords, fait figure de pionnière. Il existe actuellement deux conventions multilatérales : celle du Luxembourg, mise en chantier en 1973, *terminée en* 1980, qui *« institue une action en reconnaissance et en exécution des décisions sur la garde et le droit de visite » ;* celle de La Haye, conclue le 25 octobre 1980, qui *« institue une action en remise de l'enfant déplacé ou retenu illicitement contre la volonté de son gardien ».* Elle interdit par ailleurs à *« l'auteur de la voie de fait de se prévaloir dans l'Etat de refuge de la situation nouvelle dont il est à l'origine pour demander un changement de garde ».*

Ces conventions, complémentaires, n'ont malheureusement été ratifiées jusqu'à présent que par la France, le Portugal, le Luxembourg et la Suisse en ce qui concerne la première. Et par la France, le Canada, le Portugal et la Suisse pour la seconde... Les plus réticents étant les pays nordiques, *qui ne reconnaissent pas le* droit de visite. A noter que les Dix, qui se réunissent régulièrement pour renforcer la coopération judiciaire, prennent eux-mêmes l'allure lente des escargots pour étudier le dossier de la protection des enfants.

Du côté des Nations unies, la commission des droits de l'homme se réunissant à Genève a rédigé un projet de *« convention des droits de l'enfant »* dans lequel les déplacements et rétentions *d'enfants sont rendus illicites.* On y réaffirme le droit de ceux-ci à conserver des liens avec leurs deux parents et on oblige les Etats à coopérer entre eux. Ces textes ne sont pas encore en vigueur.

En attendant, la France a passé un certain nombre d'accords bilatéraux correspondant aux principes précédemment énoncés. Une convention franco-marocaine, signée le 10 août 1981, est entrée en vigueur le 13 mai 1983 ; une franco-tunisienne, signée le 12 mars 1982 (en vigueur le 1er juillet 1983) ; une franco-égyptienne, le 13 mars 1982 (en vigueur le 7 août 1983)... D'autres font l'objet de discussions, *notamment* avec le Québec, certains Etats des Etats-Unis, l'Algérie...

L'argument principal de l'Algérie pour différer toute signature d'un texte bilatéral se fondait sur la non-existence d'un code de la famille. Or, le 18 juin, le ministre de la justice, M. Boualem Baki, a annoncé (*le Monde* du 20 juin) la publication au *Journal officiel* du code tant attendu. Il a précisé que celui-ci prévoit que, en cas de rupture du lien conjugal, la garde des enfants est confiée en priorité à la lignée maternelle (la grand-mère se substituant à la mère si celle-ci est déchue de ses droits). Il a également affirmé que cette disposition sera valable en cas de divorce d'un couple mixte. Mais sans préciser si cela s'applique quel que soit le territoire où se trouve cette mère... D'autre part, le code de la famille écartant *« toute idée de concubinage ou d'union libre »*, on est en droit de supposer que le gouvernement algérien favorisera, dans l'avenir, le retour des enfants nés de telles unions auprès du parent qui en avait la garde.

Des contre-enlèvements

Le code de la famille donne de nouveaux espoirs pour les enfants déchirés. C'est dans le dessein de précipiter les événements et de pousser les gouvernements *français et algérien à se mettre rapidement* d'accord que vingt organisations ont décidé de soutenir l'opération « Un bateau pour Alger » organisée par l'association Défense des enfants enlevés (2) et la Ligue du droit international des femmes (3).

Parmi les mères qui feront le trajet, il y aura des Algériennes qui ont choisi de vivre en France mais dont l'ex-conjoint est retourné au pays avec les enfants. Un conjoint qui souvent refuse jusqu'au droit de visite ou qui le rend insupportable par des chantages et des menaces de toutes sortes. Elle iront ensemble, du 6 au 11 juillet, rencontrer les autorités algériennes et montrer à la presse comment s'exercent les droits de visite. Mais, comme il ne s'agit pas de mettre en accusation un pays particulier, elles ont décidé de faire des démarches analogues, en même temps, en France, auprès des membres du gouvernement. Elles souhaitent que les représentants des deux pays signent *« une lettre d'intention »* reconnaissant le caractère prioritaire de la signature d'une convention (reconnaissance du lieu de résidence habituel de l'enfant – avant son déplacement – pour les décisions concernant la garde, reconnaissance du droit de visite comme contrepartie du droit de garde, rôle actif des Etats pour assurer le fonctionnement de la convention).

L'affaire est en effet urgente si l'on se réfère aux nombres des victimes de *ces déracinements.* Urgente également si l'on considère que de tels actes ont donné naissance, ces dernières années, à des contre-enlèvements... Sans parler du véritable trafic financier qui s'installe autour de ces enfants-otages. En réglant ce douloureux problème, les Etats n'ont rien à perdre, mais tout à gagner.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) 13, place Vendôme, 75042 Paris.
(2) Boîte postale n° 405, 07004 Privas Cedex. Tél. (75) 64-32-96.
(3) 54, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. 585.11.37.

Les dangereuses entremises d'un commissaire-priseur

Inculpé de complicité de recel, Me Jean-Alain Labat a été entendu, le 21 juin, par ses pairs de la Compagnie des commissaires-priseurs parisiens. Une audition « dans une excellente ambiance », précise-t-on de part et d'autre. « Ils se sont rendu compte que ma mésaventure pouvait survenir à n'importe qui », explique l'intéressé.

C'est ainsi. Me Jean-Alain Labat, un des plus dynamiques commissaires-priseurs parisiens, aime immodérément rendre service. *« Il est un peu jobard »*, confesse un de ses nombreux amis. Mais *pour exercer convenablement ce métier*, dépister les successions les plus prometteuses, attirer sous son marteau d'ivoire les œuvres les plus prestigieuses, il faut grappiller, sans relâche, des miettes d'entregent. Pour avoir rendu un service de trop, Me Labat est aujourd'hui inculpé de complicité de recel, et il a passé dix-sept jours sous les verrous à Beauvais (Oise).

Un jour de mars 1984, un homme se présente à l'étude de Me Labat, à deux pas de l'hôtel Drouot. Le commissaire-priseur le reçoit comme un possible client : le visiteur est recommandé par un ami commun, restaurateur du quartier Latin spécialisé dans les confits et foies gras, où Me Labat a ses habitudes. Certes, il n'a indiqué que son prénom, « Daniel », mais *« à Drouot, tous les brocanteurs s'appellent par leur prénom »*, explique Me Labat...

Après avoir d'abord parlé de *« tableaux »*, Daniel laisse entendre qu'il souhaite se défaire d'objets d'art africains.

« Organisons une vente ! », propose, tout naturellement, le commissaire-priseur. Une vente ? Publique ? Avec catalogue ? Daniel se trouble, bafouille. Ne pourrait-on écouler les œuvres plus discrètement ? Car voilà, Daniel lâche le grand mot : *« Les objets ne voient pas le jour »* (1).

Me Labat se rembrunit. Et se souvient d'une annonce publiée par *la Gazette de l'Hôtel Drouot* quelque temps auparavant. Un historien d'art, M. Jacques Kerchache, y signalait le vol d'une partie de sa collection : des statuettes shango, sapo-sapo, mende, ainsi que des masques bakota de grande valeur. Coïncidence : l'historien et le commissaire-priseur sont des amis d'enfance. Ils ont usé leurs fonds de culotte ensemble sur les bancs de l'école Sainte-Barbe. Ils se sont même revus peu de temps auparavant, au hasard de déjeuners d'un club huppé dont tous deux sont membres.

Bonne manière

Mondialement reconnu dans sa spécialité, M. Kerchache est un de ces experts à qui il est toujours bon de faire une bonne manière. Me Labat pourrait certes alerter la police. Ce serait renoncer à tout jamais à retrouver les objets. *« Et je ne suis pas un indicateur »*, s'indigne-t-il. *Tout commissaire-priseur* digne de ce nom préfère sauver l'œuvre que de forcer le criminel.

Me Labat fait donc entrer en scène un autre de ses amis. Traqueur parmi les plus efficaces des objets d'art dérobés, Robert Tomasi est le détective favori des grands joailliers victimes de braquages, ainsi que des compagnies d'assurances. Les bars borgnes des banlieues les plus sordides n'ont pas de secret pour lui. Voilà l'homme de la situation.

Ayant pris soin de se faire dûment mandater par le collectionneur, le « privé » s'assure, tout d'abord, que « Daniel » n'est pas un mythomane. Une première entrevue chez Me Labat, suivie de trois rendez-vous dans des cafés, le persuadent de la bonne foi du receleur. Tenancier occasionnel d'un stand de strip-tease à Pigalle, Daniel, qui vit en caravane dans la région parisienne, est manifestement dépassé par le calibre de la « marchandise » que les voleurs, certainement de petits braqueurs sans envergure, l'ont chargé d'écouler. On ne « fourgue » pas des masques bakota comme de vieux bijoux de famille.

Une « rançon » de 250 000 francs

Les deux parties se trouvant en confiance, la négociation progresse désormais très vite. Moyennant une « rançon » de 250 000 F, que se partagent le détective, « Daniel » et les voleurs, inconnus à ce jour, le collectionneur récupère ses chères statuettes, d'abord à la consigne de la gare d'Austerlitz, puis à la gare de Lyon.

Mais le propriétaire ignorait qu'il était placé sur écoute téléphonique depuis le cambriolage par les policiers de l'Office de répression des vols d'œuvres d'art, qui n'ont pas trop apprécié *de se trouver « doublés »*.

Le détective et le *commissaire-priseur, à leur grand scandale, sont donc* inculpés de complicité de recel par Mme Catherine Lathelier, juge d'instruction à Beauvais (le vol a été commis dans l'Oise) et ils sont incarcérés. Une trop longue épreuve leur sera heureusement épargnée : après dix-sept jours de détention, la chambre d'accusation d'Amiens ordonne leur libération. Elle s'est fait communiquer les dossiers par porteur *spécial : procédure exceptionnelle,* car on ne dérange pas un motard pour les vagabonds emprisonnés.

Les policiers n'auront sans doute pas été mécontents d'infliger une petite leçon à un « privé » qui leur dame le pion par trop ostensiblement. Quant à Me Labat, ce « faux pas » ne portera sans doute pas un préjudice irrémédiable à sa fulgurante carrière.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Dans le langage du milieu, l'expression est consacrée aux objets de provenance douteuse.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

● ARABE

Mmes et MM. : Ghalib Al-Hakkak (3e) ; Georgine Ayoub (1re) ; Boutros Hallaq (2e).

Témoignage

Le bac vu de l'estrade

Passer le bac est toujours un moment *d'intense émotion pour les candidats. Mais qu'en est-il* pour « ceux d'en face » ? *Une enseignante* de Meudon, Mme Camille de Lageusie, apporte, ici, son témoignage.

« Bienvenue à bord de la salle 303 ! » Sur le seuil, détendues et souriantes, nous accueillons les jeunes voyageurs – *jamais plus de vingt – qui pénètrent* dans la classe *et cherchent* sur les tables le *numéro* – leur numéro à huit chiffres ! – qui leur donnera le droit d'occuper (seul) le double pupitre.

« Veuillez déposer vos affaires sur l'estrade. » Toute une mythologie, entretenue par le règlement officiel, rappelle des affaires célèbres de plâtre ou *bandages dissimulant des émetteurs récepteurs radios – bientôt des mini-ordinateurs reliés à des* banques de données ? Nous n'avons toujours pas de portique sous lequel faire passer les candidats au voyage et qui permettrait de détecter objets métalliques, armes à feu et grenade... Est-ce bien raisonnable en ces temps de prise d'otages ? En attendant sont déposés *sur* l'estrade-soute *toute une variété de contenants,* bien *éloignés* des *monotones sacoches d'antan : sacs de sport,* porte-document en plastique ramené par papa de quelque congrès, pochettes arborant le sigle de magasins ou marques renommées, et, pour les demoiselles, plusieurs modèles de petits sacs de cuir à bandoulière. Un vieux cartable élimé, chiné aux Puces ou récupéré dans un grenier, doit préfigurer le come-back *de la ligne « Jules Ferry » aux prochaines rentrées, puisque la musette des surplus américains* avec inscriptions hippies semble définitivement déclassée.

Puis on prépare stylos, gommes, effaceurs, et on se regarde à la dérobée. Les quelques échanges verbaux entre ceux qui ont la chance de se connaître s'éteignent vite, tandis qu'affairées, protectrices, nous passons dans les travées pour *vérifier les titres de transport, convocations et pièces d'identité : nous feignons de reconnaître* sur les photos de frimousses enfantines le jeune homme velu aux larges épaules ou la rousse pulpeuse *maquillée* qui nous les *présentent.* Que ces adolescents sont beaux en ces époques décadentes !

Nous faisons signer le listing, vérifions que chacun a sa petite provision de papier brouillon dont la couleur change à chaque table (toujours les précautions !). Nous expliquons comment remplir l'en-tête des copies *« N'oubliez pas d'indiquer votre série ! »* Comment rabattre et coller l'angle qui assure l'anonymat.

Nous tentons quelques plaisanteries et encouragements qui obtiennent de pauvres sourires. L'atmosphère est déjà alourdie des *sueurs aigres de l'angoisse.* On *ouvre vite les fenêtres.* Certains *ont* installé *sur leur table,* outre la montre du petit frère, ou le réveil de voyage de marraine, quelque grigri, ou des provisions de bouche de faible volume mais de haute teneur énergétique. On a même vu des gourdes. Dans les couloirs, les va-et-vient s'apaisent, un *silence* encore *plus* lourd s'abat *sur la salle.* Nous-mêmes, *n'osant faire la démonstration du gilet de sauvetage,* nous baissons la voix. Les visages pâlissent encore, des nausées affleurent sur des lèvres crispées.

Attente. Regards fixes, gestes nerveux. Quelqu'un demande l'ultime autorisation de courir, boyaux tordus, au bout du couloir. La sortie sanitaire est toutefois accordée en cours de vol, dûment accompagnée.

Soudain, dans le lointain, des pas précipités, avec arrêt prolongé à chaque salle. Le bruit se rapproche. On a compris *qu'« ils » arrivent.* Suspens. *Consciente de son importance, la chef de bord surgit enfin chez nous, nous remet un paquet de* sujets, *inscrit rapidement* l'heure au tableau (dans quatre heures très exactement, il faudra avoir terminé) puis file vers la salle voisine.

Nous distribuons à toute allure. Quelque chose bascule : vingt têtes se penchent et consultent fébrilement les imprimés. Des années de travail (ou de flemme) convergent brutalement vers cet instant.

Nous fermons la porte. C'est parti ! Le jury 258 – un gros porteur *vu le nombre de salles qui vont approvisionner son paquet de copies – sans copilote* (il y *a encore des naïfs qui croient* à une double correction au baccalauréat) n'a qu'à bien se tenir ! On roule pour lui.

Société

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Bernard Hinault premier maillot jaune

Six minutes et trente-neuf secondes ont suffi à Bernard Hinault pour s'emparer du maillot jaune et pour réussir sa rentrée dans le Tour de France après un an d'absence. Le routier breton a en effet remporté le prologue qui se déroulait, vendredi 29 juillet, sur 5,400 kilomètres, entre Montreuil-sous-Bois et Noisy-le-Sec. Parcourant la distance à 48,721 kilomètres à l'heure de moyenne, malgré le vent parfois défavorable, il n'a pas seulement obtenu une victoire inattendue, étant donnée sa modeste performance quelques jours plus tôt dans le championnat de France, mais il a aussi réalisé un exploit.

Si Laurent Fignon, deuxième, ne lui a concédé que trois secondes, l'Américain Greg Lemond en a perdu douze. Pour Gerrie Knetemann, spécialiste des épreuves courtes contre la montre, Alain Bondue, ancien champion du monde de poursuite, ou Sean Kelly, l'homme fort du début de saison, le retard est encore plus important.

Quant à Pascal Simon, l'un des grands favoris, il a terminé à trente-deux *secondes du vainqueur*, qui lui a pris près de six secondes par kilomètre. La perte de temps subie par les Colombiens Ramirez, Rodriguez, Flores et Herrera est supérieure à une demi-minute.

Seul le Néerlandais Oosterbosch paraissait en mesure de convoiter la première place. Victime d'une chute dans un virage, il a subi un passif de vingt-deux secondes, sans qu'il soit possible de chiffrer avec précision les conséquences de l'incident.

Francesco Moser ayant montré l'exemple à l'occasion du record de l'heure et du Tour d'Italie avec un vélo « futuriste » – d'ailleurs contraire aux règlements – plusieurs concurrents, dont Knetemann, Andersen, Visentini et Oosterbosch, utilisaient pour ce prologue un matériel spécial, conçu en fonction d'une meilleure aérodynamique.

Les spectateurs ont été particulièrement intrigués par l'équipement de Laurent Fignon. Coiffé d'un curieux casque profilé de couleur jaune, il chevauchait un vélo Gitane-Delta caractérisé par un avant surbaissé et un guidon retourné en forme d'aileron. Pourtant, il n'est pas certain que cette étrange panoplie l'ait avantagé *sur les routes* sinueuses de la banlieue est. Bernard Hinault avait adopté un vélo normal, léger *mais classique*, et le résultat tend à démontrer qu'il avait fait le bon choix.

On ne pouvait espérer un préambule plus attrayant pour un Tour de France qui s'engage sous le signe d'un match entre *les deux champions* français. Ces derniers ont pris aussitôt les deux premières places *du classement général*.

JACQUES AUGENDRE.

● *Décès de Georges Pagnoud.* – Georges Pagnoud, journaliste au *Parisien libéré*, est mort, vendredi 29 juin, à l'âge de soixante-sept ans.

[Né le 6 mars 1917, Georges Pagnoud avait été rédacteur en chef à *Radar*, puis à *Miroir-Sprint*, qu'il avait fondé, avant de diriger les services sportifs des éditions régionales du *Parisien libéré*. Auteur d'une quinzaine de livres sur le cyclisme parmi lesquels des ouvrages sur Raymond Poulidor, Joop Zoetemelk et Eddy Merckx, il avait suivi le Tour de France pendant trente-quatre années.]

Tour de Babel

Suivre le Tour de France, ça peut être une corvée ou l'aboutissement d'un rêve. C'est en tout *cas l'assurance de s'embarquer* pour trois semaines dans un caravansérail où il ne sera plus question des grandes affaires du moment. Les desseins de M. Le Pen, l'avenir de la querelle scolaire, le prochain chiffre de l'inflation, les rapports Est-Ouest, sont laissés aux vestiaires avec tout le reste.

Dans ce club aussi fermé que disparate où la tenue de rigueur tient du débraillé des vacances très organisées, il y a les vétérans et les novices. Les premiers se reconnaissent d'emblée à leur assurance tranquille de grognards qui portaient dans leur giberne les souvenirs de quelques bonnes centaines d'étapes vécues en commun depuis quinze ans ou plus.

Les seconds n'ont pour eux que leur petite mine, leur étonne*ment d'être là et de se dire, en* paraphrasant Marcel Aymé, débarquant aux Etats-Unis pour la première fois, *que ce qui peut pa*raître finalement le plus extraordinaire dans le Tour, c'est de s'y trouver.

Car, passée la porte de la première permanence – cette année à l'hôtel de ville de Bobigny, investi comme une place forte, – il faut bien se dire qu'on en est, même si l'on a commencé la route, fait cet adoubement, en autobus de la RATP... Cela ne suffit pas pour se permettre de faire le malin. Le club a ses rites, ses règles, ses impératifs. Il fait béer d'envie les foules tenues à l'exté*rieur, mais il sait aussi faire régner* sa loi.

Suivre le Tour n'est pas une aventure. On le suit comme on suit le guide. Le guide s'appelle l'organisation. C'est la mère à tous. Elle délivre les sésames, veille à l'hégergement quotiden, transforme en salle de rédaction des palaces ou des gymnases, règne sur les arrivées comme sur les départs, distribue autant qu'il en faut des brochures nourries d'itinéraires, d'horaires, de cartes, de plans, sur lesquels la place de chacun est assignée. Elle réussit même le tour de force de trouver une place dans des voitures de sa caravane pour les originaux qui n'ont pas les moyens *de s'en offrir.*

Fête ou foire

Elle peut à bon droit se consi*dérer efficace si on peut la juger* pesante. Le Tour de France cycliste, l'a-t-on assez dit et écrit, est géré comme une affaire dans laquelle les affaires ont leur part. Loin d'être un mystère, c'est une évidence proclamée telle. Le préposé d'une marque de chocolat qui estampille les maillots à pois rouges que porteront les tenants du titre de meilleur grimpeur accomplit son ouvrage avec la conscience scrupuleuse qui convient. Si le chocolat patronne là, c'est un autre produit qui patronne le maillot jaune, un autre encore le maillot blanc des jeunes. Un quatrième le maillot vert du classement par points.

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis a patronné, lui, la satisfaction d'avoir deux jours du*rant le Tour dans son* département. *« Une première »,* disent fièrement ses affiches. Qui *précisent que les quarante com*munes auront été traversées entre le jour du prologue, vendredi, celui de la première étape, Bondy-Saint-Denis, samedi, et celui, dimanche, de la deuxième étape, qui aura son départ à Bobigny. C'est assez dire que la contribution financière n'est pas regrettée et que trois jours d'une pareille fête la valaient bien.

Fête ou foire commerciale ? Question stupide puisque la seconde engendre la première. Et *l'on n'a que faire ici de ceux qui* arriveraient dans ce joyeux tohu-bohu d'une banlieue sortie de la *torpeur de son béton avec des* âmes de commissaires aux comptes ou d'inspecteurs de la *brigade financière. Le rendez-vous* de juillet que fixe le Tour de France a, pour sûr, changé de visage depuis l'avant guerre et même l'immédiat après-guerre. Il est aussi en train de changer d'âme.

Les Européens, Français, Italiens, Belges, Néerlandais, qui, avec lui, avaient fini par ne former qu'un seul cyclisme, voient surgir sur leurs talons des Australiens, des Américains, des Colombiens, qui, pour n'être que quelques di*zaines, font du bruit comme mille.* Le Tour de France est devenu tour du Babel.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA CONFERENCE MULTILATERALE DE MUNICH SUR L'ENVIRONNEMENT

Les pays de l'Est et de l'Ouest marquent leur volonté de réduire la pollution atmosphérique

De notre envoyé spécial

Munich. – Un nouveau pas a été fait à Munich – où s'est achevée la conférence multilatérale sur l'environnement, convoquée par l'Allemagne fédérale – vers le renforcement de la lutte contre la pollution atmo*sphérique dans* les pays industrialisés de l'Est comme de l'Ouest *(le Monde* du 27 juin). Un pas modeste encore mais qui traduit les pressions croissantes auxquelles sont soumis les gouvernements de ces pays pour faire face à un danger d'autant plus inquiétant qu'il reste difficile à cerner.

Les résultats de la conférence ne satisferont certainement pas les organisations qui, notamment en Allemagne fédérale et dans les pays scandinaves, réclament des mesures radicales pour éviter un *« désastre écologique »*. L'association Greenpeace, dont deux militants ont tenté de dérouler une banderole au beau milieu de la séance de clôture, n'a d'ailleurs pas attendu pour stigmatiser le caractère dérisoire à ses yeux des décisions prises. Le communiqué final affirmant que les dégâts subis par l'environnement *« s'accroissent à un niveau alarmant »*, il est compréhensible que, dans des pays spectaculairement affectés comme la RFA, on s'inquiète de la lenteur des mesures mises en œuvre.

Le principal intérêt de la conférence de *Munich aura été de consta*ter une volonté d'agir des gouvernements, même si on veut rester *prudent en raison des coûts à sup*porter par les économies nationales. Cette volonté a été attestée par la présence, dans un forum qui n'avait aucune base institutionnelle, des délégations de trente et un pays de l'Est et de l'Ouest, dont la plupart étaient représentés à l'échelon de leur ministre de l'environnement.

Sur le plan des résultats, l'absence de tout objectif chiffré dans la résolution, approuvée par consensus à l'issue de la conférence, rend l'appréciation difficile. Il n'y a pas eu de révolution à Munich. Mais les experts trouvent deux motifs de *satisfaction* : pour la première fois dans une telle enceinte, il est fait référence à la nécessité de limiter les *émissions* d'oxydes d'azote (l'un des deux principaux facteurs de pollution atmosphérique) et à celle de mettre en œuvre des *« stratégies communes en vue d'une réduction ultérieure des polluants émis par les gaz d'échappement »*, notamment par le recours à l'essence sans plomb et aux pots d'échappement catalytiques.

Il n'a pas été possible, en revanche, de progresser dans le domaine des émissions de soufre, produites surtout par la combustion du charbon. Les dix pays occidentaux qui s'étaient engagés à Ottawa, en mars dernier, à diminuer leurs émissions nationales de 30 % d'ici à 1993 ont néanmoins été rejoints par la Belgique, le Luxembourg et le Liechtenstein. En outre, l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Est et la Bulgarie ont annoncé leur décision de réduire de 30 % d'ici à 1993 la quantité de pollution par le soufre qui provient de leur pays.

La délégation soviétique a insisté pour introduire dans la résolution finale une *relation* entre les *pro*blèmes d'environnement et de désarmement. Après un moment de flottement, *on a ajouté* une phrase indiquant que *« la coopération internationale dans ce domaine qu'est la protection de l'environnement contribue à renforcer la paix et la sécurité en Europe et dans le monde entier »*.

HENRI DE BRESSON.

L'Europe roulera en 1989 avec de l'essence sans plomb

De notre correspondant

Luxembourg. – Les ministres de l'environnement de la CEE sont convenus jeudi 28 *juin de mettre* sur le marché, à partir de 1989, de l'essence sans plomb. Les Dix ont *admis que certains* gouvernements – il s'agit notamment de celui de l'Allemagne fédérale, qui le souhaitait – pourraient avancer cette échéance.

Les discussions du conseil de la Communauté ont eu lieu sur la base des propositions de la Commission européenne de mai dernier *(le Monde* daté 27-28 mai). Bruxelles demande qu'à compter de 1989 tous les nouveaux modèles de voitures soient conçus pour fonctionner sans essence plombée. A partir de 1991, toutes les automobiles neuves devront également utiliser ce type de carburant.

Les Dix se sont limités à un premier débat d'orientation qui n'est pas allé aussi loin que l'aurait souhaité Mme Huguette Bouchardeau, qui assure la présidence des travaux communautaires. Le secrétaire d'Etat français à l'environnement et à la qualité de la vie a indiqué que les Dix étudieront de nouveau, en septembre prochain, le dossier, *sous ses autres aspects* : réduction (de 0,40 g par litre à 0,15 g) de la teneur en plomb en 1989, pour les véhicules construits avant cette date, et des émissions des autres gaz polluants (monoxide de carbone, oxyde d'azote, hydrocarbures non brûlés).

Le conseil a, en revanche, défini une nouvelle législation européenne en matière de transport de déchets toxiques. La « directive » communautaire qui sera applicable au 1er octobre 1985 prévoit que l'itinéraire devra obligatoirement être communiqué avant le départ aux autorités des pays de transit et de destination, afin d'éviter que le producteur de déchets ne puisse se dégager de sa responsabilité, comme ce fut le cas lors de l'affaire des 41 fûts de dioxine de Seveso. L'élimination des déchets sera à la charge et sous la responsabilité du producteur.

En bref

Un inculpé dans l'affaire Heidari

Nice. – Henri Leani, soixante-six *ans, ancien restaurateur cannois*, impliqué dans l'enlèvement, samedi 23 juin, à Cannes, de M. Ahmad Heidari, homme d'affaires d'origine iranienne naturalisé français, a été inculpé, le 29 juin, par Mlle Sylvaine Arfinengo, juge d'instruction à Grasse, de *« séquestration, arrestation illégale, tentative d'extorsion de fonds, coups et blessures »*. Il a été écroué. Ses ravisseurs réclamaient à M. Heidari, qui a eu les tympans crevés à la suite des coups reçus, 10 millions de francs.

Henri Leani qui se présente comme un « ami » de l'homme d'affaires ou comme un négociateur, *était apparu* dans un rôle *similaire* lors de l'enlèvement rocambolesque, en septembre 1976, à Cannes, d'un *riche industriel, M. François Feriel*, kidnappé en pleine nuit dans la villa du compositeur d'opérettes Francis Lopez. On lui avait fait signer des chèques pour un montant de 3 millions de francs.

En remontant dans le temps on retrouve Leani mêlé à une affaire de fausse drogue. En 1957, dans un salon de l'Hôtel Ruhl à Nice, Leani et Pierre Aunay avaient « roulé » le « national » du Narcotic bureau américain, et parmi eux le très fameux Syracusa. Il lui avait vendu pour 6 millions de francs de l'époque trois kilos de fausse cocaïne. – *(Corresp.)*.

Condamnation des évadés par hélicoptère

La cour d'assises de l'Essonne, à Evry, a condamné le 29 juin Daniel Beaumont et Gérard Dupré, qui s'étaient évadés, en février 1981, par hélicoptère de la prison de Fleury-Mérogis, à cinq et dix-huit ans de réclusion criminelle. Serge Coutel, le « cerveau » de l'évasion et son complice André Prébet ont été condamnées à dix ans et huit ans de la même peine.

Ginette Araux et Nadège Chauveau, *les compagnes des évadés et* de leurs complices, ont été condamnés à un an de prison avec sursis.

L'avocat général, M. Norbert Gurtner, avait requis des peines de cinq et vingt ans de réclusion criminelle pour Beaumont et Dupré, et de douze et dix ans de réclusion pour *Courtel et Prébet*.

Coup de pioche à la Bastille

Les jours de la petite gare de la *Bastille, à Paris, sont, paraît-il*, comptés. Le premier coup de pioche des démolisseurs devrait intervenir *le 16 juillet*, ce qui est une manière bien particulière de commémorer un événement historique qui prit naissance sur ces lieux mêmes.

Ainsi, ce bâtiment, qui vit se dérouler durant ces dernières années tant de manifestations et d'expositions diverses, serait la première victime et, qui sait, peut-être la seule du fameux projet de l'Opéra de la Bastille, qui a donné lieu à une enquête d'utilité publique dont les conclusions ne sont pas encore connues.

Il n'empêche que *les* visiteurs continuent à donner leur avis sur le cahier ouvert à cet effet. Plusieurs centaines d'entre eux ont déjà fait connaître leur sentiment. Les deux tiers sont contre le projet, pour des raisons diverses, dont la plus importante est le sort réservé aux habitants du quartier expropriés.

Au cours d'une conférence de presse, les associations viennent de *présenter* un projet de *restauration* et d'aménagement de la gare dû à deux jeunes architectes, Colette *Campagne et Jacques Grellier, qui* permettrait de préserver l'actuel tissu urbain, qui est la partie la plus *intéressante et la plus ancienne de la* place de la Bastille, et qui ferait de la gare elle-même le centre d'une vie de quartier réclamé par les habitants, au milieu de jardins et au départ de la coulée verte, qui, elle, a complètement disparu dans le projet de l'Opéra.

A. J.

Versailles a son plan d'occupation des sols

Bien longtemps après *des villes* d'importance comparable, Versailles dispose enfin, depuis le 25 juin, d'un *plan d'occupation des sols. Le* conseil municipal, dirigé par M. André Damien (UDF-CDS), a approuvé ce plan, les cinq élus socialistes s'abstenant et les deux communistes votant contre.

Annulé une première fois en 1981 par le préfet des Yvelines après un recours formulé par l'association locale des Amis de la terre, le POS de Versailles remanié, qui a nécessité cinquante réunions de travail et sept conseils municipaux, devrait être prochainement approuvé par le préfet du département.

Le maire a déclaré que l'adoption de ce POS *« permettra de maîtriser le destin de la cité après plus d'un siècle de mutilations aveugles »*. M. Damien a précisé que *« le conseil municipal unanime se battrait jusqu'au bout contre le projet de l'autoroute A-86 dont les emprises abominables ont dû être inscrites au POS pour ne pas encourir son rejet par le préfet »*.

Mgr LEFEBVRE A ORDONNÉ VINGT-CINQ PRÊTRES

Mgr Marcel Lefebvre, chef des catholiques traditionnalistes, a ordonné vingt-cinq prêtres le 29 juin à Ecône (canton du Valais, en Suisse). Dix-sept d'entre eux ont été formés à Ecône même (un Espagnol, cinq Français, trois Canadiens, trois Italiens, un Australien, deux Colombiens, un Belge et un Néo-Zélandais), huit sont des transfuges de divers couvents bénédictins français.

Cent vingt-cinq prêtres ont été ordonnés par Mgr Lefebvre depuis qu'il a fait l'objet d'une suspension *a divinis* prononcée par Paul VI en juillet 1976. Cette sanction lui interdit de célébrer la messe et d'administrer les sacrements.

Selon la police, plus de trois mille personnes ont assisté à la cérémonie du 29 juin, qui s'est déroulée en plein air. Dans son homélie, le prélat rebelle a demandé aux nouveaux prêtres de défendre la *messe en latin afin* que la messe *« ne ressemble pas à un service protestant »*. Il a condamné les *« erreurs modernes »* enseignées par *« des prétendus docteurs de l'Eglise »*, comme *« l'œcuménisme et les droits de l'homme »*.

● *Un nouveau moteur pour Discovery.* – La NASA a décidé de remplacer le moteur qui serait à l'origine du départ manqué, le 26 juin, de la navette spatiale américaine Discovery. Malgré les nombreux tests effectués, les spécialistes de l'agence spatiale n'ont pas réussi à trouver la cause de la défaillance de la vanne d'hydrogène liquide, survenue sur l'un des trois moteurs principaux de la navette.

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

Service d'ordinateur

Londres. – Pas de surprise, vendredi 29 juin, pour le troisième tour du tournoi de Wimbledon. Les huitièmes de finale du bas du tableau mettront en présence, à partir du 2 juillet, l'Américain Annacone, qui a remplacé Noah après son forfait, et le néo-Américain Kriek ; l'Américain Mayotte, qui a été demi-finaliste en 1982, et son compatriote Connors ; l'Américain Arias, qui dispute son premier tournoi sur herbe, et le Tchécoslovaque Smid, qui avait souffert devant le junior australien Kratzmann au second tour ; l'Américain Scott Davis, qui a éliminé le Suédois Jarryd, tête de série numéro dix au premier tour, et le Tchécoslovaque Lendl, qui a appris, après un an de suspension, sa sélection dans l'équipe de Coupe Davis devant affronter la France du 13 au 15 juillet.

De notre envoyé spécial

Le juge-arbitre de Wimbledon, Alan Mills, avait établi la liste des têtes de série la mort dans l'âme. Jusqu'à cette année, il s'était refusé à se plier à la sacro-sainte loi de l'ordinateur. Le classement mondial des joueurs établi semaine après semaine par la machine de Dallas fait loi dans toutes les compétitions du grand prix. Toutefois, dans la Mecque du jeu, on estimait que le tennis sur gazon avait une spécificité qui justifiait la résistance à l'hydre informatique. La multiplication des réclamations a néanmoins amené cette année le plus vieux tournoi du monde à capituler.

L'Américain Arias s'était retrouvé tête de série numéro 5, conformément à son classement mondial. *Or ce joueur d'origine cu*baine n'avait jamais posé le pied sur un court engazonné. Il semblait évident que *ce garçon*, à *peine* âgé de vingt ans, ne pourrait franchir le cap de la première semaine et que la futilité du classement informatique serait ainsi démontrée par l'absurde. Aussi, quand Arias apparut au premier tour contre le Sud-Africain Mitton, bon spécialiste de l'herbe, on s'est empressé de souligner que celui-ci souffrait d'une épaule et qu'il était incapable de servir et de smasher correctement. La victoire sur l'Italien Occlepo, arrachée en cinq sets au second tour, a été ensuite attribuée au manque de sens tactique du Transalpin.

Si bien que *lorsque le numéro* 5 mondial s'est présenté vendredi devant Visser classé 80e, il semblait ac*quis que ce Sud-Africain, robuste* joueur de service volée s'imposerait. Pendant la première manche, Arias, *qui a eu deux balles de break* au troisième jeu, a effectivement rencontré des difficultés pour tenir son *sevice qu'il perdit d'ailleurs au trei*zième jeu en expédiant un passing-shot dans les bâches. Mais les trois manches suivantes ont montré que, quelle que soit la surface, il y a une marge considérable entre le 5e et le 80e mondial.

Elevé à la dure école de l'entraîneur Nick Bollettieri, Arias a toujours été exemplaire dans ce do*maine depuis qu'il est devenu* professionnel à quinze ans. A Wimbledon, il a montré vendredi qu'ou*tre la chance indispensable à tout* champion, il avait la capacité de faire progresser son jeu, ce qui est la *marque des meilleurs*. Aussi pataud qu'un canard sur du parquet le premier jour, il lui a suffi de neuf man*ches pour trouver la bonne foulée et* ajuster son revers aux balles basses du gazon sans perdre pour autant la *puissance de son coup droit. Bref*, le jeu du gaucher sud-africain s'est dégradé petit à petit comme un cha*teau de sable léché par les vagues*.

Finalement, l'ordinateur aura permis de faire se rencontrer, en huitième de finale, Arias et Smid. Ce n'est pas un si mauvais service.

ALAIN GIRAUDO.

La formation des ingénieurs à l'INP de Grenoble (suite)

La matière grise a sa capitale

Le jeudi 28 juin avait lieu à Grenoble l'inauguration des travaux du Centre de recherche et d'essais de machines hydrauliques. Personnalités locales et nationales ont participé à cette manifestation et se sont félicité d'une collaboration entre les pouvoirs publics, collectivités locales et entreprises pour financer une réalisation de 23 millions de francs. Un événement presque ordinaire à Grenoble; une ville où la recherche a acquis depuis longtemps droit de cité.

Souvent appelée « la capitale de la matière grise » Grenoble possède depuis le début du siècle un nombre impressionnant de laboratoires et d'équipes de recherches. Universitaires, chercheurs du CNRS ainsi que nombre d'ingénieurs établis dans les entreprises de la région coopèrent, bien souvent, pour faire progresser les sciences dans des domaines aussi variés que les mathématiques, l'intelligence artificielle, l'informatique ou l'énergie nucléaire.

L'influence de scientifiques comme M. Louis Néel, prix Nobel de physique en 1970, a été importante pour le développement de la communauté. Elle a favorisé la prise de conscience des chercheurs et permis d'augmenter les liaisons entre industrie et recherche.

L'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) et les six écoles d'ingénieurs qui le composent (voir le Monde du 30 juin) participent à cet effort. La recherche à l'INPG repose sur les activités de 650 chercheurs répartis en 22 laboratoires, dont 19 associés au CNRS. Selon M. Daniel Bloch, le président de l'INPG, cet institut « constitue, par le nombre des chercheurs, l'amplitude des contrats, le nombre des diplômes de formation auxquels il conduit, près de 20 % de la recherche s'effectuant dans les écoles d'ingénieurs. Ainsi, par exemple, 40 % des thèses de docteur-ingénieur françaises en informatique ont été préparées à l'INPG ».

La rencontre entre enseignement, recherche et industrie

« *UNE salle blanche ?* » L'appellation trouble le néophyte. Que peut-il bien se cacher dans une « *salle blanche* » ? Guidé par M. Pierre Gentil, l'enseignant de l'INPG responsable de cette installation, le visiteur quitte les étages des respectables locaux de l'avenue Félix-Viallet, berceau de l'institut à Grenoble. Escaliers, couloirs, lourdes portes et là, à l'intérieur des bâtiments, apparaît une autre construction. Il est nécessaire d'enfiler la blouse, de chausser les escarpins, de coiffer un bonnet évidemment blanc et de franchir un tapis anti-poussière pour pénétrer dans ce temple.

A nouveau des sas et des portes impressionnantes permettent d'accéder à des laboratoires un peu irréels. Ici, *tout est calme et ouaté, la température est* constante et l'air dépoussiéré. Dans des alvéoles apparaissent des postes de travail, là des microscopes, plus loin des fours aux puissances étonnantes.

La parole au spécialiste : « *La salle blanche de 240 mètres carrés comporte un matériel permettant la réalisation complète de circuits intégrés de quelques centaines de transistors MOS à grille d'aluminium. Elle offre aussi la possibilité aux chercheurs et à quelques étudiants de disposer de diverses techniques en rapport avec la fabrication pour circuits hybrides, couches épaisses.* » M. Gentil vante avec plaisir ses installations.

A l'INPG, enseignants et chercheurs sont fiers du Centre interuniversitaire de micro-électronique (CIME) qui dispose de ces matériels de haut niveau. « *L'histoire de ce centre est ancienne,* explique le directeur de l'INPG, M. Daniel Bloch, *même si son inauguration est récente.* » Il compte par le menu les atouts que possédait la région Rhône-Alpes dans tous les secteurs relevant de la filière électronique et notamment en microélectronique, aussi bien en ce qui concerne la formation, la recherche ou l'industrie productrice. Il évoque le premier plan « composants » français de 1977. Il parle aussi de la sortie en 1981 de la dernière promotion d'ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de radio-électricité de Grenoble ayant bénéficié d'un enseignement pratique complet en technologie des circuits intégrés silicium.

Ensuite, les étapes sont plus rapides. Déclaration publique commune de l'université scientifique et médicale de Grenoble et de l'INPG d'investir financièrement et en personnel dans un service technique commun, création en novembre 1981 du CIME, accord avec le ministère de l'éducation nationale, de l'industrie et de la recherche quelques mois plus tard, et enfin couronnement, l'inauguration en décembre 1983.

A cette occasion, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, déclarait : « *Le CIME permet ce qui est fondamental, le décloisonnement nécessaire entre la recherche d'un côté et la formation de l'autre.* » Il insistait sur la nécessité de regrouper les efforts pour réussir le développement de la filière électronique et ajoutait : « *Le CIME est l'exemple d'une bonne collaboration entre l'enseignement, la recherche, l'industrie et notamment les petites et moyennes entreprises de la région Rhône-Alpes.* »

Une concentration de matière grise

Au-delà des propos flatteurs que peut prononcer un ministre le jour d'une inauguration, il apparaît que le CIME est bien le résultat de la rencontre entre un potentiel d'enseignement et de recherche universitaire, des laboratoires publics (centre d'étude nucléaire, laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique, centre national d'études et de télécommunications) et des partenaires industriels comme le groupe Thomson. Cette démarche est fréquente dans la capitale du Dauphiné où ingénieurs et chercheurs collaborent assez étroitement dans la recherche fondamentale comme dans la recherche appliquée.

Grenoble représente depuis de nombreuses années une des plus fortes concentrations de « matière grise » dans le domaine scientifique et technique. Héritières de la grande époque de la houille blanche, écoles et, plus récemment, universités se sont implantées dans la vallée. Les centres de recherche publics, parapublics ou privés se sont développés en liaison avec le milieu universitaire. Au total, la ville de Grenoble compte près de sept mille chercheurs, ingénieurs et techniciens de recherche.

Dans ce milieu scientifique, la cohésion est souvent de règle. Elle est due en grande partie à l'influence de fortes personnalités. Comme Louis Weil, mort en 1968, longtemps doyen de la faculté des sciences, le professeur Jean Kuntzmann, fondateur de l'Institut de mathématiques appliquées (IMAG) à la fin des années 50, ancien directeur de l'Ecole supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (ENSIMAG) ou le professeur Louis Néel, prix Nobel de physique en 1970. Président de l'INPG de 1971 à 1976 et occupant en même temps d'importantes fonctions au CNRS et au CENG, il a toujours tenté de développer les liaisons entre les différents établissements et laboratoires.

Tous ces facteurs, ajoutés à des contacts soutenus entre industrie et recherche, malgré quelques aléas dans les années 70, ont permis à cette région des Alpes d'apparaître comme un pôle un peu idyllique dans une France très centralisatrice. Face aux pouvoirs publics, les chercheurs grenoblois préfèrent souvent s'entendre pour obtenir des moyens importants. Ils savent qu'à l'heure des équipements dispendieux, il est important de taire les querelles de laboratoire pour s'associer afin de ne pas voir s'envoler vers d'autres centres des crédits versés avec parcimonie.

Vintg-deux laboratoires

A l'INPG, les chercheurs jouent la carte de la coordination. « *Nous avons axé nos recherches sur un nombre limité de thèmes à développer,* explique M. Bloch. *Nous tenons largement compte de l'environnement local et régional par des coordinations scientifiques et un souci de cohérence et de complémentarité.* »

Les 650 chercheurs de l'établissement répartis dans vingt-deux laboratoires, dont 19 associés au CNRS, conduisent des recherches pluridisciplinaires « *à caractère fondamental et orientées vers des applications industrielles* ». Les thèmes privilégiés rejoignent les programmes mobilisateurs et des recherches finalisées du ministère de l'industrie et de la recherche. Parmi les principaux axes de recherche apparaissent les dominantes de l'institut : la microélectronique (avec la technologie de fabrication, de caractérisation et les méthodes de conception de circuits intégrés), l'informatique, l'automatique (avec l'étude des systèmes adaptatifs), le traitement du signal (avec la synthèse et la reconnaissance de la parole mais aussi l'accoustique sous-marine et aérienne), la robotique et l'intelligence artificielle, l'étude des matériaux, les polymères organiques, la mécanique des fluides, les problèmes de l'énergie... une liste incomplète qui donne un aperçu de la variété des domaines abordés.

Selon M. Bloch, la filière électronique rassemble 200 chercheurs, celle des matériaux 180, l'énergie 80 et la robotique 75. *Cette puissante activité se concrétise par le dépôt d'un nombre respectable de brevets. Au dire du directeur, 15 % des brevets déposés par l'ensemble des centres de formation et de recherche français associés ou appartenant au* CNRS proviennent de l'INPG. Le travail de ces laboratoires est connu des industriels, mais aussi des étudiants, ce qui explique que le département d'études doctorales de l'INPG reçoit de nombreuses demandes de candidatures.

Non pas isolés dans leur province, mais bien insérés dans un environnement stimulant, les chercheurs grenoblois poursuivent leurs travaux.

SERGE BOLLOCH.

LES LABOS DE L'ECOLE D'HYDRAULIQUE

Des bulles dans l'eau au métal en fusion

SUR une pelouse du campus de Saint-Martin-d'Hères, de drôles de jardiniers s'affairent autour de curieux appareils : des tubes plantés dans l'herbe, reliés par des fils électriques à une caravane. Accroupi près de l'un d'eux, abrité sous un grand chapeau de paille, un homme épie les mouvements d'une aiguille sur un compteur. C'est un étudiant chinois de Nankin qui, muni de sa sonde à neutrons, étudie les variations saisonnières de la nappe d'eau souterraine.

Grâce aux relevés thermiques effectués ainsi sur trois niveaux du sous-sol, il peut faire le « *bilan hydrique* » d'un terrain, comparer les transferts de chaleur ou d'eau suivant l'ensoleillement ou la température, mesurer l'« *évapotranspiration* » du sol, bref analyser les capacités d'une terre où l'on voudrait, par exemple, planter des céréales ou faire des cultures irriguées. D'autres instruments enregistrent le rayonnement solaire ou la vitesse du vent, et le tout aboutit à cette caravane où crépite un télétype, alimenté par quatre kilomètres de câbles divers. « *C'est du matériel rustique testé dans l'Antarctique* », précise Georges Vachaud, directeur de recherche au CNRS et responsable du groupe « *ressources en eau et aménagement* » aux laboratoires de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Grenoble (ENSHG). « *Nous essayons de mettre au point des modèles simples à partir d'appareils perfectionnés, afin que ces recherches puissent être menées sur le terrain partout, notamment dans les pays en voie de développement.* »



C'est que les ingénieurs hydrauliciens de Grenoble ne se bornent plus comme naguère à concevoir des ouvrages isolés (barrages, puits) mais doivent aujourd'hui prévoir leur exploitation dans leur environnement. L'hydraulicien de 1984 est initié à la prévision des crues, à la protection contre les pollutions, au soutien des étiages et même, suivant le cas, à la prévision des gelées, des pluies et des tornades. « *Dans la plupart des pays du tiers-monde, le développement commence par la maîtrise de l'eau* », souligne à ce propos M. René Moreau, le directeur de l'ENSHG.

Mais il ne faut pas s'y tromper : l'école d'hydraulique de Grenoble forme des ingénieurs à la maîtrise de bien autre chose que l'eau. Ses laboratoires, presque tous regroupés en un « *Institut de mécanique de Grenoble* » (IMG), traitent de tout ce qui coule, s'écoule ou voltige, depuis les tourbillons de l'air jusqu'au métal en fusion, en passant par les gaz, les fumées, les avalanches et les remous d'hélices.

Expérimenter d'abord

Qu'ils s'intitulent hydrauliciens ou mécaniciens, les ingénieurs de l'ENSHG sont amenés à s'intéresser à tous les liquides, fluides ou même solides, pour peu qu'ils se déplacent ou soient mis en mouvement. Le champ est vaste !

Au laboratoire de « *mécanique des fluides industriels* », par exemple, animé par M. Gilbert Binder, maître de recherche au CNRS, on ne se préoccupe guère du débit de l'eau. On s'intéresse plutôt aux « *écoulements diphasiques* », c'est-à-dire aux mouvements dans des mélanges à deux composantes (air-liquide, solide-gaz, etc.). A partir de l'étude optique du cheminement de bulles dans l'eau, on découvre par exemple que les produits gazeux se regroupent sur les parois d'une cuve, entravant les transferts de chaleur. Cela peut expliquer certains échauffements anormaux dans les opérations de fusion nucléaire.

ROGER CANS.

(Lire la suite page 14.)

Le Centre d'études nucléaires de la recherche fondamentale à la recherche appliquée

Avec ses trois mille personnes, *dont plus des deux tiers* sont des personnels maison, le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) constitue pour la région Rhône-Alpes un pôle *important* de recherche fondamentale et appliquée. Un pôle *qui, en raison de sa taille,* faisait, il y a quelques années encore, peur aux petites et moyennes entreprises de la région.

Pourtant, de par sa nature, ce Centre, *qui, bien que dans* une région à forte vocation nucléaire (Eurodif, Super-Phénix, Cruas, Bugey, etc.), ne consacre qu'un tiers de ses activités *au nucléaire et à ses retombées,* semblait particulièrement adapté *pour répondre aux questions* des PME et des PMI, orienter leurs choix et les aider dans le développement de leurs produits.

Cette situation a changé, et aujourd'hui le CENG paraît mieux intégré à sa région. Un *élément* témoigne d'ailleurs de cet état de fait : les recettes de tous ordres – études, appareils *et ventes de licence* – comptent en effet pour près de 25 % *dans la subvention budgétaire* (1 milliard de francs environ) allouée au Centre en 1983. Ainsi, la *société* Terraillon verse-t-elle, pour ses balances électroniques, des royalties au Commissariat à l'énergie atomique dont les chercheurs ont mis au point *à Grenoble le capteur utilisé par* la firme d'Annemasse.

De même, *des « caloducs » nécessaires aux industriels de la fonderie* sont-ils développés au CENG. Enfin, il y a les liens noués de longue date avec les *grandes entreprises comme* Rhône-Poulenc (participation dans la société Crismatec) ou la création du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique, spécialisé notamment dans les matériaux et composants électroniques.

Tout cela concourt à donner au Centre « *une taille plus humaine* » *et permet ainsi d'accélérer* vers les entreprises les transferts de technologies comme le suggère désormais le statut du Commissariat. Mais *ces relations avec le tissu industriel* ne seraient rien si elles ne s'accompagnaient de liens privilégiés avec l'université.

Ces liens-là ont été noués de longue date et il y a à cela au moins une bonne raison : la nomination à la fin des années 50 *de M. Louis Néel, prix Nobel de* physique 1970, directeur du Centre. Il fit, dès cette époque, largement appel aux enseignants-chercheurs de *l'université qui, aujourd'hui,* représentent avec les personnels de l'INPG, de l'INSERM et du CNRS une proportion importante des sept cents personnes *extérieures travaillant au* Centre.

Ce sont elles d'ailleurs qui, *pour une bonne part,* contribuent à donner au CENG sa vocation de recherche fondamentale et appliquée, appuyées en cela au plan international par les *travaux menés à l'Institut* Laue-Langevin dont le réacteur à haut flux draine chaque année quelque mille sept cents chercheurs venus de tous horizons.

J.-F. A.

Des bulles dans l'eau au métal en fusion

(Suite de la page 13.)

Ce même laboratoire étudie le « *transport pneumatique des poudres* », à l'aide de longs tuyaux reliés à des enregistreurs électroniques. Il s'agit d'améliorer par exemple l'alimentation d'un four de cimenterie en poudre de charbon, en repérant les endroits favorables aux « *bouchons* » et en éliminant les passages à vide. A l'aide d'un grand « *tunnel à eau* », ce laboratoire étudie aussi les phénomènes de « *cavitation* » – l'usure des pales d'une hélice par le bouillonnement air-eau. « *L'ordinateur ne peut pas tout apporter*, note Gilbert Binder. *Avant de « modéliser », il faut expérimenter.* » Quitte à tricher un peu en ayant recours à une « *boucle au mercure* » qui permet de tester de très *fortes pressions dans un espace réduit*...

Convertir l'énergie

Ce sont des fluides très particuliers qu'on étudie au laboratoire de *magnéto-hydro-dynamique* (MHD) : les métaux en fusion. Sous le contrôle de MM. Antoine Alemany et Marcel Garnier, responsable du GIS Madylam (*groupement d'intérêt scientifique magnétodynamique des liquides, applications à la métallurgie*), on s'efforce d'y mettre au point des techniques métallurgiques *révolutionnaires grâce à l'action de* champs magnétiques alternatifs. Comme le métal « *fuit devant l'inducteur* », on peut fondre du métal sans le moindre moule, en dosant les inductions électriques. On peut aussi sortir les impuretés d'un métal à l'aide d'une « *pompe* » électro-magnétique ou y injecter un élément qui se diffusera dans la masse afin d'obtenir un métal à grain fin. Bref, cette technique délicate permet de « *piloter la structure de solidification du métal* », c'est-à-dire de le *modeler à sa guise, sans y toucher.*

Un dispositif en cours d'essais – pas toujours réussis – devrait permettre, toujours grâce à ces champs magnétiques, de fabriquer de la grenaille calibrée, très demandée par les industriels. On injecte de l'étain en fusion dans un champ magnétique tournant et, si l'on maîtrise bien l'épaisseur du « *voile de sortie* », le métal est projeté en fines gouttelettes sphériques et régulières. Cette utilisation du métal en fusion permet aussi de convertir de l'énergie thermique en énergie électrique, comme on le fait déjà dans les capteurs solaires (*centrale* Thémis). On peut, à partir de là, envisager de fabriquer de l'électricité dans l'espace avec de petits réacteurs nucléaires...

Du métal en fusion, on passe à des matériaux beaucoup moins fluides au Laboratoire de mécanique des milieux continus et des sols, dirigé par Jean-Michel Piau, professeur à l'INPG. *Son laboratoire* est même une véritable chambre de torture, où l'on s'ingénie à tourmenter des matériaux aussi solides que l'acier inoxydable. A l'aide d'une presse « triaxiale », c'est-à-dire munie de six vérins capables d'écraser simultanément les six faces d'un cube, on comprime aussi bien du sable, *de la poudre de graphite* et tous matériaux « *solides, fluides ou pulvérulents* », qui doivent révéler leurs points faibles sous l'écrasement. L'étude des lignes de fractures, *suivies à une infime* fraction de millimètre par l'appareillage branché sur le bloc test, fournit de précieux renseignements sur la résistance des matériaux. Outre cette presse triaxiale, pièce unique conçue et réalisée dans le laboratoire même, l'équipe met actuellement en place une presse « biaxiale » – qui n'écrase que de haut en bas (150 tonnes) et latéralement (100 tonnes). Si, après ce traitement, une tôle de navire résiste, c'est que le métal est bon !

Dans un angle du labo, une modeste presse tient dans ses serres un petit cylindre d'acier qui disparaît *sous les électrodes : un morceau* d'acier inoxydable dont on fait les réacteurs de Superphénix. « *Vous voyez, nous sommes écologistes aussi,* explique l'ingénieur en charge de l'appareil. *On veille à la solidité des matériaux employés...* » Dans ce même laboratoire, décidément plein de surprises, on teste aussi bien les pieux d'ancrage des plates-formes pétrolières que les « *fluides agro-alimentaires* » qui passent par le hachoir – qu'on appelle ici « *extrudeuse* »... Rien de ce qui est matière (continue ou non) ne lui est étranger.

« *On fait ici l'expérimental et le théorique,* explique Jean-Michel Piau. *Mais on ne fait jamais rien gratuitement, pour le plaisir ou pour la forme.* » Sous-entendu : ce n'est pas comme dans certains labos... Mais on sait théoriser aussi, à commencer par cette *somptueuse* définition de la mécanique (au sens large) : « *C'est la science de la modélisation des transferts.* » Autrement dit, le mécanicien de l'IMG est un homme – ou une femme, comme sa directrice, Mme Monique Piau, – *qui met en équation* les mouvements imprimés à la matière. Il y faut une belle mécanique intellectuelle, et beaucoup de rigueur.

ROGER CANS.

Inventer et réaliser

DANS les laboratoires de l'INPG, les enseignants initient de jeunes élèves à la recherche. Les mêmes enseignants poursuivent aussi leurs travaux et quelquefois obtiennent des résultats appréciables. Dans ce domaine, il est *toujours* difficile de procéder à des évaluations. Cependant des chiffres rendent compte des efforts des chercheurs. Celui des brevets déposés entre 1980 et 1983 (par exemple) est de quarante-neuf. D'autres chiffres permettent de situer l'ampleur des relations (en 1983) entre les industries et l'INPG : 11,8 millions de francs de contrats industriels de recherche, 3,8 millions sous *forme de conventions* bilatérales de formation de cadres.

Au-delà des chiffres il y a surtout les réalisations qui font la fierté des laboratoires. Le laboratoire d'absorption et réaction des gaz sur solide de l'ENSEEG a ainsi mis au point une électrode constituée par des composés d'insertion du graphite, *qui devrait* permettre de décupler la capacité des piles classiques. Une équipe de magnéto-hydrodynamique de l'ENSHG a découvert un procédé de *conversion directe* chaleur-électricité centré sur l'utilisation de l'énergie solaire. Le laboratoire d'automatique de l'ENSIEG a réalisé un dispositif pour tester des microprocesseurs. Et là laissons parler les spécialistes : « *Il comporte une génération aléatoire entièrement câblée et permet d'appliquer un million d'instructions aléatoires avec des données aléatoires, en quatre secondes. Les essais réalisés avec ce dispositif ont permis de détecter des défauts que n'avait pas décelé le test déterministe, sur une machine réputée.* » Au dire des inventeurs, plusieurs industriels français et étrangers sont intéressés par l'utilisation d'un tel dispositif.

Dans d'autres labos, des chercheurs réalisent des accumulateurs nouveaux dans lesquels électrodes et électrolytes sont *entièrement* solides. Ailleurs, des spécialistes travaillent sur la synthèse et la production de la parole. A l'INPG, comme dans les autres laboratoires grenoblois, des scientifiques préparent le monde de demain ou d'après-demain. Celui de l'intelligence artificielle, de la robotique, des composants électroniques à très haute intégration...

هكذا من الأصل

PRIX NOBEL DE PHYSIQUE EN 1970

M. Louis Néel, Grenoblois d'adoption

Le 29 octobre 1970, *le Monde* titrait « Fierté à Grenoble ». Ce jour-là, en effet, les Français découvraient leur neuvième prix Nobel. Beaucoup découvraient un Grenoblois, son nom Louis Néel.

Pour la première fois, un savant français ayant fait toute sa carrière en province recevait la récompense suprême décernée par le jury de Stockholm. La décision de l'Académie suédoise permettait aux habitants de la cité des Alpes de mieux connaître le directeur du Centre d'études nucléaires de leur ville.

Louis Néel n'est pas Grenoblois d'origine. Il est cependant né pas très loin, puisqu'il a vu le jour à Lyon en 1904. Des études secondaires dans cette ville puis au lycée Saint-Louis à Paris, et c'est l'entrée à 20 ans à l'Ecole normale supérieure. Une licence de sciences physiques, un diplôme d'études supérieures de physique, et en 1928 il est reçu premier à l'agrégation des sciences physiques.

Nommé assistant à la faculté des sciences de Strasbourg, il continue ses recherches et ses études, obtenant un doctorat en sciences en 1932. Sa carrière universitaire se poursuit à Strasbourg ; il est chargé de cours de physique puis maître de conférence avant de devenir professeur de physique générale en 1937.

1940, l'occupation. Le professeur strasbourgeois doit se replier. Il part pour Clermont-Ferrand mais constate que l'université de cette ville ne lui accorde pas la chaire qu'il souhaitait. Déçu, le jeune universitaire choisit de s'installer à Grenoble. *« Dès mon arrivée, on m'a donné tous les moyens de travailler. C'est pourquoi je suis resté dans cette ville »*, rappelle le professeur Néel.

Il enseigne la physique expérimentale à la faculté des sciences de Grenoble et dirige dès 1945 un laboratoire extérieur du CNRS, laboratoire consacré à l'électrostatique et à la physique du métal. Il évoque lui-même cette *« deuxième phase du développement scientifique de la région »* en expliquant que les initiatives extérieures furent accueillies sur place avec enthousiasme. Il parle des conditions locales de travail favorables et cite *« le climat, la région touristique, le ski, l'ambiance encourageante de collaboration université-industrie »*.

Les activités du laboratoire se développent et rapidement s'étendent aux résonances magnétiques et au domaine des basses températures. Ce dernier domaine prend un grand essor, justifiant son érection en laboratoire indépendant du CNRS en 1963. Parallèlement à ses travaux de recherche, le professeur Néel occupe des responsabilités universitaires. En 1954, il devient directeur de l'Institut national polytechnique de Grenoble et de l'Ecole française de papeterie.

La rencontre entre professeurs et ingénieurs, les rapports entre enseignement et recherche, la vitalité des laboratoires et la coopération des milieux industriels, tous ces facteurs ont, selon M. Néel, *« joué un rôle déterminant dans le choix de Grenoble par le commissariat à l'énergie atomique pour y implanter le troisième centre d'études nucléaires français »*. De cet établissement, M. Néel devient directeur en 1956. Il évoque encore les 80 000 m² de surface couverte, les trois réacteurs atomiques dont un *« Siloë » de 14 mégawatts* et un effectif global de 1 600 personnes *« constituant à l'époque un des plus beaux fleurons scientifiques de la région »*.

A ce moment, des Grenoblois se disent : *« Si le professeur Néel avait reçu en 1940 un meilleur accueil en Auvergne, l'université de Grenoble n'aurait pas connu un tel développement et un tel rayonnement. »* Et un de ses amis confie : *« Il est également probable que le centre d'études nucléaires ne serait pas à Grenoble mais plutôt à Clermont-Ferrand. »*

Ancien maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout confiait il y a quelques années : *« Le grand scientifique doublé d'un animateur exceptionnel a créé de nouveaux enseignements, développé de vastes laboratoires de recherche, attiré de nombreuses usines de pointe. Ses succès ont conditionné l'essor de notre agglomération. Je suis venu à Grenoble pour m'intégrer à son équipe en 1958. Il m'a beaucoup appris sur le plan humain comme sur le plan technique. »*

Infatigable chercheur, Louis Néel poursuit ses travaux sur le magnétisme des matériaux, la théorie du ferrimagnétisme et de l'antiferromagnétisme. Les notes et les études se succèdent dans les revues spécialisées. Il obtient de nombreux prix et entre à l'Académie des sciences en 1953.

Ses efforts, avec ses élèves, visaient à mettre au point d'autres arrangements des moments magnétiques au sein des solides. Ces études ont entraîné d'importantes conséquences pratiques. Les recherches sur le ferrimagnétisme ont ainsi conduit à la mise au point des ferrites, substances auxquelles il est possible de conférer des propriétés magnétiques particulières. Leur emploi s'est répandu et a permis la réalisation de certaines antennes et de certains types de mémoires pour ordinateur.

Ce sont ces travaux que le jury du prix Nobel récompense en octobre 1970.

S. B.

La plate-forme Coriolis repart pour un tour

La plate-forme Coriolis (1), fleuron de l'Institut de mécanique de Grenoble, a failli disparaître. Construite en 1960 pour étudier les mouvements de marée dans la Manche, en prévision de nouvelles usines marémotrices, la « grande plaque tournante de Grenoble » avait fait son temps. Anglais, Hollandais et même Allemands s'étaient mis à leur tour à étudier ce passage marin obligé, de sorte qu'il existe aujourd'hui une trentaine de modèles numériques de la Manche. La vieille plate-forme, avec ses côtes anglaises de ciment et son Cotentin hérissé de tubulures, était devenue une pièce de musée.

On allait donc démonter cette grande roue de fer et de béton, qui mesure 14 mètres de diamètre et pèse 300 tonnes, lorsqu'on s'est avisé qu'après tout la vieille dame pouvait encore servir. EDF a redemandé des études, non plus pour les usines marémotrices officiellement abandonnées, mais pour l'étude de la dispersion des effluents de centrales nucléaires et leur alimentation en eau, ainsi que – mais il ne faut pas le dire – le suivi des rejets liquides de l'usine de retraitement de la Hague. Le CNEXO, pour sa part, s'intéresse aux courants de dérive des masses d'eau. Et l'on s'efforce toujours de suivre le cheminement de la pollution en baie de Seine. Sans oublier l'ensablement du mont Saint-Michel.

La plate-forme Coriolis va donc retrouver une nouvelle jeunesse, au moment même où on la croyait dépassée par les modèles mathématiques. On va doubler le nombre des galets sur laquelle elle tourne comme une horloge, *« au centième de millimètre »*, comme le souligne avec fierté M. Gabriel Chabert d'Hières, ingénieur de recherche du CNRS. On va rénover les appareillages qui mesurent les flux (au fil chaud, au laser ou à la photo). Et tout repartira pour un tour : la Manche en réduction va rejouer les toupies à vitesse lente (moins d'un tour par minute), afin de simuler la rotation de la Terre qui donne cette fameuse « accélération complémentaire ».

M. Chabert d'Hières ne tarit pas sur les *« écoulements cisaillés »* et les *« rues de Karman »* produits par les tourbillons cycloniques. Mais la théorie aide à comprendre des phénomènes bien concrets comme l'effet d'entonnoir du Cotentin, qui provoque les grandes marées de la Manche, ou encore le cheminement de la pollution, qui varie selon la position des caps par rapport aux courants et au mouvement de la Terre. Il peut expliquer pourquoi les effluents de la Hague tournent autour de Jersey ou encore les raisons qui font qu'un pont sur la Manche, malgré une obstruction des piles d'environ 20 %, ne freinerait pas les marées.

Bien sûr, ce n'est pas en contemplant les eaux glauques qui stagnent dans leur bac en ciment qu'il peut déduire le mouvement des flots marins. Il s'aide pour cela de multiples appareils enregistreurs et aussi d'une cuve à mouvements contrôlés où l'on peut, à l'aide de colorants, visualiser la dérive des courants. Qu'il soit mécanicien ou hydraulicien, l'expérimentateur doit associer l'astuce du bricoleur et la rigueur du mathématicien.

R. C.

(1) Gustave Gaspard Coriolis (1792-1843) est le mathématicien français qui a donné son nom au théorème définissant l'*« accélération complémentaire »* due à la rotation de la Terre.



L'intelligence artificielle et la maîtrise de la complexité

par JEAN-CLAUDE LATOMBE (*)

« Si vous êtes payés pour penser à l'avenir de votre compagnie, vous devez vous intéresser à l'Intelligence Artificielle (IA), car elle aura des effets profonds sur vos activités, que vous conceviez des ordinateurs, vendiez des produits pharmaceutiques ou fabriquiez des automobiles... » Ainsi débute le message publicitaire de l'une des innombrables sociétés d'Intelligence Artificielle qui se sont créées depuis quelques années aux Etats-Unis mais aussi en Europe. Car l'IA, née il y a quelque vingt-cinq ans des travaux d'une poignée de chercheurs, est aujourd'hui un sujet d'actualité. Parce que quelques « systèmes experts » ont révélé une nouvelle approche possible de la programmation des ordinateurs.

L'IA est une discipline scientifique ayant un objectif : il s'agit de *construire* des modèles informatiques de comportements intelligents de la même manière que les physiciens utilisent des modèles mathématiques pour décrire des phénomènes naturels. Ainsi des termes tels que connaissance, raisonnement, déduction, sont associés à des programmes ; ils constituent l'interprétation intuitive que l'on donne à des structures de données et à des algorithmes. L'IA trouve donc en l'informatique son outil de modélisation et de simulation privilégiée, mais ses racines profondes sont plutôt du côté de la philosophie et de la psychologie.

Si l'on compare aux résultats espérés les résultats accumulés depuis deux décennies (modèles de raisonnement, langages de représentation de connaissances), ils *ne* peuvent être considérés que comme limités. Un esprit chagrin a même comparé le chercheur en IA à ce *sportif qui*, sautant en hauteur, prétendrait avoir fait un pas vers la conquête de l'espace. Mais ce qui est incontestable, c'est que les résultats obtenus présentent un intérêt pratique pour l'informatique et ses applications indépendamment de leur apport à notre compréhension de l'intelligence.

Ainsi ont pu être réalisés, au cours de ces dernières années, des systèmes pour le diagnostic médical, la prospection minière, la conception de gammes de fabrication, la planification de manipulations génétiques... Cet apport de l'IA à l'informatique réside dans l'architecture de système qu'elle a introduite et développée, *tant sur* le plan de l'algorithmique que celui des outils de réalisation.

Une architecture à multiples illustrations

Cette architecture repose sur la distinction entre trois composants fondamentaux : une base de connaissance, un module d'inférence et un module de contrôle. La base de connaissance constitue l'ensemble des informations que *possède* un système sur un certain univers de travail. A partir de ces informations, le module d'*inférence* a pour fonction de construire de nouvelles connaissances à partir de celles déjà explicitées. Le module de contrôle guide le processus d'inférence qui est, en général, de nature fortement combinatoire, vers un objectif, typiquement la solution d'un problème. Cette architecture de base a de *multiples* illustrations en fonction des modèles de représentation des connaissances et de raisonnement *utilisés*.

La relation *« système = connaissance + inférence + contrôle »* qui caractérise un système d'IA est très différente de la relation « programme - algorithme + données » qui définit la programmation traditionnelle. Dans celle-ci, les connaissances utilisées pour établir une méthode de résolution de problème disparaissent et seule la méthode est explicitée à l'ordinateur sous la forme d'un programme. L'approche IA consiste à fournir explicitement à l'ordinateur les connaissances « intéressantes » et laisse aux modules d'inférence la responsabilité de leur exploitation.

L'approche IA offre au concepteur de systèmes informatiques les moyens d'une meilleure maîtrise de la complexité :

Elle permet de résoudre des problèmes auxquels l'algorithmique traditionnelle n'apporte pas de solution. *Un programme* conventionnel constitue en quelque sorte le résultat de la « compilation » d'un ensemble de connaissances. Cette compilation n'est possible que si l'on peut envisager à l'avance toutes les classes de situations nécessitant des traitements différents. Les exemples où cela n'est pas le cas sont nombreux : jeu d'échecs, conduite de robots en environnement partiellement inconnu... L'approche IA peut alors offrir la possibilité de spécifier l'ensemble des connaissances qui permettent d'affronter toutes les situations (ou la plupart), sans avoir à prévoir explicitement toutes les façons qu'a le système de les utiliser pour accomplir une tâche donnée.

Raisonner au même niveau conceptuel

Elle permet de construire progressivement un système en modifiant sa base de connaissance. En général, un système réalisé suivant l'approche traditionnelle doit être entièrement planifié. Toute modification ultérieure nécessite de revoir en détail la logique des algorithmes. L'approche IA offre la possibilité d'accroître les compétences et les performances d'un système en modifiant graduellement sa base de connaissance sans toucher aux programmes. En effet, les connaissances sont exprimées *sous la forme* de petits modules (typiquement des règles « si... alors... ») énoncés indépendamment les uns des autres. La prise en compte des interdépendances éventuelles entre ces modules lors de l'accomplissement d'une tâche est du ressort du modèle de raisonnement...

Cette approche IA facilite *enfin* le dialogue et l'interaction homme-machine en permettant aux deux partenaires de raisonner *au même niveau* conceptuel.

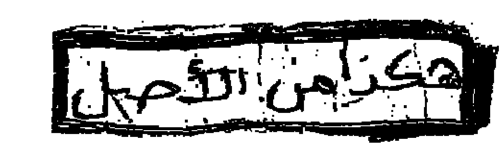
Les systèmes d'IA utilisent, sans les transformer profondément, les connaissances décrites par les utilisateurs. Il en résulte qu'ils sont intrinsèquement capables d'expliquer leur comportement en termes de ces connaissances, donc de façon compréhensible par les utilisateurs. Au contraire, les systèmes conventionnels sont souvent fondés sur des transformations mathématiques ou algorithmiques qui rendent difficile, voire impossible, une telle forme de communication.

Les *« systèmes experts »* sont aujourd'hui la manifestation la plus tangible de l'exploitation de ces avantages dans un système informatique. Dans des domaines bien délimités, tels que l'analyse de spectogrammes de masse, le forage pétrolier, le diagnostic de pannes de locomotives, la conception de gammes d'usinage ou la génération de configurations d'ordinateurs, ils incorporent de grandes bases de connaissances fournies par des experts humains. Dans ces domaines, les systèmes *experts* peuvent avoir des performances étonnantes, mais ils ne sont apparus que grâce à de *longues recherches* conduites en IA et présentent encore bien des limitations.

On peut distinguer deux périodes dans la recherche en IA. La première — approximativement les années 60 et le début des années 70 — a été orientée vers la maîtrise de la combinatoire dans le raisonnement ; les jeux, notamment les échecs, ont alors été une source d'inspiration importante. La seconde période — depuis le début des années 70 — a été consacrée au rôle de la connaissance dans le raisonnement et a conduit en particulier à la notion de système expert ; les sources d'inspiration ont alors été des problèmes du monde réel. Dans ces projets de recherche, les laboratoires de l'INP-G, comme d'autres laboratoires aux Etats-*Unis et au Japon, font le pari* que la prochaine période sera celle de l'apprentissage. Ainsi, l'un des projets *majeurs* de l'IMI (*Institut* de la machine intelligente), mis en place au sein de l'INP-G, est le développement et l'expérimentation d'un robot autonome capable d' « apprendre », c'est-à-dire de modifier ses structures de connaissance et de raisonnement au cours d'une « existence » illimitée. Ainsi pour construire l'IMI ont été réunis dans un même lieu des laboratoires spécialisés dans des domaines complémentaires : informatique fondamentale, intelligence artificielle, robotique, architecture des ordinateurs, conception de circuits intégrés, traitement et reconnaissance d'images, synthèse et reconnaissance de la parole.

Grâce à ces recherches, il est probable que prochainement (cinq, dix, quinze ans ?) l'IA sera à l'origine d'une révolution technologique plus importante et plus profonde que la révolution informatique actuelle. Car celle-ci est encore limitée par le « retard » du logiciel sur le matériel. Les progrès du matériel se poursuivront et l'IA devra permettre d'en exploiter toute la puissance. Industriellement, il y a de nombreuses chances à saisir.

(*) Professeur à l'INP-G.





INGÉNIEURS

exité

(*) Professeur à l'INPG.

A L'INP DE GRENOBLE

Les « enfants » de l'institut créent leurs entreprises

« *JE voulais aller au bout de quelque chose !* » M. Bruno Dufay, vingt-sept ans, est docteur de troisième cycle de génie informatique. En novembre dernier, il a quitté l'IMAG (Informatique et mathématiques appliquées) de Grenoble, l'un des laboratoires associés à l'Institut national polytechnique, pour rejoindre une société privée. Démarche partagée par d'autres chercheurs de haut niveau qui, en franchissant ce pas, souhaitaient « *transformer les résultats de recherche en produits industriels* ».

Tout commence en août 1982, MM. Gérard Mezin et Jean-François Miribel, deux chercheurs de l'équipe « intelligence artificielle et robotique » animée par M. Jean-Claude Latombe à l'IMAG, fondent ITMI (Industrie et technologie de la machine intelligente).

Situé en plein cœur de la zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de Meylan, vert paradis pour matière grise de l'agglomération grenobloise, ITMI devient la première société française à réaliser et à diffuser des logiciels avancés pour la Robotique et l'Intelligence artificielle.

Les « transfuges » de l'INPG, loin de couper les ponts, signent avec ce dernier un contrat global leur permettant d'industrialiser les résultats de recherche, moyennant le versement de royalties proportionnel au chiffre d'affaires réalisé en commercialisant ces produits. Ils gardent des liens étroits avec les chercheurs restés à l'INPG, actionnaires de la société anonyme à directoire ainsi créée. Cette symbiose avec les milieux universitaires permet d'assurer un transfert permanent des derniers résultats de recherche vers l'industrie.

Les activités d'ITMI sont articulées *autour de trois grands* domaines :

– programmation des robots (département dirigé par M. Jean-François Miribel) à l'aide d'un langage symbolique (LM) qui dépasse les limites imposées par la programmation dite par apprentissage. Autour de ce langage, ITMI réalise des armoires de commande intégrant des capteurs et des logiciels d'application ;

– vision par ordinateur (*département dirigé par* M. Gérard Mezin, par ailleurs président du directoire) : « GTR », processeur en temps réel pour le traitement d'images et la reconnaissance de formes, sert de base à de nombreux logiciels de développement, dont « V3D », capteur pour la vision tridimensionnelle, et « PVV », prédiction et vérification en vision.

– Intelligence artificielle (*département dirigé par* M. Bruno Dufay) : préparation de systèmes intelligents pour la robotique et réalisation de systèmes experts.

La jeune société grenobloise se place ainsi résolument sur le marché de la robotique avancée, proposant des solutions à haut niveau de performance (dans le domaine des contrôles de soudure, par exemple), aux industriels.

Outre le développement des produits nouveaux et ses activités de conseil, ITMI propose un important programme de formation, investissant ainsi un domaine dans lequel très peu d'organismes peuvent proposer un service à la hauteur de l'état actuel de la technique. Là encore la collaboration avec l'INPG est de mise, puisque chercheurs et salariés de l'entreprise assurent conjointement les cours.

Quatre salariés en 1982, douze en 1983, vingt-cinq en juin 1984... et cinquante prévus en 1986 : la réussite de cette jeune société s'inscrit dans les chiffres. Le capital de départ (575 000 F) vient d'être porté à 1,3 million de francs. Persuadé du besoin croissant pour les entreprises de recourir aux technologies nouvelles du domaine de la robotique et de l'intelligence artificielle (« *Nous voulons imposer des produits logiciels à l'industrie française* », dit Bruno Dufay), ITMI vise également le marché européen et américain. Une filiale devrait être créée aux Etats-Unis au mois de septembre.

Une joyeuse effervescence règne dans les locaux meylanais, bientôt trop petits. Les jeunes « anciens » de l'INPG (vingt-huit ans de moyenne d'âge !) conservent des allures de potache, mais aussi un profond respect pour leur formation d'origine. La moitié des vingt ingénieurs actuellement salariés proviennent de l'IMAG ou de l'ENSERG (Ecole nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble), cette filière devant assurer une bonne partie du recrutement à venir. Juste « retour d'ascenseur » envers des laboratoires sans lesquels ITMI n'aurait jamais eu de produits à commercialiser.

JEAN-PIERRE MARDUEL.

Carnet

Fiançailles

– Le baron Charles de LAÎTRE et la baronne, née Alix de Castades Gizeux,

M. Robert GRIDEL et Mme Robert Gridel, née Jacqueline Dardel, sont heureux de faire part des fiançailles de

Mlle Viviane de LAÎTRE
avec
M. Edouard GRIDEL.

Décès

– *Paris. Versailles. Meslay-du-Maine. Besançon.*
M. et Mme Roland Degallier,
M. et Mme Bertrand Le Mintier,
Le docteur Bernard Chaumont,
Le professeur et Mme Jean-Pierre Chaumont,
ses enfants,
M. et Mme Didier Melchior et Vanessa,
M. Xavier Chaumont,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mlle Yvonne Guillemet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eugène CHAUMONT,
née Alice Lauvrière,

survenu le 27 juin 1984.
Les obsèques seront célébrées le 2 juillet 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Laud d'Angers.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
28, rue Audusson,
49000 Angers.

– M. Grégoire Direz,
son fils,
Mme Elizabeth Rowe-Direz,
son épouse,
M. et Mme Jacques Direz,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Direz, de Tourtier, Dardot, Summerskill, Malcomson, M'Caulty,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa cinquante-huitième année, de

M. Claude DIREZ,

le 20 juin à Singapour.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 25 juin 1984, en l'église de Bessy-sur-Cure (Yonne), suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

16, rue Littré,
75006 Paris.
89460 Bessy-sur-Cure.

– Lumbin. Marseille.

M. et Mme André Fabre,
Mlle Geneviève Fabre,
M. et Mme Louis Fabre,
M. et Mme Jean Lebeau,
M. et Mme Bernard Fabre,
M. et Mme Marc Fabre,
M. Jean Fabre,
M. Roger Fabre,

M. et Mme Gui Lecat,
Le Père Laurent Fabre SJ,
M. et Mme J. Clément Tallec,
M. Hilaire Fabre,
M. et Mme Marie-Augustin Fabre,
M. et Mme Bruno Fabre,
M. Xavier Fabre,

M. et Mme Vincent Noël,
M. et Mme Xavier Maury,
M. Joseph et Mlle Cécile Fabre,

M. et Mme Yann Lebeau,
M. et Mme Philippe Sanders,
M. et Mme Gui Lebeau,

M. et Mme Denis Dessevre,
M. et Mme Hubert Fabre,
Mlle Chantal Fabre,
en religion Sœur Claire-de-Jésus,
Mme Dominique Fabre,
M. et Mme Denis Lozac M'Heur,
Mlles Laurence et Marie-Astrid Fabre,

M. et Mme Edouard Fabre,
M. et Mme Pierre Fougeron,
M. et Mme Regis de Bazelaire,
M. et Mme Hugues de Framond,
M. Olivier Fabre,

Mlles Isabelle, Anne, Emmanuelle, Fabienne Fabre,
et ses trente-deux arrière-petits-enfants,
Les familles Pascal, de Lauriston, Fabre-Luce et Grand-Dufay.
Raymond et Pierre de Montgolfier,
Camel,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri-Marie-Léonce FABRE,
pionnier de l'aviation,
inventeur de l'hydravion,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
grand croix du Mérite,

qui a rejoint au ciel dans sa cent deuxième année, sa chère épouse,

Germaine de MONTGOLFIER,

au Touvet (38660).
Les obsèques auront lieu en l'église de Lumbin (38660), le lundi 2 juillet 1984, à 10 heures.

Selon son expresse volonté, on ne reçoit pas à la maison.
Seule la famille immédiate accompagnera le convoi au cimetière.

Pas de fleurs.
Priez pour lui.

[Né le 29 novembre 1882 dans une famille d'armateurs marseillais, Henri Fabre était licencié ès sciences et ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité. De 1907 à 1910 il construisit quatre prototypes d'hydravion dont il inventa et expérimenta une à une les pièces. Le dernier qu'il baptisa « Canard », pesait 475 kilos, avait une envergure de 15 mètres, et était propulsé par un moteur Gnome de 50 chevaux.

C'est cet engin que, le 28 mai 1910, Henri Fabre essaya sur l'étang de Berre. Après avoir glissé sur 300 mètres, il décolla et s'envola sur 500 mètres. Quelques heures plus tard, Henri Fabre réitérait son exploit dans le port de la Mède, en présence d'huissiers et de gendarmes. Il parcourut 800 mètres à 5 mètres d'altitude... L'hydravion était né.]

– Mme Jean Gouillard,
Sa famille et ses amis,
ont la grande peine d'annoncer le décès, survenu le 27 juin 1984, de

Jean GOUILLARD,
directeur d'études
à l'Ecole pratique
des hautes études (sciences religieuses).

Les obsèques auront lieu mardi 3 juillet, à 15 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne-Billancourt (92100).
Cet avis tient lieu de faire-part.
42, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

[Jean Gouillard était reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire religieuse de Byzance et, en général, de l'orthodoxie. Sa culture philosophique et sa fine sensibilité aux choses de la religion, servies par sa compétence d'helléniste, apparaissaient déjà dans l'un de ses premiers livres, « la Petite Philocalie ou la prière du cœur ». Il laisse un ouvrage fondamental sur « le Synodikon de l'orthodoxie », recueil dans lequel il avait reconnu « une expression permanente de l'Eglise byzantine », et une série de travaux sur l'iconoclasme, sur les hérésies, sur la religion populaire et « la religion des philosophes », sur plusieurs figures du christianisme byzantin. Un livre sur « la vie religieuse à Byzance » a réuni, en 1981, seize de ses études. Il était président du Comité français affilié à l'Union internationale des études byzantines.]

– Mme Pierre Sénac,
Babette Sénac, Christian Pithon
et leurs enfants,
Claudie Sénac, Jean-Noël Aubouy
et leurs enfants,
Les familles Sénac, Amic, Dumontet et Berbesson,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SÉNAC,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,
ancien président
de l'Association départementale
des anciens combattants
et prisonniers de guerre,

survenu le 26 juin 1984.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 28 juin à Avignon.
28, rue des Teinturiers,
84000 Avignon.

Remerciements

– La Fédération des médecins de France,
très touchée des témoignages d'estime, de reconnaissance et de sympathie qu'elle ne cesse de recevoir à l'occasion du décès de son président, le

docteur Pierre BELOT,

prie de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements les plus sincères.

Anniversaires

– A l'occasion de l'anniversaire du
baron BENOIST-MÉCHIN,
ancien premier ministre
et grand historien
par les œuvres monumentales
qu'il a laissées,

Le fils du baron Benoist-Méchin,
Les membres de l'association,
Ainsi que ses amis qui l'ont connu de près ou de loin s'unissent par la pensée en ce jour du dimanche 1er juillet 1984 à l'occasion de ses quatre-vingt-trois ans.

– Le 1er juillet 1979

Roger MOURÉREAU

a quitté les siens.

Tous ses amis, tous ceux qui gardent son souvenir, auront une pensée pour lui.

Messes anniversaires

– Une messe à la mémoire de

Madeleine HANTZBERG

qui nous a quittés il y a quatre ans, sera célébrée le lundi 2 juillet 1984, à 18 heures, en la chapelle royale du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, samedi 30 juin, à 14 heures, salle des Actes, Mme Marie-Thérèse Caron-Pingon : « La noblesse dans le duché de Bourgogne à la fin du Moyen Age (vers 1315-vers 1477) ».

– Université Paris-IV, samedi 30 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Raymond Meiller : « Le concept de nation chez les penseurs politiques arabes contemporains ».

– Université Paris-II, samedi 30 juin, à 14 heures, salle des Thèses, Mme M. L. Groussier-Gateau : « Le système des propositions dans la prose en vieil anglais ».

– Université Paris-II, lundi 2 juillet, à 16 heures, salle des Commissions, M. Gilles Chauveau : « La copropriété des inventions brevetées en droit français ».

– Université Paris-V, mercredi 4 juillet, à 9 heures, amphithéâtre Durkheim, Mme Yveline Fumat, née Chemin : « Travail, propriété, pouvoir. L'idéologie des manuels de morale et instruction civique des débuts de la IIIe République ».

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 JUILLET

« La Mosquée », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Le Val de Grâce », 15 heures, place A.-Laveran, M. Jacomet.

« Les berges de la Seine », 15 heures, métro Bastille, Mme Legrégeois.

« Le café Procope », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le quartier Saint-Paul », 14 h 30, 1, rue du Figuier (Arcus).

« L'Île de la Cité », 14 h 30, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Marais inconnu », 15 heures, métro Temple, Mme Hager.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie, P.Y. Jaslet.

« Le Père-Lachaise », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise, V. de Langlade.

« L'Île de la Cité », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

MARDI 3 JUILLET

« Les coulisses de l'Opéra », 13 h 15, vestibule, Mlle Zujovic.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, rue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux.

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« Le siège du PC », 15 heures, sortie métro Colonel-Fabien, Mlle Oswald.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Senant.

« Le Marais », 21 h 30, métro Saint-Paul, Mlle Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Panthéon », 15 heures, grille (Academia).

Échecs

A Londres

L'URSS BAT LE RESTE DU MONDE (21 A 19)

Jouée à Londres depuis le dimanche 24 juin, la seconde rencontre URSS-le Reste du monde s'est terminée, le vendredi 29 juin, par la victoire de l'Union soviétique sur le score de 21 à 19. En 1970, l'URSS n'avait gagné que d'un point : 20,5 à 19,5.

Disputé sur dix échiquiers en quatre rondes (*le Monde* daté 26 juin) le match a basculé dès la deuxième ronde gagnée par l'URSS 6 à 4. La première avait été nulle (5-5). Dans la troisième, le Reste du monde était à nouveau battu (5,5-4,5) avant de gagner la dernière ronde (5,5-4,5). Au premier échiquier, le champion du monde Anatoly Karpov a gagné son match contre le Suédois Andersson (2,5-1,5), tandis qu'au deuxième échiquier, Garry Kasparov, challenger de Karpov, triomphait du Néerlandais Timman par le même score.

Lettres

MICHEL FOUCAULT A ÉTÉ ENTERRÉ DANS LE CIMETIÈRE DE VANDEUVRE-DU-POITOU

Michel Foucault a été enterré, vendredi 29 juin après-midi, dans la plus stricte intimité au petit cimetière de Vendeuvre-du-Poitou (Vienne). La municipalité et une cinquantaine de villageois ont participé à l'office religieux célébré dans la vieille église gothique de ce petit village de deux mille habitants, où résidait la famille maternelle de l'écrivain depuis plusieurs générations.

Devant le cercueil de bois clair recouvert de gerbes, un ami de l'écrivain, moine dominicain de l'abbaye du Saulchoir à Paris, a prononcé l'oraison funèbre, louant « *l'humilité intellectuelle* » du philosophe dont il a lu des passages de *l'Archéologie du savoir* et *Des mots et des choses.*

La dépouille mortelle de Michel Foucault a ensuite été inhumée dans le caveau familial, très simple, près de son père chirurgien, décédé en 1959, et de ses grands-parents et arrière-grands-parents maternels.

Un dernier poème de René Char a été prononcé devant le caveau avant que la mère du philosophe, une dame de quatre-vingt-quatre ans, entourée de son fils et de sa fille, ne jette un œillet sur le cercueil. Les amis parisiens et poitevins du philosophe ont ensuite longuement défilé devant la tombe, jetant une dernière fleur coupée et quelques gouttes d'encens sur le cercueil.

Près de la pierre tombale étaient disposées des dizaines de gerbes venant du Syndicat polonais dissous Solidarnosc, du Collège de France, des éditions Gallimard et de ses éditeurs américains et allemands.

Culture

BOB DYLAN, AVEC SANTANA ET VAN MORRISON

Le dernier avatar de la légende

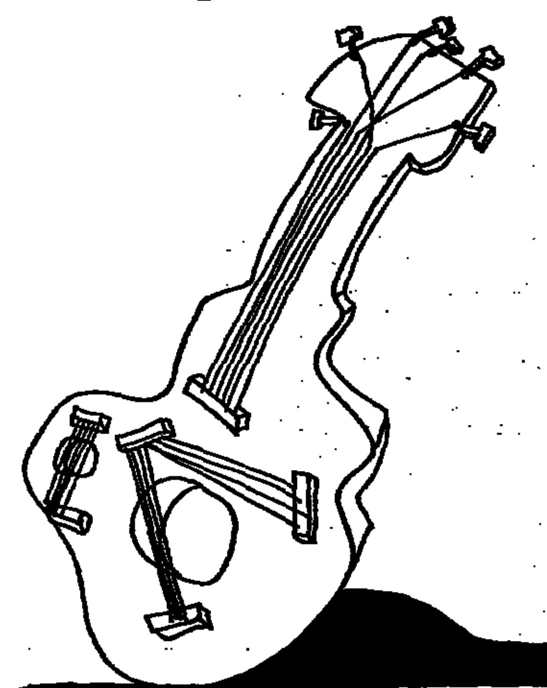
Le chanteur Van Morrison remplace Joan Baez, dimanche 1er juillet, dans le concert qui réunit, au parc de Sceaux, le groupe de Carlos Santana et Bob Dylan. Le spectacle commencera à 16 heures avec la courte prestation (environ une demi-heure) d'un groupe rock non précisé. A 17 heures, Van Morrison se produira. A 18 h 30, ce sera au tour de Santana pendant environ une heure cinquante minutes. A 21 heures, Bob Dylan montera sur scène et chantera accompagné de son groupe ou seul avec sa guitare acoustique et son harmonica. Vers la fin du spectacle, Carlos Santana rejoindra Dylan.

En tournée à travers l'Europe depuis près d'un mois, Bob Dylan contrarie et exaspère une fois de plus. Non pas parce qu'il s'est écarté du gospel et des thèmes religieux du début des années 80. Selon son habitude, l'auteur d'*Infidels* prend tout le monde à contrepied. Dylan continue de battre les chemins en promenant des rêves éveillés. Sans hymne, sans lumière ni obscurité. En brisant inlassablement lui-même les différentes images que les apparences lui collent. En regardant au plus profond de soi pour trouver de la musique.

Maître en travestissement, Bob Dylan a emprunté le masque du saltimbanque solitaire qui sait depuis longtemps que la vie n'est qu'une farce, qui en est revenu, et lance à la cantonade : *« Montrez-moi un politicien honnête et je vous montrerai une putain sanctifiée »*, et poursuit sa propre vérité avec *« toujours le désir par la fuite »*, suivant l'expression de Joan Baez. Entouré de musiciens anglais qui ont bourlingué dans l'aventure du rock depuis quinze ans (l'ex-Stones Mick Taylor, l'ex-Faces Ian Mc Lagan, l'ex-Bluesbreakers Colin Allen, l'ex-KGB Greg Sutton), l'auteur de *The Times they are-a-changin* met d'abord en avant sa voix flexible, chaude et rocailleuse, sauvage et rageuse et, pendant près de deux heures, clame une sensibilité livrée à l'état brut.

Depuis 1962, date de sortie du premier album de Dylan, les changements de masques ne se sont pas faits sans heurts : ainsi, quand il abandonne, au milieu des années 60, le cercle trop étroit du folk new-yorkais et, avec *Like a Rolling Stone*, introduit le rock au Festival de Newport ; de même, quelques années plus tard, lorsqu'il retourne à la musique country avec *Nashville Skyline* – suite logique cependant de *John Wesley Harding* – et célèbre à l'île de Wight devant cent cinquante mille personnes sa joie de vivre du moment. Les transformations nécessaires du chanteur, ses comportements mêmes, propices aux malentendus, ont surpris, dérouté beaucoup depuis vingt ans. Pourtant, derrière les apparences et malgré les vicissitudes du temps qui passe, Bob Dylan est fidèle à lui-même, avec sa solitude, sa désespérance et son grand amour de la vie malgré tout.

Qu'importe alors s'il est une légende vivante. Sa dynamique et son lyrisme ont emporté ses chansons existentielles, politiques, surréalistes vers des sommets. Bien sûr, aujourd'hui, les nouvelles générations ne cherchent pas à comprendre leur vie dans les chansons de Dylan. Mais celui-ci ne s'est pas pour autant arrêté. Il continue à marcher. A aller devant lui, pas derrière. La musique camoufle la solitude, c'est-à-dire la singularité de chacun. Et les albums souvenirs ne sont pas feuilletés, même s'il y a des diamants parmi la rouille. Joan Baez qui était à l'affiche du concert de



D'après « Ecrits et dessins de Bob Dylan », Seghers.

Nice – juste avant Santana – et qui se produit à Nantes ce samedi 30 juin dans les mêmes conditions, a peut-être oublié cet aspect-là de Bob Dylan puisqu'elle pensait, semble-t-il, chanter quelques chansons avec son ancien compagnon des années 60. Celui-ci n'a pas voulu. Elle ne sera pas au rendez-vous du parc de Sceaux, et cette absence gomme l'aspect baba cool de la manifestation.

Dylan, dont l'entrée en scène a été préparée comme d'habitude par un programme de disques (vieux blues ruraux, country music des années cinquante et blue grass de Bill Monroe) choisis par le chanteur et diffusé, dans le parc, apparaît d'autant plus seul durant sa prestation que le groupe qui l'accompagne joue lourdement, sans inspiration. Musicalement, nous sommes loin des concerts d'il y a cinq ans, porte de Pantin, quand l'orchestration appuyait les mots, leur donnait une force supplémentaire, que les musiciens avaient une extraordinaire volonté d'efficacité et de force et que le violoniste David Manfield délirait sur *All along The Watchtower*. Aujourd'hui, c'est la voix en solo d'un poète écorché et un peu mystique qui reprend *Highway 61*, *Maggie's Farm*, *Just like a Woman*, *Like a Rolling Stone*, *The Times they are-a-changin* et des titres de son dernier album comme *Jokerman*. Quand, à la fin du spectacle, vers 23 heures, Carlos Santana entre dans le cercle dylanesque pour trois titres, il y a soudain comme le début d'une complicité seigneuriale entre Dylan et un autre.

CLAUDE FLÉOUTER.

DANS LES RADIOS LIBRES

M. ROBERT NAMIAS élu président de « 95,2 »

M. Robert Namias, directeur général de la station locale privée parisienne « 95,2 », a été élu, vendredi 29 juin président de cette radio par le nouveau conseil d'administration de l'association détentrice du droit d'émettre, « les Amis de la Tour Montparnasse ». Ce vote semble mettre fin au différend qui l'opposait, depuis sept mois, à la présidente-fondatrice de la station, la chanteuse Catherine Ribeiro.

M. Robert Namias, ancien journaliste à « Europe 1 » – station avec laquelle « 95,2 » a des liens certains, – était jusqu'au 8 décembre 1983 directeur de la station, dont Catherine Ribeiro avait été élue présidente pour trois ans en juillet 1982. Estimant à ce moment, là que *« l'état de santé de Mme Ribeiro ne lui permettait plus d'assurer ses fonctions à un moment où la station connaissait une situation financière délicate »*, il avait convoqué une assemblée générale qui avait décidé de mettre fin aux fonctions de la présidente et de le désigner à sa place. Contestant la validité de cette décision, Mme Ribeiro obtenait qu'un administrateur judiciaire soit nommé le 17 mai dernier pour préparer une nouvelle assemblée générale chargée de trancher le différend. Cette assemblée générale a élu un nouveau conseil d'administration composé de sept membres – parmi lesquels ne figure plus Catherine Ribeiro, – qui s'est à son tour réuni vendredi pour élire *« à l'unanimité »* M. Namias.

● *Le Prix du Barreau de Paris*, destiné à récompenser une œuvre de télévision et décerné pour la première fois, est revenu à Mlle Christiane Cardinal, qui a reçu un chèque de 100 000 F. Il récompense le reportage qu'elle a réalisé sur les immigrés arabes de la deuxième génération, séquence diffusée par le magazine « Aujourd'hui la vie » (Antenne 2). Les trois sociétés de programmes de la télévision avaient engagé trente-cinq documents dans la compétition.

Le jury du prix, présidé par le bâtonnier Guy Danet, est composé du professeur Jean Bernard, de l'Académie française, de Me Jean-Denis Bredin, avocat à la cour de Paris, de MM. André Frossart, journaliste-écrivain, Ivan Levai, directeur de la rédaction d'Europe 1, Maurice Rheims, de l'Académie française, Jacques Rigaud, administrateur délégué de RTL, Pierre Salinger, chef de bureau de l'ABC, Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, Jean-Marc Théolleyre, président de l'Association de la presse judiciaire.

● *Le personnel de l'Agence centrale de presse* (ACP), réuni vendredi 29 juin en assemblée générale, a réaffirmé, dans une résolution, qu'il *« s'opposera à toute suppression d'emploi ainsi qu'à toute mesure mettant en cause le potentiel de l'Agence »*. Cette réunion faisait suite à l'assemblée générale des actionnaires qui avait décidé de poursuivre les activités à condition de faire 1,2 million de francs d'économies (*le Monde* du 29 juin). La résolution affirme que les personnels *« ne sauraient faire les frais d'une gestion »* qu'ils estiment *« désastreuse »* et *« d'un immobilisme de la direction maintes fois dénoncé par eux »*.

● *Deux nouvelles recrues pour Canal Plus.* – M. Michel Denisot, journaliste sportif et animateur de l'émission dominicale de TF 1 « Champions », ainsi que M. Charles Biétry, chef du service des sports de l'Agence France-Presse, viennent d'être recrutés par M. Pierre Lescure, directeur des programmes de Canal Plus. Le premier – trente-neuf ans, – assurerait la tranche nationale 7-9 heures, le second – quarante ans, – dirigerait le service des sports de la chaîne privée. Ils rejoignent ainsi l'équipe de « 7 sur 7 » : Jean-Louis Burgat, Frédérick Boulay et Erik Gilbert.

Merkès-Merval à l'Olympia

Les beaux jours de l'opérette

Pour clôturer la saison, l'Olympia ranime joliment les beaux jours de l'opérette. En première partie de son nouveau spectacle, le music-hall du boulevard des Capucines présente une revue de Christian Borel pas du tout ringarde, un travail de professionnel bien agencé où sont réunis quelques-uns des plus fameux titres de l'opérette, depuis *Dédé* chanté dans les années 20 par Maurice Chevalier jusqu'à *Irma la Douce*. Les interprètes, Cathy Albert, Monique Bost, Caroline Clerc, Patricia Zunelle, Christian Baudeau, Christian Borel et Alain Merkès donnent leur enthousiasme et font bien comprendre pourquoi une chanson qui raconte une histoire, qui décrit un sentiment en mouvement, a encore aujourd'hui suffisamment de charme pour qu'une salle la fredonne.

Au temps de sa gloire, l'opérette avait popularisé des couples de chanteurs comme Maurice Chevalier et Jeannette MacDonald, Henri Garat et Liliane Harvey, Marcel Merkès et Paulette Merval. Merkès et Merval firent les beaux soirs de Mogador durant vingt-trois ans, jouant 408 représentations en 365 jours, créant *Violettes impériales*, *les Amants de Venise*, *les Amours de Don Juan*, *Michel Strogoff*, *Vienne chante et danse*, *Valse de Vienne*, *la Veuve joyeuse*, *Rêve de valse*, *Rose-Marie*, *Douchka*, se mariant sur scène 6 600 fois. A la mort d'Henri Varna, propriétaire du théâtre Mogador, Marcel Merkès et Paulette Merval montent en coproduction des opérettes (*Princesse Czardas*) qu'ils jouent trois à quatre semaines à guichets fermés à Bordeaux, Marseille, Toulouse. Sans doublure, avec une rigueur d'artisan, en s'efforçant de conserver au genre tout le faste d'un grand spectacle.

A l'Olympia, le couple Merkès-Merval, aujourd'hui sexagénaire, danse et chante avec élégance, avec une grâce qui enchante à l'évidence un certain public populaire, venu réécouter des airs de Vienne ou de Vincent Scotto. Marcel Merkès et Paulette Merval ont su garder la magie de ces artistes qui transcendent une comédie musicale et lui donnent tout son potentiel de rêve et de bonheur. Leurs voix s'harmonisent bien et leurs prestations sont impeccables.

Cl. F.

* OLYMPIA 20 h 15.

L'ÉCOLE DE DANSE D'ESSEN

Au banquet de la Table verte

Il a fallu la découverte de trois chorégraphes : Pina Bausch, Reinhild Hoffman, Suzanne Linke, pour que le projecteur se braque sur l'école d'Essen dont elles sont issues. Tant de violence, de persiflage, de lucidité ont amené le renouveau de la danse expressionniste allemande, que l'on avait peut-être trop vite cataloguée «rétro» à travers le souvenir de Kurt Jooss et Mary Wigman.

Ce que disent aujourd'hui ces jeunes femmes, Kurt Jooss le disait déjà d'une autre manière dans *la Table verte*, où il dénonçait la menace permanente de la guerre et l'hypocrisie des politiciens, mais aussi dans *la Grande Ville*, aux accents brechtiens, *Suite 1929* et *Tango*, qui préfigurent *Kontakthof*, de Pina Busch.

Kurt Jooss a fondé la Folkwangschule d'Essen en 1927 ; il y a développé une technique de danse moderne inspirée des théories de Laban. Depuis la récente retraite de Hans Züllig, c'est Pina Bausch qui en est la directrice, tandis que Suzanne Linke anime la compagnie de danse (Folkwang Tanz Studio).

Une petite route de campagne mène à Essen. Des bois, des prés, des pavillons de banlieue, beaucoup d'écoliers à bicyclette et, au hasard d'un tournant, un bâtiment du dix-huitième siècle mi-caserne mi-couvent, avec une cour pavée encombrée de voitures. Linteaux sculptés au dessus des portes. Une aile abrite l'école de danse et le studio. Les autres sont réservées au conservatoire de musique et de chant.

Recrutés sur audition, les élèves danseurs peuvent suivre des cours de classique, moderne, folklore, écriture du mouvement. Une classe pour étudiants avancés a été créée en 1961 avec l'aide de l'Etat ; elle offre un enseignement de haut degré avec des professeurs invités et aussi la possibilité pour les stagiaires de créer leurs premières chorégraphies.

Jean Cebron, danseur et chorégraphe français enseigne une technique directement inspirée par Jooss et Leedre.

L'assouplissement à la barre est fantastique. Partis en petits pliés les danseurs développent des grandes houles qui secouent les épaules, le torse, les hanches. En cinq minutes les voilà chauffés.

Les exercices, de plus en plus complexes s'enchaînent comme une étude musicale. Dans leurs principes ils rappellent les méthodes Graham, et surtout Limon avec quelque chose de plus civilisé, plus raffiné : travail sur les articulations des membres, sur les mouvements centraux et périphériques, la circulation d'énergie, les changements de direction, les différentes dynamiques... tout un système cohérent, pensé, mûri, et sans cesse perfectionné.

Le soir, dans un studio sous les combles, ouvert sur un paysage de collines boisées, Jean Cebron apprend à deux garçons, un des plus grands rôles, celui de *la Mort de la table verte* ; une danse apparemment simple, carrée, mais qui suppose une grande force musculaire, avec ses pas rythmés, le poids de la cuisse qui tombe, de lancer de bras qui entraîne tout le corps, le regard vide, au-delà des gens et tant de détails repris inlassablement, deux heures durant au point que les danseurs au bord de l'évanouissement doivent se libérer par un cri.

« Une danse simple, sourit Jean Cebron, on peut l'exécuter comme cela, dans un mouvement lié, mais on manque l'effet. Kurt Jooss me l'a apprise en jouant sur la tension, la résistance musculaire. Dans les années 30, l'Allemagne a développé son propre système de danse moderne, parallèlement au courant américain. Jooss et Leeder ont repris à leur compte l'analyse du mouvement de Laban qui avait imaginé autour du corps du danseur une sorte de cube où il pouvait exécuter toutes les combinaisons possibles selon les trois dimensions définies par ce cube ; ce qu'il a appelé la chorétique.

Aujourd'hui, Jean Cebron est le pilier de l'enseignement moderne à Essen : *« C'est d'autant plus drôle, dit-il, que ma mère a été grand sujet et professeur à l'Opéra de Paris. Toute jeune, elle admirait Isadora Duncan mais à l'époque, il n'y avait pas d'autre alternative en France que la danse classique. J'ai du aller à Londres où était réfugié Kurt Jooss pour apprendre le « moderne ». Plus tard, quand je suis allé danser au Festival du Jacob Pillow, aux Etats-Unis, j'ai été surpris de constater que les Américains n'opposaient pas comme nous le classique et le moderne. Kurt Jooss non plus*

» Il a connu avant la guerre une notoriété internationale qu'il n'a pas retrouvé en rentrant en Allemagne où la danse néo-classique s'était installée. De nombreuses compagnies aujourd'hui ont mis la Table verte *à leur répertoire. Et moi je me retrouve dépositaire d'un enseignement que l'étranger commence à découvrir ; on me demande d'aller donner des cours en Amériques. La technique Jooss-Leeder est vivante puisqu'elle permet aujourd'hui à de nouvelles générations de donner vie à un nouvel expressionnisme. »*

MARCELLE MICHEL.

★ *La Table verte* de Kurt Jooss sera dansée les 29-30 juin, 2 et 3 juillet, à 21 heures au Théâtre du 8e par le Ballet de l'Opéra de Lyon. La nouvelle création de Suzanne Linke est programmée à Aix-en-Provence (Ecole normale d'institutrices) le 7 juillet à 21 h 45.

Reprise

AU STUDIO-43

Fée Bernadette en odeur de rétrospective

Bernadette Lafont est pour un bon (délicieux) moment au Studio-43, on l'affiche sur les murs de Paris et dans les vitrines des magasins (l'expo s'appelle Vagabondages), on la catalogue, on l'hommage et la filmographie : on ne peut plus la louper.

La soir de l'inauguration, elle était en retard, bien sûr : elle tirait sur ses cheveux noirs pour les comprimer dans un chignon espagnol lustré. Les copains étaient ponctuels : Jean-Claude Brialy passait un regard vague sur l'affiche du *Beau Serge* comme une antiquité d'une autre ère ; Claude Chabrol apparaissait fringant et cordial dans un costume bleu agrémenté d'une pochette bordeaux.

Dans le hall du Studio-43 il y avait peu de monde : il faisait bien chaud, et la télévision diffusait la finale de foot (malheureux organisateurs !) mais déjà des familles se reconstituaient et des sous-familles gravitaient autour, et il y avait cette attente résolue, déjà pardonnée, comme une disposition de haie d'honneur.

La reine de la ruche est arrivée, moulée dans un tailleur gris perle 1950, un sac plat à la main, qui avait l'air de ne rien contenir – comme au cinéma – que trois billets de 10 francs pour pouvoir repartir en taxi, et toujours un jeu entre le buste, le sourire et le coup de jambe qui donne un air d'improvisation excitante, de possibilité de catastrophe, comme si la couture venait de se fendre, ou le talon trop haut s'était rompu, ou une larme qui ne voulait pas se faire voir perlait au bord des grands yeux brillants effilés. Un peu chinoise par le maquillage, andalouse par la coiffure, gitane blanche, Bardot nègre, garce sublime, pépée de tous les diables, fée du bagout, enquiquineuse de choc.

Une « nature » décuplée : plutôt un phénomène. Une « humeur », dit Dominique Païni, qui la fêta dans son cinéma. *« Une droite chandelle jamais vacillante, toujours vaillante, jamais éteinte ; un symbole en mouvement, le symbole de la vitalité, donc de la vie »*, dit François Truffaut qui tourna avec elle, en 1957, *leur premier film*, *les Mistons*. Et Jacques Audiberti, à qui l'on demanda d'en rendre compte : *« Un magnifique brin un peu épais de fille. »*

Il y a eu des hauts et des bas, mais les hauts sont trop inoubliables pour ne pas enterrer les bas. La petite Bernadette se déguisait en Ophélie, faisait la ballerine pour les fêtes de charité nîmoises, assurait aux dragueurs des cafés qu'elle tournait des films en Italie, et envoyait sa photo à Carlo Ponti. Imaginez la photo : depuis qu'elle avait vu dans un cirque ambulant un acrobate marcher sur les mains, elle se mettait à faire la roue chaque fois qu'on la prenait en photo. Sa mère transforma ses jupes ballon en jupes-culottes. Puis il y eut la rencontre fatale, l'année du bac, dans les arènes de Nîmes, lors d'une répétition de *Jules César*, avec le beau ténébreux, Gérard Blain. Maurice Pialat et Gérard Lebovici tenaient des hallebardes dans les coulisses.

Gérard Blain, qui ne voulait pas que sa fiancée fasse du cinéma, la présente à François Truffaut, qui l'engage aussitôt pour *les Mistons*. Elle travaille par la bande, et c'est celle des *Cahiers* de Rivette, de Doniol-Valcroze et de Chabrol. En trois ans, elle tourne pour lui *le Beau Serge*, *les Bonnes Femmes*, *les Godelureaux*. C'est pour ces films-là, et aussi, bien sûr, pour *la Maman et la Putain*, que Bernadette Lafont, en odeur de rétrospective, reviendra au Studio-43 rencontrer son public. Un bon filon dans les programmes de l'été.

HERVÉ GUIBERT.

★ Studio-43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris.

NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LORRAINE

M. Jacques Houtmann a été nommé, jeudi 28 juin, directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Lorraine (OPL) pour trois ans. Désigné par M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire de Metz et président de l'OPL, M. Houtmann occupera, à compter du 1er septembre prochain, le poste laissé vacant depuis le départ, en mars 1984, de M. Gérard Akoka, actuellement chef principal et directeur musical de l'Orchestre symphonique de Richmond, en Virginie (Etats-Unis).

Cette nomination intervient au moment où cet orchestre est à la recherche d'un nouveau souffle, après avoir connu un début de saison 1983-1984 marqué par une opposition entre les musiciens et leur chef, M. Akoka. Elle s'accompagnera également des restructurations visant à réduire le nombre des postes administratifs et les frais de fonctionnement afin de contribuer à rétablir un équilibre financier sans lequel l'avenir de l'orchestre serait compromis, affirme M. Rausch.

JEAN-LOUIS TIS.

[Né en 1935 à Mirecourt, dans les Vosges, M. Houtmann a entrepris ses études musicales au Conservatoire national de Nancy. Premier prix du Concours international des jeunes chefs d'orchestre au Festival de Besançon en 1961, il a acquis une solide expérience, en dirigeant des ensembles de renommée internationale tels que l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, celui de la RAI, à Turin, ou le Symphony of America et le New-York Philharmonic.]

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : Cinna ; dim. 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODÉON (325-70-32), sam. 15 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc ; sam. 20 h 30 et dim. 15 h : Frédéric, prince de Hombourg.

PETIT ODÉON (salle Roger-Blin) (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Histoire avec femme, arbre et enfant.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : sam., dim. 15 h : Hommage à la sculpture (The Art Show) ; 18 h : Collections du musée.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 18 h 30 : Carolyn Carlson ; à 20 h 30 : Ballet Cullberg ; relâche à partir du 1er juillet.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 15 h : Rencontre avec l'école de mime. Relâche juillet et août.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : Naïves hirondelles (dern.).

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade, Français, encore un effort.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h : le Nouveau Testament (dern.).

ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu ; sam. : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Démons (dern.).

CALYPSO (227-25-95), sam. 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; Galerie, sam. 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, sam. 20 h 30 : l'École des mères (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 17 h : le Mariage forcé ; sam. 20 h 45 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

ÉDOUARD VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE 88.5 (523-43-56), sam. 19 h : Scapino Fantasmin.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 21 h : l'Éternel Amoureux (dern.).

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 20 h 30 : le Dit de la pierre ; dim. 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42), I, sam. 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophilie.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 21 h, dim. 15 h : Chacun pour moi.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Terrain vague (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34) sam., dim., I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (702-77-75), sam. 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La neige est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), sam. 21 h : J'y suis, j'y reste (dern.) ; salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Don d'Adèle (dern.).

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 18 h : Exercices de style. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DU CHAMP-DE-MARS, sam., dim. 20 h : Ondeko, Tambours.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 45 : la Polka du spleen (dern.).

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. sam. 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur (dern.).

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), dim. 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), I, sam. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II, sam. 20 h 30 : Pardon et lui.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 19 h 30 : Balade de Monsieur Tadeusz ; 20 h 30 : Offrons à tous une narration.

THÉÂTRE A. BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marre... et vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 22 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Fando et Lis.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 15 h et 20 h 30 ; dim. 15 h : le Royaume de Dieu.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laisse-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, sam. 16 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), sam. 21 h : Y. Chuma.

BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h (dern.) : One Step Beyond ; sam. 21 h : Tanaka Min (dern.). – Port de l'Arsenal, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Démons (dern.).

TH. DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : Ballets Jazz Art (dern.).

Opérettes

BOBINO (322-74-84), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Plein feu sur Offenbach (dern.).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Mam'zelle Nitouche.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opérette avec P. Merval et P. Merkès.

POTINIÈRE (266-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Bel-Canto.

Grands spectacles

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-01), sam. 15 h 30, dim. 17 h : 6 juin 1944 (sous réserve).

Samedi 30 juin - dimanche 1er juillet

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, Sam., 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, Sam., 22 h : La répétition dans la forêt.

DANSE

Centre Culturel Wallonie-Bruxelles, Sam., 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, Sam., 20 h 30 : Chasées X.

Jardins de l'hôtel de Marle, Sam., dim., 21 h : Le voyage de Pouyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, Sam., 19 h : Bal Folk.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Savigny le Temple, Grange et Église, sam., à partir de 15 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haydn, J.-Ch. Le Duc.).

Paris, Bateaux-Mouches, sam., 15 h 45 : Quatuor Parisii (Haydn, Mozart, Debussy).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 30 JUIN

15 h, On purge bébé, de J. Renoir ; 17 h : le Masque de fer, de A. Dwan ; 19 h : Hommage à K. Wolf : Pavois dix-neuf ans ; 21 h : Amarcord, de F. Fellini.

DIMANCHE 1er JUILLET

15 h, le Joli Mai, de C. Marker ; 19 h : Hommage à K. Wolf : l'Homme au dans le stade ; 21 h : le Gamelier, de A. Pum.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 30 JUIN

15 h, la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h : la Fière Créole, de J.-M. Stahl ; 19 h : la Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintsev ; 21 h : l'Oiseau de paradis, de K. Vidor.

DIMANCHE 1er JUILLET

15 h : Dames, de R. Enright ; 17 h : Hello, Frisco, hello, de H. B. Humberstone ; 19 h : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 21 h : l'Oiseau de Paradis, de D. Daven.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Normandie 8e (359-41-18), V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.o.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Bastille, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW-YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Berlitz, 2e (770-71-58).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOUNTY, film américain de Roger Donaldson ; v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille Pathé, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LADY LIBERTINE (*), film français de Gérard Kikoïne ; v.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f., Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MES CHERS AMIS No 2, film italien de Mario Monicelli ; v.o., Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f., Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS, film américain de Richard Benjamin ; v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (542-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

PARIS VU PAR... (20 ANS APRÈS), film français de Philippe Venault, Vincent Nordon, Frédéric Mitterrand, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Akerman ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE, film anglais de Ferdinand Fairfax ; v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, (606-34-25).

QUARTETTO BASILEUS, film italien de Fabio Carpi ; v.o., Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

ROSA, film italien de Salvatore Samperi ; v.o., Publicis Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

UTU, film néo-zélandais de Geoff Murphy ; v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DERNIER HIVER (Isr., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Angl., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE VOLEUR DE FEUILLES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Ciné-13, 18e (259-62-75).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GWENDOLINE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HAIR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Grand Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-03-11) – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LORRAINE

M. Jacques Houtmann a été nommé, jeudi 28 juin, directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Lorraine (OPL) pour trois ans. Désigné par M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire de Metz et président de l'OPL, M. Houtmann occupera, à compter du 1er septembre prochain, le poste laissé vacant depuis le départ, en mars 1984, de M. Gérard Akoka, actuellement chef principal et directeur musical de l'Orchestre symphonique de Richmond, en Virginie (États-Unis).

JEAN-LOUIS TIS.

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 30 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : Un grand avocat.
D'après Henry Denker, adaptation Pol Quentin, mise en scène R. Hossein. Avec R. Hanin, P. Guers, J. Topart, Y. Folliot...
Un procès à l'époque du maccarthysme. Le combat contre les préjugés et l'intolérance.

22 h 45 Droit de réponse : l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
La littérature érotique, avec A. Pieyre de Mandiargues, P. Bourgeade, J. Laurent, R. Deforges, P. Sollers, P. Grainville, J. Cellard, L. Dispot...

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs Elysées,
de M. Drucker.
Autour de Carlos, Nicoletta, Jean-Jacques Goldman, Annie Cordy, Herbert Léonard...



22 h 15 Magazine : Les enfants du rock.
De A. de Caunes, O. Slimani et J. Goldstein, réal. D. Kent.
Houba Houba, avec des interviews de Bob Dylan, de Stevie Wonder et de Steve Van Zandt ; Inxs en concert en Australie, Southside Johnny et Ashbury Jukes à Paris ; portrait d'Elvis Costello.

23 h 30 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
21 h 25 *Plus menteur que moi tu gagnes.*
Emission de P. Sabbagh animée par Jean Amadou.
Avec Micheline Boudet, Robert Lamoureux, Roger Carel, J. Faizant. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 10 Journal.

22 h 25 L'espace au rouge : l'art et le fer.
Emission de D. Kriwskowski. Avec Michel Gérard, sculpteur, Jean Prouvé, architecte.
Le travail de forge depuis ses origines.

23 h Musiclub.
Concerto pour clarinette et orchestre, *d'Aaron Copland, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles avec Benny Goodman à la clarinette, sous la direction d'A. Copland.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face, l'actualité des spectacles.
18 h 30 Présence du théâtre.
18 h 55 Atout Pic.
19 h *Informations.*
19 h 35 Clip, clap, panorama de la chanson et du cinéma français.

FRANCE-CULTURE.

19 h 35 « Cosma », d'après « *Oncle Anghel* » et « *présentation des Haïdoucs* », de Panaït Istrati.
21 h 59 Musique : festival de La Rochelle, avec l'Ensemble instrumental de La Rochelle (créations de Foray, Ferrero, Gorli).
22 h 30 A la rencontre des épouvantails.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival Beethoven 1983 à Bonn) : Symphonie n° 1 en ut majeur, op. 21, Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur, de Beethoven, « Eisenblätter » pour orchestre avec orgue de Medek, Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36 de Beethoven par l'Orchestre de la Beethovenhalle, dir. G. Kuhn, sol. R. Lupu, piano, J. Geffert, orgue.
23 h Les soirées de France-Musique : le club des *archives ; à 1 h,* L'arbre à chansons.

Dimanche 1er juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe, célébrée avec la paroisse de Saint-Georges d'Oléron (Charente-Maritime).
12 h Télé-Foot.
Les grands moments du championnat d'Europe des nations.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
Enlèvement à Las Vegas.
14 h 20 Hip Hop.
Magazine des nouvelles danses par Sidney.
14 h 40 Champions.
Emission animée par Michel Denisot.
Tour de France cycliste (2e étape) ; athlétisme à Villeneuve-d'Ascq ; tiercé ; variétés avec un montage des meilleures séquences de l'émission.
17 h 30 Les animaux du monde.
Emission de M. de la Grange et A. Reille.
Le harle bièvre (un oiseau qui ressemble au canard et vit en Ecosse).
18 h Série : la Plantation.
19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : la patrouille du désert (les soldats français au Tchad) ; la télévision des autres : comment la TV japonaise voit l'Europe. Le grand témoin est M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Un papillon sur l'épaule.
Film français de J. Deray (1978). Avec L. Ventura, C. Auger, P. Crauchet, J. Bouise, N. Garcia, L. Betti (Rediffusion).
L'angoisse permanente d'une sorte de cauchemar dans la vie quotidienne. Très bien mis en scène et interprété.
22 h 10 Sports dimanche.
Emission de Jean-Michel Leulliot, réalisation Jean-Claude Hechinger.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 45 Les chevaux du tiercé.
11 h 15 Gym tonic.
11 h 45 Récré A 2.
Les Schtroumpfs.
12 h Les voyageurs de l'histoire.
Austerlitz (1re partie).
12 h 30 Cyclisme : Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Les nouvelles étoiles du cirque,
ou le cirque de demain.
14 h 15 Série : Les mystères de l'Ouest.
15 h 5 Variétés : Si on chantait.
A Loèche (Suisse).
16 h 10 Feuilleton : Les amours des années folles.
La femme qui travaille.
17 h 10 Dessin animé.
17 h 20 Série : Ces beaux messieurs de Bois-Doré,
d'après G. Sand, réal. B. Borderie.
18 h 50 Stade 2.
19 h 45 Téléchat.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Bali, en Indonésie.
21 h 45 Faits divers : L'amour sur place.
De J.-P. Enard, réal. J.-P. Blanc. Avec P. Banderet, S. Coste...
L'arrivée d'une prostituée, Jeanne, dans un village de province et son intégration au sein de la communauté féminine de Laumet...
22 h 40 Documentaire : Jean Prouvé, constructeur.
De Guy Ollivier.
Portrait d'un grand pionnier de l'architecture industrielle, ancien artisan ferronnier, inventeur d'un alphabet de la construction contemporaine.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Mosaïque
Emission de l'ADRI.
Les départs en vacances : informations, reportages, variétés.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 40 RFO hebdo.
20 h Humour : Paul Hogan show.
Sketches australiens.
20 h 35 Encyclopédie vivante : De l'automate au robot.
Emission de D. Berkani.
A l'occasion du bicentenaire de Diderot, cette série a pour but de confronter les sciences et les techniques du dix-huitième siècle aux connaissances scientifiques contemporaines et aux techniques nouvelles.
21 h 25 Aspects du court métrage français.
Première classe, de M. El Glaoui ; *Vacances à la mer,* de J.-C. Averty ; *Rã,* de T. Barthes et P. Jamin.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Cécile est morte.
Film français de M. Tourneur (1943). Avec A. Préjean, S. Relli, G. Kerjean, Gabriello, J. Richard, A. Peybaz (N.).
L'intrigue policière est bien conduite, on retrouve le réalisme de Maurice Tourneur, on remarque l'actrice Santa Relli. Mais il est impossible de croire qu'Albert Préjean est Maigret.
23 h 50 Prélude à la nuit.
Semplicetto, a donna credi, *de Haendel, interprété par Luigi Alva, ténor.*

FRANCE-CULTURE

14 h 30 La Comédie-Française présente : *Henriette Maréchal,* de Jules et Edmond de Goncourt, avec C. Winter, F. Chaumette, F. Beaulieu, C. Vernet, C. Hiegel...
17 h 30 Rencontre avec... Georges Wakhevitch.
18 h 30 La cérémonie des mots : petits contes (Voltaire et Perrault).
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Edoardo Sanguineti, une anthologie de la poésie italienne du XXe siècle.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : négatif, positif, le plein/le vide.
23 h Musique : Festival de La Rochelle (musique dans la ville).

FRANCE-MUSIQUE

14 h Concert de musique de chambre : œuvres de Mozart par D. Barenboïm, piano, P. Moraguès, clarinette, A. Moglia, violon, J. Dupouy, alto, E. Péclard, violoncelle.
15 h 30 à 19 h 25 Daniel Barenboïm, pianiste : œuvres de Mendelssohn, Albeniz, Beethoven, Brahms, Bach, Mozart, Puccini, Verdi.
19 h 30 Concert (Festival Mozart) en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris : *les Noces de Figaro,* de Mozart par les chœurs et l'orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. W. Groenross, J. Varady, K. Battle...
0 h 5 L'homme orchestre (en avant première) : œuvres de Beethoven, Mozart.

LES SOIRÉES DU LUNDI 2 JUILLET

TF 1	20 h 35 Cinéma : *Le rouge est mis,* de G. Grangier.
	22 h Portrait : Elvire Popesco.
	23 h 20 Court métrage : *Mambo Scratch,* de Philippe Bensoussan.
A 2	20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : *la Trilogie de la villégiature,* de Goldoni.
	21 h 55 Document : « Camping », de D. Gros.
	23 h 20 Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35 Série : « Kennedy ».
	22 h 30 Thalassa.
	22 h 40 Nostalivres, émission de J. Garcin.
	22 h 45 Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 1er JUILLET

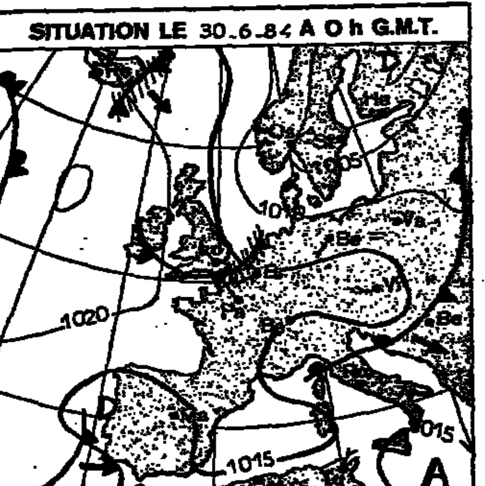
– *M. Roland Dumas,* ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, participe à l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

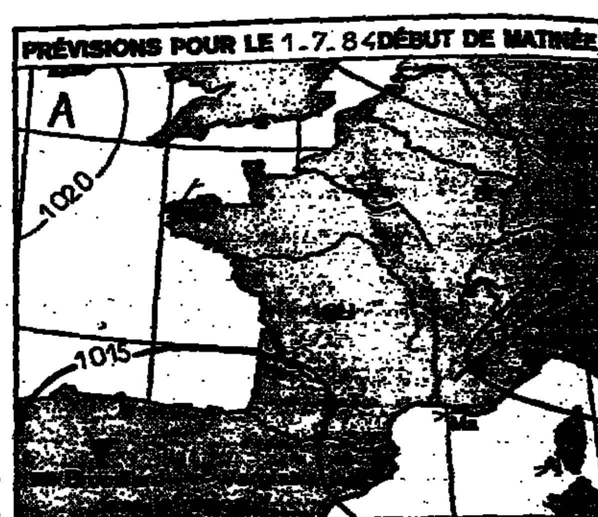
– *M. Anicet Le Pors,* secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives, est l'invité du « Club de la Presse » sur Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 2 JUILLET

– *M. Jean Poperen,* secrétaire national du PS, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 juin à 0 heure et le dimanche 1er juillet à 24 heures.

L'anticyclone centré à l'ouest de l'Islande permettra au beau temps de prédominer sur la majeure partie du pays, mais une limite orageuse concernera les régions allant des Pyrénées aux Alpes, tandis que de l'air froid touchera nos frontières du Nord-Est.

Dimanche, le beau temps ensoleillé prédominera sur la plupart de nos régions. Toutefois, une tendance orageuse sera observée dès le matin sur les Pyrénées puis reprendra l'après-midi de l'est du Massif Central aux Alpes. Mais ces orages seront localisés et ne donneront pas de fortes pluies. Des passages nuageux seront observés par ailleurs près de nos frontières du Nord et du Nord-Est en alternance avec des éclaircies.

Les températures seront en légère hausse et les vents seront faibles.

Evolution de l'isotherme zéro pour la période du vendredi 29 juin au 3 juillet. – Jusqu'à samedi, elle baissera pour atteindre 1 800 à 2 000 m au nord de la Seine, 3 000 m sur les régions méridionales, 2 000 à 3 000 m ailleurs. Ensuite, l'évolution sera très lente et sera plutôt orientée à la hausse. Ainsi, mardi, l'isotherme zéro devrait être comprise entre 2 800 et 3 500 m des frontières du Nord aux Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 juin à 8 heures, de 1 017,6 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juin ; le second, le minimum de la nuit du 29 juin au 30 juin) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Bourges, 20 et 8 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 21 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 20 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 26 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 8 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille-Marignane, 28 et 15 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Montsouris, 20 et 12 ; Paris-Orly, 20 et 12 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 23 et 8 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 27 et 21 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 16 et 10 ; Bruxelles, 15 et 11 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 17 et 8 ; Dakar, 27 et 24 ; Djerba, 37 et 22 ; Genève, 22 et 7 ; Istanbul, 26 et 17 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 21 et 15 ; Londres, 19 et 9 ; Luxembourg, 14 et 8 ; Madrid, 30 et 11 ; Moscou, 23 et 14 ; Nairobi 24 et 13 ; New-York, 25 et 19 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 18 et 8 ; Tozeur, 40 et 26 ; Tunis, 32 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3743

HORIZONTALEMENT

I. Fraise des bois. Encaisse donc ou débourse. – II. – Ont la ligne ou ont pris du poids. Ne quitte pas son chaton. – III. On n'y voit que du feu. Ne s'entendent pas avec une fausse note. Est assez mal vu dans la police. – IV. Nous aide à faire passer la pilule. Le ciné ou la télé par exemple. – V. Au bord du lit. A peut-être un emploi sûr, mais n'a pas une place fixe. Dans le lac. VI. Entre le titre et la matière. Poète turc. Symbole mathématique. Se donne parfois aux femmes. – VII. Symbole chimique. Chasse l'amertume. – VIII. Marchent avec une canne. Clôture une cérémonie. – IX. A plusieurs étages. Conduite de voiture. – X. Soigne donc sa gorge. Personnel. Avalé ou rendu. – XI. Se traite sous le manteau. Se traduisent, entre autres, par une chute de grêle. – XII. Les mêmes de même. On le condamne ou on l'acquitte. Partie de cartes. – XIII. Lettres d'une fédération française. Lancé d'une certaine hauteur. On fait tout pour s'y rendre et on fait tout pour ne pas y rester. – XIV. Sert à chasser ou sert à pêcher. En train d'exprimer sa satisfaction. – XV. Aère ses pieds. Limite le trajet d'un pli. Eut son temps avant les T'ang.

VERTICALEMENT

1. Pique avant de passer au carreau. S'épuisent aussitôt qu'ils se mettent à marcher. – 2. On apprécie leur bombarde mais on redoutait leurs bombardements. Signe de réussite pour d'anciens bacheliers. – 3. Haut lieu d'une certaine cuisine. Grand feu. Ses croisements ne donnent rien de bon. – 4. Mouvement de foule ou de foulage. Place des étoiles. – 5. Plante aromatique. Tour de France. – 6. Article. C'est quand il est froid qu'il est le plus chaud. Gaie ou triste. – 7. Service de table. Travailler éventuellement comme un fou. Compris. – 8. Coin de rose. Ne connaît donc pas la sécheresse. Refuser un engagement. – 9. Mot d'excuses. Dernière étape avant la neige. Essaie donc de frapper ou évite de l'être. – 10. Abréviation religieuse. Enceinte d'un enfant. Plus gros que le chat ou plus important que le rat. – 11. Rien de tel pour les gourmands. Parti d'un tout. – 12. Ecrit qui s'envole avec des mots qui restent. Personnel. Abréviation latine. – 13. Manière de répondre à l'appel. Bonne comme la romaine. Démonstratif. – 14. Ramènent donc à la vie. Fermeture de sécurité. – 15. Modèle courant pour taille courante. Vedette du ballon italien.

Solution du problème n° 3742

Horizontalement

I. Arrogance. – II. Aboyeur. – III. Tacet. Ore. – IV. Ocelot. SC. – V. Dur. Navet. – VI. Il. Roui. – VII. In vitro. – VIII. Admirée. – IX. Coi. Ares. – X. Taie. Or. – XI. Ebène. Ose.

Verticalement

1. Autodidacte. – 2. Acul. Do. – 3. Racer. Imite. – 4. Obel. Uni. Au. – 5. Goton. Vraie. – 6. Ay. Tarière. – 7. Néo. Votée. – 8. Curseur. S.O.S. – 9. Erection. Ré.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 juin :

DES LOIS

● Relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles.

● Autorisant l'approbation des protocoles de 1983 portant nouvelle prorogation de la convention sur le commerce du blé de 1971 et de la convention relative à l'aide alimentaire de 1980, constituant l'accord international sur le blé de 1971.

● Autorisant la ratification d'une convention internationale du travail n° 141 concernant les organisations de travailleurs ruraux et leur rôle dans le développement économique et social.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 13 août 1982 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du fonds spécial de grands travaux.

● Portant fixation, à compter du 1er juillet 1984, du plafond des cotisations de Sécurité sociale.

● Instituant une aide à l'embauche de salariés pratiquant un horaire de trente heures.

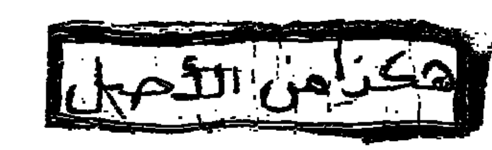
● Modifiant le décret du 10 mars 1978 relatif au Laboratoire national d'essais.

● Portant abrogation du décret du 10 avril 1943 relatif à l'épreuve facultative d'enseignement ménager au baccalauréat de l'enseignement secondaire.

● Portant création d'un comité interministériel pour les villes.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la compensation des charges transférées en matière de transports scolaires aux départements et aux autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains.









Économie

LE DÉPOT DE BILAN DE CREUSOT-LOIRE

M. FABIUS : les responsabilités seront recherchées par tous les moyens

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, a déclaré vendredi 29 juin que *« les pouvoirs publics vont faire en sorte que soient recherchées et mises en cause, par tous les moyens légaux, les responsabilités de ceux qui ont contribué à ce que Creusot-Loire aille au dépôt de bilan »*.

Au lendemain de la mise en règlement judiciaire de la firme Creusot-Loire, le ministre a indiqué sur Europe 1 : *« Nous allons essayer de recoller les pots cassés »* en soulignant que *« Creusot-Loire continue »* et qu'*« il n'est pas question de toucher à un cheveu de Framatome et de ses 8 000 employés »*.

Selon M. Fabius, *« la responsabilité de la marche de l'entreprise, puisque les gestionnaires sont défaillants, passe au tribunal et il va y avoir trois séries de dispositions.*

» Sur le plan industriel, nous allons mettre sur pied une équipe pour offrir des solutions de redémarrage, c'est-à-dire que nous allons contacter les industriels pour faire en sorte que tout ce qui peut être prolongé, redémarré dans Creusot-Loire le soit.

» Sur le plan social, on pense d'abord aux salariés et aux sous-traitants. Des mesures de préretraite qui doivent être appliquées de façon très large vont être prises et il faut que les solutions sociales soient acceptables pour les gens et si il y des suppressions d'emploi, qu'elles soient réduites au minimum.

» Sur le plan financier, les créanciers, notamment les sous-traitants, vont se retourner vraisemblablement vers la maison mère, c'est-à-dire Schneider », a conclu M. Fabius, en soulignant l'engagement d'une recherche des responsabilités.

De son côté, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a déclaré, vendredi à Carmaux (Tarn), que les problèmes de Creusot-Loire sont *« dus, pour une grande part, au patronat privé, qui a une responsabilité extraordinaire dans cette affaire »*. Ce patronat est *« venu demander à l'État de financer ses pertes, a ajouté le ministre. Ce n'est pas convenable, car c'est lui qui est responsable de cette situation »*.

L'affaire Creusot-Loire *« révèle au grand jour l'incompétence et la gravité des erreurs de gestion de la part des dirigeants d'un groupe capitaliste privé »*, estime, pour sa part, le secrétaire national aux entreprises du Parti socialiste, M. Jean-Paul Bachy. Dans un communiqué publié vendredi M. Bachy estime que cette affaire ne peut qu'inciter à réfléchir sur *« le prétendu civisme national »*, et éclaire singulièrement le débat sur *« le prétendu trop d'État qui brimerait les entreprises »*.

La Fédération générale de la métallurgie et des mines CFDT (FGMM) indique, de son côté, qu'*« elle exige la démission de M. Pineau-Valencienne »*, président-directeur général de Creusot-Loire, car la mise en règlement judiciaire résulte de *« ses erreurs de gestion »*.

M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a qualifié vendredi à Béziers de *« péripétie normale dans une économie de type libéral »*, la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire. Se refusant à condamner la direction de Creusot-Loire, M. Chotard a estimé que, *« si la même affaire s'était déroulée au États-Unis, elle n'aurait pas fait un événement national »*. Reçu par l'Union patronale de l'Hérault, pour inaugurer la délégation des entreprises pour l'emploi, le vice-président du CNPF a toutefois déploré le sort des entreprises sous-traitantes, et a trouvé *« étonnante »* la décision du tribunal de commerce de Paris, dans le climat actuel de l'entreprise.

Cette inquiétude pour les sous-traitants est également manifestée par le SNPMI (Syndicat du patronat moderne et indépendant), tandis que la commission industrie du RPR condamne *« la déplorable partie de bras de fer dans laquelle se sont engagés le gouvernement et les dirigeants de Creusot-Loire »*.

Enfin, M. Le Guen, membre du bureau politique du PCF, a souligné que *« la responsabilité du gouvernement ne cesse pas avec l'impossibilité de trouver un montage financier satisfaisant et que, en aucun cas, les actionnaires privés d'Empain-Schneider ne peuvent être libérés de leurs responsabilités dans la situation de Creusot-Loire »*.

La tristesse du Creusot

(Suite de la première page.)

« Les travailleurs, s'écriait M. Toni Tripodi, secrétaire de la CGT de l'usine, *doivent se déterminer. C'est à vous, camarades, qu'appartient la décision sur les formes d'action que nous allons choisir. »*

Langage ampoulé, prudent, précautionneux, comparé aux envolées véhémentes des militants de Longwy ! Dans la foule, massée boulevard Henri-Paul-Schneider, devant les bureaux patronaux, les regards moqueurs, amers ou indifférents en disent long sur l'état des troupes...

Sur toutes les lèvres, une question : *« Comment ont-ils pu, comment ont-ils osé à Paris mettre au rancart la première entreprise française de mécanique lourde ? »* En filigrane, la peur du lendemain : *« J'ai une fille de dix-huit ans*, déclare René Michon, quarante-trois ans, fraiseur-aléseur, vingt-huit ans d'usine. *Depuis qu'elle est sortie du lycée technique, elle n'a trouvé aucun emploi. »* Et Georges Bussenoir, quarante-six ans, ouvrier maçon *« quinze ans de Creusot-Loire »* d'ajouter : *« Moi aussi, j'ai une fille de dix-huit ans. Elle a un CAP de couturière, et pas de boulot depuis un an et demi... »* Dans le bassin du Creusot le taux de chômage atteint 12,5 %.

Pourtant, de l'aveu même de la direction du Creusot, les mots d'ordre de débrayage dans l'entreprise *ont été* suivis ce même jour par 80 % des ouvriers de l'équipe du matin – ceux qui travaillent de 4 heures à midi – et dans la même proportion par ceux de l'équipe de jour (de 13 h 30 à 17 h). On a même vu 70 % des agents de maîtrise du secteur métallurgie dans le coup, ainsi que 25 % des cadres supérieurs du secteur mécanique.

Le paternalisme des Schneider

Les cadres étaient d'ailleurs présents dans la manifestation derrière leur pancarte, alors qu'ils s'étaient abstenus de faire grève le 19 juin dernier. Et pas un seul d'entre eux n'a réagi lorsque les ouvriers ont barré les routes d'accès à l'usine et verrouillé les grilles d'entrée. A 17 heures, les militants CGT et CFDT levaient les barrages. De part et d'autre, on veut éviter tout débordement.

Commentaire d'une enseignante, Mme Annick Merlin, trente et un ans, professeur de lettres au lycée du Creusot : *« Ici, le paternalisme des Schneider a fait des ravages considérables. On est habitué à obéir et à servir, pas à se révolter, avec une population prise en charge et conditionnée depuis des générations. »* Quelques exemples : l'ouvrier creusotin n'a jamais à remplir une seule démarche administrative, l'organisme social de l'usine le fait à sa place ; l'intéressé ignore les rouages de l'administration et se laisse gérer totalement. *« Confortable, mais peu éducatif »*, déclare Mme Merlin.

Autre anecdote : la fameuse statue d'Eugène Schneider, père fondateur de l'usine. A l'origine, ce monument occupait le centre de la place Schneider. Il a été excentré voici quelque deux ans pour des raisons d'urbanisme, version officielle de la municipalité socialiste... En fait, ce déplacement a suscité un tollé de la part d'une bonne frange de la population : on frôlait le sacrilège. Il y a environ vingt ans, une première tentative avait échoué devant les protestations trop nombreuses. On n'a pas pu déboulonner Schneider avant les années 80. Car c'est cela aussi, on l'a dit et redit, le drame du Creusot : une ville bâtie de toutes pièces pour une mono-industrie.

A côté des enseignants et des employés municipaux, un certain nombre de petits patrons et de salariés des entreprises sous-traitantes étaient présents vendredi parmi les syndicalistes. Rien que dans le département, Creusot-Loire compte trois cent soixante-quatre fournisseurs, qui se sont constitués en association de défense. Leurs créances s'échelonnent, pour une centaine d'entre eux, de 50 000 francs à 600 000 francs et, pour quatre entreprises plus importantes, elles s'élèvent à plus de 1 million de francs.

Ces PME sous-traitantes avaient obtenu que durant la suspension provisoire des poursuites, c'est-à-dire du 13 mai au 13 juillet, la Banque populaire consente momentanément des prêts au taux exceptionnel de 5 %. Même de très petites entreprises risquent d'être atteintes par les retombées de cet endettement : *« Creusot-Loire nous doit 120 000 francs*, nous confie M. Prior, PDG d'une miroiterie qui emploie six ouvriers. *Cela ne représente que 5 % de notre chiffre d'affaires, mais certaines PME se trouvent aujourd'hui dans une situation plus qu'embarrassante. »* Entre autres un quincailler en gros, la maison Bertin 300 000 francs de créances) ; une droguerie en gros, les établissements Louis Bonnot, qui ont une trentaine d'ouvriers, 500 000 francs de créances) ; une usine de matériel de levage, la société Pigeat à Montchanin 1 millions de francs de créances).

Quant aux commerçants du centre, ils se plaignent d'une baisse de la clientèle observée depuis deux mois : *« Les Creusotins achètent moins qu'avant, ils préfèrent déposer leur argent à la Caisse d'épargne. »* Dans le quartier Saint-Laurent, la deuxième tranche de construction d'une cité HLM est arrêtée : *« On attendait de voir*, explique un promoteur. *Désormais, nous hésitons... »*

Curieusement, la population du Creusot ne cherche pas d'où vient le coup, à l'exception des syndicats CGT et CFDT qui accusent, peut-être sans nuances, M. Pineau-Valencienne de tous les maux de la création. *« On savait que cela allait mal*, conclut M. Baylot, président de l'union des commerçants, *mais il aurait fallu – il faudrait – que l'on aide notre industrie comme on l'a fait pour l'agriculture française il y a un quart de siècle. Le Crédit agricole, pour sa part, ne s'en porte pas plus mal, au contraire. Alors, pourquoi pas nous ? »*

Mais, vendredi, le slogan *« Creusot-Loire vivra ! »* tant de fois répété dans les « manifs » s'est presque mué en cri de désespoir.

JEAN BENOIT.

LES CHEFS D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES SONT NETTEMENT MOINS PESSIMISTES

L'activité tend à se redresser dans l'ensemble de l'industrie, après le léger fléchissement constaté en avril et en mai, écrit l'INSEE, au vu de sa dernière enquête de conjoncture.

« Le raffermissement concerne surtout les secteurs répondant à la demande des entreprises : biens d'équipement professionnel et biens intermédiaires. La stabilité prévaut dans la construction automobile et le secteur des biens de consommation. Les stocks de produits finis sont toujours proches de leur niveau normal. Les carnets et la demande globale restent stables, même si la demande étrangère est un peu moins active dans tous les secteurs, à l'exception des biens intermédiaires. Les perspectives générales d'activité deviennent chaque mois un peu moins pessimistes ; à très court terme, les industriels attendent une stabilité de leur production, poursuit l'INSEE. *Les hausses de prix envisagées à la production, un peu plus fortes que les deux mois précédents, restent modérées. »*

CHANGEMENT A LA TÊTE DE JEUMONT-SCHNEIDER

Le président-directeur général de Jeumont-Schneider, M. Christian Devin, a été remplacé, le 29 juin, par M. Jean-Martin Folz, directeur général adjoint de cette société, filiale du groupe Schneider.

Cette décision avait été prise depuis un mois. M. Devin avait manifesté son opposition à M. Pineau-Valencienne.

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. Giraud, ancien ministre de l'industrie

A la suite de l'article intitulé « Les rapports entre l'Etat et l'industrie privée », nous avons reçu de M. André Giraud, qui était ministre de l'Industrie en 1978, la précision suivante :

Dans votre édition du samedi 30 juin, votre rédacteur, M. Dethomas, écrit ce qui suit : « (...) Le ministère de l'industrie jugera normal en 1978 d'écarter la société (Creusot-Loire) du bénéfice des aides à la sidérurgie et s'opposera de manière permanente à la volonté des dirigeants d'adapter les effectifs aux carnets de commande. » Il y a là deux inexactitudes qu'il me paraît nécessaire de relever :

1° Le plan sidérurgique de novembre 1978 comportait non pas des « aides » mais un assainissement du bilan analogue à un règlement judiciaire. Celui-ci n'est intervenu – pour Usinor, Chiers et Sacilor – qu'après que les actionnaires et les créanciers eurent pris leur part du désastre financier et qu'une restructuration du capital eut eu lieu. Les dirigeants de Creusot-Loire n'ont ainsi jamais demandé à bénéficier d'aides qui n'existaient pas. Quant aux actionnaires, ils n'ont jamais demandé à imiter les actionnaires d'Usinor et de Sacilor. Creusot-Loire avait d'ailleurs à cette époque une marge brute d'autofinancement positive, et la Métallurgique de Normandie venait de fusionner avec les Chantiers de Dunkerque et de bénéficier d'une disposition fiscale avantageuse ;

2° Le ministère de l'industrie ne s'est jamais opposé à la volonté des dirigeants d'adapter les effectifs aux carnets de commandes. La seule proposition dans ce sens, faite à l'occasion des accords sur les aciers spéciaux avec Usinor, a reçu immédiatement son approbation.

● **Lafuma : dépôt de bilan.** – La société Lafuma, connue par ses sacs de voyage, sacs à dos et matériels de camping, a déposé son bilan le vendredi 29 juin. Elle emploie à Anneyron (Drôme) 427 personnes. Un plan de reprise comportant plusieurs dizaines de licenciements est prévu. Les mauvais résultats seraient dus, selon la direction, aux mauvaises conditions climatiques.

● ***Pas d'agrandissement pour le centre Leclerc de Carcassonne.*** – La commission départementale de l'urbanisme commercial a rejeté, vendredi 29 juin, le projet de reconstruction du centre Leclerc, détruit dans la nuit du 20 au 21 avril par un commando de viticulteurs.

M. Edouard Leclerc proposait de porter sa superficie de 2508 à 4282 mètres carrés. Le projet sera examiné par la commission nationale d'urbanisme au mois de septembre. M. Edouard Leclerc maintient l'embargo sur les ventes de vin de l'Aude dans l'ensemble de ses magasins.

● **Contrat européen pour SG 2.** – SG 2, société française de services en informatique, vient d'être retenue par la CEE pour réaliser un réseau pilote informatique européen reliant les réseaux locaux créées dans le cadre d'« Esprit », le programme stratégique de recherche dans les technologies de pointe lancé par les Dix pour faire face à la concurrence japonaise et américaine.

● **La Saône bloquée par les mariniers.** – Depuis vendredi 29 juin au soir la Saône est bloquée à Lyon par une quinzaine de péniches de mariniers indépendants. Ce mouvement fait suite à celui entamé depuis mardi, sur la Saône, déjà, à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). Les mariniers protestent contre le manque de fret, la Bourse de Lyon ne leur offrant plus de travail depuis plusieurs séances, et contre la concurrence, qu'ils estiment déloyale, de la SNCF.

Les agriculteurs français s'estiment sacrifiés sur l'autel de l'Europe

Entre le triomphalisme du Parti socialiste et les réactions boudeuses de l'UDF, l'accord de Fontainebleau mérite un examen critique plus attentif, auquel se sont livrées les organisations paysannes. Pour elles, Fontainebleau n'est pas loin d'être une catastrophe.

« Victoire de la présidence française », *« étape historique dans l'histoire de la Communauté »*, a déclaré M. Jacques Hutzinger, secrétaire national du PS chargé des questions internationales. *« Depuis ses origines, la Communauté a toujours su échapper, au dernier moment, aux périls de la désunion. Nous nous en félicitons, sans y voir le triomphe que tente d'accréditer la propagande répandue par le pouvoir en France »*, a répondu le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet.

De fait, dans l'opinion paysanne, le pouvoir aurait tort de faire valoir le triomphe de la diplomatie française. Pour M. François Guillaume, président de la FNSEA, le sommet de Fontainebleau fut *« une sombre journée pour l'Europe »*. Le nouveau président du CNJA, M. Michel Teyssedou, a déclaré *« avoir le sentiment que l'agriculture française a été abandonnée au profit d'un idéalisme européen qui dessert les intérêts de notre pays et de ses agriculteurs »*. Quant au MODEF, il écrit : *« Certes la Communauté va pouvoir continuer à fonctionner, mais les mesures prises, dans leur ensemble, sont mauvaises et extrêmement dangereuses pour les exploitants agricoles familiaux français et de la Communauté. »*

M. Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, se réjouit *« en tant qu'Européen, comme beaucoup, de ce nouveau déblocage de l'Europe et du budget communautaire, souhaitant que les orientations prises pour renforcer la construction européenne se traduisent par une plus grande solidarité entre les pays, par une avancée réelle dans des réalisations technologiques à venir et par la progression de l'Europe politique et de l'Europe des citoyens »*. Mais M. Perrin note aussi que l'accord est temporaire sur deux points (la contribution britannique et l'accroissement des ressources propres) et que, surtout, il accentue le déséquilibre en faveur de l'agriculture allemande.

C'est en effet la diminution du taux de TVA accordée aux paysans allemands que ne digèrent pas leurs homologues français. Celle-ci, qui devait être de 3 %, le 1er janvier 1985, en compensation du démantèlement des montants compensatoires (MCM) positifs allemands, sera, en fait, après Fontainebleau, de 5 %, et applicable dès le 1er juillet. La FNSEA a chiffré à 5,1 milliards de francs pour 1984, et à 9 milliards par an ensuite, l'avantage ainsi concédé à l'agriculture ouest-allemande. Et M. Guillaume de demander, sinon en retour du moins pour atténuer l'effet, que les MCM allemands soient effectivement démantelés dès le 1er juillet, et non plus au 1er janvier 1985. Il demande aussi que la baisse de TVA ne concerne que les produits soumis à MCM.

Cette compensation offerte à l'Allemagne est jugée comme un des signes de renationalisation des politiques agricoles, signes qui existent ailleurs : le gouvernement néerlandais devrait annoncer à son tour des mesures en faveur de ses agriculteurs, touchés eux aussi par la suppression des MCM ; l'Italie va chercher à obtenir des dérogations dans l'application des quotas laitiers.

A ce jeu, les agriculteurs français pourraient à leur tour estimer insuffisantes les mesures prises (aides à la cessation laitière), et exiger la suppression immédiate des MCM négatifs existants encore (ce qui correspondrait dans ce cas à une augmentation des prix français).

Les problèmes demeurent

A court terme, ils notent que les problèmes demeurent en suspens après Fontainebleau. La question du déficit budgétaire de la CEE en 1984 n'est pas réglée, et les dépenses prévues excèdent les recettes de 2,133 milliards d'ECU, soit 14,5 milliards de francs. Mercredi 27 juin, devant les Communes, Mme Thatcher a indiqué qu'elle ne demanderait au Parlement de ratifier l'augmentation des ressources propres qu'après l'adoption de mesures de discipline budgétaire. Pour les paysans, les incertitudes et les menaces subsistent.

A Fontainebleau, en parvenant au compromis, c'est la diplomatie française qui a favorisé le prochain élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. Et c'est sous la présidence française que fut prise la décision historique de réduire la production laitière.

Avec l'élargissement que continue de refuser la majorité des agriculteurs, c'est bien la France et ses régions méditerranéennes qui seront aux avant-postes de la concurrence. Quant au blocage des productions, l'agriculture française peut se sentir la plus pénalisée, dans la mesure où elle se sentait capable de progresser encore beaucoup.

Dès lors, le malentendu entre la paysannerie et la gauche au pouvoir va durer. Il ne pourrait être levé que dans la mesure où l'on saurait expliquer que les sacrifices demandés à la paysannerie s'inscrivent dans une perspective plus large, dans laquelle le développement sinon de l'agriculture du moins des agriculteurs est inscrit. A quoi bon continuer l'Europe et l'élargir, si cela doit se faire au prix d'une désaffection des premiers partisans de la Communauté ?

JACQUES GRALL.

Pas d'accord des Dix pour l'aide au tiers-monde

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). – La quatrième conférence ministérielle sur le renouvellement de la convention de Lomé devait s'achever le samedi 30 juin en fin de matinée sans que la question essentielle de la négociation – l'aide financière de la CEE aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) au cours de la période 1985-1989 – soit réglée. Les Dix doivent encore se mettre d'accord sur l'offre à formuler à leurs partenaires du tiers-monde avant que les pourparlers puissent être conclus. L'objectif est d'y parvenir au début de l'automne afin que le nouvel arrangement entre en vigueur comme prévu au 1er mars 1985.

Malgré les efforts déployés par la présidence française pendant deux jours, les Dix n'ont pas été en mesure de chiffrer le montant du futur Fonds européen de développement (FED). Devant la position très restrictive du Royaume-Uni et les réticences de plusieurs autres Etats membres, notamment l'Allemagne fédérale, M. Cheysson, le ministre des relations extérieures, a préféré renoncer à poursuivre l'exercice.

A l'évidence, les Britanniques songent à un volume du FED sensiblement inférieur à celui souhaité par la France (augmentation de 50 % de l'aide accordée pour la période quinquennale en cours). Londres n'entend pas privilégier la convention de Lomé au détriment de l'Association internationale pour le développement (AID). La Grande-Bretagne est très favorable à une dotation plus substantielle que celle qui est prévue (9 milliards de dollars sur trois ans) pour financer les actions de la filiale de la Banque mondiale. L'AID intervient traditionnellement de manière significative dans des pays qui intéressent au premier chef les Britanniques (Inde, Pakistan, Bangladesh).

Selon la délégation française, une nouvelle conférence ne sera pas nécessaire pour boucler la négociation, la poursuite des travaux au niveau technique et un dernier contact ministériel devant se révéler suffisants pour conclure. Ce n'est pas l'avis de M. Raison, le ministre britannique de la coopération, qui a affirmé dans la nuit de vendredi à samedi qu'une cinquième réunion devrait se tenir à l'automne.

MARCEL SCOTTO.

M. Bergeron se représente au secrétariat général de FO et met en garde contre toute atteinte à la protection sociale

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Il n'y a pas eu de coup de théâtre au comité confédéral national de Force ouvrière qui s'est réuni les 28 et 29 juin à Strasbourg. M. André Bergeron, secrétaire général de FO depuis 1963, a confirmé qu'il se représenterait pour un nouveau mandat de trois ans à l'issue du prochain congrès confédéral de novembre 1984 (*le Monde* du 20 juin). *« Nous avons pensé que c'était mieux comme cela*, a-t-il commenté le 29 juin devant la presse. *Il est dans la tradition de FO qu'il n'y ait pas d'opposition brutale entre les uns et les autres. Nous souhaitons nous mettre d'accord sur un nom pour la succession. »*

M. Bergeron n'a pas voulu en dire davantage, comme il n'a pas précisé si le départ de trois membres sortants du bureau confédéral entraînerait ou non le retour du nombre de membres de cette instance de quatorze à douze. Il semble que dans un premier temps, lors du congrès confédéral, il n'y aura qu'un nouvel élu, qui pourrait être M. Duffault, secrétaire général de l'union départementale de l'Hérault.

Le secrétaire général de FO est revenu assez longuement sur les résultats des élections européennes du 17 juin. Il s'est montré très satisfait du mauvais score du PC – *« que les communistes prennent une déculottée, cela me réjouit le cœur »*, – réaffirmant son désaccord avec la participation de ministres communistes au gouvernement. Interrogé sur les enquêtes d'opinion faisant état d'un score de M. Le Pen auprès des syndiqués de FO supérieur à sa moyenne nationale, M. Bergeron a fait part de son *« étonnement »*, ajoutant qu'*« il en sera du Front national comme il en a été de Poujade il y a quelques années »*. Mais pour le dirigeant syndical réformiste *« le gouvernement, aurait tort de ne pas tenir compte de l'avertissement qui lui a été ainsi donné (...). Si j'étais le gouvernement j'accepterais d'infléchir ma politique »*.

Dans sa résolution générale, le comité confédéral de FO souligne, en effet, que la dégradation de la situation de l'emploi *« exige que soit révisée la politique déflationniste mise en œuvre depuis juin 1982, cela d'autant qu'elle a, outre ses conséquences sociales, de redoutables prolongements sur le financement de la protection sociale collective, qu'il s'agisse de l'assurance-maladie, des retraites principales et complémentaires ou de l'assurance-chômage »*. Faisant allusion à ses récents entretiens avec des membres du gouvernement, M. Bergeron a laissé entendre que M. Delors pourrait accepter à la fin de l'année *« un certain assouplissement »* de la politique de rigueur si ses objectifs étaient atteints, mais que M. Mauroy, notamment à travers la préparation du budget 1985, apparaissait comme *« beaucoup plus rigoriste »*.

Morosité

Pour l'heure, le mécontentement et la morosité dominent à FO. M. Bergeron a indiqué que la cinquantaine d'intervenants au comité confédéral avaient formulé *« des critiques très vives »* sur la politique économique du gouvernement, qu'il s'agisse du pouvoir d'achat ou du chômage. Mais, a-t-il ajouté, *« ce climat ne permet pas d'imaginer que nous connaîtrons demain des conflits d'une grande dimension »*.

Evoquant les propos prêtés à M. Delors sur une protection sociale plus sélective, M. Bergeron a lancé une sévère mise en garde : *« La réaction unanime du comité confédéral est une réaction d'hostilité à ces projets qui réactualiseraient le débat qui s'était engagé avant le changement de 1981 sur la médecine des riches et la médecine des pauvres. Nous redoutons d'être dans une situation qui ferait que les uns seraient plus garantis que les autres. Nous serons intransigeants. Sur la protection sociale collective il se pourrait que les gens réagissent avec beaucoup plus de vigueur. »*

M. Bergeron a également saisi l'occasion de ce comité confédéral pour faire porter au gouvernement et à la FEN la responsabilité de la décision de FO de développer son implantation dans l'enseignement, avec le concours actif de militants trotskistes du PCI. *« L'histoire dira un jour*, a-t-il lancé, *la dimension des conséquences qu'a entraînées la modification de la composition du Conseil supérieur de la fonction publique »* (où FO a régressé en sièges au profit de la CGT).

L'offensive de FO dans l'enseignement, qui remet en cause le *« contrat moral »* tacite qui, après la scission de la CGT en 1947, avait laissé à la FEN la syndicalisation des enseignants, va se poursuivre et s'intensifier. A l'occasion des élections qui auront lieu à l'automne dans le primaire et le secondaire, le comité confédéral FO a adopté à l'unanimité un *« appel solennel »* qui dénonce les projets de M. Savary sur la gestion tripartite des établissements du secondaire et l'action éducative dans le primaire. Se tenant soigneusement à l'écart de la querelle sur l'école privée, FO entend gagner ces élections sur le thème de la défense de *« nos écoles publiques »*.

MICHEL NOBLECOURT.

LES DISCUSSIONS SUR LA CONVENTION DE PROTECTION SOCIALE DE LA SIDÉRURGIE EN PANNE

Les négociations entre les organisations syndicales et le Groupement des entreprises sidérurgiques et minières (GESIM) sur la convention de la protection sociale de la sidérurgie et l'accompagnement social du « plan acier », en cours depuis plusieurs mois, ont connu une phase difficile vendredi 29 juin : la CGT, la CFTC et la CGC ont quitté la séance, refusant de poursuivre la discussion sur les congés de conversion, et demandant que ceux-ci fassent l'objet d'une négociation séparée. Les syndicats dans leur ensemble refusent que les travailleurs mis en congé de conversion et suivant une formation soient licenciés si on ne leur offre pas d'emploi au bout des deux années de stage ou s'ils refusent deux emplois qui doivent leur être proposés. Ils craignent que ces congés soient en fait un moyen de « dégraisser » en douceur.

La discussion est plus avancée en ce qui concerne la reconduction du régime des préretraites instauré par la précédente convention sociale. Les salariés mis en préretraite conserveraient 75 % de leur salaire antérieur entre cinquante et cinquante-cinq ans, 70 % après. Mais les désaccords subsistent sur les cotisations sociales (5,5 % pour l'assurance-maladie, et la cotisation de prévoyance de 2,5 % à 3 %), les syndicats refusant que celles-ci soient payées par les salariés.

Le CREDOC change de direction

A compter du 1er juillet, le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) changera de directeur, Mme Catherine Blum remplaçant à ce poste M. André Babeau qui l'occupait depuis six ans. Dans le même temps, le poste de délégué du président du conseil d'administration devrait être occupé par M. Jouvin, conseiller d'Etat. Ces changements en précèdent-ils d'autres ?

Un projet en cours d'étude envisage une séparation plus nette des activités du CREDOC. Le « nouveau CREDOC » qui en résulterait serait plus particulièrement chargé des études portant sur la consommation et les modes de vie. L'économie médicale (qui représente actuellement 40 % à 50 % des activités du centre) serait confiée à une équipe dotée d'une plus grande autonomie. Celle-ci verrait notamment ses travaux financés par le ministère des affaires sociales et de la solidarité et par la caisse nationale d'assurance-maladie.

Déjà en 1981 le CREDOC s'était vu retirer la réalisation des comptes de la santé, qui, depuis cette date, sont effectués par le service des statistiques des études des systèmes d'information (ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale). Certains chercheurs du CREDOC craignent, si la réforme étudiée est bien mise en œuvre, qu'on en vienne à exclure du centre toute activité portant sur l'économie médicale.

L'émotion est d'autant plus grande au CREDOC que la future directrice aurait déjà déclaré qu'elle ne voulait pas conserver ce type d'études dans son centre. De l'avis unanime, le CREDOC est considéré comme l'un des meilleurs – et des plus originaux – centres européens en matière d'économie de la santé.

J.Y.N.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS Semaine du 25 au 29 juin 1984

Sur la ligne de départ

« VIVENT les vacances! Les cartes au feu, la maîtresse au milieu... » En cette fin de semaine qui marque le départ des grandes migrations estivales, on n'avait que ces mots à la bouche sous les lambris du palais Brongniart et l'on s'est efforcé tout au long de ces cinq séances marquées par une hausse moyenne des cours de 1,15 % d'exécuter au pas de charge des transactions qui ne dépassaient guère les 150 millions de francs par jour sur les valeurs françaises négociées au marché à règlement mensuel.

«Une fois de plus, l'adage selon lequel New-York fait la pluie et le beau temps sur les marchés financiers s'est trouvé confirmé dans les faits», souligne un familier de la rue Vivienne. *«On pensait bien que le grand marché américain allait plonger définitivement sous la barre des 1100 points de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles et, pourtant, il a rebondi à deux reprises sur ce seuil pour se cramponner fermement au-dessus à la veille du week-end»*, explique ce professionnel, anticipant un mouvement qui devait effectivement porter le Dow Jones à 1132,40 points vendredi soir.

L'œil rivé sur Wall Street, les boursiers parisiens sont généralement d'accord sur l'accumulation de bonnes nouvelles en provenance d'outre-Atlantique, susceptibles de donner le coup d'envoi à des places européennes, notamment parisienne, qui piaffent d'impatience sur la ligne de départ. Chaque jour apporte son lot d'informations témoignant que les dangers d'une surchauffe économique semblent évités aux Etats-Unis, la dernière en date étant la baisse de 0,1 % de l'indice composite pour le mois de mai. De même, fait-on valoir, s'il ne faut pas minimiser l'importance du relèvement des taux d'intérêt, force est de constater que la dernière hausse du prime rate américain, porté à 13 % cette semaine, n'est pas le signe d'un brusque accès de fièvre sur le loyer de l'argent. Enfin, il suffirait que le colmatage du système financier, entrepris du côté yankee, aille de pair avec les efforts accomplis par le Congrès pour réduire de plus de 60 milliards de dollars le déficit budgétaire fédéral pour que la situation s'éclaircisse un peu. Dans l'ensemble, Paris table sur une relative bonne tenue des Bourses américaines, mais on n'escompte nul emballement à l'approche des élections présidentielles en novembre prochain et notre marché devra sans doute prendre lui-même les initiatives rendues nécessaires par l'accumulation de capitaux qui n'ont pu – ou su – s'employer depuis maintenant plus de deux mois. Cette fin du mois de juin marque le début des opérations de détachement de coupons et, cette année encore, les sommes concernées sont loin d'être négligeables : près de 3 milliards de francs pour les coupons semestriels des emprunts indemnitaires CNI/CNB distribués le 2 juillet et environ 12 milliards pour les dividendes versés pendant l'été par la majorité des entreprises françaises.

Comment utiliser cet argent frais sinon en investissements sur le marché boursier ? C'est bien le raisonnement que tiennent les professionnels en se portant acheteurs de titres tels que Intertechnique, ADG, Mumm, Moët-Hennessy, Peugeot, Matra, Essilor, Crouzet, Beghin Say, BSN, L'Air liquide, Hachette, au gré des informations financières communiquées, entraînant des hausses de 8 % à 15 % selon les cas. Même la distribution, un secteur traditionnellement irrégulier à la Bourse de Paris, continue à susciter quelques faveurs (Viniprix, BHV, Printemps, Comptoirs modernes, mais repli, par contre, de Docks de France et de Promodès) alors que l'ensemble du secteur se trouve dans une mauvaise passe comme viennent de le confirmer les derniers comptes commerciaux de la nation, faisant état d'une chute d'activité de 0,4 % durant l'année 1983.

Parmi les valeurs qui ont cherché à se singulariser en cette semaine, au demeurant plutôt calme, relevons ELF-Gabon, réservée à la hausse lundi, alors que les commentaires divergent sur les chances offertes à la compagnie française (ELF-Aquitaine) dans ce pays soumis aux aléas de la haute politique et aux humeurs du président Omar Bongo. Par ailleurs, Michelin a favorablement réagi aux commentaires tenus par *«M. François»* lors de l'assemblée annuelle, qui se déroule traditionnellement à Clermont-Ferrand, un bon moyen de décourager les amateurs d'informations qui n'auraient pas la force d'entreprendre un déplacement en train jusqu'à la «capitale Bibendum».

Mais c'est surtout sur le second marché que l'on a mis les bouchées doubles. Successivement, les entreprises Giravions Dorand (simulation de tir), Souriau (connexion électrique), Robertet (parfums et essences aromatiques), ont passé le bout du nez sur le marché parisien tandis que le lunetier Bourgeois gravissait les marches de la bourse lyonnaise (voir par ailleurs). Dans le même temps, Louis Vuitton, négociée depuis le 6 juin dernier à la cote officielle de la Bourse de Paris, a été introduite le 26 juin sur le marché de New-York sous la forme de certificats de dépôts américains (ADR) cotés sur le marché secondaire américain, le fameux NASDAK, un sigle peu parlant, mais qui continue à fasciner pourtant nombre de sociétés françaises, même si elles hésitent encore à franchir les 7000 kilomètres qui nous séparent de Wall Street.

SERGE MARTI.

Bourgeois : la Bourse au fond des yeux

Introduites le 29 juin sur le second marché de la Bourse de Lyon, les actions de la société Bourgeois SA ont été cotées ce jour-là 161 F (contre un prix d'offre minimum de 125 F) alors que l'on dénombrait 1,8 million de titres demandés pour 37 400 seulement offerts au public à l'occasion de cette opération.

Un beau succès pour cette entreprise de la région de Morez, où est née à la fin du dix-huitième siècle une industrie de la lunetterie qui se perpétue depuis lors. Aujourd'hui, les lunettes solaires, de ski ou de montage, voire de protection pour les utilisations industrielles, ont remplacé bésicles et pince-nez, mais le Haut-Jura reste la patrie de la lunetterie française et, à elle, seules, la cinquantaine d'entreprises installées à Morez et dans la région environnante, réalisent encore 50 % de la production nationale (dont la moitié est exportée) en employant près de trois mille Jurassiens.

C'est ici, en effet, qu'ont trouvé naissance les Frères Lissac, bien connus du grand public, ou encore M. Bernard Maitenaz, le patron d'Essilor, cette première société de lunetterie côtée en Bourse et qui fait parfois figure de Goliath avec ses quelque 2 500 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé par rapport à des David dont l'activité atteint rarement les 100 millions de francs dans le meilleur des cas. C'est dans cette dernière catégorie que se range Bourgeois, une affaire locale transmise de père en fils depuis que Charles Bourgeois, maître-lunetier de son état, décidait – c'était en 1928 – de transformer en SARL son entreprise artisanale pour lancer, dix ans plus tard, ses premiers modèles de montures de lunettes.

Aujourd'hui, la firme Bourgeois, dont le siège est à Morbier, à quelques kilomètres de Morez, propose à sa clientèle composée de 4 000 opticiens disséminés aux quatre coins de l'Hexagone, plus de 100 modèles de base, des verres minéraux et organiques (à simple foyer, mais aussi multifocaux), des lentilles de contact (cinq types, pour l'instant) et une gamme de produits d'entretien d'un bon rapport, si l'on en croit les résultats. En 1983, cette société, qui exploite quatre sites de production dans le Jura et une usine à Graffenstaden, près de Strasbourg, spécialisée dans les verres organiques et les lentilles de contact, a réalisé un chiffre d'affaires de 101,3 millions de francs (contre 83,5 millions en 1982), chiffre qu'elle espère porter à 125 millions de francs cette année. Dans le même temps, le bénéfice net est passé de 2,76 millions de francs à 3,26 millions de franc d'une année à l'autre, le chiffre de 5 millions de francs étant visé à la fin du présent exercice.

Des perspectives qui reposent sur l'évolution constatée sur les cinq premiers mois de l'exercice en cours (une hausse de 25 % du chiffre d'affaires) et sur deux facteurs :

- L'augmentation de sa part de marché (6 %) dans le domaine du verre correcteur grâce au lancement d'un verre progressif de la troisième génération (Bourgeois a été le premier sur le marché à lancer ce type de verre progressif).
- La *« progression spectaculaire »* du secteur lentilles de contact (on compte actuellement 600 000 porteurs de lentilles en France alors qu'il existe environ 25 millions de porteurs de lunettes sur un marché de renouvellement où l'on vend 8 millions de paires par an.

De plus, la société prévoit le lancement, à la fin de cette année, d'une nouvelle lentille de contact à double foyer, *« sans équivalent sur le marché français »*, et la création d'une collection de lunettes solaires pour la saison prochaine, une gamme de produits qui manquait encore, M. Charles Bourgeois, l'actuel directeur général, entendant poursuivre une politique de griffe. A la collection AB, initiales du père-président, M. Antoine Bourgeois, va s'ajouter une gamme de montures type bijoux, serties de pierres précieuses, des conversations étant également engagées avec divers grands couturiers pour renforcer cette image de la mode française qui semble si bien lui réussir aux Etats-Unis. Propriétaire depuis 1975 d'une filiale outre-Atlantique, Tiffany Eyewear, la société Bourgeois, qui a repris six ans plus tard la firme Vergo, filiale d'Americain Optical, exporte chaque mois 10 000 lunettes vers le marché américain. *« La lunette est un produit facile à exporter car elle représente un faible volume en même temps qu'une technique à valeur ajoutée importante »*, expliquent les dirigeants, qui ont également fait quelques tentatives, où au Japon leur distributeur s'est fait cependant tailler quelques croupières depuis. Cette croissance hexagonale et internationale exige des investissements importants (3,5 millions de francs en 1984 pour les seuls travaux de recherche contre 1,9 million l'année précédente), et Bourgeois SA ne cache pas que son introduction sur le second marché, menée par la Société lyonnaise de banque (qui avait déjà pressenti un autre lunetier jurassien, L'Amy) et par la charge d'agent de change Girardet, va lui permettre *« dès que la conjoncture sera bonne pour une augmentation de capital »* de trouver les capitaux nécessaires au développement de cette entreprise qui a su rester familiale en employant cinq cents personnes.

S.M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	25 juin	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin
RM	296 445	224 959	204 282	230 962	220 641
Comptant					
R. et obl. .	1 160 724	1 155 618	1 155 443	1 382 152	962 657
Actions ..	40 578	40 219	85 707	41 539	52 905
Total	1 497 747	1 420 796	1 445 432	1 654 653	1 236 203
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	111,8	111,6	111,5	111,6	–
Étrang. ...	89,7	88,8	88,1	86,8	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance .	108,5	108,1	108,1	108	108,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	170,5	170,3	170	169,8	170,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Amélioration

Le raffermissement de la cote enregistré à partir de jeudi a permis au marché de compenser les pertes subies au cours des trois premières séances et l'indice Dow Jones a finalement gagné 1,32 point par rapport à la clôture du vendredi précédent, pour s'établir à 1 132,39 points. En dépit du relèvement du taux de base bancaire, passé de 12 1/2 % à 13 %, les investisseurs ont été encouragés par l'information selon laquelle le Sénat et la Chambre des représentants avaient adopté, dans le cadre de la législation destinée à réduire le déficit budgétaire, plusieurs mesures jugées favorables aux opérations boursières. D'un côté, les gains en capital sur les transactions à Wall Street pourront être réalisés avant une durée de six mois, contre un an actuellement. De plus, l'abolition de la taxe de 30 % actuellement prélevée sur les intérêts payés aux détenteurs étrangers de valeurs américaines devrait favoriser les investissements internationaux.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
Alcoa	32 1/8	34
ATT	17	17 1/4
Boeing	43 1/8	43 3/4
Chase Man. Bank ..	39 1/2	39 3/8
Du Pont de Nemours	45 1/4	45 5/8
Eastman Kodak ...	71	69 1/4
Exxon	40 1/4	40 3/4
Ford	36 1/4	36
General Electric ...	54	52 5/8
General Foods	54 5/8	54 5/8
General Motors ...	65 3/8	65 5/8
Goodyear	25 1/4	25 3/4
IBM	105 1/4	105 3/4
ITT	32 1/2	31 7/8
Mobil Oil	27	26 1/2
Pfizer	34 1/2	32 3/4
Schlumberger	46 1/4	45 1/4
Texaco	34 1/2	33 5/8
UAL Inc.	36 3/4	35 1/4
Union Carbide	51 3/4	51
US Steel	25 1/4	24 3/8
Westinghouse	21 7/8	22
Xerox Corp	37 3/4	38 3/8

LONDRES

Légère hausse

Après avoir brièvement réagi à la reprise des hostilités dans la région du Golfe, les valeurs pétrolières ont ensuite reculé en raison de la faiblesse du marché au comptant du pétrole brut. Par ailleurs, la crainte d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique a pesé une fois de plus sur le marché, mais un regain d'optimisme était perceptible à la veille du week-end. Indices « F.T. » : industrielles : *817,9* contre 811,7 ; mines d'or : *644,9* contre 659,1 ; fonds d'État : 78,43 contre 78,49.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
Beecham	298	298
Bowater	245	244
Brit. Petroleum ...	465	460
Charter	283	283
De Beers (*)	6,50	6,80
Dunlop	42	41
Free State Geduld (*)	36 1/2	37
Glaxo	850	860
Gt. Univ. Stores ...	553	555
Imp. Chemical	561	568
Shell	621	625
Unilever	865	875
Vickers	160	168
War Loan	33 3/8	33 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Progrès

Le marché nippon a accompli des progrès, surtout en fin de semaine, les valeurs industrielles étant particulièrement bien orientées, de même que les pharmaceutiques, l'alimentation, la construction et le commerce, la machine-outil ayant, en revanche, cédé du terrain. L'indice Nikkei Dow Jones a conclu à 10 428,43 yens (contre 10 164,16), tandis que l'indice général terminait à 795,67 (contre 780,48). Il est précisé que les responsables de la Bourse de Tokyo vont entreprendre le mois prochain l'étude de l'octroi possible du statut de membre de la communauté boursière à des courtiers étrangers, un problème qui oppose depuis longtemps les milieux financiers japonais et américains.

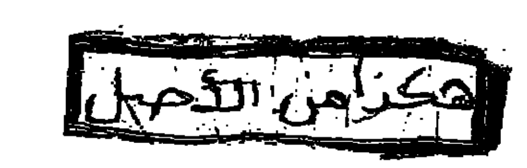
	Cours 22 juin	Cours 29 juin
Akai	379	412
Bridgestone	546	568
Canon	1 120	1 170
Fuji Bank	925	925
Honda Motors	1 150	1 200
Matsushita Electric	1 620	1 650
Mitsubishi Heavy ..	227	227
Sony Corp.	3 430	3 550
Toyota Motors	1 280	1 260

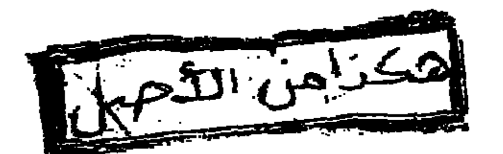
FRANCFORT

Redressement

La perspective d'un compromis mettant fin au long conflit de la métallurgie ouest-allemande a permis un redressement de la cote. Les valeurs les plus représentatives ont enregistré une hausse de 5 à 15 deutschemarks et les automobiles ont été particulièrement bien orientées, tandis que les bancaires gagnaient également du terrain. Indice de la Commerzbank : 1 006,80 contre 990,50.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
AEG	97	97
BASF	161,50	167
Bayer	164,30	162
Commerzbank	155	158
Deutschebank	339,40	345
Hoechst	163	167
Karstadt	247	246
Mannesmann	141,50	142,30
Siemens	384,50	393,70
Volkswagen	183,70	192,50





BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Amélioration

Le raffermissement de la cote ens... ...ré à partir de jeudi a permis au ma... ...é de compenser les pertes subies a... ...urs des trois premières séances et l'in... ...ce Dow Jones a finalement gagn... 32 points par rapport à la clôture du ...endredi précédent, pour s'établir à 1132,39 points. En dépit du relèvement ...u taux de base bancaire, passé de 12 1/2 % à 13 %, les investisseurs ont ...té encouragés par l'information selon ...aquelle le Sénat et la Chambre des re... ...résentants avaient adopté, dans le ca... ...re de la législation destinée à réduire le ...éficit budgétaire, plusieurs mesures ju... ...ées favorables aux opérations bour... ...ières. D'un côté, les gains en capital sur ...es transactions à Wall Street pourront ...tre réalisés avant une durée de six ...mois, contre un an actuellement. De ...lus, l'abolition de la taxe de 30 % ac... ...tuellement prélevée sur les intérêts ...ayés aux détenteurs étrangers de va... ...eurs américaines devrait favoriser les ...nvestissements internationaux.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
Alcoa	32 1/8	34
ATT	17	17 1/4
Boeing	43 1/8	43 3/4
Chase Man. Bank	39 1/2	39 3/8
Du Pont de Nemours	45 1/4	45 5/8
Eastman Kodak	71	69 1/4
Exxon	40 1/4	40 3/4
Ford	36 1/4	36
General Electric	54	52 5/8
General Foods	54 5/8	54 5/8
General Motors	65 3/8	65 5/8
Goodyear	25 1/4	25 3/4
IBM	105 1/4	105 3/4
ITT	32 1/2	31 7/8
Mobil Oil	27	26 1/2
Pfizer	34 1/2	32 3/4
Schlumberger	46 1/4	45 1/4
Texaco	34 1/2	33 5/8
UAL Inc.	36 3/4	35 1/4
Union Carbide	51 3/4	51
US Steel	25 1/4	24 3/8
Westinghouse	21 7/8	22
Xerox Corp	37 3/4	38 3/8

LONDRES

Légère hausse

Après avoir brièvement réagi à la re... ...prise des hostilités dans la région du Golfe, les valeurs pétrolières ont ensuite ...reculé en raison de la faiblesse du mar... ...ché au comptant du pétrole brut. Par ailleurs, la crainte d'un nouveau relève... ...ment des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique a pesé une fois de plus sur le marché, mais un regain d'op... ...timisme était perceptible à la veille du week-end. Indices « F.T. » : indus... ...trielles : 817,9 contre 811,7 ; mines d'or : 644,9 contre 659,1 ; fonds d'État : 78,43 contre 78,49.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
Beecham	298	298
Bowater	245	244
Brit. Petroleum	465	460
Charter	203	203
De Beers (*)	6,50	6,80
Dunlop	42	41
Free State Geduld (*)	38 1/2	37
Glaxo	850	860
Gt. Univ. Stores	553	555
Imp. Chemical	561	568
Shell	621	625
Unilever	865	875
Vickers	160	168
War Loan	33 3/8	33 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Progrès

Le marché nippon a accompli des progrès, surtout en fin de semaine, les valeurs industrielles étant particulière... ...ment bien orientées, de même que les pharmaceutiques, l'alimentation, la construction et le commerce, la machine-outil ayant, en revanche, cédé du terrain. L'indice Nikkei Dow Jones a terminé à 10 428,43 yens (contre 10 104,16), tandis que l'indice général terminait à 795,67 (contre 780,48). Il est précisé que les responsables de la Bourse de Tokyo vont entreprendre le mois prochain l'étude de l'octroi possi... ...ble du statut de membre de la commu... ...nauté boursière à des courtiers étran... ...gers, un problème qui oppose depuis longtemps les milieux financiers japo... ...nais et américains.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
Akai	379	412
Bridgestone	546	568
Canon	1 120	1 170
Fuji Bank	925	925
Honda Motors	1 150	1 200
Matsushita Electric	1 620	1 650
Mitsubishi Heavy	227	227
Sony Corp.	3 430	3 550
Toyota Motors	1 280	1 260

FRANCFORT

Redressement

La perspective d'un compromis met... ...tant fin au long conflit de la métallurgie ouest-allemande a permis un redresse... ...ment de la cote. Les valeurs les plus re... ...présentatives ont enregistré une hausse de 5 à 15 deutschemarks et les automo... ...biles ont été particulièrement bien orien... ...tées, tandis que les bancaires gagnaient également du terrain. Indice de la Com... ...merzbank : 1 006,80 contre 990,50.

	Cours 22 juin	Cours 29 juin
AEG	97	97
BASF	161,50	167
Bayer	164,30	162
Commerzbank	155	153
Deutschebank	339,50	345
Hoechst	163	167
Karstadt	247	246
Mannesmann	141,50	142,30
Siemens	384,50	393,70
Volkswagen	183,70	192,50

L'euromarché

Vent en poupe pour les débiteurs français

Le plus gros eurocrédit accordé depuis le début de cette année à un débiteur français, à savoir EDF, vient d'être porté de 500 millions à 800 millions de dollars (son montant originel était de 400 millions). Les fonds que la grande entreprise nationale se réserve ainsi le droit de tirer pendant une période de dix ans lui sont consentis, comme nous l'expliquions dans une précédente chronique (*le Monde* daté 17-18 juin dernier), à des conditions particulièrement favorables, les moins coûteuses qu'un emprunt garanti par la République française ait encore jamais obtenues sur le marché international.

D'autant plus remarquable est, dans ces conditions, l'accueil donné par la communauté bancaire à la grande opération lancée par EDF. Plus de trente établissements de première grandeur participent à la ligne de crédit pour un montant minimum de 25 millions de dollars, seuil à partir duquel un prêteur rentre dans la catégorie des « chefs de file ». On se souvient que le consortium est dirigé par la BNP, ainsi que par l'américaine Citicorp, la Banque industrielle du Japon et la londonienne Lloyds Bank International, auxquelles se sont jointes les prestigieuses Deutschebank et Morgan Guaranty Trust. Selon la formule de rémunération proposée, moins EDF tirera sur la ligne de crédit, et plus les banques prêteuses y gagneront.

Un autre brillant succès est à inscrire cette semaine au compte d'un autre débiteur français. Dans notre chronique d'il y a quatre semaines, nous faisions état de l'intention du Crédit foncier d'effacer l'échec qu'il avait subi l'été dernier sur le marché suisse. Nous nous demandions cependant si le Crédit foncier ne visait pas un peu trop haut en cherchant à recueillir des capitaux à dix ans, alors que, dans le climat actuel, les emprunteurs estiment déjà longue une durée de huit ans au maximum. Profitant de l'excellent crédit dont jouit de nouveau la signature française, le Crédit foncier a opté pour l'opération la plus risquée. Il n'a pas à se plaindre de son choix. Devant la réponse particulièrement chaleureuse des investisseurs, il a déjà relevé le montant de son emprunt, assorti de la garantie de la République et offrant un coupon de 6 % seulement (au lieu de 6,125 % d'abord envisagé), de 100 à 120 millions de francs suisses. Pourtant, la clôture officielle n'est prévue que pour le mardi 3 juillet. La transaction est dirigée par la Germany Handelsbank NW.

Au point mort

Quant au marché des euro-obligations, il est virtuellement au point mort. La raison de son manque à peu près total d'activité est la suppression imminente de la retenue à la source opérée par le Trésor américain sur 30 % des intérêts versés aux souscripteurs étrangers d'obligations lancées sur le marché des Etats-Unis. On sait que la Chambre des représentants et le Sénat ont déjà voté l'abolition de cette taxe. Ne manque plus que la signature du président Reagan pour qu'elle disparaisse.

Ce qui retient les opérateurs, c'est l'idée que la suppression de cette taxe pourrait avoir pour effet de retirer à l'euromarché des capitaux une partie de sa raison d'être, puisqu'en principe le marché américain sera placé sur un pied d'égalité avec l'euromarché, exempt de tout impôt (mais qui comporte aussi l'immense avantage de l'anonymat). Les euro-obligations émises par les sociétés américaines en Europe ont vu au cours de la semaine leurs cours chuter. A en croire les analystes, la raison de cette forte baisse est que le marché s'attend à un alignement du rendement des obligations cotées à New-York sur celui des euro-obligations. Traditionnellement, ces dernières étaient offertes avec un coupon un peu inférieur à celui des obligations émises aux Etats-Unis, l'écart ne compensant que très partiellement la différence de traitement fiscal. Dans la mesure où il sera désormais à peu près aussi cher de lever des fonds sur le marché international que sur celui de New-York, les sociétés américaines ne renonceront-elles pas à émettre des obligations en Europe ? Telle est en tout cas la question que l'on se pose et à laquelle certains donnent une réponse positive.

Une des rares opérations un peu importantes de la semaine aura été l'émission par le Royaume de Belgique d'obligations (« notes ») à taux flottant et sans échéance, autrement dit des titres perpétuels. Le montant est de 300 millions de dollars et le taux d'intérêt sera égal à l'addition d'une marge de 0,25 % au libor (taux offert pour les dépôts interbancaires à six mois à Londres). Cependant, les investisseurs auront le droit d'obtenir le remboursement de leurs titres à travers une formule originale. Ils pourront demander la transformation de ces derniers en « notes » à taux variable émises simultanément par la Belgique et qui viendront à échéance tous les quatre ans. En contre-partie de cette faculté, les investisseurs devront doncse contenter d'une rémunération un peu moins attrayante, mais la formule choisie permettra à certains d'entre eux, qui, telles de nombreuses banques centrales, ne peuvent acquérir d'obligations d'une durée supérieure à cinq ans, d'arbitrer entre les deux types de papier proposés au marché par la Belgique. La transaction du Royaume de Belgique est dirigée par la Morgan Guaranty Ltd., filiale londonienne de la grande banque américaine spécialisée dans les activités de placements (banques d'affaires).

Les milieux bancaires internationaux estiment qu'un débiteur français pourrait prochainement lancer à son tour un emprunt perpétuel. Vive la République !

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Faiblesse du mark et de la livre sterling

Le mark est resté faible cette semaine, malgré la fin du conflit sur la semaine de trente-cinq heures en Allemagne fédérale,et la livre sterling a poursuivi son fléchissement en raison de la prolongation et du durcissement de la grève des mineurs de charbon en Grande-Bretagne. Contrepartie logique, le dollar s'est montré vigoureux, mais sans excès, sur la perspective d'une nouvelle hausse des taux (voir en rubrique marché monétaire et obligataire).

Lundi, la devise américaine s'orientait à la hausse, dépassant 8,60 F à Paris (8,62 F) et frôlant 2,81 DM à Francfort. Cette avance était due moins au nouveau règlement du taux de base des banques américaines qu'à l'adoption, par une commission mixte du Congrès, d'un projet de suppression de la retenue à la source frappant les intérêts des capitaux étrangers placés aux États-Unis. Le projet, voté définitivement en milieu de semaine, devrait attirer les capitaux extérieurs sur le marché obligataire américain et, donc, provoquer un nouvel afflux de disponibilités converties en dollars, d'où la hausse de cette monaie. Après un repli temporaire, mardi, à 2,78 DM et 8,53 F, le dollar se raffermissait à 2,80 DM et 8,60 F pour terminer la semaine à 2,78 DM et 8,54 F, à peu près au même niveau que celui de la semaine précédente.

En Europe, le fait marquant a été la relative faiblesse du mark. Ce dernier, on le sait, avait fléchi ces dernières semaines en raison de la prolongation du conflit sur la semaine de trente-cinq heures et de la hausse du taux d'intérêt américain qui creusait l'écart aux dépens des taux allemands bien plus bas. Or, à la veille du week-end, ni l'annonce de la signature d'un compromis sur la semaine de trente-cinq heures, que devait très vraisemblablement ratifier la base, ni celle d'un relèvement de 0,50 % du taux d'escompte de la Bundesbank, ne contribuaient à raffermir le mark. Pour les milieux financiers internationaux, le relèvement ne faisait que compenser celui du taux de base des banques américaines, et le compromis sur la semaine de trente-cinq heures n'était guère de nature à améliorer la productivité des entreprises allemandes.

De son côté, la livre sterling a accentué son fléchissement, battant à nouveau un record de baisse vis-à-vis de la monnaie américaine (1,35 dollar et même moins pour une livre). La grève des mineurs de charbon, qui a dépassé les cent jours, s'est durcie. M. Scargill, le leader syndical des mineurs, veut que les aciéries ne soient plus alimentées en combustibles, pour les obliger à fermer.

A Paris, la monnaie britannique, qui valait encore 11,87 F il y a huit jours, est tombée à 11,55 F à la veille du week-end.

Le franc français s'est bien tenu au sein du Système monétaire européen, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours s'est maintenu au-dessous de 3,07 F à Paris, n'ayant progressé que de 2,4 % depuis le réaménagement monétaire du 21 mars 1983. Il est tout juste supérieur à son cours central de 3,0665 F. La bonne tenue de la monnaie française permet donc à la Banque de France de ne pas trop s'alarmer du relèvement du taux d'escompte en Allemagne.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 JUIN AU 29 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3560	–	11,7164	42,9276	35,9582	1,7677	31,8979	0,0584
	1,3640	–	11,7055	43,2058	35,9260	1,7652	31,9030	0,0583
Paris	11,5734	8,5350	–	366,38	306,90	15,0875	272,25	4,9865
	11,6526	8,5430	–	369,11	306,92	15,0803	272,55	4,9828
Zurich	3,1588	2,3295	27,2940	–	83,7648	4,1179	74,3062	1,3610
	3,1578	2,3145	27,0924	–	83,1587	4,0856	73,8395	1,3499
Francfort	3,7710	2,7810	32,5839	1,1938	–	4,9160	88,7081	1,6248
	3,7967	2,7835	32,5823	1,2026	–	4,9136	88,8020	1,6235
Bruxelles	76,7089	56,57	6,6280	24,2841	20,3416	–	18,0446	3,3052
	77,2786	56,65	6,6312	24,4761	20,3520	–	18,0730	3,3041
Amsterdam	4,2510	3,1350	36,7309	134,57	112,72	5,5418	–	1,8317
	4,2755	3,1345	36,6909	135,43	112,61	5,5330	–	1,8282
Milan	2328,79	1711,50	200,52	734,70	615,42	30,2545	545,93	–
	2338,58	1714,50	200,69	740,76	615,95	30,2647	546,98	–
Tokyo	321,91	237,40	27,8156	101,91	85,3649	4,1965	75,7256	0,1387
	321,36	235,60	27,5781	101,79	84,6416	4,1588	75,1635	0,1374

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 juin, 3,5951 F contre 3,6261 F le vendredi 22 juin.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

29 juin 1984

Lire italienne – Mark allemand – Florin néerlandais – Franc français – Couronne danoise – Livre irlandaise – Franc belge

+1,75 / +1,50 / 0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25 — Plafond / Plancher

* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Hausse des taux en Europe

Cela devait bien arriver : les taux d'intérêt ont monté en Europe cette semaine, en réplique au nouveau relèvement du loyer de l'argent aux États-Unis et, notamment, du taux de base des banques. Les banques centrales d'Allemagne, d'Autriche et de Suède ont relevé leur taux d'escompte, tandis qu'en Grande-Bretagne la Banque d'Angleterre s'efforçait de persuader les banques de ne pas hausser leurs tarifs.

En début de semaine, les banques américaines portaient de 12,5 % à 13 % leur taux de base (prime rate). Le dernier relèvement, également de 0,5 %, remontait au 7 mai dernier, précédé par des augmentations de même importance le 5 avril et le 19 mars. Au début de l'année, ce taux était encore de 11 %. Cette mesure était attendue en raison du renchérissement général des ressources des banques américaines (loyer de l'argent entre banques passé au-dessus de 11 % et taux des eurodollars à six mois supérieur à 12,5 %). En outre, la Réserve fédérale reste soucieuse de calmer la surchauffe en exerçant une action restrictive sur les disponibilités et sur la demande de crédit.

Nombre d'observateurs américains estiment que la hausse va continuer. Ainsi, M. John McGillicuddy, président de la Manufacturers Hanover, quatrième banque américaine, estime que le « prime rate » pourrait atteindre 14 % dans les prochains mois avec, peut-être, une détente pour le deuxième trimestre de 1985. Cette perspective est peu réjouissante pour les Etats d'Amérique latine, très lourdement endettés comme l'on sait, et qui ont vigoureusement réagi au relèvement du « prime rate » au lendemain même de leur réunion de Carthagène, en Colombie, où ils avaient vigoureusement réclamé une baisse des taux. Tout relèvement des taux américains leur coûte 3,5 milliards de dollars par point et l'escalade américaine est jugée par eux intolérable. Le mot de « représailles » a même été prononcé par le secrétaire au Trésor du Mexique, M. Jésus Silva-Herzog.

Dans l'immédiat, ils n'ont guère d'espoir à nourrir. M. Lyle Gramley, membre du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, a déclaré que la Fed n'avait pas l'intention de modifier sa politique ni de relâcher son étreinte sur le crédit pour favoriser une désescalade des taux, bien que leur ascension actuelle risque, à terme, de compromettre la reprise de l'économie.

En fin de semaine, il était annoncé, d'abord, que la masse monétaire M 1 s'était contractée de 3 milliards de dollars, après avoir augmenté de 3,1 milliards de dollars la semaine précédente. On prévoit, toutefois, une forte augmentation la semaine prochaine. Il était également annoncé, vendredi dans l'après-midi, que les indicateurs avancés de l'économie américaine avaient fléchi de 0,1 % en mai, ce qui autorise quelques-uns à penser que l'expansion de l'économie américaine se ralentit, sans en être sûrs. Outre-Atlantique, on s'attend, enfin, à une nouvelle hausse du taux d'escompte de la Réserve fédérale.

Il convient toutefois de noter que le vote, par le Congrès, de la suppression de la retenue à la source de 30 %, qui frappe actuellement les intérêts versés aux porteurs étrangers de titres américains (emprunts, bons du Trésor), peut avoir des conséquences non négligeables sur l'évolution des taux, dans la mesure où celle-ci pourrait ramener à New-York les importantes émissions obligataires libellées en dollars, qui avaient émigré en Europe ou ailleurs afin, précisément, d'échapper à cette retenue à la source. En attirant davantage de capitaux étrangers, cette mesure va permettre au Trésor de financer plus aisément le déficit budgétaire des Etats-Unis. Dans ces colonnes, Christopher Hughes estimait, les 20-21 mai dernier, que pour une perte de ressources fiscales de 150 millions de dollars, le Trésor pourrait drainer 60 milliards de dollars supplémentaires. Un tel phénomène aurait pour effet d'alléger un peu la pression sur le marché et, donc, de ralentir le mouvement de hausse du loyer de l'argent.

En Europe, la Banque fédérale d'Allemagne, profitant de l'accord sur la durée du travail hebdomadaire qui met fin au conflit, a porté son taux d'escompte de 4 à 4,5 %, laissant son taux d'avance sur titres (Lombard) inchangé à 5,5 %. Dans un communiqué, la Banque a justifié sa décision par la nécessité de réduire l'écart entre les taux américains et allemands, creusé à nouveau, en début de semaine, par le relèvement du taux de base bancaire aux Etats-Unis, et l'obligation de défendre le mark vis-à-vis du dollar. Il est à noter que c'est la première fois que le taux d'escompte de la Bundesbank est relevé depuis 1980, et que la dernière diminution avait eu lieu le 17 mars 1983. Les observateurs font toutefois remarquer que la Banque centrale est soucieuse de ne pas provoquer de hausse importante du coût du crédit en Allemagne, car elle injecte en même temps dans l'économie 8 milliards de marks (24 milliards de francs) sous forme de relèvement du plafond d'escompte des banques. Ajoutons enfin que, traditionnellement, l'écart entre le taux d'escompte et le taux Lombard est de 1 %, alors que depuis mars 1983, il était de 1,5 %. En Autriche, le taux d'escompte a été porté de 4,25 % à 4,50 %, et en Suède de 8,50 % à 9,50 %. Dans ce dernier pays, il est vrai, la Banque centrale est soucieuse de freiner à la fois les sorties de devises (200 millions de dollars depuis avril dernier) et l'inflation.

Les emprunts d'Etat en France

Sur le marché obligataire français, l'événement a été le deuxième emprunt d'Etat de l'année, en deux tranches, l'une de 4 milliards de francs, à taux fixe de 12,80 % et durée de huit ans, prorogeable de deux fois quatre ans avec indexation sur le taux moyen des emprunts d'Etat sur le marché secondaire de Paris. L'autre, de 8 milliards de francs, est à taux révisable annuellement (TRA) sur douze ans, avec un taux de 12,30 % la première année, et une indexation similaire les années suivantes. L'accueil a été bon, à la fois de la part des investisseurs institutionnels pour la deuxième tranche à taux révisable, qui pourrait être ramenée de 8 milliards à 7 milliards de francs, et des particuliers pour la première tranche à taux fixe. Cette première tranche intéresse égale3 ment les caisses de retraite en raison de sa faculté de prorogation sur deux fois quatre ans.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse du plomb et du café

Un regain de tension dans le golfe Persique et la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont exercé une certaine influence sur les places commerciales. Deux métaux ont été particulièrement favorisé durant le premier semestre, le plomb, qui a enregistré une hausse de 30 % et l'étain de plus de 10 %. En revanche, l'aluminium a fléchi de 15 % et le caoutchouc de plus de 40 %. Aux denrées, seul le café a progressé de 15 %, alors que la baisse atteignait 30 % sur le sucre et 20 % sur le cacao. Quant aux tourteaux de soja, ils ont fléchi de 20 %.

METAUX. – *Les cours du cuivre sont repassés au-dessus de 1000 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. La réduction de 44 000 tonnes des stocks britanniques de métal, revenus à 230 000 tonnes, l'absence de décision prise par la commission du commerce international aux Etats-Unis relative à la limitation des importations de cuivre, soit par l'élévation des taxes douanières, soit par l'instauration de quotas d'exportation), ont stimulé le marché. En outre, un producteur américain aurait l'intention de fermer prochainement une unité de production.*

La hausse se poursuit sur les cours de l'étain à Londres. Le Conseil international de l'étain vient de décider de maintenir les prix plancher et plafond ainsi que le quota d'exportation pour le troisième trimestre à 22000 tonnes. Le stock de 22000 tonnes, provenant du cinquième accord international sera probablement conservé jusqu'en 1986. Enfin, les moyens d'intervention du directeur du stock régulateur vont être renforcés par une contribution en espèces de 18,5 millions de livres sous forme d'un apport de la Malaisie. L'Indonésie suivrait cet exemple.

Nouvelle et sensible progression des cours du plomb à Londres, qui retrouvent leur niveau le plus élevé depuis octobre 1981. Les négociations entre la direction d'une importante compagnie américaine et les syndicats ont abouti à un échec, la grève risque donc de se prolonger.

Faibles variations des cours du nickel à Londres. La demande mondiale devrait encore s'accroître en 1984 de 7 % prévoit le président d'Inco. Elle continuerait toutefois d'être inférieure à l'offre.

CAOUTCHOUC. – *Une reprise s'est produite sur les cours du naturel. Le groupe international d'études prévoit l'apparition d'un déficit de 30000 tonnes en 1985. Autre facteur favorable, l'amélioration attendue de la demande de la part de certains utilisateurs avec le règlement du conflit social en R.F.A.*

DENREES. – *Renversement de tendance sur le marché du café, la hausse des cours a été provoquée par un refroidissement de la température au Brésil. Le souvenir des « fameuses gelées » d'il y a quelques années, qui avaient entraîné les cours du café à des sommets en l'espace de quelques mois, reste encore vivace. Les torréfacteurs ont augmenté leurs achats de couverture. La Côte-d'Ivoire, selon certaines rumeurs éprouverait des difficultés à remplir son quota d'exportation alloué par l'Organisation internationale du café pour les deux trimestres allant de juillet à décembre.*

Légère baisse des cours du cacao sur les différents marchés. Des incertitudes subsistent relatives aux quantités de fèves disponibles à court terme. Des chocolatiers auraient acheté à bas prix des fèves de moins bonne qualité, ce qui a déprimé le marché.

LES COURS DU 29 juin 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 001 (973,50) ; à trois mois, 1 015,50 (996) ; étain comptant, 9 320 (9 290) ; à trois mois, 9 270 (9 255) ; plomb, 388 (360) ; zinc, 640 (636) ; aluminium, 927 (937) ; nickel, 3 520 (3 535) ; argent (en pence par once troy) (632,5). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,10 (60) ; argent (en dollars par once), 8,40 (8,65) ; platine (en dollars par once), 373,2 (376,90). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,20 (29,28).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 77,95 (78,87) ; octobre, 74,35 (75,10). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 449 (454). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 51,40 (52,50).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 620-630 (600-615). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : (194-194,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 260 (2 270) ; septembre, 2 330 (2 313) ; sucre, juillet, 4,82 (5,44) ; septembre, 5,20 (5,67) ; café, juillet, 150,50 (146,88) ; septembre, 145 97 (141,31). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, août, 139,20 (149) ; octobre, 147 (154,60) ; café, juillet, 2 195 (2 132) ; septembre, 2 219 (2 160) ; cacao, juillet, 1 825 (1 834) ; septembre, 1 809 (1 811). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 100 (2 190)) ; décembre, 2 034 (2 055) ; café, septembre, 2 660 (2 550) ; novembre, 2 627 (2 560) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 370 (1 410) ; octobre, 1 373 (1 450) ; tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 176 (185) ; septembre, 182,50 (187,80). – **Londres** (en livres par tonne), juillet, 138,50 (141,50) ; septembre, 143 (148).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 354 (356 1/2) ; septembre, 360 (361 1/4) ; maïs, juillet, 352 (353 3/4) ; septembre, 328 (331 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 052,60 (1 065,90) ; Reuter, 1 922,1 (1 920,1).

UN JOUR DANS LE MONDE

DEVANT LE COMITÉ DIRECTEUR DU PS

M. Jean Poperen : la rigueur ne doit pas bénéficier qu'aux entreprises

Le comité directeur du PS, qui se réunit les samedi 30 juin et dimanche 1er juillet (le Monde du 30 juin), s'est ouvert par la lecture du rapport d'activité de M. Jean Poperen, numéro deux du Parti.

M. Poperen tire d'abord les conclusions des élections européennes. S'il y a eu, constate-t-il, « *globalement (...) confirmation des positions du Parti (...), le Parti socialiste ne retrouve quasiment rien de la substance perdue par les autres formations de la gauche, notamment par le PCF* ».

« *Jamais*, continue M. Poperen, *dans une élection de caractère national, la démobilisation de l'électorat de gauche n'a atteint de pareilles proportions (...). L'abstentionnisme d'une partie importante de l'électorat de la gauche devient un phénomène politique majeur* (...).

A propos des résultats enregistrés par l'extrême droite, M. Poperen observe que « *l'électorat de Le Pen est un électorat très droitier radicalisé. Il ne semble pas avoir bénéficié de transferts importants venant de la gauche, sauf en Provence-Côte d'Azur* ».

« *En 1986*, continue M. Poperen, *la gauche aura besoin de tous ses électeurs pour gagner, et il serait particulièrement aventureux de croire que ceux-ci vont se mobiliser massivement.* »

Cette situation, ajoute M. Poperen, « *peut amener à explorer les possibilités d'élargissement* » de la majorité. « *Mais*, continue-t-il, *est-ce de cela qu'il s'agit lorsqu'on s'adresse à un leader du CDS, Stasi qui, d'ailleurs, renvoie aussitôt l'invitation avec mépris ? Pourquoi rechercher toujours ce centre qui n'existe pas ? Même dans l'épreuve d'aujourd'hui, la stratégie d'union de la gauche vient justement d'être valorisée par l'échec des tentatives de nouvelle « troisième voie » (...). Au moment donc où la droite est plus que jamais la droite, comment la gauche pourrait-elle manquer d'être fortement la gauche ?* »

M. Poperen constate alors que « *la politique du gouvernement de gauche, sous l'impulsion du président de la République, enregistre d'incontestables réussites, d'abord dans l'ordre international* ».

M. Poperen rappelle que, sur un plan intérieur la politique de rigueur commence à porter ses « *premiers fruits.* (...)

Pour autant, reconnaît M. Poperen, « *bien des gens de gauche* » s'interrogent. « *Le pire choix*, répond M. Poperen, *serait* (...) *alors que la réussite n'est pas assurée, de changer de ligne. Nous avons le devoir de faire que les acquis de la rigueur atteignent un niveau d'irréversibilité.* »

M. Poperen en arrive alors à une mise en garde à l'adresse du gouvernement et, notamment, de M. Jacques Delors : « *Il faut*, souligne-t-il, *que les gens de ce pays* (...) *éprouvent concrètement que les actes d'aujourd'hui du gouvernement concourrent* (...) *à avancer vers la finalité de la rigueur.* (...) *L'un des signaux qui nous ont été adressés le 17 juin, c'est que le monde du travail a besoin de savoir de quels moyens nous pourrons nous servir, dans la période qui vient, pour stabiliser le chômage, puis amorcer une inversion de la courbe* (...) *Cette réponse est d'abord politique* (...). *Au moment où nul ne conteste plus que les « marges » des entreprises se sont élargies, que les investissements repartent* (...), *comment comprendre, comment admettre que nous en restions à l'heure où l'on parle beaucoup de licenciements et quasiment pas d'embauches (...). Il y aurait un grand risque à ce que la rigueur, appliquée par la gauche, soit ressentie comme conduisant simplement à accroître les bénéfices des entreprises, non à élargir, à partir de là, les possibilités d'emploi. La question de la contribution du patronat à l'effort national, en contrepartie des sacrifices acceptés par les salariés, n'est donc toujours pas résolue. Mais plus le temps passe, plus cet état de choses entraîne des conséquences économiques, sociales, politiques fâcheuses. Et il serait dangereux d'imaginer que la question posée pourrait, longtemps encore, rester sans réponse.*

M. Poperen souligne que la « *base sociale et politique* » de la gauche « *nous avait donné un avertissement au premier tour des municipales. Le second tour avait été considéré par nous comme un sursis. Rien de décisif n'ayant été de nature à modifier la perception que ces couches sociales ont de notre politique, ce qui se passe aujourd'hui ne saurait être considéré comme surprenant* ».

UN OURAGAN AURAIT FAIT DE NOMBREUSES VICTIMES AU NORD-EST DE MOSCOU

Moscou (*AFP*). — Un ouragan, qui a ravagé la région de Moscou, le 9 juin dernier, a provoqué la mort de quelques centaines de Soviétiques et entraîné des dégâts importants, selon des informations de source diplomatique à Moscou où, cependant, *aucun bilan officiel* n'a été publié. L'ouragan a frappé la ville d'Ivanovo, à deux cents kilomètres au nord-est de la capitale et plusieurs autres villes de la République autonome de Tchouvachie où résident plus de huit millions d'habitants.

D'après la presse soviétique, les vents ont atteint des vitesses de 360 kilomètres à l'heure, dévastant cultures et forêts, bâtiments, écoles, hôpitaux et usines par centaines. Il y a eu « mobilisation générale » de la population pour faire face aux destructions avec l'aide de l'armée, de la milice et de médecins envoyés sur place. Des journalistes occidentaux en poste à Moscou se sont vu opposer une interdiction de se rendre à Ivanovo. Les autorités soviétiques ont publié un communiqué faisant étant de « *pertes en vies humaines* », sans autre détail, ! et elles ont formulé « *leurs profondes condoléances* » aux familles et à leurs proches touchés par cette catastrophe.

L'affaire de Creusot-Loire

M. MITTERRAND : c'est toujours vers l'Etat que l'on se retourne

M. François Mitterrand, inaugurant une salle polyvalente à Clamecy, dans la Nièvre, a pris position dans l'affaire Creusot-Loire. « *On doit constater*, a déclaré en substance le président de la République, *que certains ne respectent pas leurs devoirs. Ceux-là n'ont pas compris qu'ils devaient assurer la modernisation de leur entreprise pour supporter la concurrence. Je ne suis pas surpris de constater que c'est vers l'Etat que l'on se retourne, l'Etat abhorré, l'Etat dénoncé, l'Etat que l'on accuse toujours de dépasser sa propre mesure. C'est à l'Etat que l'on dit : pourquoi ne nous donneriez-vous pas ce dont nous avons besoin pour survivre, et bien sûr les intérêts privés auront été garantis, les bénéfices iront de ce côté-là ; c'est à l'Etat qu'iront les pertes.* »

S'adressant aux élus et aux entrepreneurs de la Nièvre, M. Mitterrand a affirmé que l'Etat se trouverait à leur côté pour faire ce qu'il doit faire, et non se substituer à eux. « *Car on peut aller contre la crise, tout se démontre avec les faits, et c'est sur les faits que l'on appréciera le travail de ce gouvernement. Tous les paramètres du succès succèdent peu à peu aux paramètres de la crise. L'effort doit continuer, qui suppose des sacrifices à répartir le plus justement possible. Nous y parviendrons* », a enfin ajouté le président de la République.

LE DÉBAT INTERNE AU PCF

M. Marcel Rigout : Vive la « révolution culturelle » !

De notre envoyé spécial

Rome. — Dans la somptueuse cour de la Villa Médicis vendredi soir 29 juin à l'heure de la réception offerte par Pierre Mauroy à la communauté française d'Italie, M. Rigout était le plus entouré de tous les membres de la délégation officielle accompagnant le premier ministre à Rome. Comme ils l'avaient déjà fait la veille, les journalistes le pressaient de questions sur le débat en cours au sein du Parti communiste français. La réunion du comité central des 26 et 27 juin a été à nulle autre pareille : M. Rigout n'avait jamais vu cela. Les membres du comité ont même dû « *faire la queue* » pour s'inscrire au tour de parole. Oui, c'est vrai, personne n'est intervenu pour défendre le rapport de Claude Poperen. Oui, c'est vrai, les intervenants ont pratiquement tous estimé que la direction du parti avait fait preuve d'insuffisance dans ses analyses. Oui, c'est vrai, dans leur grande majorité, ces intervenants se sont prononcés pour la poursuite de la participation du parti au gouvernement. Ceux qui se sont prononcés pour la rupture étaient extrêmement minoritaires.

Pour M. Rigout, il ne fait aucun doute que la réaction du comité central traduit une vague de fond. Là où M. Georges Marchais voit « *le commencement d'une réflexion* », lui parle déjà de « *révolution culturelle* ». Il s'en réjouit, car l'enjeu est capital : « *Il s'agit de sauver le parti.* » Comment y parvenir ? Le salut passe d'abord, selon le ministre de la formation professionnelle, par une amélioration de la vie démocratique du parti. Les structures intermédiaires entre les cellules et le congrès ne doivent pas jouer un rôle d'écran. Bien qu'il ne soit pas question de remettre en cause le centralisme démocratique ni de permettre l'organisation de courants, M. Rigout est partisan de votes sur des « *contributions diverses* » lors des prochains congrès. Le temps est révolu, estime-t-il, des motions verrouillées avant même d'avoir été débattues.

Comme on lui fait remarquer que ce n'est pas la première fois qu'on parle d'un aggiornamento au PCF, et que cela avait été le cas notamment lors du vingt-deuxième congrès, en 1976, il réplique : « *Oui, mais en 1976, nous avions de gros bras et nous pensions pouvoir mettre François Mitterrand dans notre poche. C'est lui qui nous a mis dans la sienne.* »

Le salut passe surtout, à son avis, par une clarification de la position du parti à l'égard de l'URSS. Le problème le plus grave réside, à ses yeux, dans un constat : les positions du parti ne parviennent plus à attirer les jeunes. Pour les jeunes aujourd'hui, le PCF se réduit souvent à l'équation suivante : « *PC = URSS = goulag* ». C'est-à-dire se réduit à l'image d'un parti ennemi des libertés. Or, sans les jeunes, le PCF risque de devenir « *un parti d'anciens combattants* ». Pour tout ce qui concerne les droits de l'homme et les droits des peuples, le PCF doit donc s'interdire désormais toute ambiguïté. Dans ce domaine, l'exemple du Parti communiste italien paraît positif à M. Rigout.

En outre, depuis le printemps 1981, au sein de la majorité, sans doute le PCF a-t-il « *mal géré le oui, mais...* » Bon nombre de militants et d'électeurs n'approuvent pas ses assauts critiques, souvent excessifs, contre le gouvernement.

Le rôle de M. Marchais ? Au comité central, certains intervenants ont « *fraternellement* » mis en cause le secrétaire général en sa qualité de « patron » du parti. Il ne s'agit pas de faire supporter à celui-ci une responsabilité qui est collectivement partagée, mais il est également clair que, pour une partie de l'électorat communiste, Georges Marchais est devenu l'« *homme de l'échec* ». Il paraît donc difficile de concevoir que M. Marchais puisse apparaître demain comme l'homme de la rénovation. Le secrétaire général comprendra-t-il cela ? « *Je l'espère... Vous savez, c'est un homme sensible, plus sensible qu'on ne croit...* »

Pourquoi le ministre de la formation professionnelle s'exprime-t-il si librement ? « *Je suis sans ambition personnelle. Il s'agit de prendre le taureau par les cornes pour sauver le parti, et c'est possible.* » Est-il prêt personnellement à s'engager au côté des partisans de cette « *révolution culturelle* » ? Réponse immédiate : « *Oui !* »

A. R.

Au Liban

L'armée israélienne arraisonne un navire civil reliant Chypre à Beyrouth et arrête neuf passagers

La marine israélienne a arraisonné au large de Beyrouth, vendredi 29 juin dans l'après-midi, un bateau civil battant pavillon panaméen, l'*Alizur-Blanco*. Elle l'a conduit dans le port de Haïfa (nord d'Israël). Le navire, qui transportait soixante-trois personnes, en majorité libanaises, se dirigeait de Chypre vers le Liban lorqu'il a été arraisonné. L'*Alizur-Blanco* assure une liaison régulière entre Larnaca et Beyrouth depuis que l'aéroport de cette ville est fermé.

Neuf passagers ont été retenus par les autorités israéliennes à Haïfa, a indiqué un responsable de la compagnie affrétant le navire. Les passagers (huit Libanais et un Syrien) sont considérés comme « *suspects* » par les autorités israéliennes, a précisé ce responsable. Selon d'autres informations, qui n'ont pas été confirmées, ces neuf personnes seraient des « *combattants palestiniens* ».

Les cinquante-quatre autres passagers du bâtiment ont débarqué ce samedi 30 juin dans le petit port du Bain militaire, à Beyrouth-Ouest. Ils ont indiqué avoir été soumis en Israël à un interrogatoire minutieux par les responsables de la sécurité. Le ministre libanais de l'éducation, M. Selim El-Hoss, a qualifié d'« *acte de piraterie* » cet arraisonnement d'un navire, par une vedette israélienne, dans les eaux territoriales libanaises. M. El Hoss, qui suit cette affaire depuis le début pour le gouvernement libanais, en congé pour les fêtes de fin du Ramadan, a affirmé que le détournement de l'*Alizur-Blanco* vers Haïfa constituait « *une violation grave de la législation internationale et des droits de l'homme* ».

APPEL AU MEURTRE

Dans un entretien accordé au « *journal de Jean-Marie Le Pen* », *National-Hebdo* du 28 juin, *M. Jean-Edern Hallier s'affirme « profondément enraciné dans le terroir et la tradition ». « Je crois que seule la religion catholique peut combattre les politiciens*, ajoute-t-il. *Je suis, en fait, très proche des intégristes, tout comme, par certains côtés, je suis proche de Jean-Marie Le Pen : la famille, les valeurs morales, il est le premier à parler de tout cela, et il a raison.* » A propos du président de la République, l'écrivain déclare : « *Mitterrand est tenu par les Russes (...). C'est un traître ! Il mérite douze balles dans la peau !* »

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1984 a été tiré à 451 787 exemplaires

A B C D E F G

La COB dénonce de graves irrégularités commises sur le marché obligataire et saisit la justice

A l'issue d'une longue et minutieuse enquête menée en coopération avec les services de la Chambre syndicale des agents de change, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de transmettre au parquet un dossier concernant un petit nombre de professionnels (six dont cinq salariés d'agents de change) coupables d'avoir commis de graves irrégularités sur le marché obligataire. En mai dernier, à l'occasion de la publication du rapport annuel de cet organisme chargé de surveiller les marchés financiers et les sociétés qui font appel public à l'épargne, la COB, avait déjà laissé entendre qu'elle avait entrepris une vaste investigation sur les obligations, tant en raison de l'importance croissante de ce marché (dont le volume de transactions a atteint 221,5 milliards de francs en 1983, quatre fois plus que les actions) que des brusques hausses de cours parfois constatées lors des négociations de blocs d'obligations (volumes de titres importants négociés en une seule transaction).

Sur les quelques mille neuf cents emprunts actuellement inscrits à la cote, la Commission des opérations de Bourse s'est attachée plus particulièrement à quarante-neuf d'entre eux pour aboutir à la conclusion que plusieurs spécialistes de ce marché étaient susceptibles d'être déférés aux autorités judiciaires sous le double motif d'initié et d'« action illicite sur le marché par altération de cours ». En d'autres termes, il est reproché à ces personnes, dont l'identité n'est pas révélée (pas plus que celle des quatre charges d'agent de change qui les emploient), d'avoir procédé durant l'année 1982 à des manipulations de cours à l'occasion d'amortissements d'emprunts effectués par des sociétés, voire de s'être intercalés entre l'acheteur et le vendeur en s'appropriant les écarts de cours dont auraient normalement dû bénéficier les donneurs d'ordres.

Ces spécialistes du marché des obligations « *sont intervenus pour leur compte personnel dans des conditions qui leur ont procuré des gains substantiels... commettant ainsi des irrégularités graves susceptibles de recevoir des suites pénales* » estime la Commission, ajoutant : « *l'ensemble des opérations ainsi décelés a procuré à leurs auteurs des gains dont le montant a dépassé au total 2 millions de francs en 1982* ». Ces profits, « *retirés en espèces par les intéressés au fur et à mesure de leur réalisation ont été souvent préjudiciables à la clientèle* ».

Si le nombre des professionnels mis en cause est limité par rapport aux quelque mille huit cents personnes qui travaillent en prise directe sur le marché boursier, de même que celui des charges d'agents de change concernées, la COB n'en souligne pas moins la gravité des faits relevés, formulant dans son dernier bulletin mensuel quelques suggestions pour un meilleur fonctionnement de ce marché. Celles-ci pourraient être étudiées dans le détail avec les autorités de tutelle après le départ de son président, M. Bernard Tricot, dont le mandat à la tête de la COB s'achève en août prochain, le nom de son successeur n'étant pas encore connu.

SERGE MARTI.

Le gouvernement argentin signe un accord de dernière minute avec ses créanciers

Un accord de dernière minute aura encore permis de laisser la porte ouverte pour de nouvelles négociations entre l'Argentine et ses créanciers étrangers auxquels elle doit quelque 43,6 milliards de dollars, dont une petite vingtaine vient à échéance cette année, du fait du montant très élevé des emprunts à court terme contractés au cours des dernières années.

C'est le ministre de l'économie du gouvernement de Buenos-Aires, M. Bernardo Grinspun, qui a lui-même annoncé l'arrangement conclu avec le comité bancaire (onze établissements dont un français) présidé par un des dirigeants de la Citibank et censé représenter les quelque trois cent cinquante banques américaines, européennes, japonaises, etc. prêteuses, afin de permettre à l'Argentine de faire face à ses obligations les plus urgentes. Les autorités de Buenos-Aires se sont déclarées prêtes pour leur part à prélever 225 millions de dollars sur leurs réserves de changes (estimées à 1,6 milliard de dollars), tandis que les banques étrangères leur avançaient à quarante-cinq jours (renouvelables) 125 millions. Ces deux opérations font un total de 350 millions de dollars qui, ajoutés aux 100 millions déjà déboursés, la semaine dernière, forment les 450 millions de dollars à verser avant ce samedi 30 juin à titre d'arriérés d'intérêt.

Grâce à ce versement, les Argentins se seront, en principe, mis à jour pour le règlement des intérêts qu'ils auraient normalement dû payer il y a trois mois. Les apparences sont une nouvelle fois sauves pour les banques américaines créancières soumises à une réglementation qui les oblige à ne plus compter comme revenus les intérêts restés impayés passé un délai de quatre-vingt-dix jours.

Simultanément, le crédit de 300 millions de dollars accordé précédemment (et aussi au dernier moment) à l'Argentine par quatre pays (Brésil, Mexique, Venezuela, Colombie), pour lui permettre, pour les mêmes raisons, de respecter son échéance du 30 mars, est renouvelé, pour la troisième fois, jusqu'au 31 juillet. C'est ce prêt, consenti par ses compagnons d'infortune, qui aura encore permis à l'Argentine d'effectuer le règlement de la semaine dernière auquel il a été fait allusion plus haut.

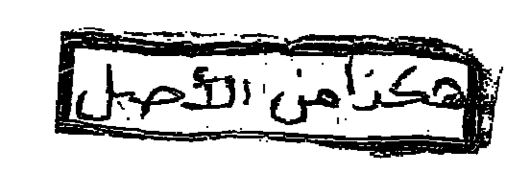
De même, les banques commerciales qui avaient déjà fait une avance de 100 millions de dollars le 30 mars dernier (pour être payées à leur tour) ont accordé un délai supplémentaire pour le remboursement. Comme dans les charges rapides, la cavalerie financière fait à plusieurs reprises passer les mêmes sommes pour donner l'impression qu'elle est capable de mobiliser des forces suffisantes pour faire face à n'importe quelle situation. Les banques, pour faire bonne mesure, ont encore accepté de reporter du 15 juin dernier au 15 septembre prochain le remboursement d'une créance de 750 millions de dollars sur l'Argentine.

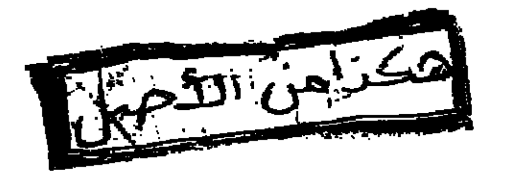
Mais tout cela n'est que péripéties. La grande question qui reste posée est de savoir si le président Alfonsin se résoudra à signer l'accord en cours de négociation avec le Fonds monétaire. Le mercredi 27 juin dans la soirée, le chef de l'Etat a prononcé un discours pour appeler ses concitoyens à l'effort ou, si l'on préfère, à l'austérité : « *Si nous voulons*, a-t-il notamment dit, *que notre pays survive et si nous ne voulons pas faire le jeu des ennemis de la nation, il nous faut comprendre que la solution de nos problèmes passe par le dialogue et la conciliation, et non par des grèves et des conflits. Nous ne pouvons nier la gravité de la crise que nous traversons...* » Quant à M. Grinspun, il a déclaré que les négociations avec le Fonds monétaire « *avançaient* ».

De la signature d'un accord avec le FMI dépend l'ouverture de négociations en bonne et due forme dans les banques et avec les gouvernements étrangers, non plus pour boucher des trous, mais pour rééchelonner sur une longue période les énormes dettes, privées et publiques (celles qui sont dues aux Etats occidentaux) de l'Argentine, venues à échéance.

Le principal point de désaccord avec le FMI porte sur la question des salaires, le président argentin (il l'a encore répété dans son discours) estimant qu'il convient d'assurer une certaine progression du pouvoir d'achat réel (après les amputations qu'il a subies au cours des précédentes années) des salariés petits et moyens. Mais le différend ne serait-il pas plus apparent que réel ? Comment calculer l'évolution des salaires en faisant abstraction de la hausse des prix dans un pays où l'inflation est évaluée (estimation elle-même très hasardeuse) à 570 % en rythme annuel ?

PAUL FABRA.





Le Monde

Aujourd'hui

RENÉ BURRI/MAGNUM.

Los Angeles avec et sans les J.O., page II

L'ordre des Chartreux a neuf cents ans, page VIII

Campagne de fouilles au Louvre, page XI

Une grande enquête du *Monde* : les aventures de la raison, page XIV

Supplément au numéro 12264. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 1er juillet - Lundi 2 juillet 1984.

…ves irrégularités …ché obligataire …stice

SERGE MARTI.

…nt argentin signe … dernière minute … créanciers

PAUL FABRA.

Los Angeles *qui accueille les Jeux, n'a construit, contrairement à Montréal, Tokyo ou Munich,*

Les J.O. logeront dans du 1932

La métropole californienne veut faire la fête sans rien payer.

LOS ANGELES a peur du rouge. Consciente des graves inconvénients qu'un tel événement peut avoir pour l'hôte, la ville qui accueille dans un mois les 23es Jeux olympiques a voulu se garder de trois sortes de «rouges» : *«Red faces in Moscow, red line in Montreal, red blood in Munich.»* Le rouge de la honte à Moscou en 1980; le rouge au bilan financier de Montréal en 1976; celui du sang versé à Munich en 1972.

Personne ne peut dire si les mesures de sécurité, quelle que soit leur sévérité, seront complètement efficaces. Mais l'on sait déjà que le démon du boycottage empoisonne cette fois encore ce qui devrait être la fête universelle du sport.

Sur la liste «rouge», un seul objectif a été vraiment surveillé, strictement contrôlé et d'ores et déjà atteint : l'affaire financière.

«Les Angelenos veulent bien faire la fête, mais ils ne veulent pas payer plus d'impôts.» Pour la première fois dans l'histoire, un comité spécial a été créé et la municipalité ne prend pas à sa charge la gestion des Jeux. Le comité lui-même a réuni des fonds auprès de trente grands sponsors, et cinquante sociétés privées ont acheté le droit d'afficher qu'elles vendent la bière, le téléphone, l'essence ou le blue-jean officiels, ou qu'elles sont la «banque des JO» ou le «film des JO» (ce sera Fuji et pas Kodak, un signe de plus de la combativité commerciale des Japonais).

Surtout, la manifestation a été pré-vendue à la chaîne de télévision ABC, qui a payé la somme faramineuse de 225 millions de dollars alors que la couverture de Moscou avait été facturée. 87 millions de dollars, celle de Montréal 32 et, il y a douze ans, 12 millions seulement pour Munich...

Pour la première fois, aussi nettement, l'enjeu des images de télévision, le caractère mondial du spectacle, sont pris en considération crûment dans le budget de l'opération. On attend des spectateurs, ne serait-ce que pour remplir les gradins, en bons figurants de la cérémonie. Mais le public véritable est beaucoup plus large, et paie sa part largement, par le biais de la publicité ou de la «couverture» télévisuelle, la vente de billets ne devant rapporter que le cinquième des recettes.

S'étant juré de faire une bonne affaire, les organisateurs ont d'abord cherché à bien vendre le produit «JO», *puis* à dépenser le *moins* possible, donc à construire le *moins* possible. Voués aux médias modernes, projetés dans le monde de l'image, les jeux de Los Angeles n'éprouvent pas, pour la première fois, la nécessité de s'inscrire dans la pierre.

Contrairement à un usage bien établi, la «grosse orange» de Californie (3 millions d'habitants, treize dans l'agglomération, qui s'étend sur 100 kilomètres de long) ne profite pas de l'occasion pour s'équiper, s'embellir, montrer de quoi ses architectes et ses ingénieurs sont capables.

Bien sûr, il y a des chantiers. *Un investisseur a restauré avec soin (40 millions de dollars)* le Biltmore Hotel et son joyeux rococo tardif (1926) pour y loger les délégations officielles et le quartier général.

Bien sûr, on agrandit l'aéroport (qui en avait besoin), mais sans lui donner un caractère ou un style qui en ferait, lui qui est pour de bon au centre de cette forme sans «cœur», le symbole qui manque. *«L.A. n'a pas plus de personnalité qu'un verre en carton»*, estimait Raymond Chandler. Cela ne va pas beaucoup changer. La ville reçoit, comme une ménagère *middle-class,* en bigoudis. Et s'en moque.

La municipalité n'aurait pas été à l'écart de l'organisation elle-même que cela n'aurait pas été différent : car, ici, ce ne sont pas les élus ou l'administration qui influencent la forme de la ville, mais, en direct, les forces économiques et, dans leurs bons jours, les mécènes publics et privés qui prennent en main tel ou tel manque, un musée ou une salle de concerts.

On attend la construction par Arata Isozaki du musée d'art contemporain (voir l'article de Pierre Zins) et on a confié à Frank O. Gehry l'aménagement d'une installation provisoire tandis qu'il termine la construction du musée de l'air et de l'espace. Mais ces chantiers ne sont pas directement liés à l'événement.

Pour les monuments voués au sport, pas de nouveauté marquante. On ne verra pas en Californie l'équivalent des stades olympiques construits par Roger Taillibert à Montréal, ni les surprenantes pagodes de béton déroulées asymétriquement autour de fûts gigantesques par Kenzo Tange pour Tokyo en 1964. On ne se pâmera plus d'admiration, *comme à Rome en 1960, sous* la voûte *en* béton étoilée dont Pier Luigi Nervi avait couronné le palais des sports.

Il ne faut s'attendre à aucune surprise aussi poétique que les voiles de nylon suspendues au hasard d'un moutonnement irrégulier au-dessus des spectateurs à Munich, chef-d'œuvre de structure et de toiles tendues dont Frei Otto faisait l'expérimentation à grande échelle.

Sans remonter aux démonstrations de puissance du Reich à Berlin en 1936, orchestrées par Albert Speer pour Hitler et filmées par Leni von Riefenstahl, le palmarès architectural des Jeux olympiques est riche et se trouve lié dès son pays d'origine, la Grèce, dans une série de prouesses conjointes.

Mais la gestion d'équipements conçus à la mesure d'un événement exceptionnel est trop lourde aujourd'hui. A part les grands stades découverts qui sont rentables à la longue, selon Barclay F. Gordon, auteur d'*Olympic architecture,* les installations couvertes et spécialisées sont beaucoup plus difficiles à utiliser par la suite.

Efficacité et pragmatisme. Il y a donc eu à L.A. une sorte de simplicité appuyée à faire avec ce qui existe : le Memorial Coliseum de 1932, qui avait été construit avec dix ans d'avance pour convaincre le comité olympique de l'époque, a été rénové et reprend du service. Il est de taille (100 000 places) et son style rappelle celui de ses contemporains de Moscou *ou* de Berlin. Il y aura, pour les cérémonies officielles, tout le décorum nécessaire.

Les *compétitions par spécialité* seront éparpillées (jusqu'à 120 kilomètres du centre pour le canoë-kayak) au gré des installations et réparties pour l'essentiel entre les deux principales universités, éloignées de plus de 20 kilomètres l'une de l'autre. L.A., qui avait inventé en 1932 la notion de village olympique où l'on regroupe les sportifs, n'en a pas construit cette fois, et l'on utilisera les logements des étudiants.

Les deux seuls équipements *complètement nouveaux n'ont* rien de marquant architecturalement : un vélodrome financé par une chaîne d'épiceries de quartier, Seven Eleven ; le stade nautique de Mac Donald.

Financé par les apports (4 millions de dollars) de mille cinq cents gérants, sur six mille, de fast food dans le pays, la piscine olympique aux couleurs du célèbre *hamburger* est purement *fonctionnelle.* On n'aura pas le droit de dire à l'antenne que c'est la piscine Mac Donald, mais les compétitions déjà organisées depuis un an l'on largement fait savoir.

On *ne sait si* c'est l'exemple de ces quinze cents vaillants pourvoyeurs de cellulite repentis qui a fait dire au président Reagan dans un discours : *« Ce pays a retrouvé l'esprit d'équipe qui fait que les choses se font »,* mais jamais le sport et la publicité n'auront été si étroitement mêlés au plus haut niveau.

La clémence du climat aide à faire des économies de béton. La piscine est à l'air libre : des treize mille places nécessaires pour l'été, on reviendra ensuite à six mille pour les besoins de l'université de Southern California et des populations locales.

Pas de monuments. Pas d'équipements urbains révolutionnaires non plus. L.A. reçoit comme elle est. C'est frappant. Officiellement, on compte sur le réseau d'autobus (alors qu'il faut deux ou trois heures par ce moyen pour traverser la ville de bout en bout de Venice à Long Beach). Mais le jeton spécial, aussitôt édité, est accaparé par les collectionneurs !

Les Jeux ne seront pas l'occasion de mettre en chantier le fameux Downtown People Mover (projet de métro aérien sur quelques kilomètres dans le quartier des affaires entre parkings et bureaux), victime de la rigueur reaganienne. La ville a bradé en 1963 un réseau de voies de chemin de fer qui aurait pu être amélioré, au seul profit de l'automobile. Aujourd'hui, on compte sur les vacances et la télévision pour empêcher les embouteillages et clouer chez eux les trois millions de *commuters,* des pendulaires comme on dit en Suisse, qui font deux heures de route chaque jour, le plus souvent seuls dans leur voiture, pour aller travailler.

Riche, exubérante, insouciante, installée dans un désordre fataliste, Los Angeles est à prendre ou à laisser.

Cent quartiers à la recherche d'une ville. D'incessants mouvements de circulation, lents et fluides, bien répartis en temps normal, puisque l'on n'a jamais de bonne raison de se rassembler ici plutôt qu'ailleurs.

Retranchée derrière les barricades de verdure de Pacific Palisades, offerte à un horizon marin souligné par le glissement discret des patins à roulettes à Venice ou à Santa-Monica, parquée dans les bungalows où le plastique fait le dur métier de tout remplacer, pierre et bois, la ville plate qui craignait les tremblements de terre s'est libérée récemment de cette hantise. Un *downtown* semblable à celui de toutes les villes américaines, un quartier *d'affaires,* a dressé au pied des collines sacrées d'Hollywood et de Beverly-Hills ses oriflammes de verre.

Depuis 1959, la *limitation* des immeubles à treize étages a été supprimée. Du coup, le néon rappelant sur un clocher que *« Jesus saves »* est pris de haut par les citadelles polies et glacées de la finance et du business.

Aucune fantaisie ici, un conformisme pesant. Sinon que John Portman, l'architecte-promoteur qui inventa à Atlanta (Georgie) les patios géants à l'intérieur des hôtels et dont la fortune est assise notamment sur les royalties des ascenseurs à la vertigineuse transparence, a planté ici une de ses *créatures* : l'hôtel Bonaventure, quatre cylindres pansus autour d'un fût de béton, qui est un avatar de la formule exploitée avec succès à Detroit, Chicago, San-Francisco et Atlanta.

Un gigantesque enchevêtrement de passerelles et de passages, de jardins suspendus et de jeux d'eau crée à l'intérieur, sur huit niveaux, les lieux de rencontres plaisantes que savent ménager les villes latines et qui n'existent pas, comme on sait, aux Etats-Unis, même à une latitude aussi méridionale.

Enfermé, aseptisé, protégé des maléfices et du désordre de la rue, un concentré artificiel de vie urbaine.

Dans ce qui devrait être la capitale du kitch, du mauvais goût sans remords, on s'étonne au fond de ne pas le rencontrer partout. Là où la créativité ne devrait pas connaître de limites, on est déçu d'une relative modération, d'une sagesse un peu ennuyeuse.

« Ici, tout est permis, on peut tout faire. Mais il est difficile de trouver quelqu'un qui ait envie de quelque chose », dit un jeune architecte, Bob Mangourian, installé comme ses semblables de l'avant-garde dans un entrepôt de Venice: *« Il n'y a pas de clients pour l'architecture. »*

Les belles maisons modernes des années 20, les œuvres des Schindler, Neutra et Wright, sont enchâssées comme des reliques. Et le *pop art* qui éclate à tous les coins de rues, salons de coiffure, snack-bars de toute confession (du Kentucky Fried au Love Burger), magasins en forme d'objets, stations d'essence pagodes dans Chinatown, *murals* toujours renouvelés en concurrence avec les affiches géantes vantant le bleu des yeux de Paul Newman ou le prochain film d'horreur, n'a pas toute l'influence libératrice qu'il pourrait avoir.

Le Coca-Cola building des années 30 et son allure de paquebot-postiche (la façade est posée devant l'immeuble, pour rire) reste un monument sans descendance.

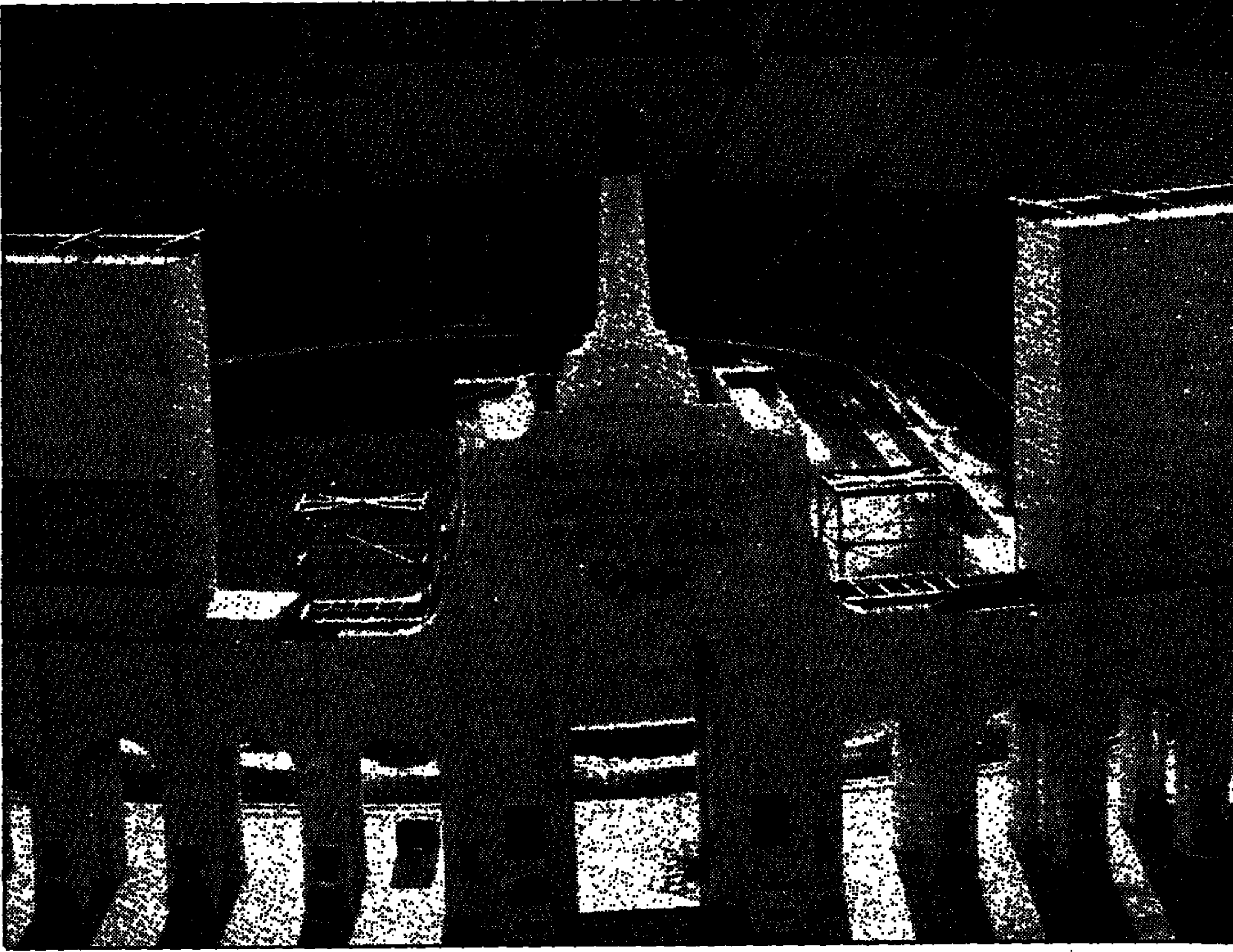
La « baleine bleue » de Pelli *(le Pacific Design Center)* des années 70 est bien plus raisonnable et ne porte ce surnom que par dérision. Seule, la cathédrale drive-in de Philip Johnson est à l'échelle de ce que pourrait être une folie architecturale californienne dans la ville où le facteur Cheval local, Simon Nodia, a dressé les tours de Watts en matériaux de décharge.

A Los Angeles plus qu'ailleurs, l'imaginaire pourrait prendre le pouvoir. Il suffit de regarder les trois étages hâtifs du bâtiment où siège l'organisation des Jeux pour se rendre compte que c'est raté. Et que les « fous », là comme ailleurs, restent à la marge. On peut publier des livres d'images pour rire des maisons loufoques qui seraient la spécialité locale. Elles existent, mais noyées dans la mare des convenances.

L'itinéraire personnel d'un Frank Gehry est significatif. D'abord sagement moderne, il lance depuis quelques années, de son agence-hangar de Venice, des messages en tôle ondulée et en grillage, les matériaux locaux selon lui, et construit des maisons-bastringues, de bric et de broc, en échafaudant des rajouts et des excroissances biscornues, avec un art consommé de la spontanéité. Genre bienheureux de bidonville.

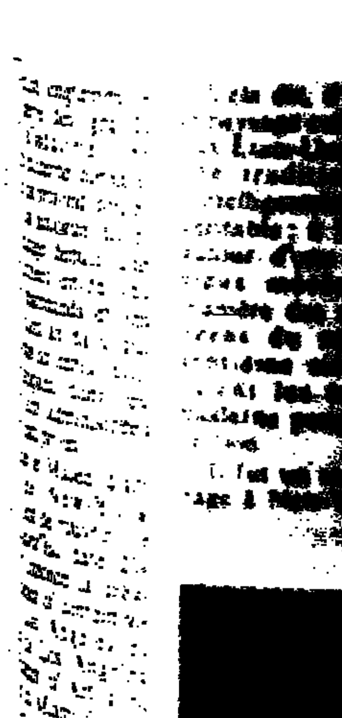
Mais quand un client veut agrandir la demeure sereinement horizontale et wrightienne qu'il a édifiée pour lui dix ans avant, et qu'il lui propose un mini-village avec cuisine, salle à manger et nouvelles chambres dans des pavillons juxtaposés de couleurs et de matériaux différents, le client « craque ». Et se décommande.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Rénové, le Memorial Coliseum de 1932 (cent mille places) reprend du service. Seules constructions nouvelles : une piscine et un vélodrome.

RENÉ BURRI/MAGNUM

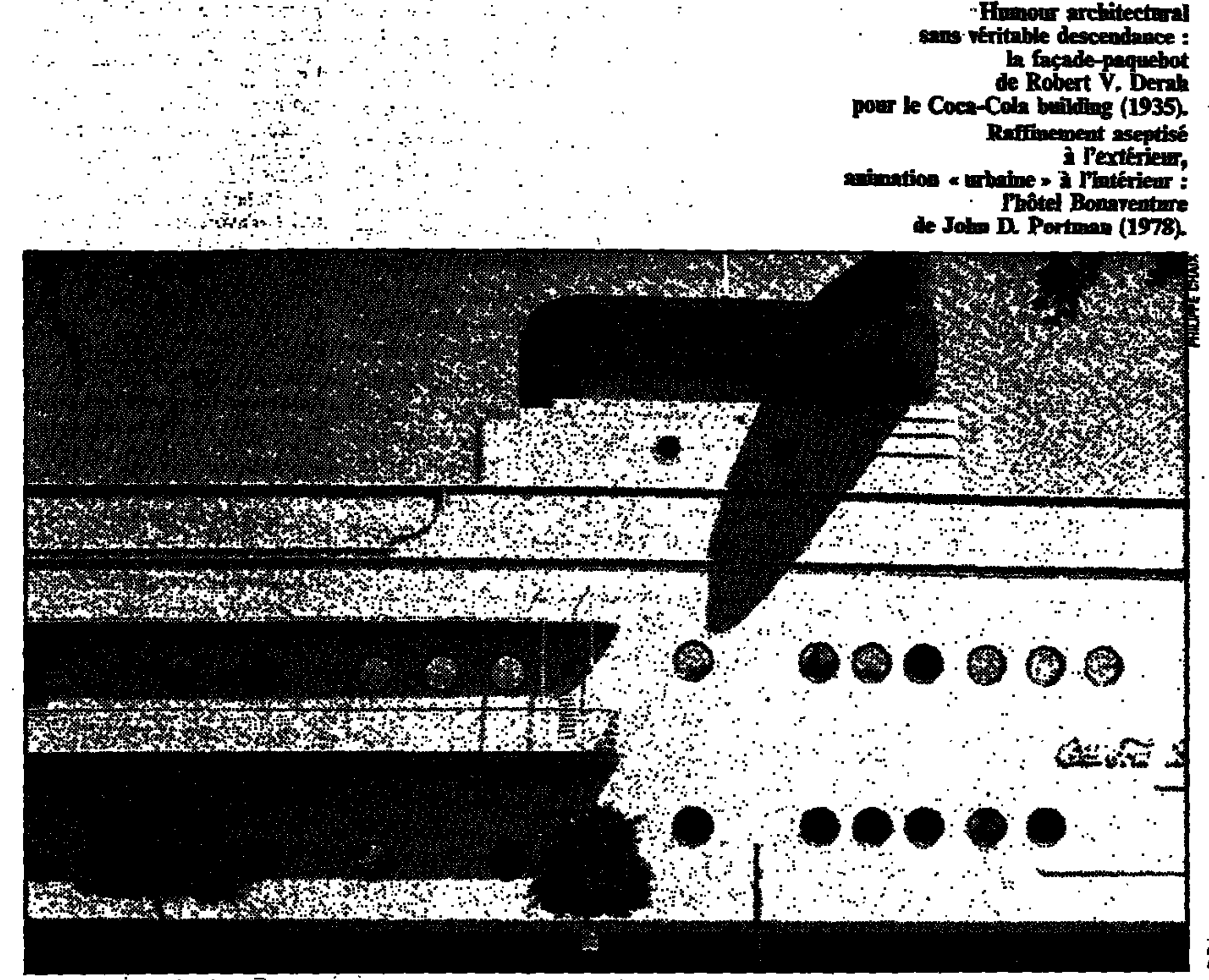


هكذا من الأصل

…o ou Munich,

aucun grand geste d'architecture sportive, laissant au Festival des arts le soin d'afficher son ambition culturelle.

Humour architectural sans véritable descendance : la façade-paquebot de Robert V. Derah pour le Coca-Cola building (1935). Raffinement aseptisé à l'extérieur, animation « urbaine » à l'intérieur : l'hôtel Bonaventure de John D. Portman (1978).





Des vitrines pour l'art du jour

Le MOCA, cousin du MOMA.

L'AVENIR dira si les prodiges réalisés par l'architecte sino-américain I.M. Pei, mieux connu en France depuis la publication de son projet d'aménagement du Grand Louvre, pour l'extension de la National Gallery de Washington marquent la fin du temps des musées-cathédrales, du moins aux Etats-Unis.

Resté pendant longtemps le territoire réservé des grands capitaines d'industrie, les musées d'art moderne connaissent en effet un profond bouleversement. Un dialogue différent s'est engagé depuis une dizaine d'années entre les artistes, les marchands et les institutions, dans un pays qui compte environ six cents institutions artistiques, dont les trois quarts sont administrées grâce à des fonds privés.

Tandis que le Musée d'art moderne de New-York (MOMA) vient de rouvrir (*le Monde Aujourd'hui* daté 20-21 mai), on annonce la création du Museum of contemporary art à Los Angeles et l'extension du Los Angeles County Museum of Art avec l'édification du Miami Center of Fine Arts ce monument témoigne de l'engouement pour l'art contemporain qui a saisi donateurs, promoteurs immobiliers et administrateurs civils dans les grandes villes américaines.

Suivant l'exemple du Centre Georges-Pompidou, les jeunes musées américains ambitionnent de cocélébrer le consacré et l'expérimental ; bâtir, acquérir un fonds, véritable garantie de la dimension internationale, mais aussi organiser la transfusion permanente entre l'ancien et le nouveau. La création envahit les lieux de la mémoire et l'art contemporain trouve aujourd'hui aux Etats-Unis une zone d'expansion à la mesure de son dynamisme.

Les grands collectionneurs ont une dimension quasi mythique aux Etats-Unis. En matière de mécénat d'art, s'il fallait désigner un successeur à Enzo Scrovegni, fils d'un usurier de Padoue qui fit décorer une chapelle par Giotto et qui, plus que Laurent de Médicis, contribua à la protection des arts de son temps, il serait difficile de trancher entre un Paul Mellon qui a donné, par l'intermédiaire d'une fondation, 94 millions de dollars, pour l'aile est de la National Gallery et J.-P. Getty.

Cela dit, il semble bien que le paysage culturel et artistique aux Etats-Unis échappe au cliché traditionnel : à l'Est, l'intelligentsia et la création véritable ; à l'Ouest, le désert autour d'une « Académie des vieux mécènes » qui, à la manière des aristocrates européens du seizième et dix-septième siècle, accumuleraient les trésors de l'art moderne pour leur seule satisfaction.

Il fut un temps où le pèlerinage à New-York était obligatoire pour des artistes comme Pollock, Guston, Serra, de Maria, Oppenheim, tous originaire de Californie. L'idée prévalait alors que l'art californien était trop lumineux, clinquant, trop intelligible pour être pris au sérieux par les critiques-cerbères de l'Est.

La mise en chantier prochaine à Los Angeles (inauguration prévue au début de 1986) *du musée d'art contemporain dont* le projet a été confié à l'architecte japonais Arata Isozaki, et la nouvelle politique suivie par le L.A. County Museum en matière d'art contemporain, confirment, dans l'effervescence qui s'est emparée de la communauté artistique, l'émancipation culturelle de la ville.

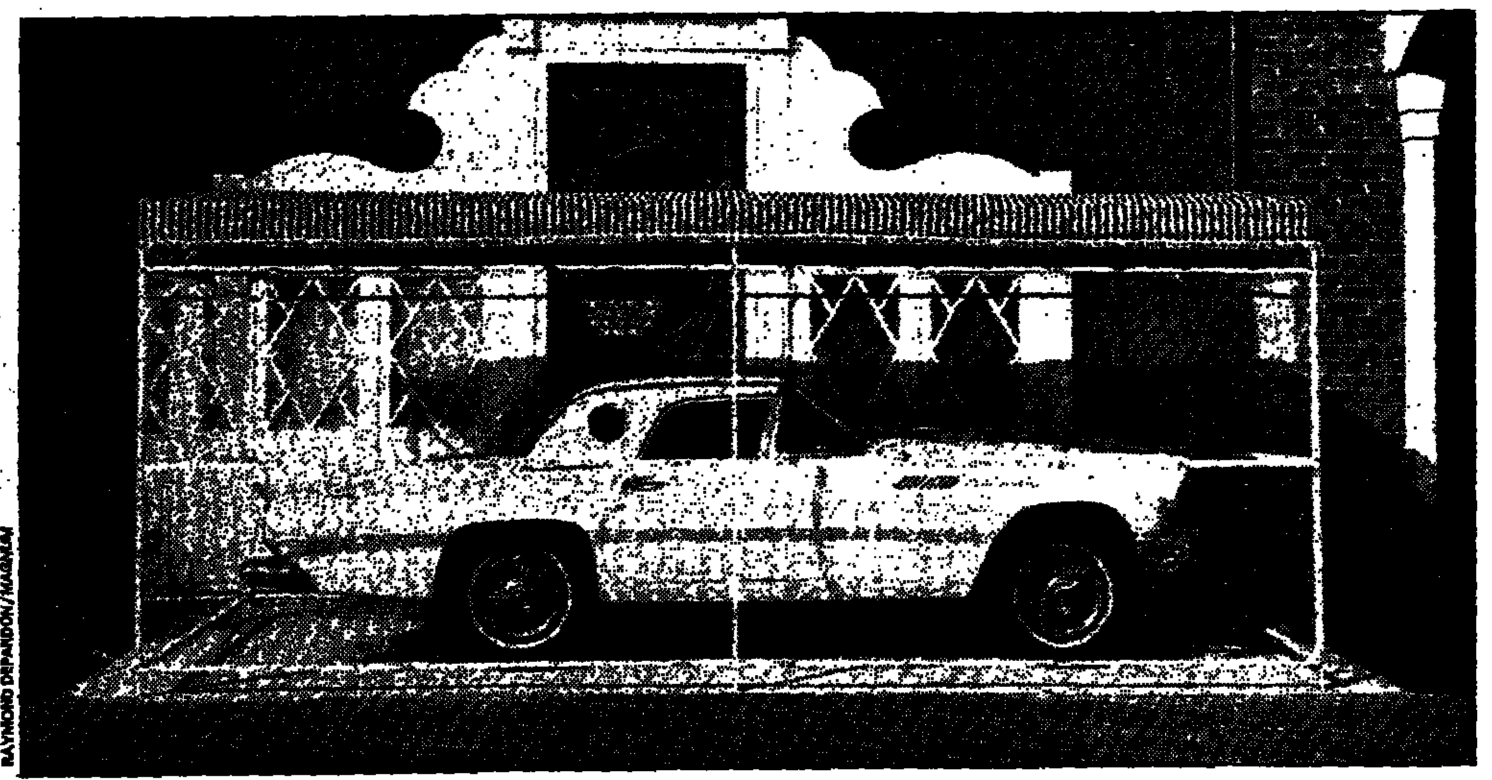
Le retard pris par ce projet (Pontus Hulten avait été rappelé à Paris courant 1983 pour l'Exposition universelle), et les difficultés financières rencontrées par le maître d'œuvre des travaux ont nourri les doutes, et bon nombre de détracteurs, affirment que ce projet restera à l'état de maquette.

Pourtant, depuis le mois d'octobre 1983, le MOMA a loué pour 1 dollar symbolique deux vastes entrepôts baptisés « Temporary contemporary » dont la rénovation a été demandée à l'architecte Frank O. Gehry et financée par la société Citicorp.

Surtout, l'acquisition récente de la collection du comte Panza di Biumo donne une légitimité internationale à ce futur musée : constituée principalement d'artistes américains d'après guerre (Rothko, Oldenburg, Lichstenstein, Kline) mais aussi de Fautrier et de Tapies, elle a été achetée onze millions de dollars.

Dans son principe constructif comme dans son fonctionnement, le MOMA offre l'image d'une institution radicalement différente, opposée au conservatisme ambiant : l'artiste va entrer dans le conseil d'administration. L'ère des mécénes autocrates est révolue. Même si les généreux donateurs y font bonne figure (le comte Panza, Dominique de Menil, Peter Ludwig, Marcia Weisman), *ils côtoieront deux stars de l'art californien* : Sam Francis et Dewain Valentine.

Le boom qui a agité le marché de l'art contemporain américain dans la fin des années 70 s'est fait au détriment des artistes. Les lois relatives aux allégements fiscaux qui ont permis aux collectionneurs d'acquérir des œuvres à bas prix, de constituer un stock puis de bénéficier d'une exonération d'impôt dans le cas d'un don à un musée ont défavorisé les artistes dont la cote avait monté entre-temps.



Prochaine manifestation du MOMA provisoire : à partir du 2 juillet, dans le cadre du festival « Olympic Arts », une exposition consacrée à l'automobile à travers les grands courants de la peinture, de la sculpture et de la photographie modernes, de Picasso à Christo, de Matisse à Man Ray. Coût : 1 million de dollars.

Cela explique la floraison d'œuvres mineures d'artistes importants dans la plupart des musées d'art moderne aux Etats-Unis. Car, très injustement, si l'artiste décidait d'effectuer lui-même ce don, il se voyait refuser un crédit d'impôt évaluant son œuvre au nouveau prix du marché.

Le MOMA rompt ainsi avec l'idée de musée-sanctuaire et certains artistes locaux notoires figurent dans la liste des donateurs : Donald Judd, Robert Irwin, John Chamberlain.

Son jeune directeur, Richard Koshalek a entrepris d'élargir l'assise financière du musée en faisant un appel public à l'épargne. « *Les gens qui s'intéressent à l'art à L.A.,* déclarait-il dans une interview au *L.A. Times, veulent savoir ce qui se passe ici et maintenant.* » Avec de réels talents de manager (le conservateur de musée est avant tout – aux Etats-Unis – un professionnel du *fund-raising* (celui qui doit réunir des fonds), Koshalek est un partisan acharné du dialogue permanent avec la communauté artistique locale.

Si la Californie des années 80 n'est pas encore la Florence du quinzième siècle, il semble bien que l'impulsion des talents importés, alliée à une volonté quasi politique de se doter d'institutions artistiques de bon niveau contribuent à entamer les bastions situés à l'est de l'axe New-York-Chicago.

A l'heure où l'exotisme des prix intouchables provoque le dérapage des lois du marché et au moment où les grands musées nationaux se heurtent à la concurrence des services de relations publiques des grandes firmes dans le marché de l'exposition à grand spectacle, il est rassurant de voir que des musées s'opposent à cette mode du prêt-à-exposer, et prennent en considération l'art vivant.

PIERRE ZINS.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Trésors du placenta

Méprisé hier, reconnu et exploité aujourd'hui.

LE placenta est sans doute l'un des organes humains les plus étranges. L'un des plus mal connus aussi. Longtemps ignoré, quand il n'était pas méprisé, c'était il y a peu encore une forme de « déchet », rapidement détruit ou jeté après son expulsion, qui, physiologiquement, fait suite à l'accouchement au moment dit de la délivrance.

Aujourd'hui, on commence à le considérer comme une prodigieuse source de matières premières biologiques. Il est dans le même temps devenu un fascinant objet d'étude qui conserve, en dépit de récents progrès, bien des mystères. Le cinquième congrès international sur les protéines placentaires, qui vient de se tenir à Annecy (Haute-Savoie) (1), a permis de faire le point sur ce thème souvent mal connu de la recherche médicale.

Chef d'orchestre

A qui appartient le placenta ? A la mère ou à son enfant ? La question pourrait se rapprocher de celle sur le sexe des anges. En réalité, l'embryologie nous apprend qu'elle ne se pose pas. *« On l'oublie trop souvent,* explique le docteur Marc Bonneau (Fondation Mérieux), *mais le placenta est une annexe fœtale : même si on peut aisément reconnaître un droit moral à la mère, cet organe appartient bel et bien au fœtus. »* C'est dire en d'autres termes que la cellule du placenta, comme chaque cellule de l'enfant à naître, contient dans son patrimoine héréditaire des informations qui sont pour une moitié d'origine maternelle et, pour l'autre, d'origine paternelle.

Ainsi, et contrairement à certains préjugés, cet organe à la durée de vie limitée ne doit aucunement être considéré comme le vulgaire lieu d'attache du cordon ombilical. Il constitue bien en revanche l'intermédiaire entre deux organismes de constitutions génétiques différentes. Véritable « chef d'orchestre » de la grossesse, il est indispensable à la perpétuation de l'espèce.

Comment parvient-il à se constituer ? On sait que la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde se produit, les deux cellules allant l'une vers l'autre dans l'une des deux trompes utérines de la femme. L'œuf descend ensuite, tout en commençant sa division cellulaire, jusqu'à la cavité utérine dans la paroi de laquelle il va – au stade d'embryon (de blastocyste) – se nicher. Tous les travaux menés sur la fécondation *in vitro* ou sur la congélation des embryons se situent en aval de ce stade, le développement embryonnaire ne nécessitant alors aucun placenta pour peu que le milieu soit approprié.

C'est quatre jours après la fécondation que la petite grappe de cellules embryonnaires atteint l'utérus. Rapidement, le blastocyste s'organise pour assurer son implantation dans la muqueuse maternelle. On est encore loin d'avoir saisi dans le détail la nature des mécanismes qui permettent la réussite d'un tel « ancrage », véritable greffe d'un organisme en devenir sur un autre, génétiquement différent. On connaît bien, en revanche, les différents stades du processus. C'est la partie contenant le bouton embryonnaire (celle qui deviendra le fœtus) du blastocyste qui vient se fixer contre la muqueuse utérine. L'autre partie – ou trophoblaste – (celle qui donnera le placenta) voit se former de multiples petites excroissances (ou microvillosités) en forme de doigt de gant. Un véritable entrelacs de structures embryonnaires et maternelles se constitue alors, région richement vascularisée qui permet la mise en contact intime des deux organismes et, partant, la croissance de l'enfant.

Un mécanisme particulier assure le contrôle de l'arrêt de l'invasion du trophoblaste dans les tissus maternels. *« Cet arrêt est imposé par les tissus de l'hôte plutôt que par le trophoblaste lui-même. Par exemple, chez la truie, le trophoblaste envahit rarement l'endomètre, mais il pénètre beaucoup plus profondément lorsqu'il est implanté dans un site non utérin comme l'uretère, qui, au contraire, ne semble pas pouvoir s'opposer à une infiltration en profondeur* (2). » Parallèlement, la circulation sanguine s'est constituée et développée, les vaisseaux fœtaux se réunissent dans le cordon ombilical. C'est ainsi que le placenta est abondamment irrigué côté fœtal. De l'autre, il baigne dans le sang maternel. Tous les échanges de substances (dans les deux sens) ne peuvent se faire que par l'intermédiaire placentaire.

A terme, le placenta a une forme discoïde, il mesure 20 centimètres de diamètre et 3 centimètres d'épaisseur. Il pèse environ 500 grammes à la naissance, soit à peu près un sixième du poids du nouveau-né dont il a assuré la croissance. C'est dire, en d'autres termes, le prodigieux « outil » que peut constituer un organe capable d'assurer la croissance, en neuf mois, d'un organisme de plus de 3 kilos.

Au départ – avant la mise au point des appareils à ultrasons, – c'est sous l'impulsion des gynécologues demandeurs de tests permettant de mesurer très précisément l'activité du placenta (et donc de diagnostiquer une grossesse) que les recherches sur cet organe se sont développées. Depuis quelques années, elles groupent des chercheurs de différents horizons, biochimistes, endocrinologues, immunologues et cancérologues. S'ils ne permettent pas encore de comprendre tous les aspects du métabolisme placentaire, on peut néanmoins d'ores et déjà dresser un premier bilan des travaux portant sur les protéines placentaires.

On sait qu'aucun autre organe humain n'est aussi productif. *« Dix semaines après la fécondation,* écrivent des spécialistes, *quand le placenta ne pèse pas plus de 50 grammes, sa production totale de protéines est évaluée à 1,5 gramme par jour. A la naissance, elle atteint environ 7,5 grammes par jour. Aucun autre organe, pas même le foie, pourtant si actif, ne synthétise les protéines à un tel rythme. Aucun autre organe n'a un métabolisme aussi actif* (2). »

Si l'on excepte deux hormones bien connues, spécifiques de la gestation (hormone gonadotrope chorionique et lactogène placentaire), la liste des substances protéiques identifiées comme étant produites par le placenta ne cesse de s'allonger. On en compte aujourd'hui près d'une vingtaine, isolées à partir de prélèvements du trophoblaste et dans les produits d'avortement, ou retrouvées dans le sang des femmes enceintes. Fait curieux, on a découvert que certaines de ces substances étaient aussi présentes dans l'ovaire de la femme (liquide folliculaire) ou dans le sperme de l'homme (plasma séminal). Ces mêmes substances semblent aussi pouvoir, dans certains cas, être synthétisées par des cellules cancéreuses, tout comme on sait que le caractère de malignité peut s'accompagner d'une « régression », la cellule fabriquant à nouveau des structures embryonnaires.





Découverte

Comment les résultats obtenus pourront-ils être utilisés ? En pratique, plusieurs équipes présentes à Annecy ont annoncé que certaines des substances récemment isolées permettent de dater avec certitude l'âge d'un processus ou encore de diagnostiquer l'existence d'une grossesse extra-utérine. D'autres perspectives s'ouvrent. Ainsi l'annonce faite par le professeur Roger Guillemin (Salk Institute, La Jolla, Californie) de la découverte de la mésotrophine, protéine placentaire de croissance (*le Monde* du 14 juin), constitue-t-elle un événement de taille en matière de culture cellulaire et de pharmacopée *in vitro*. On peut en effet penser détenir là une des clefs de la croissance cellulaire et embryonnaire, en même temps que l'explication rationnelle de l'utilisation empirique, dans les laboratoires, de sérum de veau fœtal pour « faire pousser » les cultures de cellules. Au plan fondamental, la question posée est celle du rôle joué par ces structures protéiques dans le « dialogue immunologique » qu'entretiennent tout au long de la grossesse, mère et enfant.

D'une manière plus générale, on commence, à la lumière de ces résultats, à voir à quel point le placenta peut jouer un rôle central et déterminant dans la vie de l'embryon, puis du fœtus. On peut en particulier comparer les phénomènes de contrôle et de régulation qu'il exerce à ceux exercés tout au long de la vie extra-utérine par l'hypophyse, cette « boîte de commande » hormonale située à la base du cerveau. Sur ce point, il est fascinant d'apprendre que, selon le professeur Guillemin, la mésotrophine a une structure comparable à celle de l'hormone de croissance naturellement produite par l'hypophyse humaine. On peut ainsi imaginer que cette « évagination » de l'embryon au contact intime de celle qui, jour après jour, lui donne la vie remplit, entre autres fonctions, celle de cette glande, qui, chez l'adulte, est en relation directe avec les structures cérébrales. Et donc, au-delà, avec le monde.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cinquième congrès international sur les protéines placentaires, 13-15 juin 1984. Cette manifestation était présidée par le professeur Guillemin, prix Nobel de médecine. Elle a confirmé la vocation de centre international pour manifestations biologiques et médicales que la préfecture de Haute-Savoie a acquise ces dernières années, grâce au soutien de la Fondation Mérieux et du centre de la Tufts University de Talloires (Haute-Savoie).

(2) « Le placenta », par Peter Beaconsfield, Georges Birdwood et Rebecca Beaconsfield. Mensuel *Pour la science* (édition française du *Scientific American*) nº 36.

Lyon, centre mondial

L'UNE des applications médicales des recherches sur le placenta concerne les essais thérapeutiques actuellement menés chez des malades souffrant de polyarthrite rhumatoïde (1), affection rhumatologique fréquente et souvent très invalidante.

La substance étudiée n'est pas, à proprement parler, une protéine du placenta, mais une protéine (une gammaglobuline) présente dans le sang maternel que retient, à la manière d'une éponge, le placenta après l'accouchement (la moitié du poids du placenta est constitué de sang maternel). Mené au départ à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier en liaison avec la fondation Mérieux (docteur Bonneau), cet essai multicentrique concerne aujourd'hui une centaine de malades souffrant d'une forme grave de polyarthrite rhumatoïde rebelle à tout traitement. Les conclusions seront connues avant la fin de l'année. Mais il semble d'ores et déjà que des résultats positifs sont obtenus, une amélioration clinique étant enregistrée dans plus de la moitié des cas.

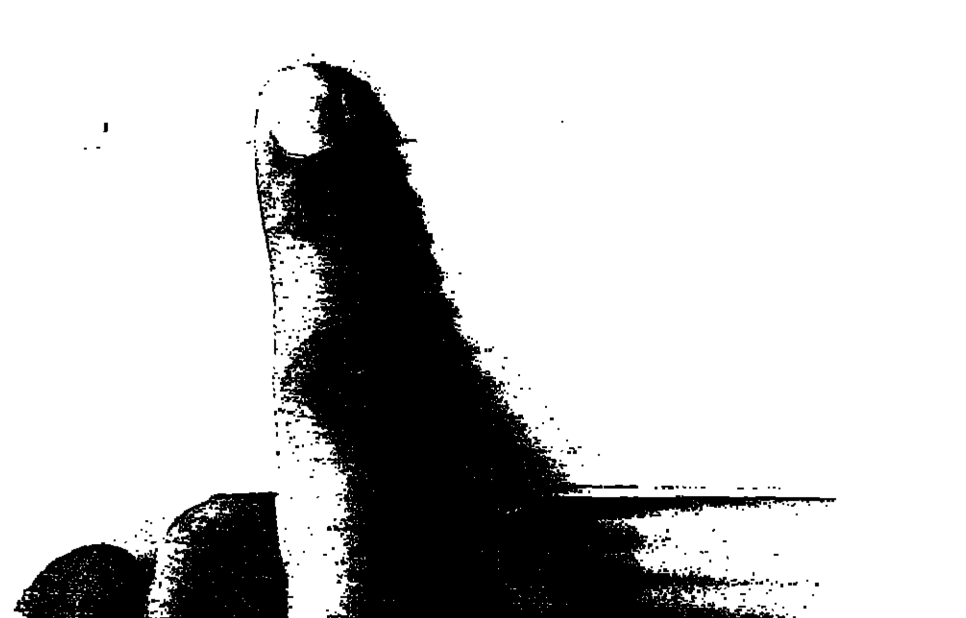
Cet exemple illustre tout l'intérêt des associations entre l'industrie et l'Université dès lors que les deux parties peuvent tirer profit de travaux menés conjointement. En France, les recherches sur le placenta sont, pour l'essentiel, conduites au sein du Groupement d'étude et de recherche sur le placenta (GERP) créé en juillet 1981 et qui réunit sur des thèmes communs l'université Claude-Bernard de Lyon, les hospices civils de Lyon et la fondation Mérieux (2). Cette initiative revient pour une part importante à l'Institut Mérieux dont l'expérience industrielle en matière du traitement de placenta est unique au monde. Cet institut traite en effet chaque jour, dans la banlieue lyonnaise, douze tonnes de placenta récolté dans plusieurs milliers de maternités à travers le monde, en Europe, aux Etats-Unis et dans les pays de l'Est.

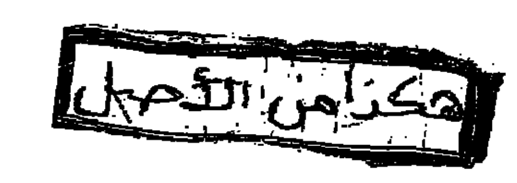
Cette source de tissus humains n'est utilisée que pour la production industrielle de substances présentes dans le sang placentaire (albumine hautement purifiée, gammaglobulines, anti-infectieuses et anti-allergiques, etc.). Le reste (le placenta proprement dit) est brûlé. C'est dire tout l'intérêt porté par les industriels lyonnais aux travaux qui permettraient de tirer profit d'une telle matière première. C'est ainsi que le GERP s'est fixé comme objectif prioritaire l'étude de toutes les possibilités d'extraction, de purification et d'utilisation des collagènes d'origine placentaire. Largement utilisés, notamment en cosmétologie, les collagènes actuellement commercialisés sont tous d'origine animale. La mise au point et l'extraction industrielle de collagènes humains constitueraient, de toute évidence, un double succès scientifique et économique.

J.-Y. N.

(1) La polyarthrite est une affection liée à un dérèglement du système immunitaire, et la protéine expérimentée pourrait agir à ce niveau.

(2) GERP, 2, avenue Einstein. BP 1335, 69609 Villeurbanne Cedex.





L'Inde aux enfants nus

Dix mille lits seulement en pédiatrie...

VINGT-DEUX MILLIONS d'enfants naissent chaque année en Inde. C'est trop. C'est un cliché, usé jusqu'à la corde, mais cela reste une vérité tragique. L'Inde ne parvient pas à s'occuper de tous ses nouveau-nés. Les démographes, c'est leur rôle, mettent froidement le tout en équation : en moins de quarante ans, la population du sous-continent a doublé. Elle est aujourd'hui de 700 millions d'habitants, et son taux d'accroissement annuel est encore de 2,1 % l'an, l'un des plus rapides du monde. Trop rapide, en tout cas, pour les capacités d'accueil du pays, malgré un tassement récent.

Quelles structures sanitaires résisteraient à pareille marée annuelle de nourrissons ? Celles de l'Inde, pays en voie de développement, sont débordées, dépassées, noyées, par l'ampleur du problème. Et les macabres statistiques qui s'accumulent rendent dérisoires les efforts, pourtant réels, qui sont faits pour en venir à bout. Impossible d'échapper aux chiffres du drame. En voici quelques-uns, tirés des meilleures sources officielles.

Il meurt environ 9 millions d'êtres humains chaque année en Inde : 40 % sont des enfants de moins de cinq ans. A quoi succombent-ils ? A la malnutrition, bien sûr, et aux maladies connexes, aux fièvres d'origines multiples (25 %), aux désordres respiratoires (23 %) ou digestifs (22 %). Ils meurent de typhoïde, de pneumonie, de dysenterie et de diarrhée. Ils meurent, surtout, de misère (118 millions d'enfants vivent au-dessous du seuil minimal de pauvreté), d'absence d'hygiène (163 millions de petits ruraux n'ont pas accès à l'eau potable) et de manque de soins (les trois quarts des mises au monde dans les villages se font à la hutte familiale, sans assistance sanitaire).



PHOTOS J.-P. FAVREAU

Les trois quarts des enfants de moins de six ans pèsent 75 % du poids « normal ». Mais la normalité indienne, sur ce point, est beaucoup moins « normale » que dans nos contrées normalisées... Le taux de mortalité infantile est l'un des plus élevés du monde : 140 pour 1 000. Le gouvernement de Mme Gandhi ne manque jamais, et c'est bien naturel, de rappeler qu'il y a trente ans c'étaient 183 bébés sur 1 000 qui mouraient avant l'âge de la première poupée.

Des chiffres, encore, pour mesurer l'horreur. Il y a 260 millions d'enfants de moins de quatorze ans en Inde, et 5 millions d'entre eux sont handicapés, à des degrés divers. Faute de l'indispensable vitamine A, 40 000 par an deviennent aveugles, et l'Inde compte aujourd'hui 200 000 petits sourds, 500 000 handicapés physiques et 2 millions de retardés mentaux. Quand on sait qu'il existe tout juste 600 psychiatres (et 40 psychanalystes) dans tout le pays...

« La Constitution interdit l'emploi des enfants de moins de quinze ans. Mais comment se nourrir ? Alors les enfants travaillent. Douze à quinze heures par jour dans les champs, quelquefois plus dans les ateliers textiles. »

On peut d'ailleurs voir beaucoup de ces jeunes estropiés du corps et de l'âme errer, le visage hagard, dans les rues de Bombay et d'ailleurs... Visions de cauchemar que ces gamins aux grands yeux de jais, endormis dans de pauvres loques sur les trottoirs mouillés de la grande ville. Vision intolérable que ces gosses frêles et tristes se disputant, dans les décharges municipales, le lambeau de poulet ou de mouton encore accroché à un os. Vision d'enfer que cette petite orpheline de trois ans, photographiée à Calcutta alors qu'elle s'abouchait avidement aux mamelles desséchées d'une vieille chienne errante et galeuse trop épuisée pour protester. La scène fut publiée à la *« une »* d'un grand quotidien national, comme pour signifier que l'Inde, quoi qu'on en dise, ne s'habitue pas au malheur de ses enfants.

Des efforts sont faits, c'est indéniable. Le budget de la santé a été multiplié par deux entre 1966 et 1975. Mais la volonté semble parfois s'essouffler – l'enveloppe sanitaire représentait 3 % des dépenses nationales en 1960 et 2,1 % seulement en 1979 – pourquoi diable les trois quarts du budget de la santé sont-ils dépensés dans les villes alors que 60 % des Indiens vivent à la campagne ? *« Parce que les différents Etats de la Fédération sont censés subvenir aux besoins de leurs populations »*, répond-on à Delhi.

Mais chacun sait que si le gouvernement central est débordé, les Etats ne le sont pas moins. Et les enfants payent. Dans tous les sens du terme. Il y a tout juste dix mille lits d'hôpital réservés à la pédiatrie en Inde. Mais il est vrai qu'en médecine générale il n'y a qu'un seul lit pour 1 412 personnes. Pas assez de médecins, 1 pour 3 622 habitants en moyenne, trop peu d'écoles primaires (64 % seulement des enfants les fréquentent plus ou moins régulièrement), une éducation dénuée de suivi (48,8 millions d'enfants entre six et onze ans sont complètement illettrés, le taux national d'analphétisme est évalué à 35 %). Le manque d'argent, surtout, est criant – dans les caisses de l'Etat comme dans celles des familles. La Constitution interdit l'emploi des enfants de moins de quinze ans. Mais comment se nourrir ? Alors, les enfants travaillent. Douze à quinze heures par jour dans les champs, quelquefois plus dans les ateliers textiles. Ils roulent des *beedees*, ces mini-cigarettes confectionnées dans des feuilles de bétel, ils fabriquent des allumettes ou des feux de Bengale, ils vendent des journaux et ramassent les ordures. Ils sont près de 17 millions, entre cinq et quatorze ans, à travailler ainsi, pour survivre.

« Une maison sans enfant est une tombe », dit un proverbe sanscrit. C'est peut-être vrai. Mais un enfant sans maison, en Inde, où risque-t-il de finir si personne ne vient à son secours ?

PATRICE CLAUDE.

Livres

La naissance de A à Z

Dans ce livre, le docteur Ploquin, gynécologue-accoucheur à Châteauroux, expose sa conception des méthodes nouvelles de l'accouchement, et souligne en particulier l'importance de la participation psychique au processus de la naissance. Cherchant à trouver des réponses non exclusivement médicales aux questions que posent la grossesse et l'accouchement, le docteur Ploquin restitue les événements dans la trajectoire personnelle de chacun, dans une optique qui fait largement appel aux concepts psychanalytiques. Il aborde l'ensemble des phénomènes relatifs à la naissance, tant sous l'angle de ceux qui affectent le corps que ceux auxquels participe l'esprit.

● ***La Naissance de A à Z*, du docteur Max Ploquin. Editions de l'Epi. 285 pages, 130 F.**

L'adolescent et l'échec

Par celui qui fut pendant vingt ans le médecin-chef de la première clinique universitaire médico-psychologique, une étude subtile des différentes situations conduisant l'adolescent à l'échec, scolaire ou existentiel. L'humaniste, le clinicien averti et le psychanalyste, qu'est tout à la fois le docteur Danon-Boileau, ont combiné leur finesse d'analyse pour présenter une série de tableaux cliniques frappants et, à vrai dire, encourageants, tant il apparaît que l'échec n'est nullement une fatalité mais bien plus une attitude, consciente ou non, dont il ne saurait exister « un bon usage » et dont il convient donc d'élucider les mécanismes, puis de les traiter.

● ***Les Etudes et l'échec de l'adolescence à l'âge adulte*, par le docteur Henri Danon-Boileau. Payot, 235 pages, 99 F.**

Le secret du paradis

Autobiographie du responsable du laboratoire de physiologie clinique à la faculté des sciences de Paris-VI, dont les travaux, poursuivis depuis un quart de siècle, ont abouti à la mise au point d'une méthode – un régime alimentaire de la femme – permettant la prédétermination du sexe de l'enfant à naître, avec 80 % de réussite.

● ***Le Secret du paradis. Fille ou garçon ?* par le professeur Joseph Stolkowski, 253 pages. Editions de l'homme, distribution Interforum. Collection « L'histoire d'une découverte ».**

● ***La Science de l'homéopathie*, par Georges Vithoukas, directeur de l'Athenian School of Homeopathic Medecine. Ed. du Rocher, coll. « L'esprit et la matière », 256 pages, 120 F.**

● ***La Bio-eugénique prénatale*, par Jenny Jordan. Ed. Marabout, 413 pages.**

Un plaidoyer pour « alléger au maximum le bagage héréditaire ».

Les nouvelles maladies sexuelles

Sous forme de questions-réponses, ce qu'il faut savoir pour éviter les maladies sexuelles, les détecter, les guérir. L'auteur s'est entretenu avec un pharmacien, chargé de cours à la faculté de médecine Paris-Nord et une gynécologue, auteur de travaux sur la régulation des naissances et la protection de la santé de la femme.

● ***Alerte aux nouvelles maladies sexuelles*, par Jean-Claude Bourret. Editions France-Empire, 165 pages, 59 F.**

∴

● ***Cornettes et blouses blanches. Les infirmières dans la société française 1880-1980*, par Yvonne Knibiehler, Véronique Leroux-Hugon, Odile Dupont-Hess et Yolande Tastayr. Hachette, 365 pages, 82 F.**

A partir de témoignages d'infirmières dont l'âge varie de trente à cent deux ans, une histoire de cette profession depuis un siècle, de son évolution au cours des dernières années, des modes d'exercice si divers de celles qui la pratiquent.

● ***Comment prendre soin de votre cœur*, par dix cardiologues. Préface du docteur Pierre Picard, professeur au Collège de médecine. Ed. France-Empire, 128 pages, 48 F.**

● ***Guide du cardiaque 1984 et de celui qui ne veut pas le devenir*. Edité par Cœur et Santé (Fédération de cardiologie, 9, rue de Laborde, 75008 Paris).**

La vie quotidienne, les actualités cardiologiques, les traitements et la relaxation, des conseils pour mieux vivre sa retraite, des informations sur les droits sociaux... 180 pages, 65 F (69 F franco).

● ***Guide du diabétique*, par le docteur Claude Laurent. L'Expansion scientifique, 278 pages, 65 F (5e édition).**

Secrets, recettes, pièges et astuces de la gestion du diabète par le diabétique, pour vivre mieux quotidiennement.

● ***Le Soleil et la Peau*, par le docteur Jacqueline Le Goaster. Ed. Plon, 234 pages, 65 F.**

Un excellent bilan de tout ce qu'il faut savoir, à la veille de l'été, sur les effets bénéfiques ou maléfiques du soleil, sur la façon d'en faire bénéficier la peau – ou de la protéger – et sur les mécanismes du vieillissement.

● ***Maigrir au masculin*, par Colette Lefort. Ed. Mercure de France, 196 pages, 79 F.**

Comment maigrir quand on est un homme, par une spécialiste de la diététique.

● ***Le Bluff des régimes*, par Geoffrey Cannon et Hetty Einzig. Ed. Ramsay, 280 pages, 82 F.**

Un livre sur les régimes par deux journalistes britanniques qui entendent dénoncer les « scandales de notre alimentation ».

Les ours *étaient en voie de disparition dans les Pyrénées. Le ministère de l'environnement a décidé*

Trois millions pour la famille Martin

« Tout le monde ici est furieux. »

LE « plan ours » a fait l'effet d'une bombe chez les élus pyrénéens. « *Je trouve inadmissible qu'on dépense 300 millions de centimes pour ce plan sans même nous avoir consultés* », fulmine M. Jean Peyrafitte, sénateur (PS) et maire de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). « *Je n'ai rien contre les ours. Je veux bien qu'on les laisse vivre et même proliférer, mais ce plan est une galéjade. Tout le monde, ici, est furieux.* »

Tout le monde ? Bien sûr, l'adjoint au maire de Luchon appuie son patron : « *Si on nous impose des restrictions, on se mettra à flinguer l'ours qui nous attire tant d'ennuis* », menace M. Henri Denard, grand chasseur d'isards, bien décidé à militer au sein d'un comité Ecologie et réalisme en cours de constitution. « *Qu'on augmente le nombre d'ours, d'accord, mais qu'on paralyse tout un versant, non !* ».

A Luchon, station thermale où le tourisme est une tradition, on redoute les retombées d'un plan qui, croit-on, risque de bloquer la reconstruction de la route pittoresque de l'Hospice de France, un site naguère visité par les curistes et toujours point de départ d'excursions en montagne ou de ski de fond l'hiver (1). On imagine déjà une « zone rouge », voire l'extension du parc national des Pyrénées, qui bloquerait à la fois la chasse, l'exploitation forestière et l'aménagement de la montagne. Autrement dit, la mise en hibernation de toute une vallée pour le confort de quelques fauves qui ne font que passer, en emportant parfois une brebis...

« *C'est vrai, ce plan a été décidé un peu vite* », admet M. André Crampé, maire de Castillon-de-l'Arboust et membre du syndicat mixte de Super-Bagnères. Les élus ont en effet appris son existence par voie de presse et ont ensuite été convoqués chez le sous-préfet de Saint-Gaudens afin de désigner cinq volontaires pour un voyage d'études en Italie et en Yougoslavie. « *Il fallait faire vite pour avoir quelque chance d'observer des ours* », explique-t-on au secrétariat d'État à l'environnement...

Mais M. Crampé ne regrette pas son voyage. En Slovénie (Yougoslavie), il a vu un ourson assis au bord de la route, non loin d'une ferme, et cela lui a rappelé l'ours qu'il avait abattu en 1940, à l'âge de quatorze ans et demi. « *Les élus, chez nous, craignent les zones interdites, mais ce n'est pas ainsi que les Yougoslaves protègent leurs ours : ils les nourrissent, tout en continuant l'exploitation du bois et en autorisant la chasse. Ils n'interdisent que les battues* ».

Pour le maire de Castillon, vouloir doubler le nombre d'ours dans les Pyrénées est faisable (« *Ça ne peut pas nuire* ») pourvu que l'on trouve un moyen de financer le nourrissage. « *Ici, les ours ont le dos au mur*, souligne-t-il. *On les a repoussés toujours plus haut dans la montagne, où ils ne trouvent plus de fruits et se rabattent sur les troupeaux. En Yougoslavie, les ours n'attaquent plus les brebis.* »

L'expérience yougoslave a donc convaincu les élus d'une chose essentielle pour eux : on doit pouvoir protéger l'ours sans imposer un *no man's land* qu'ils refusent. Le maire de Castillon, par exemple, n'a pas apprécié que la direction départementale de l'agriculture interdise la construction d'une route forestière sur un territoire de sa commune considéré comme lieu de reproduction de l'ours.

Quant au maire d'Arlos, M. Maurice Cortijos, un douanier originaire de Béziers, il souligne que sa commune, dans le val d'Aran, n'a que le bois comme revenu. « *Nous voulons pouvoir faire des routes forestières*, dit-il. *L'ennui, c'est que les chasseurs les empruntent...* » Pour lui, qui ne chasse pas, il est possible de concilier la protection de l'ours et la vie économique. « *C'est une question de volonté* », affirme-t-il. Mais il a confiance puisque « *le président de la République lui-même a manifesté cette volonté.* »

Les chasseurs, en revanche, redoutent l'ouverture de nouvelles voies forestières. « *Ce qui tue la montagne, ce sont les percements de routes inconsidérés* », souligne M. Pierre Casteran, principal du collège de Saint-Béat et président de l'association intercommunale de chasse agréée. Il se méfie aussi des chasseurs d'images, qui traquent le coq de bruyère au moment de la couvaison. Tout en reconnaissant la responsabilité des chasseurs d'autrefois (« *C'est vrai, l'ours a été chassé* »), il se demande si le plantigrade « *a encore sa place dans le système agro-pastoral actuel* » et si on ne devrait pas plutôt « *concentrer les efforts dans les vallées d'Aspe et d'Ossau* », le noyau dur des ours dans les Pyrénées-Atlantiques.

Pour les écologistes, c'est au contraire dans les zones où l'ours est menacé d'extinction qu'il faut prendre les mesures les plus draconiennes. A Toulouse, les militants du Conseil permanent régional des associations pour l'environnement, créé en 1982, se battent pour préserver les derniers ours de Haute-Garonne, d'Ariège et du val d'Aran (Espagne), qui ne font plus que des « passages ».

Avec l'aide de Jean-Claude Pons, ingénieur écologue et objecteur de conscience affecté au COPRAE par le ministère de l'environnement, et, sur le terrain, de Jean-Michel Parde, botaniste qui prépare une thèse de troisième cycle sur l'ours brun des Pyrénées, ils s'efforcent de prouver la survie de l'animal dans ces vallées coupées du « noyau basque ».

Jean-Michel Parde parcourt les vallées du Luchonais avec sa 4L, interrogeant chasseurs, éleveurs et bergers. Il recense les témoignages, note les « passages » prouvés et d'éventuels dégâts aux troupeaux. Il arpente la montagne à la recherche de traces, dans la boue ou dans la neige, relève les griffures faites aux arbres, lorsque l'ours suce *la sève sucrée* de l'aubier. Son rêve : découvrir une tanière prouvant l'existence de l'ours « à demeure ». « *C'est très difficile*, explique-t-il. *L'ours est un animal suprêmement discret et méfiant. Et beaucoup ont intérêt à ne rien dire, par crainte de la mise en zone rouge.* »

Dans la haute vallée de l'Hospice de France, Pierre Andrillon, berger, parle volontiers, au milieu de ses trois chiens, sept cents moutons et quelques chèvres. « *L'ours, c'est rien*, dit-il avec son accent rocailleux. *Il prend une brebis, il se gave, et puis c'est fini. Ce sont les chiens qui sont méchants. Les chiens-loups des touristes coursent les troupeaux. L'autre jour, j'en ai eu deux qui ont été précipités d'un rocher...* » Depuis que l'État rembourse les dégâts (en principe 600 F pour une brebis, avec une prime de recherche et de manque à gagner pour le berger d'environ 400 F), les bergers ne se plaignent plus. Et ce sont les Espagnols, mal indemnisés, qui continueraient à empoisonner l'ours (une carcasse truffée de strychnine)...

Pour André Tournan, éleveur « à la propriété » de trois cent cinquante brebis, l'ours n'est plus un problème. Pourtant, en 1980, il avait perdu vingt et une brebis (« *dont trois en trois jours* ») qui n'ont pas été toutes remboursées, faute de preuves. « *L'ours cache toujours sa proie, et on met quelquefois quinze jours à la retrouver — quand on la retrouve. Et il faut que le garde soit là, pour confirmer.* » En 1982, l'ours lui en a « *mangé deux et griffé une* » et l'an dernier, aucune. « *Je ne suis pas pour le détruire*, dit ce paysan qui ne chasse pas, *mais je ne tiens pas à le voir augmenter. Quand il y est, c'est un cauchemar.* » Une chose l'intéresse : que l'hélicoptère puisse monter les boules de sel et les bonbonnes de gaz dans la bergerie d'estive. Si le plan ours peut payer...

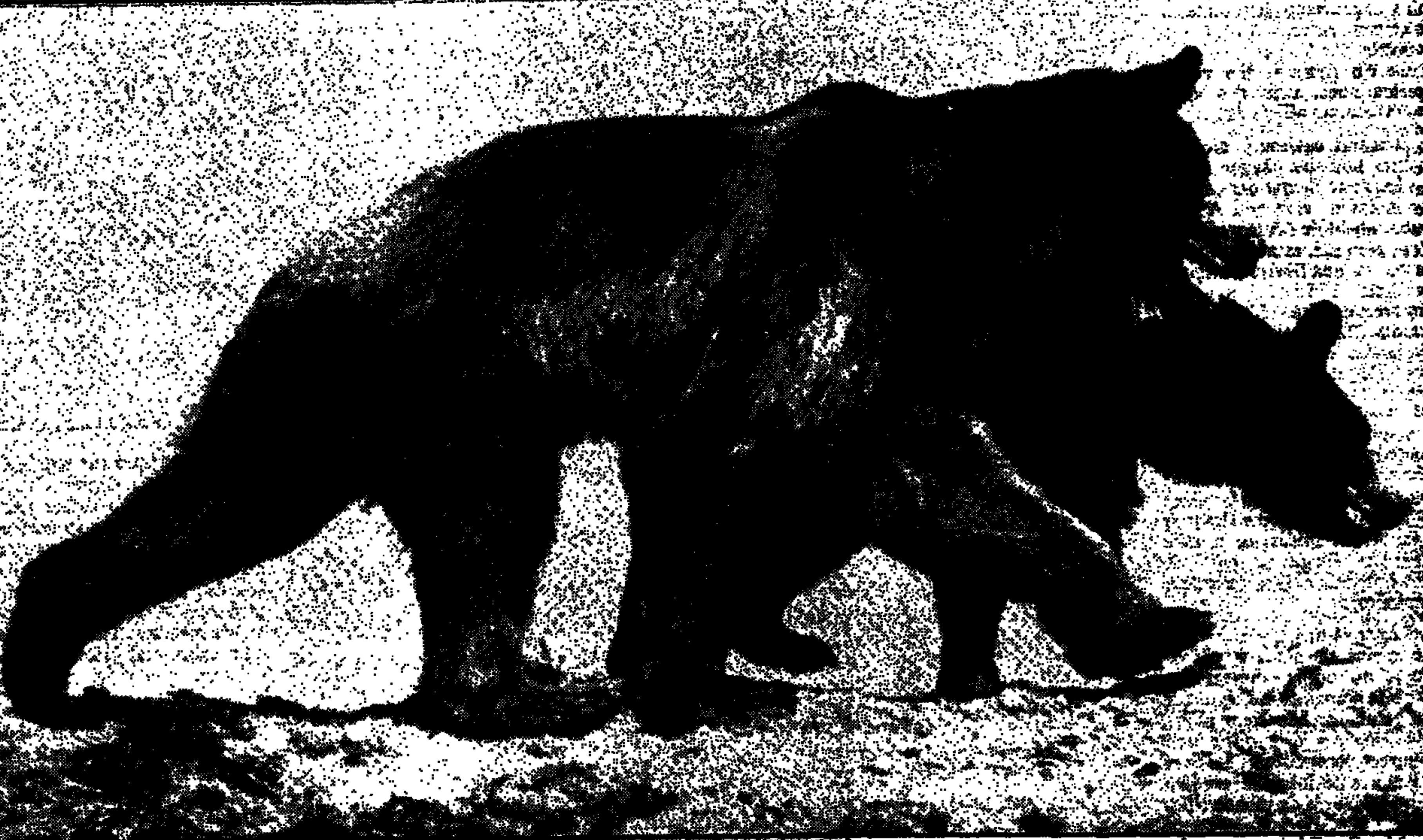
L'enjeu, dans le Luchonais, reste cette *fameuse* route de l'Hospice de France. Pour les écologistes, c'est un test : si on ne gèle pas les travaux de reconstruction, grâce à des indemnités compensatoires, la survie de l'ours est définitivement compromise. *Dépenser 1,5 milliard de francs pour tracer une nouvelle route qui ne mène nulle part et double une piste existante, c'est de la folie* », dit Jean-Michel Parde. » Pour le maire de Luchon, c'est également un test : si le plan ours bloque son projet de route, il est à combattre. « *Le premier écologiste, c'est moi*, s'exclame M. Peyrafitte. *La qualité de la vie, pour un homme de mon âge* (soixante-deux ans), *c'est aussi de pouvoir monter en voiture à l'Hospice, comme on l'a toujours fait. Avant, il y avait la route et des ours, maintenant il n'y a plus ni l'une ni l'autre : ce n'est donc pas la route qui les a chassés !* » Quant aux noirs desseins que certains lui prêtent (aménagement d'une station d'altitude), il les écarte avec fougue : « *On a déjà une station de ski sur la commune, on ne va pas en faire une seconde, en tout cas pas là. Je veux simplement rétablir le site dans son état ancien — restauration de l'Hospice et réfection de la route d'accès, — après quoi je demanderai son classement. Je ne permettrai jamais qu'on détruise notre patrimoine !* »

Ses collègues, même les mieux disposés envers la sauvegarde de l'ours, comprennent sa position : « *Si l'on veut que le plan ours réussisse*, observe M. Crampé, le maire de Castillon, *il ne faut pas braquer les élus par trop d'intransigeance. La route de l'Hospice, c'est le fleuron de Luchon, on ne peut pas l'en priver.* » Le délégué régional à l'architecture et à l'environnement de Midi-Pyrénées, M. Alain Monferrand, est aussi de cet avis : « *Il y a des projets de route plus dangereux pour l'ours que celui de l'Hospice de France. C'est contre ceux-là qu'il faudra se battre. Avec vingt-quatre ours dans les Pyrénées, on est au bord de l'extinction. Il faut d'urgence associer les Espagnols au plan, sinon...* »

Des journées franco-espagnoles de l'environnement sont prévues. Le plus difficile, cependant, semble d'organiser des rencontres franco-françaises : le plan ours déchaîne tant de passions, alors même que personne n'en a défini les contours, que chacun campe déjà sur des positions présentées comme intangibles. Personne, jure-t-on partout avec un ensemble touchant, ne veut la mort de l'ours. Mais chacun veut que ce soit l'autre qui fasse le petit sacrifice. Or l'ours des Pyrénées ne sera sauvé que si tout le monde y met un peu du sien. Il le mérite.

ROGER CANS.

(1) Coupée en 1976 par un glissement de terrain, la route départementale de l'Hospice de France a été interdite à la circulation et provisoirement remplacée par une piste forestière sur l'autre versant de la vallée de la Pique.

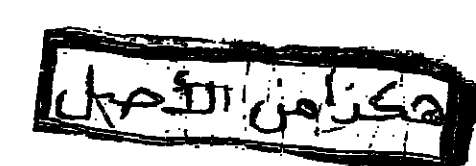


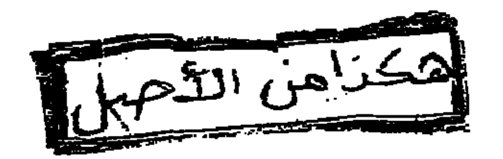
ROGER-VIOLLET

Vingt ou quarante ?

LE 6 avril 1984, le comité interministériel de la qualité de la vie a lancé officiellement un « plan ours », visant à doubler le nombre d'ours vivant dans les Pyrénées françaises : leur nombre devrait remonter d'une vingtaine à une quarantaine, quantité considérée comme la masse critique *minimale susceptible d'assurer* la survie du plantigrade. Pour cela, le Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (FIQV) a prévu une enveloppe de 2 millions de francs pour 1984, auxquels s'ajoutent 1,2 million du secrétariat d'Etat à l'environnement. Ces sommes, dont la répartition sera décidée en commun par l'Etat, les collectivités territoriales et les groupes socio-professionnels concernés, permettront d'affiner l'étude des zones à ours, de sensibiliser le public à leur protection, et enfin de dédommager l'éventuel manque à gagner des bergers et des propriétaires forestiers empêchés d'exploiter leur patrimoine.

Depuis 1977, d'autre part, la branche française du World Wildlife Fund a versé 100 000 francs pour la protection de l'ours des Pyrénées.





ronnement a décidé d'augmenter la colonie. Une initiative qui ne fait pas l'unanimité dans la région.

n

site dans son état ancien – restauration de l'Hospice et réfection de la route d'accès, – après quoi je demanderai son classement. Je ne permettrai jamais qu'on détruise notre patrimoine ! »

Ses collègues, même les mieux disposés envers la sauvegarde de l'ours, comprennent sa position : « *Si l'on veut que le plan ours réussisse,* observe M. Crampé, le maire de Castillon, *il ne faut pas braquer les élus par trop d'intransigeance. La route de l'Hospice, c'est le fleuron de Luchon, on ne peut pas l'en priver.* » Le délégué régional à l'architecture et à



l'environnement de Midi-Pyrénées, M. Alain Monferrand, est aussi de cet avis : « *Il y a des projets de route plus dangereux pour l'ours que celui de l'Hospice de France. C'est contre ceux-là qu'il faudra se battre. Avec vingt-quatre ours dans les Pyrénées, on est au bord de l'extinction. Il faut d'urgence associer les Espagnols au plan, sinon...* »

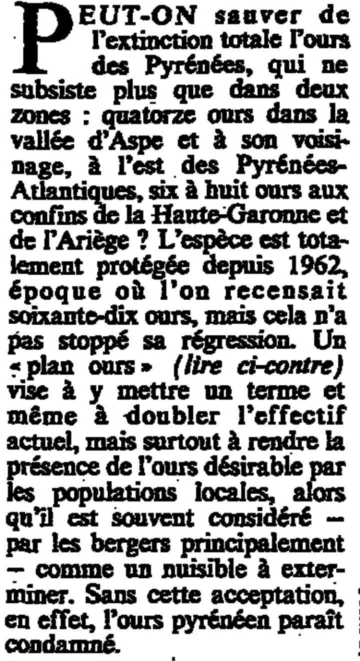
Des journées franco-espagnoles de l'environnement sont prévues. Le plus difficile, cependant, semble d'organiser des rencontres franco-françaises : le plan ours déchaîne tant de passions, alors même que personne n'en a défini les contours, que chacun campe déjà sur des positions présentées comme intangibles. Personne, jure-t-on partout avec un ensemble touchant, ne veut la mort de l'ours. Mais chacun veut que ce soit l'autre qui fasse le petit sacrifice. Or l'ours des Pyrénées ne sera sauvé que si tout le monde y met un peu du sien. Il le mérite.

ROGER CANS.

(1) Coupée en 197[illegible] par un glissement de terrain, la route desservant [illegible] de l'Hospice de France a été [illegible] dée à la circulation et provisoirement remplacée par une piste forestière [illegible] l'autre versant de la vallée [illegible]

Ennemi ou ami du berger

La Yougoslavie en exemple.



PEUT-ON sauver de l'extinction totale l'ours des Pyrénées, qui ne subsiste plus que dans deux zones : quatorze ours dans la vallée d'Aspe et à son voisinage, à l'est des Pyrénées-Atlantiques, six à huit ours aux confins de la Haute-Garonne et de l'Ariège ? L'espèce est totalement protégée depuis 1962, époque où l'on recensait soixante-dix ours, mais cela n'a pas stoppé sa régression. Un « plan ours » *(lire ci-contre)* vise à y mettre un terme et même à doubler l'effectif actuel, mais surtout à rendre la présence de l'ours désirable par les populations locales, alors qu'il est souvent considéré – par les bergers principalement – comme un nuisible à exterminer. Sans cette acceptation, en effet, l'ours pyrénéen paraît condamné.



ATLAS-PHOTO

C'est pour faciliter ce changement psychologique que le secrétariat d'Etat à l'environnement avait emmené fin mai des élus locaux, des bergers, des techniciens de l'office national des forêts et de celui de la chasse, voir comment est traité le problème de l'ours en Yougoslavie, dans une région où la pratique du nourrissage avec des cadavres d'animaux prélevés en abattoirs et une réglementation précise de la chasse ont permis d'obtenir pour la population ursine une situation stable et acceptée par les habitants.

La Yougoslavie est sans doute la deuxième nation européenne, *ex aequo* avec la Roumanie, pour le nombre d'ours (environ 4 000), la Russie d'Europe en comptant 11 000. L'ours est présent sur toute la chaîne des Alpes climatiques, mais principalement dans le sud du pays. Au nord, les ours avaient presque disparu de la République de Slovénie, où leur nombre était descendu à 25 entre les deux guerres. Il est remonté à 250, et la chasse, totalement interdite sur le territoire slovène de 1935 à 1966, a pu être ouverte après cette date dans des conditions précises.

Au sud de la Slovénie, à la frontière avec la Croatie, se trouve une région montagneuse et peu peuplée – de très nombreux villages y ont été rasés par les occupants italiens pendant la dernière guerre. Le terrain est karstique, avec de nombreuses cavernes qui conviennent bien à l'ours. La forêt est composée pour moitié de résineux et pour moitié d'arbres feuillus, hêtres principalement, chênes et châtaigniers, dont les fruits sont consommés par l'ours ; il y a aussi près des villages détruits des arbres fruitiers que les ours visitent fréquemment à l'automne.

Dans ce « noyau ursin » de 280 000 hectares – soit 14 % du territoire slovène, – la chasse est très strictement réglementée : elle est interdite du 1er mai au 30 septembre, et, comme l'ours hiberne trois mois, il ne reste que quatre mois pour la chasse. Les battues sont interdites et le tir n'est autorisé qu'à partir des miradors. Le tir d'une femelle accompagnée d'oursons est interdit. Hors de cette zone, la chasse est libre toute l'année sur le territoire slovène, la seule protection restant celle des ourses suivies d'oursons.

Le noyau ursin est divisé en plusieurs territoires, chacun sous la responsabilité d'une association. Ainsi, dans le territoire Medved – ours en slovène – qui est l'un des plus grands avec 43 000 hectares, il y a huit points de nourrissage : ce sont des clairières où l'on construit en rondins une sorte de toit au sommet duquel on dépose régulièrement des cadavres, de vaches en général.

La raison de cette disposition est de mettre la charogne hors d'atteinte des sangliers. Cependant, l'ours tire fréquemment le cadavre en bas du toit, et de ce fait on observe plus fréquemment des sangliers que des ours sur les lieux de nourrissage, ainsi que de nombreux animaux de moindre importance, comme des merles.

Les nourrissoirs reçoivent chaque année environ 80 tonnes de charognes, et leur visite est évidemment déconseillée aux âmes et aux odorats sensibles. A la limite de la clairière est construit un mirador d'où l'on peut observer nuitamment l'ours – et le chasser dans les périodes autorisées. Le coût de l'ours abattu dépend de sa taille et peut aller jusqu'à 30 000 francs, ce qui explique que la chasse à l'ours soit essentiellement le fait de chasseurs étrangers. De quarante à soixante ours fréquentent les nourrissoirs et on en tue dix par an, suivant un plan assez détaillé (une moitié d'ours jeunes de moins de 100 kilogrammes, un quart jusqu'à cent cinquante kilogrammes, un quart au-dessus de ce poids).

Cette pratique du nourrissage a incontestablement permis de reconstituer la population d'ours slovènes – au point que ceux-ci émigrent vers le nord du noyau ursin, et qu'au moins un ours a franchi la frontière autrichienne, distante de 100 kilomètres. Elle a aussi fait disparaître dans le noyau ursin les attaques de bétail. Il n'y a guère de moutons dans cette région de Slovénie, mais des vaches laitières. Actuellement, celles-ci rentrent *en général* à l'étable le soir, mais ce n'était pas le cas il y a dix ans. De même, il y a de nombreux chevaux qui vivent en forêt, où ils sont utilisés pour le charroi des arbres. Ils ne sont jamais attaqués.

D'autre part, le nourrissage a stabilisé la population ursine. Les ours se déplacent moins que par le passé. Cela facilite leur contrôle et leur chasse.

La Slovénie donne donc l'exemple d'une situation équilibrée, avec des ours assez nombreux pour être considérés comme un gibier, assez discrets pour n'être pas rejetés par la population, et cela bien que l'on compte en moyenne quatre attaques contre l'homme par an.

Le nourrissage n'est pas la seule raison de cette réussite. La région est peu peuplée – vingt habitants au kilomètre carré – et l'exploitation forestière est assez discrète pour ne pas gêner l'ours : il semble que celui-ci ait surtout besoin d'avoir une zone – même limitée – où il soit tranquille quand il se repose dans la journée ou quand il hiberne, et qu'il ne soit alors pas gêné par la présence d'hommes sur le reste de son territoire. Les responsables des associations de chasse s'inquiètent cependant du *développement du tourisme*, qui pourrait ruiner cet équilibre.

Cet exemple slovène est-il applicable aux Pyrénées ? L'avis général des participants pyrénéens à la visite était unanimement négatif. Ils font de nombreuses objections au nourrissage. Les bergers ne souhaitent pas voir augmenter le nombre des ours, persuadés que « *s'il double, celui des attaques triplera largement* ». Actuellement, on recense chaque année 80 pertes de moutons et quelques pertes de vaches dues aux ours dans la vallée d'Aspe – où paissent environ 6 000 moutons. L'indemnisation est jugée correcte, mais bien lente à venir s'il n'y a pas de preuve nette montrant la responsabilité de l'ours. Et la bête de remplacement ne vaut jamais celle qu'elle remplace.

Les bergers se satisferaient donc de la situation actuelle. Mais un si faible effectif peut-il se maintenir, même s'il paraît stabilisé depuis une dizaine d'années ? D'autres, comme les forestiers, objectent moins à une augmentation du nombre des ours, mais contestent que leur méthode d'exploitation soit responsable, comme on les en accuse parfois, de la diminution du nombre des ours, ou plus exactement du non-remplacement de ceux qui ont été tués par braconnage ou par empoisonnement. Les élus locaux craignent que l'engagement de l'Etat envers le « plan ours » ne soit pas poursuivi, et qu' « *on leur promette la Lune pour leur dire ensuite qu'il n'y a pas d'argent* ». Ils ne veulent pas sacrifier le développement du tourisme à la préservation des ours, même si celle-ci leur tient à cœur. Transparaît le sentiment que « *Paris n'a pas à nous dire ce qu'il faut faire* ». Bref, le pari du plan ours n'est pas encore gagné.

MAURICE ARVONNY.

Ce cher Ursus

URSUS ARCTOS, l'ours brun, est une espèce répandue sur toute la zone tempérée du Vieux Continent, ainsi qu'en Amérique du Nord, où, sous le nom de grizzly, il cohabite avec l'ours noir, une espèce différente. L'ours brun vit surtout à la limite haute des forêts de montagne ; en Europe occidentale, il a pratiquement disparu, quelques populations éparses subsistant dans les monts Cantabriques, en Espagne, dans les Pyrénées françaises, au Trentin ou dans les Abruzzes, en Italie. Il est en revanche abondant dans les Balkans et encore bien représenté en Scandinavie.

L'ours est omnivore : son alimentation principale est constituée de jeunes pousses, de fruits, d'insectes, (abeilles et fourmis sont des mets de choix), mais c'est aussi un prédateur ; il attaque les chamois, les chevreuils, les sangliers... et aussi le bétail. Il se déplace constamment à l'intérieur d'un territoire dont la superficie peut atteindre 25 kilomètres carrés. Des déplacements nocturnes de plusieurs dizaines de kilomètres ont parfois été enregistrés : les mœurs de l'ours sont mieux connues depuis qu'en diverses régions (Etats-Unis, Suède, Trentin) des ours ont été équipés d'un collier *émetteur qui permet de suivre* leurs déplacements.

L'ours vit seul. Les couples se forment en juin et se séparent après l'accouplement. La gestation dure jusqu'en janvier, les petits naissant pendant la période de repos hivernal – qui n'est pas une véritable hibernation : la température corporelle ne baisse pas, et il arrive que l'ours sorte de sa tannière lors des redoux. Les petits ne pèsent que 500 grammes à la naissance, ce qui est chez les mammifères exceptionnellement faible en regard du poids adulte (150 kilogrammes pour la femelle, 250 et plus pour le mâle). Les oursons suivent leur mère – les spécialistes parlent de « femelle suitée » pendant un à deux ans, bien qu'ils soient capables de survivre seuls à l'âge de six mois. Les femelles peuvent porter à l'âge de trois ans, et ont généralement des petits tous les deux ans (un ou deux oursons, parfois trois, exceptionnellement quatre).

M. A.

Livres

Poules avec dents

LE livre de Stephen Jay Gould n'est pas consacré à la dentition des poules. *Quand les poules auront des dents* est le titre d'un seul des trente « essais » (selon la formule de l'auteur) rassemblés sous ce nom global. Comme *le Pouce du panda* (édité par Grasset en 1982), *Quand les poules auront des dents* réunit des articles publiés dans divers magazines américains. Et comme tous les ouvrages de ce type, il aborde des sujets qui n'ont, à première vue, que peu de rapport les uns avec les autres.

Pourtant, un fil conducteur relie ces trente « essais » : le combat que mène S. J. Gould, *professeur à l'université* Harvard, contre le créationnisme – cette théorie qui se fonde sur l'interprétation littérale de la Bible et qui nie l'évolution des espèces. Une théorie qui, depuis une dizaine d'années, a retrouvé aux Etats-Unis une vigueur inquiétante.

Les arguments de S. J. Gould en faveur de l'évolution sont très divers : l'anatomie des hyènes femelles, l'activité des vers de terre, la persistance chez les poules de la capacité « de fabriquer » de la dentine (sous certaines conditions expérimentales), le célèbre faux de l'homme de Piltdown, le procès Scopes qui, en 1925, essaya – en vain – d'interdire l'enseignement de l'évolution dans les écoles publiques du Tennessee, la disparition des dinosaures, l'identité des zèbres, le prix des barres de chocolat qui augmente, tandis que leurs poids diminue, l'instauration de quotas d'immigration aux Etats-Unis, le voyage (en 1872) du naturaliste américain Louis Agassiz aux îles Galapagos, etc.

Le fait que chaque « essai » constitue un chapitre indépendant rend la lecture du livre aisée. Quant à la variété des sujets abordés, elle témoigne que S. J. Gould possède un esprit extraordinairement curieux et que cet universitaire sait s'adresser au grand public.

YVONNE REBEYROL.

● *Quand les poules auront des dents,* **Fayard, collection « Le temps de sciences », 448 pages, 130 F.**

Testament de singe

LES lémuriens et les singes (supérieurs ou non) font partie, comme les hommes, de l'ordre des primates. Mais ils en sont, surtout les premiers, à des stades moins évolués. Etudier les autres primates, du plus primitif au plus proche de nous, est donc le seul moyen de retrouver *l'évolution* dont *nous sommes* l'aboutissement.

Nos cousins les plus éloignés ont déjà des capacités étonnantes – que souvent nous ne possédons pas ou plus – pour voir, pour se reconnaître, pour se protéger, pour communiquer entre eux. Et ce sont ces capacités que Jean-Jacques Petter passe en revue dans son livre *le Propre du singe,* montrant ainsi la complexité qui existe même chez les primates les plus primitifs.

Un seul exemple : situé pourtant en bas de l'échelle, le petit microcèbe (un lémurien de Madagascar), très vulnérable par sa seule taille (10 centimètres, 80 grammes), et menant une vie nocturne dans la forêt, est doté d'une extraordinaire sensibilité auditive : il peut entendre des sons dans les fréquences de 80 000 à 90 000 hertz (l'homme ne perçoit pas les sons au-delà de 15 000 hertz, en général) : il peut donc détecter *les vibrations émises* par de gros papillons nocturnes dont il se régale. Il est aussi doté d'une acuité visuelle remarquable, qui lui permet de grimper, de sauter et de chasser avec précision et rapidité dans les arbres pendant la nuit.

« *Les primates ont beaucoup à nous apprendre,* écrit Jean-Jacques Petter. (...) *Parmi le grand nombre d'espèces qui subsistent encore, on peut retrouver des traces des multiples potentialités, qui existaient peut-être à l'état d'ébauches chez le microcèbe. (...) Il faudrait pouvoir profiter de cette chance exceptionnelle que nous avons encore d'observer, dans des conditions naturelles ou presque, la plupart de ces « ancêtres » encore vivants.* » Mais il faut faire vite : « *Demain, lorsque les dernières forêts tropicales auront été détruites, il sera trop tard, pour se souvenir que nous y avions nos racines. N'importe quelle histoire de nos origines pourra alors passer pour crédible, car il ne nous sera plus possible de revoir les preuves vivantes de notre lointain passé.* »

Y. R.

● *Le Propre du singe,* **de Jean-Jacques Petter. Editions Fayard, collection « Le temps des sciences »,** ***261 pages, 79 F.***

Découverte

Un grand macaque

DEUX découvertes zoologiques sont sur le point d'être faites en Asie. Au Népal, tout d'abord, où deux biologistes américains, Daniel Taylor-Ide et Robert Fleming, ont signalé l'existence d'une nouvelle espèce d'ours, baptisée provisoirement *ursus nepalensis.* Avec son pelage noir, elle ressemble à l'ours à collier, mais est beaucoup plus petite : elle ne pèse au plus que 70 kilos contre 120 kilos pour l'autre espèce.

On possède plusieurs crânes de cet ours, qui semble très arboricole, comme l'atteste la découverte, dans les arbres, de nids fort élaborés. Et l'on se demande si un ours, pensionnaire du zoo de Katmandou, et considéré comme un jeune ours à collier, n'appartient pas à cette nouvelle espèce.

En Chine, l'énigme des « hommes sauvages » de la province du Hubei est, *semble-t-il,* en passe d'être éclaircie. Ces « hommes », qui font parler d'eux depuis plusieurs années (*le Monde* du 23 novembre 1980), seraient, en fait, des macaques géants.

En effet, le professeur Zhou Guoxing a examiné les mains et les pieds de l'un de ces êtres, qui auraient été coupés par des paysans : il les a formellement identifiés comme provenant d'une espèce inconnue de macaque, de très forte taille.

Ainsi, l'ours nain et le macaque géant chinois vont sans doute s'ajouter à la liste des grands mammifères découverts au vingtième siècle, le dernier en date étant le pécari du Paraguay.

J.-J. B.

Les Chartreux *commémorent cette année la fondation de leur ordre, il y a neuf cents ans. « Quitter les ombres*

Le désert en solitaire

« Il ne suffit pas d'avoir le goût du silence et de la retraite pour avoir la vocation ».

COMMENT parler de leur silence sans le rompre ? Et de leur solitude sans l'interrompre ? Il n'y aurait qu'une chose à dire des chartreux, c'est qu'on n'en peut rien dire, ni écrire. Tout le reste est effraction, autrement dit bris de clôture.

Entrons pourtant.

Il y a, dans le département de l'Ain, non loin du Jura, un arbre gigantesque. Ce tilleul, dont on ne sait plus dans le pays s'il a quatre cents ou cinq cents ans, fait au-dessus de vous comme une voûte céleste d'un vert tendre. Sous lui, vous n'êtes rien. Il est planté là à quelques mètres du porche d'une chartreuse mal connue : Sélignac. Ce n'est pas un arbre d'ornement pour jardinet moderne. C'est, dans la puissance végétale, l'affirmation d'une permanence, d'une force et d'une sérénité à laquelle ne peut se comparer que celle des moines à qui il offre ombrage.

Sur la porte, en gothique, ces mots simples aussi : « *Respectez le silence des moines qui prient pour vous. Ne sonnez pas inutilement.* » On sonnera de la pointe du doigt. Dom Bernard nous accueille, prévenu et prévenant. La messe va être dite.

Dans l'église conventuelle, on s'affaire sans agitation. Un moine passe de gauche à droite, portant une étole. Un autre vient poser un livre sur l'autel, qui est orné seulement de deux bougies et d'une petite croix. Leurs souliers à semelles de crêpe font sur le parquet ciré un bruit qu'on n'entend plus dans les villes. Le sacristain, un chartreux africain, se saisit de la corde pour sonner la messe. Il est vêtu de blanc, et, de loin, on ne voit pas son visage, qui se confond avec la couleur sombre des boiseries du chœur.

Ici, il n'y a que bois et pierre. Bois des stalles, du sol et de l'autel, d'un brun foncé. Pierres blanches des murs et de la voûte. Seuls les vitraux sont légèrement rosés. Pas d'orgue (la règle des chartreux interdit les instruments de musique). Pas de tableaux : un crucifix et une statue de la Vierge. Dehors, la terre était humide et chaude. Dans l'église, on est saisi par une fraîcheur qui rappelle que l'hiver fut rude.

Une quinzaine de moines s'installent pour l'office. Pendant une heure et demie, on entendra s'élever leurs prières et leurs chants, mélodiquement sobres. Parfois le silence se fera, seulement ponctué par les chants d'oiseaux qui volètent alentour ou par le son d'une cloche, jusqu'à la reprise des oraisons collectives. Au moment de la communion, le visiteur privilégié sera invité à descendre de la tribune où il se tenait pour rejoindre, au pied de l'autel, le cercle des chartreux. Il glissera des regards furtifs, indiscrets, vers ces quinze visages d'hommes aux regards inaccessibles. Il tentera vainement de percer leur secret. Il projettera sur eux ses idées venues du dehors, ses questions et sa fascination : lire sur ces faces l'incompréhensible, le mystère de ces vies enfermées, tandis qu'à 100 mètres d'eux, là haut, à flanc de montagne, roulent sur une route les cortèges de touristes français, allemands ou suisses, lancés vers l'absolu de leurs congés payés.

Au cours d'une visite qu'il prolongera aimablement, le procureur de Sélignac acceptera avec bienveillance les questions du journaliste. Ici, les moines se sont réinstallés en 1928, grâce à la générosité d'une bienfaitrice locale qui racheta les bâtiments et les leur offrit. Aujourd'hui, ils sont dix-sept : onze pères et six frères, ces derniers – qui ne vivent pas dans la cellule traditionnelle des chartreux – étant, comme dans tous les ordres monastiques, voués à des travaux divers (en ce moment, ils refont les toitures du monastère). Le procureur lui-même vit ici depuis 1950 (« *vous étiez né ?* » demande-t-il en souriant). Il reconnaît que « *le plus difficile à supporter, c'est la solitude* ». Mais c'est la base même de la vocation cartusienne. Un monastère de chartreux peut apparaître extérieurement comme une addition de solitudes. Mais elles convergent vers un même idéal. Leur tradition s'inscrit dans celle des anachorètes (vie séparée, retirée), avec quelques aspects cénobitiques (vie en commun). Mais c'est la solitude qui domine.


RAPHO

Au cours d'une journée, les pères chartreux ne se retrouvent en communauté que trois fois à l'église conventuelle pour des prières communes. Le reste de leur temps, ils le passent isolément dans leur cellule. Entre l'église et la cellule, nul contact inutile, pas de bavardage, pas de... conversations de couloir. En semaine, chacun prend ses repas seul. Le dimanche fait exception, car la communauté se retrouve au réfectoire pour le repas de midi. Encore la « convivialité » y est-elle fort limitée, puisque chacun est couvert de son capuchon, et que des lectures sont faites. Une fois par semaine, le dimanche après-midi, une « récréation » est prévue pendant une demi-heure à une heure. Dernière exception à la solitude, le « spaciement ». En général, le lundi, et s'il ne fait pas mauvais temps, les moines sortent du monastère et vont se promener pendant plusieurs heures dans la campagne environnante. Indispensable pour des hommes tendus vers une intériorité où le corps a peu de part, sauf dans les travaux manuels prévus par la règle.

La vie des chartreux, c'est donc surtout dans la cellule qu'elle se passe. Il s'agit d'une véritable maison de quatre pièces prolongée par un petit jardin. Un « promenoir » conduit, par un escalier, aux deux pièces du haut. La première est un vaste vestibule qu'on appelle l'*ave Maria* parce qu'une statuette de la Vierge s'y trouve et que le chartreux y récite un *ave* quand il rentre chez lui. Jadis, on y faisait le feu. A côté se trouve le « cubiculum » (chambre à coucher), qui est la pièce où se tient le plus souvent le moine. On y voit un oratoire composé d'un prie-Dieu et d'une stalle : le chartreux y passe de longues heures au moment des offices prévus par la règle *(voir encadré)*. Le long du mur, un lit encastré, étroit et court. Devant la fenêtre, une table et une chaise pour les repas. Une étagère pour quelques livres. Un poêle à bois. Près du lit, un gros bâton : le chartreux frappe le sol bruyamment pour indiquer au moine chargé de réveiller les autres la nuit – on l'appelle l'« excitateur » – qu'il a entendu son appel. C'est tout.

Quand le chartreux ne prie pas – seul ou en communauté, – quand il ne se livre pas à des travaux de lecture ou d'écriture, il se trouve au rez-de-chaussée de sa cellule, au bûcher ou à l'atelier qui donne sur le jardin. Voilà le décor d'une vie ! Des hommes peuvent passer ici plusieurs dizaines d'années en attendant que leur corps soit porté en terre – sans cercueil – dans le cimetière devant lequel ils passent plusieurs fois par jour.

Et le vent du siècle, nos soucis, nos polémiques ? Et les soubresauts de la société profane, les crises économiques, les affrontements idéologiques, le tourbillon de l'actualité ?

Au monastère de la Grande-Chartreuse, dans l'Isère, le procureur sourit à la question : « *Il faut se retirer de la tête l'idée d'un monde clos. Il peut y avoir un amortissement des événements, un décalage dans le temps – qui peut être assez long, – mais pas un blocage total.* » Pas de télévision, bien sûr, pas de radio, pas de journaux. A Sélignac comme à la Grande-Chartreuse, seuls le procureur et le prieur reçoivent *la Croix*. Le prieur fait part aux autres de ce qu'il lui semble nécessaire de communiquer. A Sélignac, le procureur indique qu'on fait circuler, par exemple, des extraits de *la Croix* au sujet des voyages du pape à l'étranger. L'ensemble des moines ont accès à la *Documentation catholique*. C'est par le biais des textes qui y sont publiés – déclarations apostoliques, épiscopales, etc. – que parviennent atténués, indirects, décantés, les bruits du temps et des événements. Le procureur de Sélignac : « *A quoi nous serviraient les journaux ? Nous le savons bien qu'il y a la guerre au Liban ! A quoi cela nous avancerait-il de connaître les détails, jour par jour ? Qu'est-ce que cela changerait ? Nous prions pour le Liban.* » Il se souvient d'avoir vu une fois, une seule fois dans sa vie, la télévision. C'était en 1969. Il se trouvait chez un artisan qui travaille pour le monastère. Dans un coin, on voyait les préparatifs du débarquement sur la Lune. Il a regardé quelques minutes : « *Vous savez, ce n'est pas fameux, la télévision. On s'en passe.* »

De même pour les livres. Les chartreux ne sont pas les bénédictins. L'étude est seconde par rapport à la prière et ne peut viser qu'à l'aider. Il y a dans les monastères de prestigieuses bibliothèques où les moines empruntent des ouvrages, qu'ils liront dans leur cellule. Ce ne sont pas les best-sellers de l'au-delà du cloître, mais des ouvrages de théologie, d'histoire de l'église, etc. La règle les met en garde contre la « *démangeaison* » d'écrire... Il y a aussi les excès possibles de la lecture.

Le procureur de la Grande-Chartreuse, qui occupa une fonction technico-commerciale à la société Philips avant de devenir chartreux en 1967, à l'âge de trente ans, se souvient : « *J'étais un dévoreur de bouquins ; mais l'appétit de lecture tend à s'estomper en raison du contact vital avec Dieu dans la prière. Plus vous réalisez une présence en vous, moins vous vous éparpillez dans des lectures qui vous apportent peu de chose. Vous acquérez un sens de l'essentiel, un véritable flair qui vous permet d'éviter des lectures futiles. Notre époque est marquée par une inflation verbale, conceptuelle et paperassière. Je crois que le prochain déluge sera un déluge de papier ! Un des fruits de la solitude tournée vers Dieu, c'est de nous permettre tout un décantage du superficiel et du périphérique.* »

Périphériques les ambitions profanes, la gloriole (quand un chartreux écrit un livre, ce qui est peu fréquent, il signe « *un chartreux* ») et même les affections. Une fois entré, le moine ne peut plus correspondre par écrit qu'avec peu de gens : sa famille (quelques fois par an), le général de l'ordre (qui est depuis l'origine le prieur de la Grande-Chartreuse), le « prieur visiteur » (sorte d'audit venu d'un autre couvent à intervalles réguliers pour permettre à chaque moine de faire le point, et parfois de vider son cœur) et le représentant de l'ordre au Saint-Siège. La famille proche peut, une fois par an, et pour quarante-huit heures, venir le voir, ce qui est à la fois agréable et risqué. « *Au début,* se souvient le procureur de la Grande-Chartreuse, *c'est un choc, cela vous tire en arrière. Mais on acquiert cette force formidable que donne le sentiment d'être branché sur l'essentiel. On voit alors les gens tellement tiraillés dans le tourbillon de leur vie ! Il est rare que cela donne envie de rentrer dans le circuit... Mais l'éloignement ne nous fait pas aimer moins nos parents ! Au contraire, cet amour est plus intense, plus pur, plus dans la vérité.* »

Périphérique, bien sûr, l'agitation urbaine. Le procureur de la Grande-Chartreuse est le seul à sortir fréquemment du couvent, par fonction. Il se rend même à Paris cinq ou six fois par an, ce qui ne lui plaît guère : « *Quand je suis à Paris, je n'ai qu'une envie, c'est de retrouver ma cellule. Si je n'ai plus le contact avec la prière, comme à la Grande-Chartreuse, j'ai l'impression qu'on me retire mes racines.* »

Le prieur de la Grande-Chartreuse, lui, ne peut pas quitter le massif de la Chartreuse. Le titulaire actuel, âgé de soixante et un ans, ancien polytechnicien, a été élu en 1967. Il est le soixante et onzième général de l'ordre depuis saint Bruno. Périphériques, sans doute, les festivités qu'on organise dans la région autour du neuf centième anniversaire de la fondation, par saint Bruno, de la Grande-Chartreuse en juin 1084.

Journées

Les étapes de la formation sont les suivantes :

Après une retraite préparatoire on peut être reçu *postulant*. Après trois mois vient le *noviciat* qui dure deux ans. Au terme du noviciat se situe la *profession temporaire* suivie, au bout de trois nouvelles années, par la *profession de vœux solennelle*. La *grande profession* – qui correspond aux vœux perpétuels – a lieu deux ans après.

Au total, la durée du cursus du chartreux est donc de plus de sept années.

∴

Les journées des chartreux n'ont ni début *ni* fin.

Au milieu de la nuit, les moines, qui se sont couchés vers 19 h 30 ou 20 heures, sont réveillés pour célébrer, entre 23 heures et 2 h 30 du matin (environ), en cellule puis à l'église, matines et laudes.

Après avoir dormi à nouveau un peu plus de trois heures *trente*, ils disent l'office de prime dans leur cellule à *7 heures*. A 8 heures – ils ne prennent jamais de petit déjeuner – a lieu la messe conventuelle, à l'église, suivie de la messe privée de chaque père.

A 10 heures, en cellule, c'est l'office de tierce suivi à midi de sexte, puis de none (à 14 heures). Ils se retrouvent à l'église à 16 h 15 pour les vêpres. *L'office de complies* (18 h 45) est célébré en cellule.

Manifestations

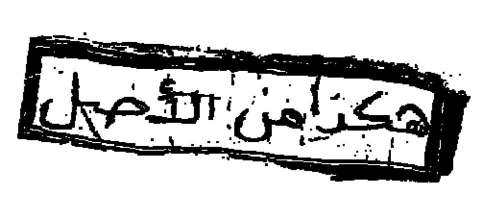
Voici les principales manifestations liées à la célébration du neuvième centenaire de la fondation de la Grande-Chartreuse :

– 11 et 12 août : spectacle son et lumière à la correrie du monastère de la Grande-Chartreuse.

– Du 12 au 15 septembre à Grenoble : *colloque scientifique* international d'histoire et de spiritualité cartusiennes.

– Le 16 septembre, à l'église Saint-Louis de Grenoble : messe concélébrée dans le rite cartusien.

– D'octobre 1984 à octobre 1985 : exposition « Le désert dans le monde, L'ordre des chartreux », présentée au musée dauphinois de Grenoble (œuvres d'art provenant de la Grande-Chartreuse et de la chartreuse de Xérès en Espagne).

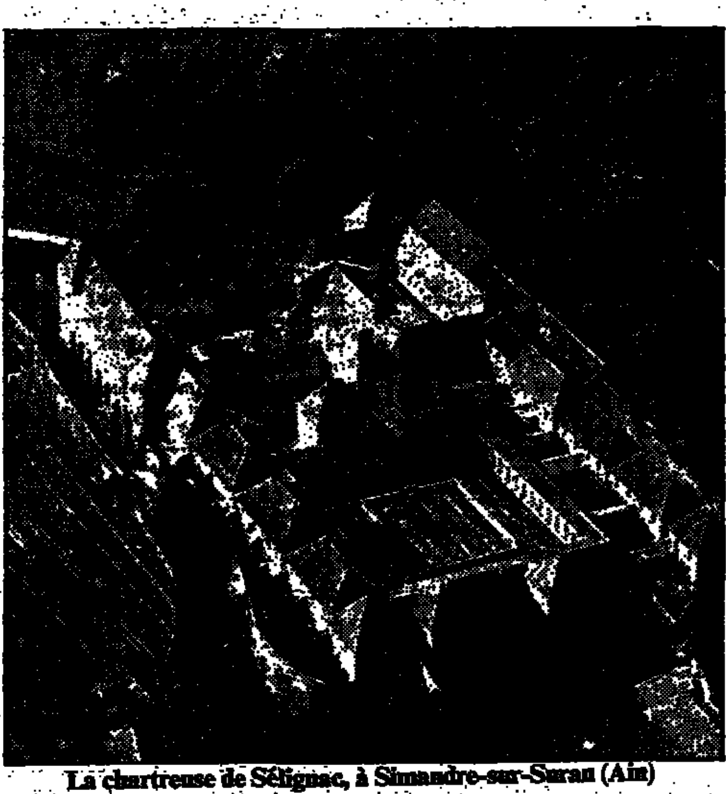


fugitives du siècle pour se mettre en quête des biens éternels » : le projet de Saint-Bruno attire encore des hommes de prière et de solitude.

C'est beaucoup de bruit autour du silence. *« Nous voulons,* indique le procureur de la Grande-Chartreuse, *célébrer cet anniversaire par une intériorisation encore plus poussée de notre vie, en vivant davantage notre idéal. »* A Sélignac, Dom Bernard est du même avis : *« Le triomphalisme ? Ce n'est pas notre genre. »*

Périphériques aussi peuvent apparaître certaines prétendues motivations de candidats... à la vocation. Les chartreux ont toujours été très exigeants. Ils ne recrutent pas pour recruter : *« Nous ne cherchons pas la quantité. »* Le procureur de la Grande-Chartreuse le dit fermement : *« Quelqu'un qui entre dans une maison de prière avec trop de buts secondaires autres que Dieu risque de se compliquer l'existence. On ne rentre pas en Chartreuse pour le monde mais pour Dieu. Mais, de fait, à partir du moment où on recherche explicitement Dieu, on trouve du même coup le reste. »*

C'est ce que développe un autre chartreux, sous une autre forme, dans un livre : *« Le dégoût du monde et de la vie, ce n'est pas un motif de vocation : plus on aime Dieu, plus on aime son prochain dans la charité du Christ ainsi que la beauté et la bonté de l'œuvre divine dans la création »* (1). Point d'aigris donc, point de révoltés contre le monde. Le même auteur trace une sorte de portrait-robot du candidat à la solitude : *« La solitude exige des tempéraments bien équilibrés, de bonnes qualités de jugement, des esprits sages, modérés, éloignés de toute singularité ou excentricité, une volonté persévérante, un caractère gai ».* Oui : gai.


La chartreuse de Sélignac, à Simandre-sur-Suran (Ain)

Depuis ce jour de 1084 où Bruno et six de ses frères en religion décidèrent, selon la formule du saint, de *« quitter les ombres fugitives du siècle pour se mettre en quête des biens éternels »*, la raison d'être des chartreux n'a pas varié. L'auteur du livre déjà cité la résume ainsi : *« Le but de toute vie monastique est la perfection de l'amour de Dieu. La vocation cartusienne a directement Dieu pour fin unique ».* Si Dieu n'existe pas, si, donc, la prière n'a ni objet, ni efficacité, il ne reste rien de cet idéal. L'institution, les bâtiments, la règle de vie, tout s'écroule. Oublier cette évidence première c'est s'interdire de comprendre quoi que ce soit à ce qui réunit ces solitudes pour leur vie entière.

Louis Veuillot, au siècle dernier, avait parfaitement résumé la signification de la vie cartusienne lorsqu'il écrivait, dans les *Pèlerinages de Suisse* : *« Les chartreux cachent leur vie. Ils oublient le monde, et tous leurs efforts tendent à s'en faire ignorer. Sans doute, beaucoup de hautes intelligences, de grands et forts caractères sont venus chercher dans ce désert une mort anticipée, ou plutôt (...) un avant-goût de la résurrection, de ce dégagement de l'âme qui lui permet d'entrevoir parfois le Dieu qu'elle aspire à contempler éternellement ».*

On comprend que cela ne soit pas donné à tout le monde, surtout aujourd'hui... Il semble qu'il y ait pourtant un peu plus de candidatures qu'il y a dix ans, ou plus exactement d'approches. Le monastère de la Grande-Chartreuse est sollicité chaque année par cent cinquante personnes environ qui écrivent pour faire part de leur vocation. Un premier tri s'opère à partir de ces lettres. Car, comme l'a dit le chapitre général, *« pour que quelqu'un soit chartreux de fait et de nom, il ne suffit pas de le vouloir ; il faut en outre, avec l'amour de la solitude et de notre vie, une certaine aptitude spéciale de l'esprit et du corps, par quoi se fait connaître la vocation divine ».* C'est ce que dit d'une autre manière le procureur de la Grande-Chartreuse : *« Il ne suffit pas d'avoir le goût du silence, de la retraite, pour avoir la vocation. Il y faut aussi l'appel de Dieu. Nous discernons immédiatement dans les lettres, les cas aberrants, les exaltés. »* Les autres sont reçus à l'hôtellerie non loin du couvent pour un entretien approfondi avec le père maître chargé de la formation des futurs chartreux. Au total, la sélection à l'entrée est extrêmement sévère. Il y a trois ou quatre lettres par semaine, mais la dernière profession de vœux perpétuels à la Grande-Chartreuse, remonte à 1978.

C'est que les jeunes – quand ils entrent, les novices ont entre vingt-quatre et trente ans, on ne connaît pratiquement plus de cas de vocations très tardives comme au siècle dernier – sont, selon le procureur, *« plus compliqués, psychologiquement et confessionnellement que jadis ». « Autrefois,* dit-il, *les entrants étaient issus d'un milieu chrétien assez homogène. Aujourd'hui, ils ont émigré d'un milieu qui ne les a pas sécrétés et s'oppose même parfois à leur vocation. Certains ont des itinéraires spirituels complexes sans rapport direct avec le christianisme. Il faut canaliser leur puissance de prière qui a pu s'exprimer dans d'autres religions ou même dans l'ésotérisme. »* Au total, ils sont à la fois plus *« indépendants »* et plus *« immatures »*, car, *« dans une civilisation médiatique comme la nôtre, on leur a mâché toute la besogne ». « Comment voulez-vous,* dit encore le procureur, *qu'on mûrisse en profondeur dans un tourbillon ? La formation des jeunes – nous avons actuellement un noviciat de douze personnes pour une communauté de quarante moines – nécessite une suite de sas pour le novice, et pour le père maître un travail d'assimilation et d'adaptation à chacun, afin d'aider le jeune à l'approfondissement de l'appel de Dieu et à l'insertion dans un cadre institutionnel multiséculaire. »* La formation, qui dure sept ans, jusqu'aux vœux perpétuels *(voir encadré)*, vise à s'assurer que la solitude est supportée par le sujet et à l'adapter petit à petit à l'observance de la règle. La solitude peut être parfois trop pesante. A Sélignac, on cite le cas d'un chartreux qui, ne la supportant plus, obtint, au bout de sept années de vie cartusienne, d'être admis dans un couvent de trappistes, ceux-ci ayant une vie communautaire plus marquée.

Prudence dans le recrutement, discernement dans l'ouverture au monde, équilibre institutionnel qui a fait ses preuves, l'ordre des chartreux défie le temps parce qu'il ne s'est jamais laissé aller à aucun bouleversement. Un adage dit : *« Cartusia nunquam reformata, quia nunquam deformata »* (la Chartreuse n'a jamais été réformée parce qu'elle n'a jamais été déformée).



L'ordre a résisté à tout depuis neuf cents ans. Huit fois la Grande-Chartreuse a brûlé, huit fois elle été reconstruite. Les moines ont été chassés en 1794. Ils sont revenus en 1816. Ils ont été de nouveau chassés en 1903 – avec une brutalité inimaginable – par un bataillon d'infanterie, deux escadrons de dragons et cinquante gendarmes à cheval. Ils sont revenus en 1940.

Catastrophes naturelles, répression, peste médiévale, réforme, jansénisme, guerres de religion, européennes ou mondiales, déchristianisation, société de consommation, rien n'a jamais fait plier les chartreux. Ils sont indestructibles. Il y a encore vingt-trois chartreuses – dont six de moniales – de par le monde : six en France, cinq en Italie, six en Espagne, une au Portugal, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Yougoslavie et aux Etats-Unis (depuis 1971). Des moines français sont partis au Brésil pour y fonder un monastère.

Qu'est-ce qui fait vivre ces quelques centaines d'hommes et ces quelques dizaines de femmes ? On peut répondre *a contrario* en citant une anecdote qui le fait comprendre. Quand, en 1903, les chartreux furent saisis, extirpés de leurs stalles par les représentants de la loi qui avaient détruit à coups de hache la porte de leur église, on les traîna dehors. Le représentant du parquet eut ce mot : *« Messieurs, vous êtes libres. »* Libres ? Ils reprirent donc le chemin du monastère d'où il fallut les expulser une seconde fois.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *La Grande-Chartreuse*, par un chartreux, 1976, 12e édition. Signalons d'autre part la réédition, remise à jour, du livre de Robert Serrou, *Au désert de Chartreuse* (Edit. Pierre Horay).

Affaires terrestres

LE ciel s'obscurcit lorsque l'on pénètre dans l'épaisse forêt du massif de la Chartreuse. Brusquement elle s'entrouvre au-dessus du couvent de la Grande-Chartreuse.

C'est à partir de cette clairière que les chartreux se sont taillé, au cours des siècles, un immense territoire. Le « désert » de Chartreuse devait être un rempart naturel entre les moines et les communautés villageoises. Ecran matériel nécessaire à l'exigence spirituelle de l'ordre, dont les membres se considèrent comme les héritiers des premiers ermites, Pères du désert.

La conquête du « désert cartusien » – que les hommes en armes et les femmes n'avaient pas le droit de traverser, – espace forestier, mais également pastoral, ne s'est pas faite sans problèmes. Tensions, parfois même pressions vigoureuses à l'encontre des populations qui occupaient ces terres et qui les cultivaient. Au dix-septième siècle, les chartreux régnaient sur un territoire de plus de 4 000 hectares, soit la presque totalité du massif, et l'on parla alors de la *« seigneurerie »* de la Grande-Chartreuse. Paradoxalement, ces hommes, retirés du monde, dont la seule préoccupation est la communion la plus intime possible avec Dieu, qui se sont coupés du monde en s'enfermant dans des enceintes de plus en plus serrées – l'ultime rempart étant la cellule, – ont su toujours tisser avec le monde qui les entoure des liens économiques puissants. Les chartreux ont eu depuis la création de leur ordre le *« sens des affaires et une très grande compétence pour les choses terrestres »*, souligne M. Jean-Pierre Laurent, conservateur du Musée dauphinois à Grenoble, qui prépare pour le mois d'octobre 1984 une exposition intitulée *« Le désert et le monde »*.

Très choyés par les puissants, princes, seigneurs provinciaux, rois et reines qui voyaient dans les chartreux leurs meilleurs intercesseurs auprès de Dieu, ces derniers ont reçu d'eux de fabuleuses donations sous la forme de terres ou d'œuvres remarquables. Dans les chartreuses espagnoles, dans celle de Pavie en Italie, de Villeneuve-lès-Avignon, s'étaient accumulés au fil des siècles les plus grands trésors de l'art primitif français. Toutefois, la « maison mère », la Grande-Chartreuse, est restée beaucoup plus fidèle aux grands principes de l'ordre, et elle n'a jamais amassé de grandes richesses artistiques. Quant au monastère de la Grande-Chartreuse, il est d'une beauté austère et il impressionne beaucoup plus par son volume et son isolement que par les formes architecturales des bâtiments qui le composent.

Après l'exploitation du sol et des richesses forestières, les plus beaux arbres de la chartreuse servirent de mâts pour la marine à voile. Les chartreux découvrirent que le sous-sol pouvait être lui aussi source de richesse. Ils se mirent alors à extraire le minerai de fer. Maîtres de forges réputés, on leur attribue aujourd'hui encore le titre d'initiateurs de la métallurgie moderne. Leur « génie » inventif a probablement été sollicité par les templiers et les croisés. Le dernier des onze hauts fourneaux des chartreux devait toutefois s'éteindre en 1792.

La Révolution française chassa temporairement les chartreux de France et confisqua leurs immenses territoires. La règle refusant le recours à la mendicité, les chartreux durent trouver d'autres ressources pour assurer la pérennité de leur ordre. Parmi eux, d'habiles et efficaces apothicaires avaient su depuis plusieurs siècles soigner les populations dauphinoises grâce à un fameux élixir de longue vie. Sa formule leur avait été remise en 1607 par le maréchal d'Estrées, compagnon d'Henri IV. L'expérience acquise par les chartreux allait leur permettre au début du dix-neuvième siècle de mettre au point leur prestigieuse liqueur. Elle fut à l'origine de la prospérité retrouvée de la « maison mère » des chartreux.

Aujourd'hui, encore trois Frères sont investis par leur ordre d'une mission de production. Ils travaillent dans le plus grand secret. Ils sont seuls à connaître les détails de la production, que les méthodes d'investigation les plus modernes ne sont pas parvenues à percer.

« Nous ne sommes pas du monde, mais nous en venons », confie le Père procureur de la Grande-Chartreuse. Les moines peuvent également être des gérants avisés des choses terrestres.

CLAUDE FRANCILLON.

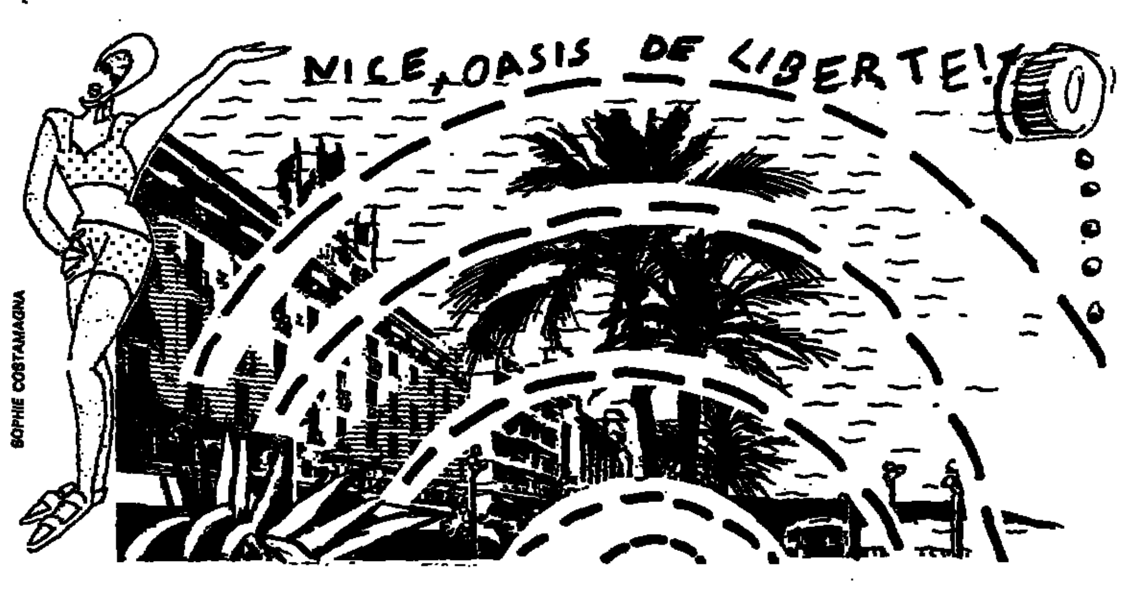
Nice et la bande des cinq

Les auditeurs ne savent plus où donner de l'oreille.

« *NICE, c'est une oasis de liberté dans le goulag français.* » La jolie formule est du maire, Jacques Médecin, qui, se souvenant du temps où il était journaliste à *Nice-Matin*, répond tous les samedis sur Radio-Baie-des-Anges, sa radio, aux questions (non filtrées) des Niçois. Au menu : politique française, étrangère et locale.

Comme on peut le voir, on ne s'ennuie pas sur la côte en écoutant la bande FM. Au choix : trois stations de Radio-Monte-Carlo (1), six de Radio-France (2), dix radios locales privées, sans compter les italiennes, que l'on capte plus ou moins bien.

Mais ce qu'on appelle de manière caricaturale la guerre des radios concerne en fait cinq stations. Un panorama exemplaire : Radio-Côte-d'Azur représente le service public ; RMC-Côte-d'Azur le périphérique ; Radio-de-la-Côte, c'est la radio locale commerciale qui fait de la publicité ; Radio-Baie-des-Anges appartient à la ville et Radio-Azur au quotidien local *Nice-Matin*. Tout y est, sauf le principal. Car on est loin des radios purement associatives qui devaient naître de la loi. A la suite d'une enquête réalisée dans le département, le Centre d'études d'opinion (CEO) a défini l'audience de ces cinq stations. Par comparaison, RMC et France-Inter ont des audiences respectives de 29 % et de 21 %. La bande FM représente 32 % de l'écoute radio.



SOPHIE COSTAMAGNA

● Radio-de-la-Côte 4,1 % d'écoute.

« *Nous, on est là pour faire du fric* », affirme d'emblée Alain Lamouroux, un grand moustachu de trente-quatre ans, ex-journaliste, ex-disc-jockey, responsable de la station depuis sa création en octobre 1981. La recette est simple : cibler les jeunes, les femmes (au foyer) et les commerçants, parler le moins possible, passer de la musique « *ni trop ringarde ni trop branchée* ». Et faire de la pub : 300 francs le message local, 1 200 francs le national, vingt messages par jour ; mille deux cents commerçants de la région ont déjà passé des spots ; les annonceurs parisiens s'appellent Lanvin, *Paris-Match*, *Télépoche*, Renault, SNCF.

Dans l'attente de la légalisation de la publicité, Lamouroux a passé un accord avec NRJ (première radio locale parisienne) qui lui fournira deux minutes de spots par heure. La sauce Lamouroux a pris. La plupart des bars de la ville sont par exemple branchés sur Radio-de-la-Côte. Mais le fait que la première station de la bande FM soit une radio sans programmes, animée uniquement par deux personnes (six heures trente chacune plus des bandes enregistrées), se contente de passer des disques entrecoupés de jeux (« *Quel est le nom du petit frère de Michael Jackson ?* ») peut laisser perplexe.

Avec les concurrents Radio-Baie-des-Anges et Radio-Azur, ce n'est pas l'amour fou. Alain Lamouroux accuse, à juste titre, *Nice-Matin* de ne publier que les programmes de Radio-Azur, et la municipalité de soutenir un peu trop ouvertement Radio-Baie-des-Anges.

Ces deux radios contestent les chiffres qui donnent Radio-de-la-Côte leader des RLP (3) sur le département et affirment que l'effet Lamouroux va vite lasser les auditeurs. En attendant, cette radio, qui n'a de locale que le nom et qui n'a pas obtenu son autorisation, fait son beurre et a réussi un bel exploit : les Alpes-Maritimes sont en effet le seul département où la bande FM n'est pas dominée par la station décentralisée de Radio-France.

● RMC-Côte-d'Azur 4 % d'écoute.

Dès 1978, Radio-Monte-Carlo a senti le vent et a compris les possibilités radiophoniques de la FM. D'autant plus que la station commençait à éprouver des difficultés (voir *le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 avril). Il fallait donc diversifier et occuper le terrain : sont nées successivement RMC-Côte-d'Azur, RMC rock, RMC classique.

Seule la première marche bien et concerne un large public : musique rock, variétés, informations nationales et locales et services. Chaque animateur est capable de vous présenter le dernier disque le plus branché, mais aussi la conférence locale la plus ringarde. Contraste désopilant.

Il fallait bien que cet effort serve à quelque chose. La pub est prévue pour le 1er juillet. Deux minutes par heure, 1 000 francs les trente secondes. « *Cette station, faite avec quinze personnes, est aussi un bon moyen de tester les jeunes animateurs avant de les lancer sur les grandes ondes* », explique Gérard Unger, le directeur des programmes.

● Radio-Côte-d'Azur 3,4 % d'écoute.

« *RCA, c'est la radio de Max Gallo, du gouvernement, des communistes, de l'Etat* ». La station décentralisée de France-Inter n'est pas bien vue par l'opposition niçoise, et Jacques Médecin refuse les invitations de la station. C'est en plein centre-ville, dans de jolis locaux, qu'une quarantaine de personnes font vivre cette radio depuis octobre 1982. « *Nous sommes arrivés après les autres, c'est un handicap* », affirme le directeur, Gilles Marquet, ancien patron de Radio-Andorre. Avec un budget de 8 millions de francs, RCA peut faire une véritable radio de programme : information, chroniques, animation, services.

Huit journalistes professionnels assurent cette information, en allant le plus possible sur le terrain. « *Mais ce n'est pas suffisant ; pensez qu'on a le même nombre de journalistes que Radio la Creuse, alors qu'il se passe beaucoup plus de choses sur la Côte* », affirme Gilles Marquet.

Une radio de gauche ? Difficile à dire, d'autant plus qu'il suffit de s'étendre un peu sur l'« affaire des fausses factures » de Nice pour que sa réputation de socialo-communiste soit faite. Le label « radio du service public » n'arrangeant rien. Sans savoir s'il est de gauche, l'auditeur moyen de RCA est un homme, actif, entre vingt-cinq et cinquante ans, intellectuel et ressemble fortement à l'auditeur de... France-Inter. Le contraire de l'auditeur de la bande FM. « *On a dû redescendre un peu au ras des pâquerettes*, avoue Gilles Marquet, *mais nous poursuivons des émissions comme celle sur l'arrière-pays niçois, même s'il y a peu d'auditeurs ; si on ne parle pas de ces gens-là, qui va en parler ?* »

● Radio-Baie-des-Anges 2,4 % d'écoute.

Pendant la campagne des élections municipales de 1983, les murs de Nice étaient recouverts d'une affiche représentant le maire sortant, Jacques Médecin, au micro de RBA. Pas étonnant que cette radio soit très connue : 66 % à l'indice de notoriété, ce qui est énorme pour une radio locale. « *Nous ne sommes pas une radio municipale* », affirme le directeur, Rudy Salles. Pourtant, la station a été créée il y a trois ans par Jean-Paul Claustre, tout nouveau maire de Draguignan et ancien bras droit de Jacques Médecin ; la nuit, un policier municipal, revolver à la ceinture, surveille les locaux, une superbe villa fournie gracieusement par la mairie ; l'antenne se trouvait d'abord dans la propriété du maire ; la municipalité finance à 25 % la radio, le directeur actuel est conseiller municipal. Bref, on peut jouer sur les mots, le véritable patron de RBA, c'est Jacques Médecin.

En revanche, Rudy Salles avoue faire une radio militante. Et là, on ne fait pas dans la dentelle. Michel Gougeon (ex-France-Inter, ex-Radio-7), promu directeur en 1982, a voulu donner une dimension nationale à la radio, ce qui semble avoir laissé froids les auditeurs. Audience avant Gougeon : 5 %. Après : 2 %. RBA est une radio très connue mais peu écoutée. Résultat, exit Gougeon, qui se retrouve relégué sur la tranche 6 h-9 h.

Et pourtant, compte tenu de l'emprise de Jacques Médecin sur la ville et des moyens mis en œuvre (près de 7 millions de francs d'investissement, 3 millions et demi de budget annuel, 40 salariés), toutes les conditions sont réunies pour que la station décolle...

● Radio-Azur 2,3 % d'écoute.

Dialoguer avec les responsables de Radio-A, émanation du quotidien local *Nice-matin*, relève de l'exploit. Devant toutes les questions portant sur l'investissement de base, le budget annuel, la masse salariale de la station, et les raisons qui ont poussé à sa création, Alain Filleron, le directeur, reste muet et se retourne vers Michel Bavastro, PDG de *Nice-Matin*, qui, lui aussi, préfère se taire.

Bien. Pas besoin d'avoir inventé la poudre pour comprendre que Radio-A existe en attendant la pub, *Nice-Matin* (260 000 exemplaires) étant le principal support publicitaire de la région. Radio-A, perd de l'argent avec l'espoir d'en gagner un jour. Mais avec des bénéfices importants, Michel Bavastro a pu faire de gros investissements dans sa radio (on a avancé le chiffre de 7 millions de francs). Dans le quotidien, bien sûr, il n'y en a que pour Radio-A et plusieurs journalistes de la rédaction ont accepté d'aller parler dans le micro.

Pour l'instant, la station n'a pas réussi sa percée. Mais si l'on en croit le CEO, la multiplication des radios locales sur la ville aurait entraîné une hausse de 15 % de la diffusion du quotidien. Un joli coup de boomerang.

MICHEL GUERRIN.

(1) RMC-Côte-d'Azur, RMC rock, RMC classique.

(2) France-Inter (FM), Radio-Côte-d'Azur, France-Culture, France-Musique, Radio-Bleue, France-Inter-Côte-d'Azur (FICA).

(3) Radios locales privées.

Médias du Monde

France : Octet envisage un changement de structure

Après un an d'activité, l'agence Octet — mise en place par le ministère de la culture pour stimuler l'innovation et les nouvelles technologies audiovisuelles, principalement à travers les petites entreprises — dresse son bilan. « *Nous avons été surpris par l'extraordinaire afflux d'initiatives en tous genres, émanant souvent de très petits groupes d'individus ne sachant comment s'y prendre pour concrétiser leurs idées et lancer un nouveau produit sur le marché* », explique M. Daniel Populus, directeur général. En l'espace d'une année, l'agence Octet aura ainsi établi des liens entre techniciens, créateurs, financiers et organes institutionnels : une centaine de dossiers auraient été « *mis sur les rails* », cinq cents sont encore en cours d'instruction. « *Au total, nous avons « marié » pour une centaine de millions de francs.* »

Si cette expérience, qui a permis de révéler des initiatives et les problèmes se posant souvent aujourd'hui pour donner à une activité audiovisuelle sa dimension industrielle, semble avoir été utile, les animateurs d'Octet pensent qu'il ne faudrait pas en rester là. « *Nous nous heurtons encore beaucoup trop souvent, en France, à une tradition de financement qui a peur du risque, qui exclut de la partie des petits entrepreneurs n'ayant pas encore fait leurs preuves. Pour être efficace, nous pensons donc*, ajoute M. Populus, *qu'il faut aider les gens à constituer non pas seulement des projets techniques ou de production, mais des projets d'entreprise.* »

L'agence Octet a identifié quatre types de fonction, à partir desquelles on pourrait repenser sa vocation et ses modes d'intervention :

● Une aide à l'innovation à la manière des interventions de l'ANVAR, mais adaptée au secteur culturel ;

● L'aide au premier investissement (fournir « *très vite les premiers 30 000 francs indispensables* ») ;

● L'ingénierie juridique et financière (pour donner une assise stable à des entreprises qui croissent parfois très vite) ;

● Une activité de fondation et de mécénat.

« *Personne ne fournit ce type d'assistance adapté, en France. Nos premières expériences nous ont montré qu'il y avait dans les domaines audiovisuels des occasions à ne pas laisser passer.* »

Grande-Bretagne : le loto du « Times »

L'austère quotidien londonien *The Times* a introduit il y a quelques jours un jeu de loto dans ses colonnes. Le jeu favori des Britanniques a été quelque peu adapté pour séduire « l'establishment », clientèle traditionnelle du *Times* : il s'agit, en effet, d'un loto reposant sur les cours de la Bourse. Les lecteurs reçoivent chaque dimanche des cartes de plastique figurant des actions dont les cours sont publiés par le quotidien. Les lecteurs dont le portefeuille réalise la meilleure progression au cours de la semaine peuvent gagner un gros lot de 20 000 livres.

L'initiative du *Times* a provoqué des réactions ironiques dans l'ensemble de la presse britannique. La formule du jeu à gros lot est souvent employée dans les journaux populaires d'outre-Manche, mais c'est la première fois qu'un quotidien de grande réputation l'utilise. M. Rupert Murdoch, magnat australien propriétaire du *Times*, a déjà utilisé avec succès le jeu de loto pour remonter les ventes du quotidien britannique *The Sun*.

Vers une taxe sur les cassettes

Comme le gouvernement français, le gouvernement britannique s'apprête à instituer une taxe sur les cassettes vierges pour dédommager les ayants droit des inconvénients de la copie privée. C'est du moins ce qu'affirment les responsables du syndicat de l'édition phonographique britannique (BPI) réunis pour leur congrès annuel il y a deux semaines. Selon le BPI, les foyers britanniques ont effectué, en 1983, 673 millions d'enregistrements musicaux à partir de disques ou d'émissions de radio. Le BPI, qui compte sur une taxe de 11 F par cassette, estime que les éditeurs de disques pourraient récupérer ainsi près de 7,6 milliards de francs.

Etats-Unis : le boom vidéo continue

Les ventes de magnétoscopes ont établi un nouveau record aux Etats-Unis au mois de mai : 460 000 appareils, soit 70 % de plus qu'au mois de mai de l'année précédente. Avec un total de 2,3 millions de magnétoscopes vendus pour les cinq premiers mois de l'année, le marché de la vidéo américain pulvérise ses ventes de toute l'année 1982, qui s'étaient élevées à 2 millions d'appareils.

Les radios-répondeurs s'organisent

INFORMEZ-VOUS par téléphone en composant le numéro d'un radio-répondeur. Ils sont environ deux cents en France à diffuser des informations diverses sur simple coup de fil. *La Ligne infrarouge* s'est spécialisée dans le fait divers, *Diaphonic* dans la téléconvivialité, *Telcom* dans la communication d'entreprise... Quand au *Sexophone de la Voix du lézard*, lancé par la radio locale parisienne et qui sévit dans la petite annonce relationnelle, il connaît un immense succès au point d'encombrer, le mois dernier, pendant plus d'une demi-journée le central téléphonique de Neuilly-sur-Seine ! D'autres proposent des informations sportives, religieuses, culturelles, professionnelles.

Après deux ans d'existence, les radios-répondeurs semblent s'être rapidement imposés auprès des usagers du téléphone, si bien que les exploitants, de plus en plus nombreux, de ce nouveau média ont jugé indispensable de se réunir, le samedi 9 juin, au sein d'une organisation professionnelle : la Fédération nationale des radios-répondeurs (FN-2R) était née. Après avoir adopté ses statuts, la FN-2R a élu son premier bureau et mis sur pied plusieurs commissions de travail sur la publicité, la technique et le développement régional des radios-répondeurs. Pour tenter de remédier à une situation financièrement précaire, ces nouveaux professionnels de l'information exigent, d'autre part, la participation des radios-répondeurs qui le souhaitent aux bénéfices de la nouvelle surtaxation (1), afin de pouvoir rémunérer leurs services.

Enfin, les responsables de la FN-2R sont décidés à s'opposer ensemble à d'éventuels concurrents, notamment à l'administration des télécommunications, laquelle envisagerait, selon un responsable de la fédération, d'utiliser à son profit un marché plein d'avenir.

P. C.

● **Fédération nationale des radios-répondeurs, 31, rue de la Mouzaïa, 75019 Paris. Tél. : Bernard Louis, *président de (la Ligue infrarouge)*, 887-26-15, ou Jean-Pierre Marchal, secrétaire général (la Ligue infrarouge), 607-78-46.**

(1) Arrêté ministériel en date du 22 mars 1984 (*Journal officiel* du 17 mai 1984) concernant « *l'ouverture à titre expérimental sur le réseau téléphonique général d'un système de taxation permettant la rémunération de fournisseurs de services téléphoniques ou télématiques* ».





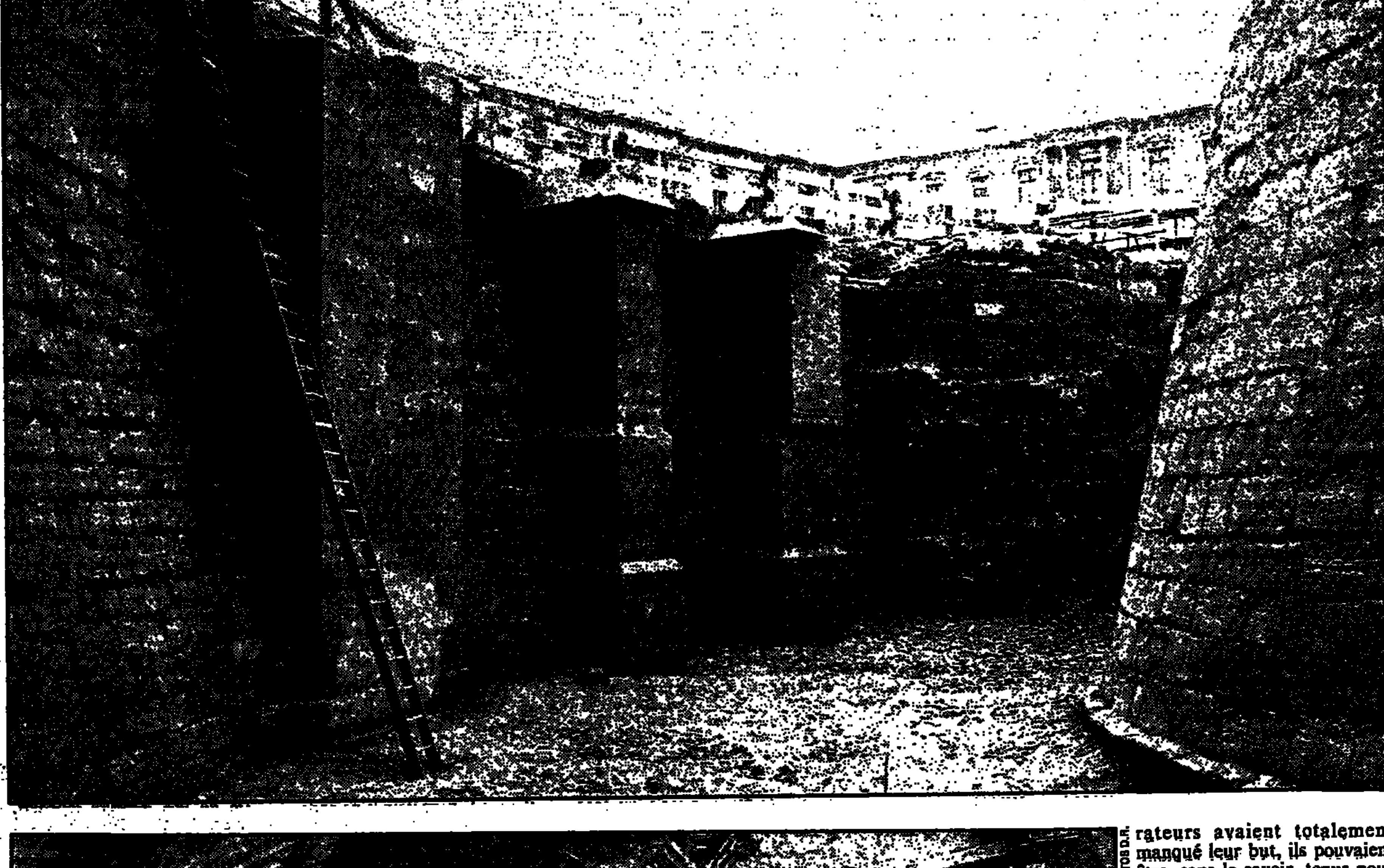
Des Louvre sous le Louvre

Fouilles dans la cour Carrée et la cour Napoléon.

LES promeneurs ne peuvent plus se rendre d'une rive de la Seine à l'autre en empruntant les grandes cours du Louvre, la cour Carrée étant rigoureusement fermée au public depuis le 1er mars dernier, et la cour Napoléon se trouvant désormais limitée par une palissade : ce sont les archéologues qui sont maîtres du terrain.

En effet, deux chantiers de fouilles, distincts l'un de l'autre et relevant d'organismes différents, ont été ouverts dans chacune des deux cours. L'un pour y retrouver les restes de la forteresse médiévale qui, construite de Philippe Auguste à Charles V, précéda le Louvre de François Ier, et l'autre pour découvrir ce qui peut subsister d'un ancien quartier de Paris qui disparut complètement sous le Second Empire.

Ce n'est pas la première fois que des recherches sont entreprises dans la cour Carrée, puisque déjà, en 1866, Adolphe Berty, auteur du *Plan archéologique de Paris*, obtenait du baron Haussmann l'autorisation de fouiller ce large quadrilatère. En quatre mois, il y relevait les contours de la forteresse et localisait les restes du donjon et de la tour de la Taillerie. A la suite de ces découvertes, on envisagea de construire une crypte, projet très vite abandonné pour une solution plus simple et moins onéreuse, celle de la figuration au sol, qui subsistait encore récemment.



Pour l'heure, et depuis bientôt trois mois, la cour Carrée n'est plus accessible au public, et ce pour une durée indéterminée. On ne peut y pénétrer qu'avec un laissez-passer, ce qui est pour le moins prudent car les façades royales de Lescot, de Lemercier et de Le Vau surplombent un énorme chantier où s'affairent plus de quarante personnes.



PHOTOS D.R.

C'est après une décision du président de la République que l'établissement public du grand Louvre a entrepris ces importantes fouilles, dont la direction a été confiée à M. Michel Fleury, qui dispose, pour les mener à bien, de moyens impressionnants et d'un équipement digne de la construction d'un grand barrage. Grues, pelleteuses géantes, excavatrices, tapis roulant creusent, et entraînent des tonnes de déblais extraits, entre autres, de trois puits profonds de 8 mètres qui ont permis de mettre au jour les vestiges du parement est de la forteresse, à l'endroit même où fut exécuté Concini, et de dégager les lourds soubassements de la tour de la Taillerie et du grand donjon, ainsi que les fossés extérieur,s larges de 12 mètres, qui formeront une vaste galerie lorsque la crypte prévue au programme de ces travaux sera aménagée.

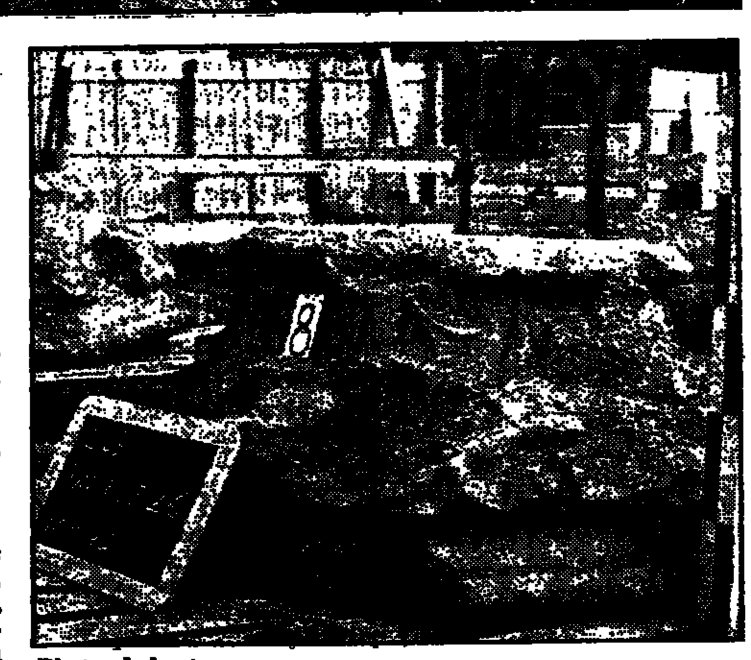
Enfin, sur la partie sud-ouest de la cour, une série de petits bâtiments, style « bungalows », s'étendant sur une longueur de 54 mètres, composent des bureaux, une salle de commission, des locaux pour la photographie et les plans, et aussi un petit atelier où on procède au tri et à la difficile et délicate restauration d'objets abandonnés dans le sol au cours des siècles et qui, lorsqu'ils seront reconstitués, finiront leur vie au Musée du Louvre.

Toute cette entreprise dont M. Fleury estime qu'elle permettra de mieux comprendre et apprécier ce que fut le Louvre des Capétiens et des premiers Valois ne paraît pas devoir s'achever rapidement. En effet, après la fin de leurs travaux, les fouilleurs céderont la place aux constructeurs, les archéologues aux architectes, à qui incombera la tâche d'aménager la crypte médiévale et de la recouvrir définitivement d'une dalle.

Le chantier de fouilles de la cour Napoléon entrepris par la direction des antiquités historiques de la région parisienne, sous l'autorité de MM. de Kirsch et Trombetta, est de nature différente, d'abord parce qu'il est ouvert à l'endroit même où seront aménagés les locaux en sous-sol prévus dans le projet du futur grand Louvre, et aussi parce qu'il porte sur une vaste surface jamais explorée à l'emplacement d'un quartier médiéval qui a toutes chances d'être bien conservé dans ses substructions. Ce quartier, aujourd'hui totalement disparu, qui s'étendait de la rue Saint-Honoré à la Seine et du pavillon de l'Horloge à l'entrée des Tuileries, formait un lacis de rues bordées de maisons datant souvent du quatorzième siècle, de jardins et de plusieurs églises, dont la plus belle était Saint-Louis du Louvre et la plus fréquentée celle de l'ancien hospice des Quinze-Vingts fondé en cet endroit en 1254, église placée sous le vocable de Saint-Rémy, et *« où le bon ton exigeait que l'on s'y montrât »*.

En effet, dès le seizième siècle, le quartier du Carrousel était devenu le lieu d'élection des gens de qualité, qui s'y étaient fait construire de somptueuses demeures comme le fameux hôtel de Rambouillet ou l'hôtel de Longueville, démolis comme tous les autres en 1833 après avoir connu bien des vicissitudes. En 1789, le quartier avait achevé de perdre toute son élégance. Ses vieilles voies : la rue du Doyenné, la rue Fromenteau, la rue Saint-Thomas-du-Louvre et la rue Saint-Nicaise (qui bordait un des murs des Tuileries) allaient devenir un centre artisanal et commercial dont l'attentat de la rue Saint-Nicaise devait sonner le glas.

Le 24 décembre 1800, le premier consul et son épouse, qui se rendaient à l'Opéra de la rue de la Loi (rue de Richelieu), sortaient en berline du Palais des Tuileries en empruntant la rue Saint-Nicaise lorsqu'une formidable explosion éclata derrière la voiture. Grâce à l'habileté de son cocher, Bonaparte ainsi que sa femme et les généraux qui les accompagnaient sortaient indemnes de l'attentat, mais huit tués et vingt-huit blessés gisaient sur le sol de la rue Saint-Nicaise, et, si les conspirateurs avaient totalement manqué leur but, ils pouvaient être, sans le savoir, tenus pour responsables de la décision prise immédiatement par le premier consul de dégager les Tuileries de toutes les maisons avoisinantes.



Photos du haut : **dégagement du donjon de Philippe Auguste dans la cour Carrée. On remarque, à gauche, contre le mur de contrescarpe du donjon, deux contreforts du Louvre de Charles V.**

Photo ci-dessus : **chapiteau du XIIIe siècle dans la cour Napoléon.**

C'est ainsi que disparut une grande partie de ce quartier, dont ce qui en subsista devint rapidement le lieu misérable et mal famé décrit magistralement par Balzac dans *la Cousine Bette. (...) « Depuis le guichet du Carrousel jusqu'à la rue du Musée, tout homme venu, ne fût-ce que pour quelques jours, à Paris remarque une dizaine de maisons à façades ruinées, où les propriétaires découragés ne font aucune réparation et qui sont le résidu d'un ancien quartier en démolition (...) La rue et l'impasse du Doyenné, voilà les seules voies intérieures de ce pâté sombre et désert où les habitants sont probablement des fantômes, car on n'y voit jamais personne. Ces maisons sont enveloppées de l'ombre éternelle que projettent les hautes galeries du Louvre, noircies de ce côté par le souffle du nord. »*

Après quelques démolitions menées mollement sous la monarchie de Juillet, Napoléon III décidait d'achever le Louvre, vieux projet sans cesse remis. Il confiait donc au baron Haussmann et aux architectes Visconti et Lefuel le soin de faire disparaître ce qui subsistait du quartier pour y élever les édifices bordant désormais la cour Napoléon, qui, dépouillée récemment de ses arbres, va connaître un autre décor. C'est en son centre que doit s'élever la Pyramide qui vient d'atteindre à la célébrité avant même que d'être construite.

Le chantier entrepris dans cet immense espace, sur les lieux mêmes qui viennent d'être décrits, a déjà donné des résultats intéressants, puisqu'on y a découvert des céramiques usuelles des XVIe et XVIIe siècles en assez bon état. Tout porte à croire que ce n'est là qu'un début et que le sol de l'ancien quartier du Carrousel va réserver bien des surprises.

ANDRÉE JACOB.

L'architecture Viking

Aux Français, dont l'ignorance de tout ce qui concerne l'architecture et les architectes dépasse celle qu'ils professent pour la géographie, *le Monde Aujourd'hui* (daté 17-18 juin) a proposé l'œuvre de Ricardo Bofill à Montpellier.

D'excellentes photos apportent la preuve qu'effectivement, en 1984, l'architecture reprend des éléments qui ont fait la gloire des Grecs, puis des Romains, puis de la Renaissance, *puis de la France des rois* Louis, comme de tous les pays qui ont, au cours des siècles, « copié ». Au peuple qui a adopté Le Corbusier et mal compris Jean Prouve, dans le pays de la tour Eiffel, après tout ce qu'un siècle d'architecture « neuve » a apporté à l'humanité, du Modern Style à *Frank Lloyd Wright en passant* par le Bauhaus, on fait avaler un cocktail d'éléments architecturaux qui, tous, eurent leur raison d'être (encore que, déjà, des triglyphes en pierre...), mais qu'on n'ose même plus qualifier de « décors » : des entablements (gigantesques), des *pilastres avec base et chapiteau*, des corniches, des frontons sur chaque fenêtre, parce que c'est joli au Louvre, d'énormes cylindres ici et là, hors d'échelle et sans proportions, mais cannelés parce que ça fait « colonnes » (lesquelles ne portent que le ciel !) et dont l'intérieur peut *receler ascenseurs ou château d'eau,* on ne sait, car « on » a oublié que des façades — dues à des architectes — se doivent de révéler ce qu'elles abritent, de suggérer le plan qu'elles cernent, d'exprimer le mode de construction utilisé. Bref, de dire la vérité.

Ce sont des mensonges, dépassés, poussiéreux, morts, qu'associés *pour le malheur des gens* qu'on se devait d'instruire, une équipe d'architectes, une équipe de décideurs publics, une équipe d'administrateurs dits responsables, admirablement aidés par des médias (la TV *encore récemment*) *guidés de* haut, instillent sans frein dans les cerveaux et sèment sur ce qui fut une France imaginative, créative, « de son temps ».

Qu'au nom de l'art « contemporain », les architectes maritimes ornent d'étraves de drakkar les proues de leurs trimarans, ça fera plus « Viking », que les constructeurs de vélos tordent d'une volute supplémentaire les guidons de course, ça fera plus « ionique », que les Japonais *rendent japonaises leurs voitures* copiées des nôtres en les coiffant d'un toit en pagode, avec des poignées de portière en forme de dragons, ça fera plus « impérial ». Faute *d'être « socialiste » !* »

FÉLIX LÉVY
architecte (Paris).

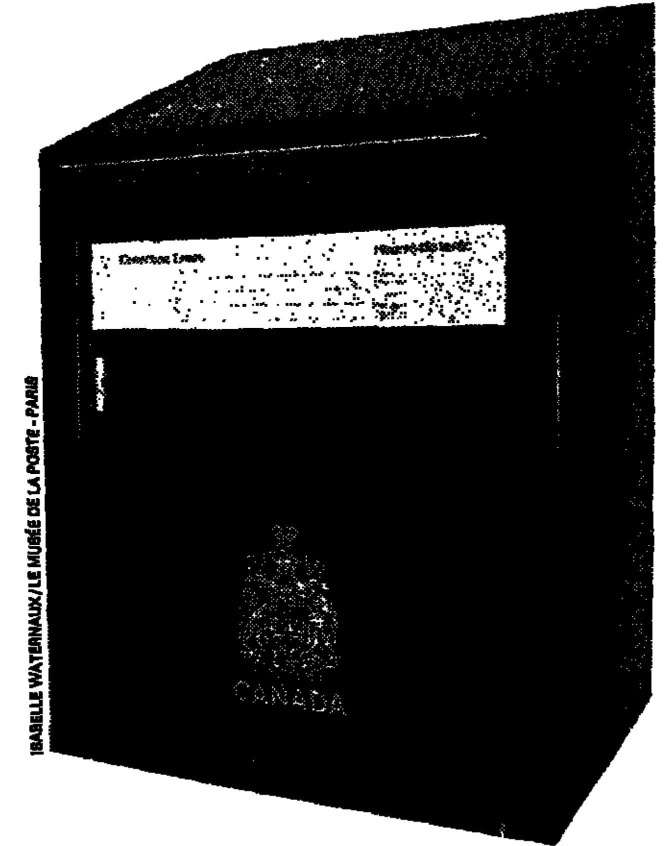
Décor !

Certes, la façade d'Antigone renouvelle *l'esthétique* avec un certain bonheur classique. D'accord. Social ? Hum... Fonctionnel ? Alors, pas du tout.

Car il ne s'agit pas d'un décor de *théâtre, mais de loger des familles.* Hélas ! ces familles seront privées de volets et de persiennes pour la sieste des étés brûlants languedociens. Privées aussi de ce qui est devenu un élément aussi nécessaire qu'agréable dans le logement, fût-il social, *et même, je dirais,* surtout social : ni balcons ni terrasses. Oubli ? Parti pris ?

Ce sera désastreux d'habiter « Antigone »... M. Georges Frêche, M. Ricardo Bofill, y avez-vous songé sérieusement ?

Mme DURAND-GASSELIN
(Montpellier).


ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE - PARIS

Boîte aux lettres canadienne (1982).

Éthique

Le journal *le Monde* daté 3-4 juin *a publié un article : « Le génétique* à l'ombre d'une révolution ». Il fait aussi référence à la mission du Comité national d'éthique, soulignant son importance pour l'avenir.

Loin de moi l'idée de vouloir indiquer au comité son devoir, je comprends toute la gravité des décisions qu'il va devoir prendre, j'en mesure les suites possibles, bonnes ou dangereuses. Mais je veux transmettre l'espoir des centaines de familles que compte l'association que *je représente en France, l'espoir de* dizaines de milliers de familles à travers le monde soit atteintes, soit menacées par la maladie de Huntington. La France devrait être dans *les tout premiers pays (sinon le premier)* à donner une fois de plus l'exemple d'une solution rationnelle, alliant en même temps l'éthique nécessaire et l'humanité la plus grande.

Le journal *le Monde* affirme : *« Les chercheurs ont récemment identifié les stigmates de la maladie de Huntington, tant chez les parents qui la transmettent que chez les enfants qui en mourront. »* Comprendre que, maintenant, on peut *nous* empêcher de transmettre cette malédiction que l'on nommait la « chorée », savoir que l'on peut obtenir la disparition de cette maladie en deux générations tout au plus, cela *m'a incité* à vous rappeler l'espoir immense de ces hommes et de ces femmes qui, tout comme moi, ont enfanté des innocents condamnés à une vie toute de crainte ou de souffrance.

Un jour, il y a vingt ans, j'ai appris *que ma femme* allait mourir et que mes sept enfants étaient menacés, qu'on ne pouvait rien faire, rien que d'essayer *de les rendre* heureux le plus longtemps possible, depuis j'ai payé, et je paie encore, je ne sais quelle faute. Et nous sommes nombreux dans ce cas. Et nos malades qui, à trente ans le plus souvent, apprennent qu'ils sont condamnés à une fin horrible, ainsi que leur *descendance, se* voient décliner, lentement, inexorablement, et rien pour les soigner, rien, sinon *un jour un internement* offert en asile psychiatrique alors qu'ils restent lucides... et cette fin atroce...

Si vous le permettez je ne parlerai pas *du côté financier de la décision,* et, du reste, je sais bien que l'on a dû envisager tous les aspects du problème. *Simplement, je demande* que l'on entende notre appel : empêchez-nous de créer des handicapés, c'est faisable maintenant... tout de suite.

Je sais, le plus difficile est de trouver des moyens pour contrôler les découvertes de la génétique, *empêcher les manipulations,* qu'elles restent par exemple le fait des médecins qui, chaque jour, affirment partout leur conscience, ces médecins qui pourront apporter chez nous non la crainte mais l'espoir, non la condamnation mais la délivrance.

Si tous les grands découvreurs n'avaient pris en compte que le mauvais côté de leurs inventions, nous serions encore au Moyen Age.

JACQUES MARTIN
(Paris).

Les déboires de l'intérimaire

Depuis quelque temps on parle à nouveau de l'utilité du recours au *travail intérimaire pour les* entreprises. J'ai travaillé plusieurs années comme intérimaire et je tiens à faire connaître ce que cela signifie. L'accession à la propriété est quasiment interdite en matière de logement. Même si l'intérimaire peut escompter un *revenu* plus ou moins *régulier, la banque lui refusera* tout prêt, quel qu'il soit. D'ailleurs, l'achat à crédit lui sera interdit, l'intérimaire devra toujours régler comptant.

Quant aux locations, elles s'établissent, à Paris, toujours sur présentation de bulletins de salaire ; bon courage donc à l'intérimaire candidat à la location dont le bulle*tin porte un nom* d'entreprise pourtant très connu. En dehors de la combine, pas de salut.

Pour les vacances, il faut les glisser entre deux « missions », quant à *en faire coïncider* les dates avec celles de son conjoint ou de sa petite amie, il faut vraiment un fameux concours de circonstances. Et dès que l'on connaît les dates de ses vacances, c'est-à-dire généralement au dernier moment, il faut se dépêcher de réserver location et *tutti quanti* en se contentant de ce qu'il reste d'encore libre.

C'est une situation qui ne peut convenir qu'à un jeune peu désireux de s'émanciper financièrement de ses parents. *Autrement,* c'est intenable.

Il existe pourtant d'autres formules. Depuis bientôt six ans, je travaille dans une société de services en informatique. Pour un employeur, c'est comme de l'intérim mais sans durée limite de trois mois. Je reste en moyenne un an dans une entreprise, ce qui n'est pas inintéressant.

Mais surtout, je suis payé tous les mois, quelles que soient mes factures. Pour se passer de mes services, il faut me licencier en respectant le préavis en vigueur. Pour mon *banquier, je suis un salarié* comme un autre ; j'ai droit au crédit comme tout le monde ; les locations ne me sont pas *a priori* refusées et je planifie un peu plus mes vacances.

Bien sûr l'informatique se prête peut-être un peu mieux aux sociétés de services, mais pourquoi n'y aurait-il pas des sociétés de services en secrétariat, dans l'industrie, etc. ?

Pourquoi la précarité ne seraitelle pas assurée par une entreprise, qui, elle, peut répartir ses risques. Il est tout de même plus grave pour un salarié de perdre son salaire que pour une entreprise de perdre un mois de facturation sur un salarié pris dans la masse. Si le nombre d'employés est *suffisant,* les fins de mission sont compensées par les reprises et on arrive à un chiffre d'affaires qui n'a rien de précaire. Tout cela paraît évident, sauf, bien *sûr, pour le CNPF.*

Les emplois d'intérim, ou plutôt *de services, pourraient aussi être* gérés par l'ANPE, l'employé recouvrant automatiquement ses indemnités de chômage en fin de mission.

H. D.
(Issy-les-Moulineaux).

Colonisation...

Un de vos lecteurs japonais, M. Masahiro Yoshioka, faisait état des interrogations en anglais *(Do you speak english ?)* que son français hésitant attirait.

Je compatis à sa gêne et me remémore des expériences similaires à Tokyo où j'ai résidé deux ans et demi. Il *était en effet* très fréquent, lorsque je demandais une information en japonais, de *m'entendre* répondre en anglais et d'engager un curieux dialogue bilingue, mon inter*locuteur se refusant à adopter sa* langue natale malgré mes répliques dans celle-ci.

Il était également fréquent que des voyageurs attendant le métro engagent une conversation de haut niveau *(Do you like Japan, can you eat japanese food* [sic], *can you use chopsticks-baguettes, etc.)* sans *être inhibés par l'aveu de ma* nationalité ni par mes réponses en japonais. Cela tendrait à démontrer que l'étranger à Tokyo ne se conçoit qu'Américain, à moins que, malgré le *bon niveau en anglais des* Japonais, certains essaient de l'améliorer grâce à des leçons gratuites.

BERNARD MARTY
(Paris).

Poux

Une coquille a malencontreusement modifié une donnée chiffrée contenue dans l'article consacré à la pédiculose (*le Monde Aujourd'hui* daté 27-28 mai). Le pourcentage des *sujets canadiens contaminés* par les poux n'est pas, comme nous l'indiquions, de 15 % mais de 1,5 %.

Poésie

Mohammed Dib

O Vive

qui ordonne qui laisse
ton sang crier
n'interroge pas

et les couteaux frapper
tuer derrière
dans le dos

la forêt est devant
tu y vas
les yeux fermés

les arbres opposent
leur grille serrée
à la même lueur rouge

tous pourtant
sont étrangers
l'un à l'autre

qui ordonne
qui charge de chaînes
tu ne sais plus

levez
ce vertige d'ombre
vers lui

ses yeux
n'ont pas besoin
d'autre aide

ce qui fait la lumière
se faufiler dans la forêt
à la recherche de la nuit

tout cela
qui s'attarde
au passage

ces pas
d'inconnus
l'un à l'autre

donnez-lui cette lumière
ses mains sont ouvertes
il a oublié qui

rétablissez-la
il vous dira seulement
où lui toucher la figure

où effacer les larmes
où l'ombre
et où les paroles

∴

Algérien, Mohammed Dib est né à Tlemcen en 1920. Prolixe, il a notamment publié *la Grande Maison, Qui se souvient de la mer, Omnéros, Feu beau feu, Mille hourras pour une gueuse* (Le Seuil), *Au café* (Sindbad), *Le chat qui boude* (La Farandole). Une nouvelle édition d'*Ombre gardienne* augmentée d'inédits est parue récemment chez Sindbad.

Cette langue juste creuse le visible. Coupante et claire elle *habite partout, ailleurs.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.)

Langage

Le syndrome d'Esope

ON aimerait lire les deux meilleures copies rendues sur le premier sujet de la série A du baccalauréat de philosophie, pour la région parisienne. C'était (*le Monde* du 16 juin) : « *Le fait de parler la même langue institue-t-il entre les hommes des liens privilégiés ?* »

Les deux, c'est-à-dire la meilleure copie des « oui », la meilleure des « non », et, pour faire bonne mesure, la meilleure copie des indécis ou des prudents : oui et non.

La première réponse, oui, a pour elle toutes les apparences du bon sens. Les querelles des hommes viennent, dirait M. de La Palice et ont certainement dit après lui de nombreux candidats, de ce qu'ils *ne s'entendent* pas. Et ils ne « s'entendent pas » parce qu'ils ne parlent pas la même langue.

Bien avant M. de La Palice, c'est à peu près la réflexion que se fait Dieu le père dans la Bible, alors que la communauté humaine, linguistiquement *unanime,* édifie la tour de Babel. « Jusqu'où n'iront pas leurs entreprises », se demande Yahvé avec un peu d'inquiétude. Et de trouver aussitôt la parade aux ambitions de ses (et ces) créatures : *confondons leurs langues et leurs langages !* Babélisons cette engeance ! Le premier résultat de l'intervention divine est immédiat. La tour de Babel restera à jamais inachevée. Le second se fait (ou se ferait) encore sentir : ne se comprenant plus, les hommes n'ont plus de projet commun, c'est-à-dire de projet humain. Ou plutôt si. Il leur en reste un : s'entretuer.

C'est cette idée — que la babélisation de l'humanité est la source de tous les malentendus et de tous les maux — qui a inspiré et inspire encore les créateurs et les propagandistes des langues universelles de « synthèse », l'espéranto en particulier.

L'histoire, malheureusement, a toujours démenti ces vues optimistes. Les plus féroces, les plus inexpiables des guerres sont les guerres civiles. La guerre de Sécession, la guerre de Vendée ou la Commune de Paris, pour s'en tenir à ces exemples, montrent bien que l'incompréhension linguistique n'est qu'un aspect secondaire des guerres. La rage de s'entretuer a des raisons plus profondes, idéologiques ou économiques. Un cynique dirait même que les guerres civiles sont les plus vraies, parce qu'au moins on comprend l'ennemi ; ce qui augmente la désir de le tuer.

Une solution à cette difficulté serait de la considérer *précisément comme* un « rapport privilégié » entre les hommes. Quelques candidats hérétiques l'ont sans doute dit ; mais je doute que leurs examinateurs aient eu cela dans l'esprit en posant la question. Il y faudrait bien du machiavélisme.

Même si l'on écarte ces cas extrêmes, l'hypothèse des « rapports privilégiés » reste faible. Il est très vrai que le fait de parler la même langue, la nôtre, est pour beaucoup dans le sentiment de notre identité nationale et dans un consensus d'appartenance au même ensemble historique. Mais l'exemple de la Suisse ou celui du Luxembourg montrent que ce consensus peut s'établir en dehors de *toute unité linguistique.*

Celui, beaucoup plus considérable, de l'Union des républiques socialistes soviétiques qui est, au moins dans son fonctionnement linguistique, fondé sur l'acceptation des différences, va dans le même sens.

Quant à la francophonie, elle s'est faite à partir de rapports de dépendance historique le plus souvent, qui ont, en effet, « privilégié » le colonisateur.

Alors ? Des rapports privilégiés ? C'est plutôt non s'il s'agit de groupes humains, de sociétés ou de classes sociales ; plutôt oui, s'il s'agit d'individus. Mais plutôt seulement. En somme, le fait de parler la même langue est comme la langue elle-même, selon Esope : la meilleure et la pire des choses. Il permet à des hommes de mieux se connaître ; c'est-à-dire, tantôt de mieux s'aimer, tantôt de mieux se haïr. Et à cela, aucune langue universelle ne changera sans doute jamais rien.

JACQUES CELLARD.

Les beaux dimanches de l'automitrailleuse

Dieu que la guerre était jolie !

NÉE il y a vingt ans en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, plus récemment en France, la passion de l'engin de guerre ne s'affichait pas jusqu'ici. La célébration du quarantième anniversaire du débarquement et l'arrivée des clubs étrangers ont poussé les associations européennes à se montrer au grand jour, en force. « *En France, nous sommes un bon millier, et notre parc de matériel doit compter deux mille à trois mille véhicules. Beaucoup, il est vrai, ne peuvent pas rouler, mais ils sont en cours de restauration.* » C'est M. Philippe Meaux-Saint-Marc, président de l'Union nationale des collectionneurs de véhicules militaires historiques (1), qui fait ce fantastique dénombrement. Nos garages recèleraient donc de quoi équiper plusieurs brigades motorisées modèle 44.

Car si certains amateurs se contentent d'une Jeep banale, d'autres ont amassé de véritables arsenaux. Un industriel de l'Oise cache dans le parc de sa maison de campagne plusieurs dizaines de véhicules qu'il ne montre qu'aux intimes. C'est sous les hangars du 5e régiment de génie, cantonné à Versailles, que l'association L'escadron historique range les trente unités qu'elle possède. Une vingtaine sont en ordre de marche. Il suffit de tirer sur les démarreurs pour entendre ronfler les moteurs. Bien entendu, tous ces engins sont désarmés. Ou bien, lorsqu'ils s'ornent encore de canons et de mitrailleuses, leurs culasses sont soudées.

L'un de ces amateurs, au moins, ne craint pas d'afficher sa passion. Il est vrai que Jacques Pichon, cinquante-deux ans, a l'habitude du public puisqu'il tient l'Auberge du Cheval noir, à Clères, à 20 kilomètres au nord de Rouen. Un authentique chasseur bombardier habilement juché sur une colonne paraît piquer dans sa cour où sont rangés, pêle-mêle, voitures d'aujourd'hui, tacots d'antan et Dodge de la dernière guerre. Derrière sa cuisine sont parqués des motochenilles, un canon antichar et une carcasse de blindé en cours de remontage.

De l'autre côté de la place, de grands panneaux appellent à visiter le musée qu'il vient d'agrandir. Les écoliers en voyage de fin d'année y béent d'admiration devant une ébouriffante collection de bolides et de camions de pompier. Mais ils sont encore plus surpris de découvrir tout au fond une cuisine roulante qu'entourent trois automitrailleuses, un char et divers engins militaires parfaitement restaurés. Ils seraient encore plus étonnés s'ils pouvaient jeter un coup d'œil dans l'atelier contigu. Jacques Pichon et ses deux fils, Thierry, vingt-cinq ans, et Stéphane, vingt et un ans, y ont entassé encore une quinzaine d'épaves de 39-45 qu'ils ont bien l'intention de remettre à neuf. Lâchant la queue des casseroles pour la clé plate, ils s'y emploient trois heures par jour et y passent tous leurs loisirs.

La vocation des fans du véhicule militaire trouve sa source dans les années de guerre, mais elle se révèle généralement beaucoup plus tard. André Lecocq, cinquante-quatre ans, carrossier à Saint-Ouen et président de L'escadron de l'Histoire (ne pas confondre avec L'escadron historique) se souvient du va-et-vient des convois dans Rennes pendant la guerre. Français, Anglais, Allemands, Américains, ce fut pour le gamin qu'il était un spectacle gratuit et incessant de 1940 à 1944. Le jeune homme devint ouvrier carrossier, puis patron de sa propre affaire. Il se spécialisa dans la réparation des voitures de luxe et des véhicules anciens. « *En 1973,* raconte-t-il, *dans un garage de Dieppe, je suis tombé en arrêt devant la carcasse d'une Jeep amphibie abandonnée par les Allemands. Il y a eu en moi comme un déclic. Etait-ce une image d'enfant qui remontait à la mémoire ? J'ai acheté l'épave, et je me suis mis à la restaurer.* »

Jacques Pichon se souvient de l'automitrailleuse américaine sur laquelle on le hissa, en 1944, près de L'Aigle, alors que s'achevait la bataille de Normandie. « *J'en ai encore l'odeur dans le nez : graisse et poudre. Délicieux à côté de la puanteur des véhicules allemands.* » Vingt ans plus tard, devenu restaurateur, il aperçoit dans la cour des Domaines, à Rouen, une automitrailleuse de même modèle. Bonne pour la ferraille et à vendre. Il a le fameux déclic, achète l'engin et le retape. Philippe Meaux-Saint-Marc, collégien à Bayeux en 1944, est, lui aussi, monté sur un char de la 2e DB pour manifester son enthousiasme. Il n'en est redescendu qu'en 1948, après quatre ans d'armée. Puis, beaucoup plus tard, il a retrouvé une Jeep. Et la passion l'a saisi.

Les restaurateurs d'engins historiques ont d'abord une âme et des mains de mécano. Les armes, le tir, les uniformes, les parades, ne les émeuvent guère. « *Il y a des tarés qui se promènent en uniforme de Feldgrau ou avec un casque américain sur la tête,* dit l'un d'eux. *On connaît même quelques fachos ici ou là. Nous, c'est pas ça du tout.* »

« Il y a des tarés qui se promènent en uniforme de Feldgrau ou avec un casque américain sur la tête. Nous, c'est pas ça du tout »

En effet, à écouter André Lecocq ou Jacques Pichon, on découvre que le lyrisme peut fleurir sur le cambouis. « *Vous comprenez,* dit le patron du Cheval Noir, *en temps de guerre, les ingénieurs militaires ont d'énormes moyens. Les meilleurs matériaux, les techniques de pointe. Ils inventent, ils peaufinent des engins inimaginables. Au démontage, vous n'en croyez pas vos yeux. Ah ! si vous voyiez mon Magirus allemand à six roues indépendantes et motrices ! Et le Laffly français de 1940, le meilleur tout-terrain jamais conçu. Quelle merveille d'ingéniosité ! Il fallait absolument sauver ce patrimoine-là. Il en vaut bien d'autres.* »

La passion du véhicule militaire, c'est évidemment celle du collectionneur. Avec son côté enquête quasi policière et jeu de piste. On fouine chez les ferrailleurs, on explore les greniers et les granges pour retrouver une épave. Puis on négocie âprement, car, désormais, personne ne vend plus au prix de la ferraille. Une Jeep peut coûter 40 000 F, un Sherman grimper jusqu'à 250 000 F. Certains vestiges rarissimes, comme les chars-kamikazes que la Wehrmacht bourrait d'explosifs puis expédiait vers les lignes adverses, n'ont pas de prix. Jacques Pichon en possède deux.

Une fois au garage, il faut démonter ces ferrailles rouillées, écrou par écrou, en prenant soin de ne rien casser. « *Les Américains avaient fabriqué tellement de pièces de rechange qu'on en trouve encore,* explique M. Pichon. *Il faut aller les chercher en Belgique, aux Pays-Bas ou bien au Portugal, en Espagne ou même en Grèce. Mais pour les engins d'autres nationalités, si la pièce manque, vous devez la refaire vous-même.* »

Le véhicule dont l'aubergiste et ses fils sont les plus fiers est une automitrailleuse italienne. Un exemplaire unique en Europe. Elle revient de loin. Après avoir fait campagne en Libye, elle participa à la bataille de Normandie où son équipage l'abandonna, non sans avoir balancé une grenade dans le moteur. En 1967, sa carcasse, dépouillée de tout ce qui pouvait se démonter, gisait encore au coin d'une haie. Un arbre avait poussé à travers la tourelle. Les Pichon l'achètent et transportent la dépouille dans leur atelier. Tout est grippé par la rouille. Chauffage au chalumeau « jusqu'au rose », trempage dans l'eau, badigeonnage au dégrippant, ces opérations cent fois répétées durent un an.

Enfin, les écrous cèdent. Déception : le moteur ne vaut plus rien, et la boîte de vitesses est cassée. Miracle : les Pichon dénichent un moteur Fiat qui finit sa carrière dans une laiterie voisine et une boîte de vitesses qui gît dans un fossé du côté de Broglie. Ils écrivent en Italie pour avoir des plans. On leur répond. Puis, par morceaux, ils récupèrent les portes, les meurtrières, des pneus Pirelli. Après sept ans de travail, le moteur tourne rond, et l'italienne, entièrement remontée, équipée de son canon de 20 mm et peinte aux couleurs d'antan, fait sa sortie dans les rues du village. Quand on veut la produire au loin, on la transporte sur un camion porte-char comme une vieille dame fragile. Et les vétérans américains et britanniques viennent la contempler comme s'ils visitaient un château historique.

C'en est un si l'on considère la minutie de la reconstitution. « *C'est vrai,* concède André Lecocq, *nous sommes des puristes. Pas question de remplacer une pièce par un succédané. Ou on la trouve, ou on la refait à l'identique. Vous n'imagineriez pas de mettre du Formica sur une commode Louis XVI, n'est-ce-pas ? Nous non plus. Et, en plus, ça marche.* »

Car s'ils prêtent parfois leur matériel pour quelque commémoration, les amateurs d'engins blindés répugnent à faire du cinéma. Ce qu'ils préfèrent, c'est tester leurs engins en vraie grandeur. André Lecocq a traversé un lac de 4 kilomètres de large au volant de sa Jeep amphibie. Il a mené un ancien véhicule de l'Africakorps jusqu'à El-Alamein, histoire de faire du tourisme. « *5 000 kilomètres, aller et retour, sans problème* », dit-il.

Mais le fin du fin, pour les amateurs, c'est de se donner rendez-vous une fois l'an sur un terrain militaire. Durant deux jours, ils donnent libre cours à leur goût de la conduite tout terrain. Et, parfois, ils cassent ce qu'ils ont mis si longtemps à reconstituer. Qu'à cela ne tienne, ils s'y remettront dès demain, dans le secret de leur atelier.

Le clou de l'année sera en tout cas la colonne Leclerc que l'escadron historique, mené par Claude Daout, quarante-deux ans, pilote d'aviation, fera entrer dans Paris lors des fêtes de la Libération, le 25 août prochain. Half-track GMC, pièce d'artillerie, tout y sera. Même un vieux Sherman, le *Romilly*, qui, sur ses patins de caoutchouc, refera exactement le chemin qu'il parcourut il y a quarante ans de la porte d'Italie jusqu'au parvis de Notre-Dame.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) UNCVMH, 172, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 562-07-71.

Les aventures de la raison : *la complexité croissante des recherches contemporaines*

NOUS commençons aujourd'hui la publication – *qui s'étendra* sur plusieurs semaines – de notre grande enquête sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines. Des philosophes, des scientifiques, des anthropologues, des historiens, des linguistes... ont accepté de répondre au questionnaire ci-dessous.

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines. En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent remises en cause par les découvertes de notre époque ? Pouvez-vous en donner quelques exemples ? Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ? Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?

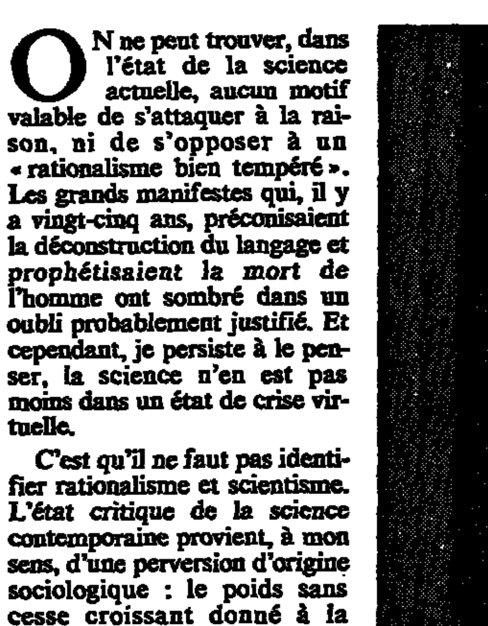
Nous publierons la semaine prochaine les réponses de Fernand Braudel, Vincent Descombes, Gérard Genette, Ilya Prigogine et Serge Pahaut, et Alain Touraine.

CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Les titres sont de la rédaction.

Imbécillité et délire

par René Thom



ON ne peut trouver, dans l'état de la science actuelle, aucun motif valable de s'attaquer à la raison, ni de s'opposer à un « rationalisme bien tempéré ». Les grands manifestes qui, il y a vingt-cinq ans, préconisaient la déconstruction du langage et *prophétisaient la mort de* l'homme ont sombré dans un oubli probablement justifié. Et cependant, je persiste à le penser, la science n'en est pas moins dans un état de crise virtuelle.

C'est qu'il ne faut pas identifier rationalisme et scientisme. *L'état critique de la science* contemporaine provient, à mon sens, d'une perversion d'origine sociologique : le poids sans cesse croissant donné à la « science lourde », aux technologies, aux applications, et ce au détriment des intérêts théoriques et de l'exigence d'intelligibilité auxquels la science d'autrefois sacrifiait bien davantage. Il suffit de jeter un coup d'œil dans les grandes publications scientifiques de réputation internationale (comme *Nature* ou *Science)* pour se rendre compte du niveau d'insignifiance auquel se situe l'immense majorité de l'expérimentation contemporaine. On en est venu ainsi au plus extrême degré de raffinement *dans la description du* réel, en laissant de côté toute tentative d'élucidation théorique qui ne déboucherait pas immédiatement sur l'expérience.



BULKA/GAMMA

Or la description du réel, *poursuivie avec tous les* moyens techniques disponibles jusqu'au plus fin détail perceptible, est en fait sans limite, plus exactement sans autre limite que celles que fixe la société par ses allocations budgétaires. La science moderne connaît de ce fait les mêmes contraintes que la Sécurité sociale – avec laquelle en fait elle entre en compétition. Cet état de choses n'est pas sans répercussions graves : les scientifiques, pour justifier leurs demandes financières, sont amenés à promettre à la société qui les entretient de plus en plus d'avantages immédiats ou à venir. Pour entraîner l'adhésion collective, ils sont amenés à *se solidariser de plus en plus* étroitement avec les tendances les plus inquiétantes, voire les plus suicidaires de l'humanité. Les séparatismes culturels, les idéologies les plus oppressives, ne les effraient plus. Qui sait – dans cette perspective – *si* l'importance attribuée constamment dans nos media aux technologies de pointe ne manifeste pas le désir obscur de nos sociétés de maintenir la supériorité technico-culturelle qui menace de se combler progressivement entre pays développés et pays en voie de développement ?

C'est pourquoi il importe de chercher à *détacher le rationalisme* de ses bases traditionnellement positivistes et scientistes, en essayant de le fonder sur une connaissance plus proprement philosophique des modes fondamentaux de notre fonctionnement mental, en particulier des contraintes qui régissent notre perception du monde (on retrouve ainsi la vieille problématique des « *catégories de l'esprit humain* »). Il faut en effet se convaincre d'un point : les seuls progrès scientifiques vraiment importants et significatifs ne sont pas des accroissements de connaissances – comme on le *croit trop facilement* – *mais* bien l'acquisition par l'homme de nouvelles structures mentales qui lui permettent de simuler plus efficacement la réalité. C'est dans cette perspective que j'ai orienté mes propres travaux (avec, notam*ment*, la « *théorie des catastrophes* »).

Ceci n'implique nullement – comme l'ont bruyamment proclamé les apôtres de la « *scienza nuova* » et autres thuriféraires du bruit et de la stochasticité – l'abandon du déterminisme et des exigences traditionnelles de la légalité scientifique. Je serais au contraire porté à affirmer que les conditions fondamentales de la vision scientifique du monde – celles *qui* la distinguent de la pensée magique – n'ont jamais été aussi nécessaires qu'aujourd'hui : exigence de causalité (rien ne naît de rien, principe leibnizien de raison suffisante), principe de localité (exclusion de l'action à distance), tels sont les deux piliers *sur* lesquels *doit* reposer toute construction théorique. Dans l'explication scientifique – en toute science quelle qu'elle soit – il faut superposer au réel phénoménal perçu des entités imaginaires, invisibles *ou cachées*. Ainsi l'homme rationnel peut-il se différencier de l'homme obtus – qui ne croit qu'au concret, – de l'ancêtre animal – qui ne se détermine que localement. Mais ces entités imaginées doivent, dans leurs propagations et leurs interactions spatiales, être *soumises* aux *contraintes* les plus déterminantes qu'il se puisse. Seul ce contrôle peut permettre d'échapper au verbalisme incontrôlé, voire au délire pur et simple. Ainsi conçu, le rationalisme est avant tout une *déontologie de l'imaginaire*.

Cette voie de crête – entre les deux gouffres, de l'imbécillité d'une part et du délire de l'autre, n'est certes ni facile ni sans danger, mais c'est par elle – j'en suis convaincu – que passe tout progrès futur de l'humanité.

● Mathématicien, médaille Fields 1965. Vient de publier un livre d'entretiens chez Flammarion.

A la place de Dieu

par Michel Tournier

IL faut, je pense, remonter au milieu du siècle dernier pour trouver posé le problème de la raison scientifique et de ses limites – ou plutôt de son ambition illimitée. En effet, pour des utopistes comme Marx ou Auguste Comte, les « sciences exactes » (mathématiques, astronomie, physique, chimie) fournissaient un modèle de rationalité, absolu *et exclusif. Le pari* utopique, c'était d'admettre que cette forme de rationalité était appelée à étendre indéfiniment son domaine et à englober la biologie, la psychologie et la sociologie. Avec la sociologie, l'histoire et la politique – faites de violences et d'ignorances – prenaient fin. La sociologie arrêtait l'histoire, de même que la psychologie éteignait le désordre des passions.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce schéma ? Il paraît évident, je pense, qu'il y a au moins quatre domaines où la rationalité scientifique, non seulement n'a pas pénétré, mais a renoncé à tout jamais à pénétrer. Ce sont l'esthétique, l'affectivité, la politique et la mort. Cette constatation devenant de génération en génération plus incontournable, on a vu se succéder des penseurs dont le pessimisme peut s'interpréter comme un *positivisme* déçu. C'est le cas notamment de Paul Valéry, dont la filiation avec Auguste Comte n'a pas été assez mise en lumière (il a très symboliquement habité la chambre d'Auguste Comte). Au même moment, Henri Bergson cherchait la voie d'un rationalisme aux antipodes de la pensée physico-*mathématique. Car l'auteur de Matière et mémoire* est tout le contraire d'un mystique, et sa démarche emprunte toujours la voie de l'exposé le plus traditionnellement intellectuel.

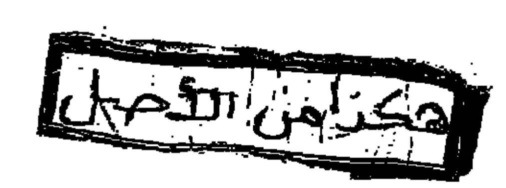
Mais le pessimisme irrationaliste retrouve une nouvelle jeunesse avec Camus et Sartre. La « philosophie de l'absurde » cherche bizarrement à appliquer un traitement rationnel à ce qui est, par définition, la négation de la raison. Le mysticisme latent de *la Nausée* (1938) n'a pas eu de suite dans l'œuvre de Sartre. Ionesco et son école exploitent l'absurde pour en tirer les effets théâtraux que l'on sait.

Il me semble que la voie ouverte par Bergson pourrait être poursuivie. Je ne crois pas qu'il y ait de salut hors de la raison, mais il faut admettre un pluralisme rationaliste. Déjà la pensée physique n'est pas la pensée mathématique. Il y a même des différences irréductibles entre la démarche du chimiste et celle du physicien. L'esthétique relève d'un discours philosophique qui ne doit rien aux sciences physico-mathématiques. Platon, Kant, Hegel et Heidegger ont écrit des textes admirables *et définitifs* sur l'art. Ce n'est pas le cas de Newton, *Einstein* ou *Oppenheimer*.

Je tente, dans mon domaine, d'aller au bout de ce pluralisme rationaliste en faisant de mes principaux personnages de roman ou de nouvelle des systèmes philosophiques vivants. Déjà dans *Vendredi*, je montre Robinson s'acharnant à soumettre son île *déserte* à des organisations rationnelles de plus en plus contraignantes. *Dans le Roi des Aulnes*, Abel Tiffauges se croit la cause de la seconde guerre mondiale, et il asservit le nazisme à son appétit de chair fraîche. Dans *les Météores*, le jumeau Paul parcourt *le* monde avec des lunettes gémellaires. Il nous donne de chaque chose et surtout de chaque pays une lecture gémellaire. Il croit que la mur de Berlin n'a été construit que pour le séparer de son frère Jean. Le personnage du *fétichiste* (*dans le Coq de bruyère*) reconstruit la société en fonction de sa passion pour les sous-vêtements féminins. A la folie destructrice des personnages de Ionesco, Arrabal, Adamov et quelques autres, mes personnages opposent une folie constructive. Tels le facteur Cheval, ils édifient des palais qui exaltent leur grandiose démence.

Faut-il aller plus loin et passer aux aveux personnels ? Les physiciens admettent que la matière est faite d'énergie. Je suis d'accord avec eux à condition de *préciser qu'il s'agit* d'énergie cérébrale. Mon cerveau et le cosmos sont consubtantiels. De même qu'il ne dépend que de ma force physique que tel ou tel déplacement cinétique ait lieu, de même il ne dépend que de ma force rationnelle que le monde qui m'entoure soit modifié de telle ou telle façon voulue par moi. Cela m'apparente à Dieu *qui* dit simplement : « *Que la lumière soit* », et aussitôt la lumière s'allume. Comme tout créateur, le seul être dont je revendique absolument la place, c'est Dieu.

● Écrivain. Membre de l'académie Goncourt. Prix Goncourt en 1970 pour *le Roi des Aulnes* (Gallimard).



temporaines *met-elle en échec la rationalité traditionnelle ? Un mathématicien, un philosophe, un écrivain et un théoricien de la littérature répondent.*

Le concubinage du savoir et de l'Etat

par Jean-François Lyotard

LE terme de « raison » est vaste. Il faut ici en limiter l'extension. Je me borne à son « usage » dans ce qui se définit comme sciences depuis Galilée. Dans ces limites, on peut appeler raison l'ensemble des règles qu'un discours doit respecter s'il vise à connaître, et à faire connaître un objet (son référent). Il ne me semble pas qu'« aujourd'hui » marque un grand changement dans les règles observées par le discours scientifique. Que les axiomatiques (les systèmes d'opérateurs) se soient multipliées depuis plusieurs siècles, ce n'est pas le signe de moins de raison mais de plus de rigueur rationnelle. En particulier, les langages des sciences reçues de la tradition (arithmétique, géométrie) ont été autant que possible reformulés axiomatiquement. Mais, à cette occasion, les règles formelles exigibles d'un langage de connaissance, sa « raison » donc, ne se sont faites que plus explicites. Il faut toujours « bien former » les énoncés, distinguer et expliciter complètement les opérateurs dont on se sert dans les démonstrations et, s'il s'agit de sciences « objectives », administrer la « preuve » de ce qu'on dit en fournissant les moyens de répéter l'observation.

Je sais comme tout le monde que l'« expérience » des scientifiques dans les laboratoires a peu à voir avec cela. Mais cette expérience est une chose, très importante dans son ordre, qui intéresse les études anthropologiques ; une autre chose, strictement discursive, est l'ensemble des règles (ou régime) dont l'inobservance suffit à rendre un discours étranger à la connaissance, au sens strict. Par exemple, l'interprétation d'un rêve en psychanalyse n'obéit pas aux règles cognitives parce que la « donnée » (le récit du rêve) ne peut pas être restituée sous une forme identique autant qu'on veut, et qu'elle n'est donc pas universellement accessible. De même pour l'hypothèse sur la première seconde du big bang, si j'en crois Michel Cassé.

Je parle ici du discours scientifique lui-même, dans sa différence essentielle avec tous les autres genres de discours. Il faut distinguer de lui les discours qui le prennent pour objet (« épistémologiques », au sens large). C'est à travers eux que l'idée de raison scientifique se réfléchit, s'élabore, se modifie et s'idéologise. Les commentaires sur la science se sont multipliés depuis l'âge galiléen. Il existe maintenant une science (sociologique) de la science, une psychanalyse de la science (comme *libido sciendi*), une histoire des « paradigmes » scientifiques, etc. Toutes présupposent que la raison scientifique n'est pas indépendante de variables empiriques qu'elles soient techniques et sociales, psychiques, ou imaginaires. Cependant, malgré une confusion fréquente, les dépendances ainsi marquées affectent le *contenu* du discours scientifique plutôt que son *régime*. Notre hypothèse étant que la raison cognitive réside dans les règles du jeu langagier, on peut ici négliger cet aspect.

Plus pertinente est la question du *statut* de ces règles. C'est en examinant ce second aspect que le commentaire sur la raison scientifique peut « aujourd'hui » induire le sentiment d'une plus grande incertitude. En questionnant le statut, on interroge l'origine des règles de la connaissance : sont-elles données, naturelles, divines, nécessaires ? Et, si c'est le cas, est-il au pouvoir de la raison de déduire, en tout cas de décrire, leur engendrement ? Ou au contraire, celui-ci ne peut-il que lui échapper, dans un inévitable *circulus vitiosus ?* Quand on demande la raison des règles, on demande quelle est la raison de la raison. Le classicisme était métaphysique, il donnait cette raison première. La modernité, une modernité du moins (Augustin, Kant) est critique..., elle élabore la finitude, elle donne la raison qui interdit de raisonner sur le fondement du raisonnement. La post-modernité serait plutôt empiriocritique ou pragmatiste : la raison de la raison ne peut être donnée sans cercle, mais la capacité de formuler des règles nouvelles (axiomatiques) se découvre à mesure que le « besoin » s'en fait sentir. La science serait un *moyen de révéler la raison,* celle-ci restant la *raison d'être* de la science.

Le statut ainsi assigné à la raison est directement emprunté à l'idéologie techniciste : dialectique des besoins et des moyens, indifférence quant à l'origine, postulat d'une capacité infinie de « nouveau », légitimation par le plus de pouvoir. La raison scientifique n'est pas questionnée selon le critère du vrai ou du faux (cognitif), sur l'axe message/référent, mais selon la performativité de ses énoncés, sur l'axe destinateur/destinataire (pragmatique). Ce que je dis est plus vrai que ce que tu dis puisque avec ce que je dis, je peux « faire plus » (gagner plus de temps, aller plus loin) que toi avec ce que tu dis. Une conséquence triviale de ce déplacement est que le laboratoire le mieux équipé a de meilleures chances d'avoir raison. La raison vraie est-elle celle du plus fort ?



CHRISTIAN DESCAMP

Le conglomérat que Habermas appelle la technoscience n'est pas seulement un état de fait, c'est un état de la raison. Le savant était la figure d'une vocation, le scientifique est celle d'un professionnel en cours de déprofessionnalisation. Or nous savons que toute profession est menacée de ruine si au lieu de sa fin « propre », ou par-dessus elle, lui est imposée une autre fin, annexe d'abord, mais hégémonique. Ce que Smith ou Marx décrivent pour les ex-tisserands placés sous la loi du capital mercantile dans les manufactures d'Anvers au quinzième siècle ne vaut-il pas pour les ex-savants aujourd'hui soumis au régime du plus performatif, non seulement pour les moyens dont ils peuvent disposer, mais pour les fins mêmes qu'ils peuvent faire « habiliter » ? (Examinez les attendus qui motivent la présente réforme française du premier cycle universitaire.)

On dira que cette ruine de la profession cognitive peut être bonne par ailleurs, comme l'a été celle de la profession de tisserand. La première n'est-elle pas le prix à payer pour le développement de la connaissance comme la seconde l'a été pour celui du vêtement, de l'habitat... ? Cela peut s'argumenter (on fera valoir l'accélération du rythme des découvertes et inventions dans les grands laboratoires), à condition d'admettre sans réserve l'assimilation des deux métiers l'un à l'autre. L'admettrait-on, il resterait que celui de connaître n'aurait aujourd'hui pas plus sa légitimité, sa raison et sa fin, en lui-même, que celui de fabriquer du textile synthétique ne l'a. Le travailleur scientifique «connaîtrait» pour gagner sa vie, l'employeur «ferait connaître» pour s'enrichir. Donner la raison de la raison cognitive, ce serait désigner la fin poursuivie par le capitalisme. Et si l'on objectait que l'emploi des compétences cognitives appartient plutôt aux pouvoirs publics, il en résulterait seulement que la raison de connaître serait à chercher dans la fin poursuivie par ces pouvoirs ou par leurs mandants, mais non dans la connaissance elle-même.

Dans tous les cas, la raison de la raison cognitive s'inscrirait dans l'ordre social, économique, politique, la science donnerait plus de justice, plus de bien-être, plus de liberté. C'est en gros ce que pensèrent l'Europe et l'Amérique du Nord il y a deux siècles, quand elles ont accrédité les grands récits de l'émancipation par les Lumières.

Or ce concubinage des deux ordres que Pascal distinguait absolument, savoir et «monde», c'est peut-être à lui qu'il faut imputer une bonne part des crimes, en tout cas des déceptions, dont l'histoire contemporaine est faite depuis deux siècles, et du chagrin qui marque la fin du vingtième siècle. Quand, par exemple, Paul Feyerabend demande la séparation de la science et de l'Etat, il remet justement en cause la confusion des raisons, la raison d'Etat et la raison de savoir. Elles sont aussi incommensurables l'une à l'autre que la première l'est à la «raison d'être», qu'on appelle aussi honneur et éthique, et qui peut inciter un citoyen, ou un amant, à préférer la mort à vivre nazi, ou trahi.

La confusion des raisons n'a pas d'excuse raisonnable. Elle repose sur le projet très «moderne» d'une langue universelle, c'est-à-dire d'un métalangage capable de recueillir sans reste toutes les significations établies dans les langages particuliers. Ce doute jeté sur «la raison» ne vient pas des sciences, mais de la critique du métalangage, c'est-à-dire du déclin de la métaphysique (et donc aussi de la métapolitique).

Cette situation indique l'enjeu qui s'impose à la pensée philosophique aujourd'hui. Il faut accompagner la métaphysique dans sa chute, comme le disait Adorno, mais sans tomber dans le pragmatisme positiviste ambiant, qui sous ses dehors libéraux n'est pas moins hégémonique que le dogmatisme. Tracer une ligne de résistance aux deux. Contre-attaquer les confusions sans refaire un «front». Pour l'instant, la défense des raisons opère par «micrologies».

● **Philosophe, professeur à l'université de Paris-VIII. Auteur notamment de *Discours, Figure* (Klincksieck), de *la Condition post-moderne* et du *Différend* (Minuit).**

Les sauvages et nous

par Tzvetan Todorov

JE vois autour de moi trois formes principales de discours dans lesquelles on s'emploie à contester l'usage de la raison. Il y a d'abord une certaine tradition philosophique, dont le représentant le plus influent est Heidegger. Ensuite, une théorie du sujet développée en psychanalyse, notamment par Lacan (qui avait du reste lu Heidegger ; la position de Freud là-dessus est plus ambiguë). Enfin, une remise en question de la raison est le résultat de l'intérêt porté à la pluralité de cultures ; elle est donc le fait d'historiens — variété dans le temps — et d'ethnologues (ou d'orientalisants, de sinisants...), spécialistes de la variété culturelle dans l'espace. Cette troisième forme de discours est la seule qui me soit suffisamment familière pour que je puisse en parler ici.

Il faudrait d'abord dire qu'une telle attaque contre la raison n'est pas vraiment un effet des *« recherches contemporaines ».* Pour s'en tenir à la tradition française, on la trouve déjà formulée et argumentée chez Montaigne, qui est prêt à récuser l'universalité de la raison et ne voir dans les opérations intellectuelles que l'empreinte des différentes traditions culturelles. *« Les lois de la conscience, que nous disons naître de nature, naissent de la coutume. »* Montaigne pense que ce que nous déclarons être *la* raison n'est en réalité qu'une raison particulière, la nôtre ; tout universaliste est un ethnocentriste qui s'ignore. Le principe mis en avant pour combattre la raison est donc celui du relativisme. L'historicisme actuel (celui des historiens comme celui des sociologues) et le relativisme culturel des ethnologues en sont des descendants directs.

Cette impression de diversité, entre cultures comme entre individus, provient de notre expérience immédiate, de notre vie quotidienne, pour peu que nous sortions de chez nous ; alors que l'affirmation de l'unité du genre humain et de l'existence de *la* raison exigent un effort intellectuel et moral considérable. C'est ce qui explique à mes yeux la persistance des arguments relativistes, alors que leur insuffisance a été mainte fois démontrée. Le relativiste conséquent se trouverait amené à récuser toute tentative d'explication, et donc toute science, d'une part ; et à renoncer à tout point de vue éthique sur le monde et à tout jugement, d'autre part. La chose n'est pas impossible, mais elle n'est évidemment pas assumée par les relativistes, qui se recrutent principalement parmi les scientifiques et les militants.

Ce qui les conduit à une série de contradictions internes à leur discours (ils font appel à la raison alors même qu'ils cherchent à la dénoncer), ou entre leur discours et le reste de leur comportement : ceux-là mêmes qui refusent l'universalité du genre humain signent des pétitions en faveur des droits de l'homme. A peine Montaigne a-t-il dit que toute nature est une culture déguisée, qu'il poursuit : *« Ce qui est hors des gonds de coutume, on le croit hors des gonds de raison ; Dieu sait combien déraisonnablement, le plus souvent. »* On prend pour de la raison ce qui n'est que coutume ; mais quand Montaigne dit qu'une telle attitude est *« déraisonnable »* n'emploie-t-il pas précisément l'outil dont il prétendait nous débarrasser ?

Cependant le relativisme et ses multiples conséquences retrouvent leur sens si l'on s'en sert pour *limiter* l'usage de la raison, plutôt que de le nier. Nous avons effectivement appris, grâce aux historiens et aux ethnologues, que notre image de l'universel comportait bien des traits propres à notre seule tradition. Il faudrait pouvoir résister à la tentation moniste, au désir de n'admettre que le tout ou le rien : ce n'est pas parce qu'on a abusé du principe de raison qu'il faille cesser d'en user. Avant, on appelait sauvages ceux qui n'étaient pas comme nous. Aujourd'hui, on dirait plutôt que la sauvagerie n'existe pas. Mais est-on vraiment obligé de s'aligner sur l'une ou l'autre de ces positions ? Pour dépasser le dogmatisme, on n'est pas tenu à embrasser le scepticisme : la rationalité n'est certes pas une propriété du réel, mais c'est une attitude possible (et souhaitable) de l'esprit humain. La raison n'est pas une donnée, mais elle est ce qui rend possible toute quête de sens et tout acte de communication ; un horizon plutôt qu'un terrain où l'on s'installe.

Je suis directement concerné, dans mon travail, par le recours qu'on peut avoir ou ne pas avoir à la raison. J'étudie les idées et les discours ayant trait aux relations entre « moi » et « les autres », en France. Mes auteurs prennent donc constamment parti (parfois contradictoirement) sur l'existence ou non d'une raison une, sur la ressemblance entre la raison et leur raison (La Bruyère dit dans un même souffle que *« la raison est de tous les climats »* et que les *« autres peuples »* peuvent et doivent *« raisonner comme nous »).* Or pour bien comprendre leur argumentation, pour essayer de penser avec eux, je suis amené moi-même à assumer mon opinion là-dessus. Je retrouve donc cette problématique à la fois dans mon objet et dans ma « méthode », c'est-à-dire dans l'acte même d'interpréter.

Les arguments en faveur d'un rationalisme critique (non dogmatique) sont aussi anciens que les contre-arguments relativistes ; on les trouve par exemple bien mis en place chez Rousseau. Mais s'il faut parler de travaux récents, je signalerais en particulier deux recherches intéressantes : celle de Dan Sperber (*le Savoir des anthropologues,* Hermann, 1982), qui montre les apories du relativisme cognitif en ethnologie ; et celle de Luc Ferry (*Philosophie politique,* 2 vol., PUF, 1984), qui analyse les fondements philosophiques et les implications politiques du renoncement au principe de raison.

● **Théoricien du langage, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales. Auteur notamment de *Poétique de la prose, Théorie du symbole, les Genres du discours, la Conquête de l'Amérique, Récits aztèques de la conquête* (Seuil).**

Kiosque

Stars amères

ILS sont riches, célèbres et furieux. Les monstres sacrés de la scène et de l'écran, quand ils vieillissent, jettent sur leur époque un regard terrible où se mêlent les regrets, le scepticisme et des jugements en forme d'arrêts de cour d'assises.

B.B., par exemple, déprime. Elle fait peine à voir et à entendre. Elle s'est confiée à *Paris-Match* pour un entretien quasiment psychothérapique. Le sex-symbol a du vague à l'âme et le dit sans détours. La Madrague est une prison dorée, où une femme qui résuma la femme subit l'outrage des ans et la fuite du temps : elle aura cinquante ans en septembre.

« Parfois, dit Brigitte Bardot, *je m'arrête. Je me retrouve toute seule, le soir, à pleurer dans mon lit. »* Ses sept chiens et ses soixante chats ne suffisent pas à meubler la solitude de B.B. devenue la Jeanne d'Arc des animaux. Pour un peu Bardot, qui fut aussi un oscar de l'exportation française, déposerait le bilan, comme Creusot-Loire : *« J'ai été beaucoup, dans tous les sens du mot. J'ai été très heureuse, très riche, très belle, très adulée, très connue et très malheureuse, trop souvent déçue. Je suis devenue très sauvage pour ne pas recommencer. »*

Adieu beauté, bonjour les rides : *« Vous ne me verrez plus jamais en robe de lamé or. »* Mais au moins reste-t-il les souvenirs, le passé sur lequel on aime, le soir venu, se pencher avec attendrissement ? Au moins reste-t-il la fierté d'une carrière, d'un métier bien exercé ? *« Le septième art, ça n'a jamais été mon truc. »* Ni hier ni aujourd'hui : *« Le cinéma, je m'en fous, je m'en tamponne ! J'ai arrêté il y a onze ans, la page est tournée. Le cinéma d'aujourd'hui est totalement inodore, incolore, effrayant. Il est le reflet de la civilisation actuelle. Plus une actrice est moche, plus elle réussit. Je n'ai pas mis les pieds au cinéma depuis plus de sept ans. »* Un septennat d'abstinence, de bouderie, de dégoût. La plus grande star que la France ait connue et adulée fuit l'image au point d'éviter même l'épreuve du miroir : *« Je me regarde rarement dans la glace, et quand je me regarde je n'y vois rien. »*

Pas gaie B.B. ! Qui aurait à cœur de le lui reprocher ?

Autre star, autre destin. Jackie ex-Onassis, ex-Kennedy, née Bisset, assume mieux, semble-t-il, le lent effacement de la notoriété. *VSD* raconte sa nouvelle carrière. Jackie est, depuis six ans, directrice de collection aux éditions Doubleday, à New-York. Elle vient de réussir un coup fabuleux. Elle a décroché pour la maison qui l'emploie un contrat pour la publication des Mémoires de Michaël Jackson, le plus célèbre des chanteurs de ce temps. Le jeune homme touchera, à titre d'avance, 300 000 dollars. Ce n'est rien à côté de ce que Jackie a reçu quand est mort Aristote Onassis, son dernier époux. *« Après la mort d'Onassis,* écrit *VSD, sa fille Christina a réglé le problème de l'héritage en concluant avec Jackie un accord en vertu duquel elle lui faisait un don de 20 millions de dollars. Pour solde de tout compte. Une sorte de super-indemnité de licenciement. Et Jackie en a converti la majeure partie en lingots d'or. »*

Licenciée mais riche, Jackie aurait pu dormir paisiblement sur son tas d'or. Mais elle a voulu prouver – à elle-même et aux autres – qu'elle pouvait être, dans sa vie, autre chose que « la femme de » ou « la veuve de ». D'où ce travail qui la conduit trois fois par semaine « au bureau » comme tout un chacun, ou presque.

VSD décrit les journées de Mme Onassis : *« Vêtue d'un pantalon-tailleur, parfois rehaussé d'un bijou en or, elle arrive chez Doubleday à 9 heures. Là, elle assiste à une conférence à 9 h 30, puis passe ses journées à recevoir des auteurs et à travailler avec eux. Elle n'a demandé aucun régime de faveur, laisse en permanence sa porte ouverte, fait la queue pour aller photocopier des manuscrits et va chercher elle-même son café. Lorsqu'elle déjeûne seule, elle va au snack maison et commande un plat du jour et une salade. »* Jackie à la cantine doit parfois avoir l'impression d'être une femme comme les autres. On l'imagine rêvant, tandis qu'elle tourne sa salade, au destin doré des femmes riches et belles, comme les employées de bureau qui l'envièrent naguère.

Autre figure émergeant du passé et lâchant sur nous quelques condamnations talentueuses et assassines : Jean Anouilh. Il vit en Suisse, où un journaliste de *Magazine Hebdo* est allé lui demander ce qu'il pense du théâtre contemporain. Il n'a jamais été tendre, Anouilh, mais à ce point : *« La raison pour laquelle il n'y a plus d'auteurs de théâtre, c'est peut-être qu'il y en a trop. Aujourd'hui, il suffit de trois badauds pour fonder une compagnie. Supposez que nous sommes, vous, moi et encore un quidam, assis sur un banc de la place du Tertre. Nous nous constituons en* Compagnie du Banc. *Ensuite nous allons trouver le ministre :* « Nous sommes la Compagnie du Banc et nous avons besoin d'argent ». *Il nous en donnera. Le fait de n'avoir rien fait est aujourd'hui une carte de visite formidable. »* Anouilh, depuis sa villa des rives du Léman, assène son constat : *« Les gens de théâtre n'ont pas besoin de faire attention à la recette. Ce qui compte est que leurs copains trouvent ça bien. Et si le public n'aime pas, tant pis. Molière, lui, demandait la recette tous les soirs. »* Riche théâtre, pauvre théâtre.

A vrai dire, Jean Anouilh a bien pris ses distances. Il ne va plus au théâtre *(« ma santé ne me le permet plus »)* et se contente des textes de l'*Avant-scène* et de la lecture des manuscrits que des auteurs lui envoient par-delà la frontière franco-suisse. *« Le grand problème,* dit le sceptique méchant, *est que la plupart des auteurs dépensent toutes leurs économies au premier acte et qu'ils n'ont plus rien à dire dans le second. »*

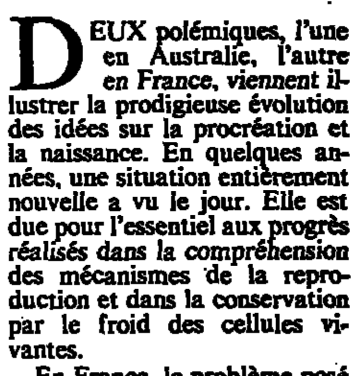
Si l'on cherche quand même quelques raisons d'espérer dans l'avenir du monde du spectacle, c'est dans la revue américaine *Dialogue*, cette fois, qu'il faudra aller les trouver. Dustin Hoffman, l'inoubliable acteur du *Lauréat* et de *Tootsie*, croit, lui, à ce métier, et en parle bien. C'est un passionné et un perfectionniste.

Il décrit ainsi la joie enivrante que lui procure ce fichu métier : *« C'est comme si vous emportiez un chevalet dans un coin qui vous plaît, vous installez votre toile, vous prenez votre palette et vos brosses, et vous vous mettez à peindre. Trois heures s'écoulent paisiblement ainsi. Soudain, un grondement lointain annonce l'arrivée d'un train. Le peintre distraitement regarde à ses pieds et s'aperçoit qu'il est venu s'installer sur le ballast au beau milieu de la voie, entre les rails. Alors il se met à peindre un tout petit peu plus vite. Le convoi se rapproche. Malgré lui, l'homme se met à peindre de plus en plus vite, et puis le train lancé à toute vitesse fonce sur lui. L'instant d'après ce sera le choc : un saut en arrière – le chevalet, la palette, le couteau, s'envolent, et le peintre se retrouve désespérément cramponné à sa toile, mais indemne. Le train s'éloigne et vous tenez votre film. »*

BRUNO FRAPPAT.

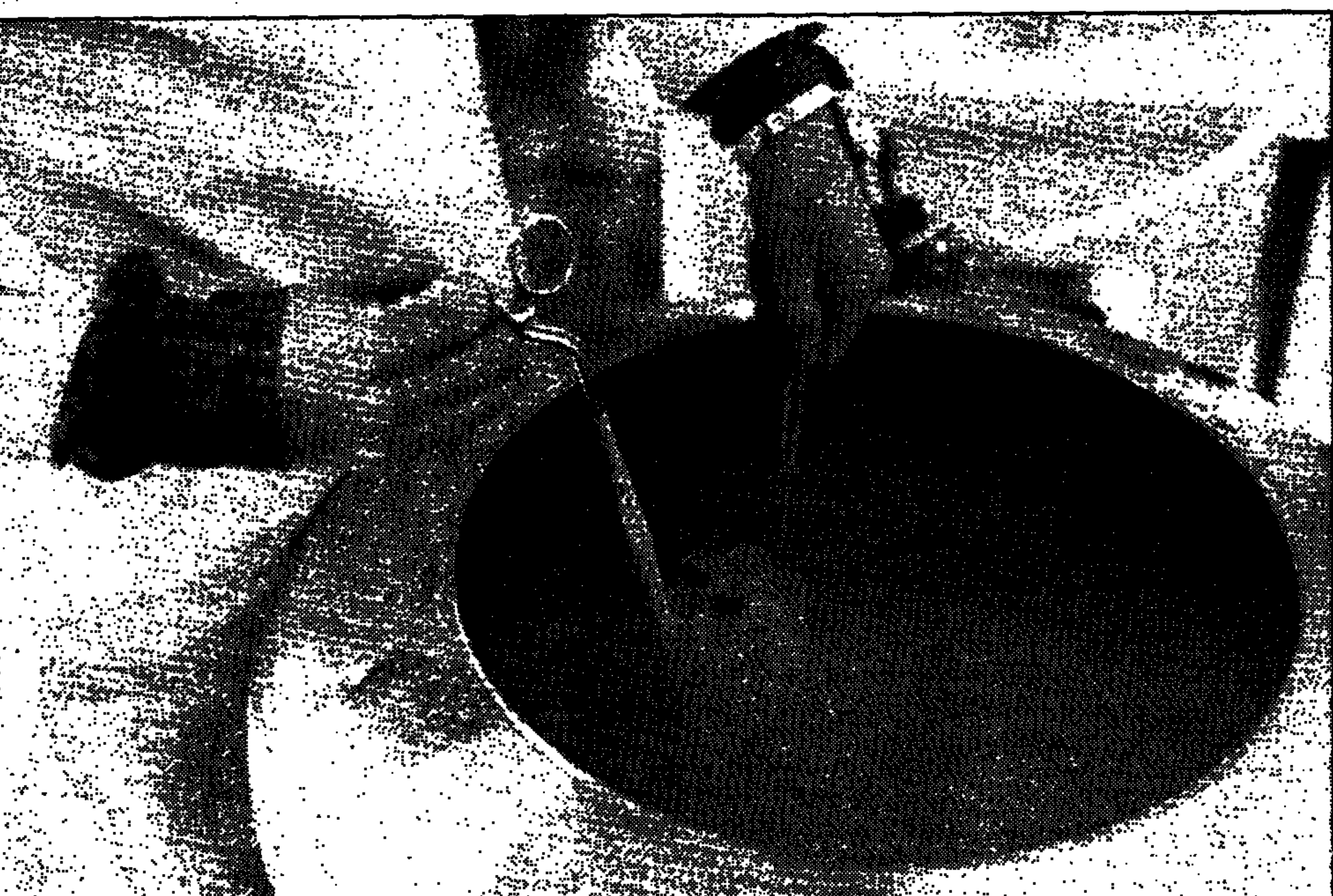
Epoque

Cris « in vitro »



DEUX polémiques, l'une en Australie, l'autre en France, viennent illustrer la prodigieuse évolution des idées sur la procréation et la naissance. En quelques années, une situation entièrement nouvelle a vu le jour. Elle est due pour l'essentiel aux progrès réalisés dans la compréhension des mécanismes de la reproduction et dans la conservation par le froid des cellules vivantes.

En France, le problème posé est celui du droit, pour une veuve, de disposer comme elle l'entend du sperme de son mari. On connaît l'histoire de Corinne, récemment évoquée devant le tribunal de Créteil (*le Monde* du 29 juin). L'affaire n'est pas unique. La fédération des centres d'étude et de conservation du sperme explique avoir déjà dû répondre par la négative à une vingtaine de femmes qui, une fois le cap de ce que les psychiatres appellent le *« réflexe de deuil » passé*, n'ont plus jamais réclamé la semence de leur défunt. Situation nouvelle, nouvelle étape de *« l'humanité triomphante de la mort »*, comme déclament certains avocats, ou simple épiphénomène dans une société mal à l'aise devant son avenir et ses enfants ?



VIOLLARD/GAMMA

La vie à moins 200 degrés.

En Australie, la polémique tourne autour des deux embryons humains « orphelins », conservés par congélation au Queen Victoria Hospital de Melbourne, dans le service du docteur Carl Wood (*le Monde* du 20 juin). Un médecin australien, chef de service hospitalier et spécialisé dans les techniques de fécondation *in vitro*, vient de faire savoir qu'il refuserait de suivre les instructions de l'Etat australien recommandant la destruction des embryons congelés provenant de couples décédés ou séparés, ainsi que ceux conservés depuis plus de dix ans. D'autre part, le Mouvement pour le droit à la vie vient d'annoncer qu'il intenterait des actions en justice en Australie et aux Etats-Unis pour *« sauver les deux embryons »* en cause.

L'affaire a le mérite d'exposer clairement les problèmes juridiques et éthiques d'une technique médicale qui rencontre un écho sans précédent dans l'opinion publique. Tout commence en 1981, à Melbourne, lorsque Mme Elsa Rios, trente-huit ans, demande au docteur Carl Wood de pratiquer une fécondation *in vitro* après prélèvement chirurgical de plusieurs de ses ovules. La manipulation réussit, et deux embryons ainsi obtenus sont placés à – 200 degrés, température où l'on peut en théorie les conserver indéfiniment. Une implantation est alors programmée pour une date ultérieure. En avril 1983, le couple Rios trouve la mort dans un accident d'avion.

La presse australienne révélait récemment que le « embryons orphelins » étaient les héritiers d'une fortune estimée à 7,2 millions de dollars. L'information vient d'être démentie par l'avocate américaine chargée des intérêts de M. Michael Rios, fils d'un premier mariage de M. Mario Rios, promoteur immobilier de Los Angeles. Selon l'avocate, la fortune ne dépasserait pas en fait un million de dollars. D'autre part, selon le procureur général de l'Etat de Victoria (Australie), la fécondation in vitro de Melbourne a été réalisée avec le sperme d'un donneur et non avec celui du mari de Mme Rios.

Cet invraisemblable scénario biologico-juridique illustre de manière caricaturale le décalage qui existe entre les possibilités techniques et médicales, d'une part, les règle et coutumes sur la filiation et la maternité de l'autre. Les questions posées sont à la fois simples et sans réponse : un embryon humain est-il un être vivant ? Qui en à la responsabilité ? En cas de disparition ou de refus des parents, qui doit décider de son avenir ?

Ces questions s'étaient déjà posées au moment de la naissance récente du premier bébé éprouvette obtenu après congélation (*le Monde* du 13 avril). Elles se poseront à nouveau, ne serait-ce que parce que l'équipe australienne dispose déjà de près de deux cents embryons congelés. En filigrane, on retrouve l'éternel débat sur le début de la vie. Quand commence-t-elle ? A la fécondation, à la naissance, au seuil de viabilité, lui-même sans cesse reculé grâce aux progrès de la réanimation néonatale ?

L'embarras des moralistes est illustré par la position intenable de l'Eglise catholique australienne, qui approuve la fécondation *in vitro*, désapprouve la congélation des embryons, mais estime néanmoins que les embryons humains ne devraient être ni abandonnés ni détruits, puisqu'il s'agit *d'« êtres humains en puissance »*.

Le développement des travaux sur l'insémination artificielle et sur la fécondation *in vitro* tient pour beaucoup au puissant désir de procréation manifesté dans les pays industrialisés par les couples souffrant d'une forme de stérilité.

Mais que penser du fait qu'un tel débat naisse au moment même où on légalise l'avortement ? D'un côté, on privilégie à outrance le droit de l'embryon à vivre quitte à naître orphelin. De l'autre, on argue du droit de la mère à disposer de son corps et de sa vie pour empêcher une naissance à venir.

Cruel problème d'éthique, *« cette crème informe qu'on répand souvent sur le gâteau de la science »*, et *« lieu d'une harmonie entre l'homme d'aujourd'hui et son fantôme de demain »*, comme le dit Jacques Testart dans un récent et tonique ouvrage (1). Mais aussi et surtout, comme le souligne Mme Catherine Labrusse, professeur de droit, problème d'identité sociale pour un Occident qui perd la notion du sacré et qui, brutalement, s'interroge sur les droits qu'un individu peut, après sa mort, avoir sur lui-même.

JEAN-YVES NAU.

(1) *« De l'éprouvette au bébé spectacle »*, par Jacques Testart. Collection « Le genre humain ». Editions Complexe, Bruxelles.

